



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE
DE FRANCE
DÉDIÉ AU ROI,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

S A M E D I 4 J U I N 1785.



A P A R I S,
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Mai 1785.

P IECES FUGITIVES.	
<i>Vers sur la Naissance de</i>	65
<i>Mgr. le Duc de Norman-</i>	<i>Ouvres Morales de Plutar-</i>
<i>die,</i>	<i>que,</i>
3	117
<i>— A M. Pujos,</i>	<i>Traité de l'usage des Armes &</i>
4	<i>Feu,</i>
<i>Le Bonheur, Seanees,</i>	129
ib.	<i>Discours prononcés dans l'A-</i>
<i>Imitation d'une Elégie d'O-</i>	<i>cadémie Françoisé,</i>
49	150
<i>Vers à un bon Humain,</i>	<i>Fables Nouvelles, suivies de</i>
97	<i>Poésies fugitives,</i>
<i>A un Ami,</i>	173
98	V A R I É T É S.
<i>L'Aigle & le Serpent,</i>	<i>Lettre de la Princesse Czarto-</i>
99	<i>rinska à M. l'Abbé de Lille,</i>
<i>Les dangers & les plaisirs de la</i>	36
<i>Sensibilité, Conte,</i>	100
100	<i>Réponse à M. Framery à M.</i>
<i>Au Peintre des Enfans de</i>	<i>le Marquis de Ch***,</i>
145	177
<i>Mme S. de G.,</i>	S P E C T A C L E S.
147	<i>Concert Spirituel,</i>
<i>A Mme Dufresnoy,</i>	76
148	<i>Acad. Roy. de Musique,</i>
<i>Charades, Enigmes & Logo-</i>	77
148	135
NOUVELLES LITTÉR.	<i>Comédie Françoisé,</i>
<i>Jérusalem Délivrée,</i>	83
11	<i>Comédie Italienne,</i>
<i>Les deux Centénaires de Cor-</i>	85
54	<i>Annonces & Notices,</i>
<i>neille,</i>	41, 86,
54	137, 185
<i>Réflexions sur l'Eloge de Ber-</i>	

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Côme.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 4 JUIN 1785.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*A ADÉLAÏDE, à son retour de la
campagne.*

DE la seule Amitié vous connoissez la loi ;
Elle a seule obtenu de vous suivre au village.
L'Amour n'étoit pas du voyage ,
Il est venu chercher un asyle chez moi.
Dès long-temps avec lui j'avois fait connoissance.

Aux lieux charmans de ma naissance
Il va dictant ses loix , prodiguant ses bienfaits :
Le cruel cependant ne mérita jamais

Ni mes vœux , ni mon indulgence.
Il ne fut avec moi que volage ou trompeur ;
Deux fois il séduisit mon aveugle jeunesse ;

Deux fois il versa dans mon cœur
Les poisons d'une fausse ivresse.

Il me promet aujourd'hui le bonheur :

A ij

J'oublie aisément sa noirceur
Pour ne songer qu'à sa promesse.
J'ai donc accueilli ce vaurien
Avec bonté : j'ai calmé ses alarmes ;
Il me parloit de vous, il en parloit si bien ,
Que moi-même à ses pleurs j'ai mêlé quelques larmes.
Par lui j'ai su les détails du départ :
L'Amitié près de vous étoit seule empressée ,
Et pour l'Amour pas un regard ,
Pas un seul mot , pas même une pensée.
Vous partez : l'Innocence étoit sur vos genoux ,
A vos côtés étinceloient les Grâces ;
Le Plaisir voloit devant vous ,
Et le Desir cherchoit vos traces.
Nous avons vû d'ici ce vallon enchanté ,
La rivière qui l'environne
Et la forêt qui le couronne ;
Le magique miroir nous a tout répété.
Le matin la brillante aurore
Venoit entrouvrir vos rideaux ;
Le Dieu charmant vous apportoit encore
Sur l'aile de Zéphyr , sur la bouche de Flore ,
Et le parfum des fleurs , & le chant des oiseaux.
Mais qui pourra de la journée
Décrire les joyeux ébats ?
Vous peindre de rubans & de fleurs couronnée ,
Traînant en tous lieux sur vos pas
Des Jeux la troupe fortunée ?
J'ai cru vous voir pendant des jours entiers ,

DE FRANCE.

5

De la plaine au sommet franchir les intervalles,

Gravir du roc les montueux sentiers,

Parcourir des bosquets les routes inégales.

N'avez-vous pas porté des mains fatales

Sur les arbustes printanniers ?

N'avez-vous pas dévasté les rosiers

Pour vous parer de vos rivales ?

Vous voilà de retour. L'Enfant infortuné

Que j'ai reçu dans votre absence,

De vous revoir aura-t'il l'espérance ?

A gémir loin de vous sera-t'il condamné ?

Il a juré dans sa reconnoissance

De rester avec moi jusqu'au dernier moment ;

Mais sa vie est votre présence.

Quel parti prendra-t'il ? Comment

Accorder avec son serment

Le besoin de son existence ?

(Par M.)

RÉPONSES A LA QUESTION :

*Un Amant doit-il compromettre son amour
en mettant l'amitié dans sa confidence ? Doit-il
blesser l'amitié en lui cachant le secret de son
cœur ?*

I.

JADORE la jeune Émilie.

Damis ignore mon ardeur ;

A iij

La douce amitié qui nous lie ,
 Le pardonne-t-elle à mon cœur ?
 Mais , cher Damis , plus de mystère ,
 Tu vas connoître mon bonheur :
 Dans le sein d'une tendre sœur
 Je dépose le sort d'un frère.

(*Par M. de Reverony.*)

I I.

LORSQUE dans son ami l'amant trouve un rival,
 Il doit de son bonheur lui faire confidence;
 Son indiscretion prévient un plus grand mal,
 Elle est alors prudence;
 Hors ce cas seulement , sans blesser l'amitié,
 L'amant de son bonheur devra faire un mystère;
 Du secret de son cœur il n'a que la moitié,
 Sur l'autre il doit se taire.

(*Par M. S. M. Offic. au Rég. de Lorraine Inf.*)

I I I.

L'AMOUR , sur ses faveurs , exige un plein silence.
 A mon ami dois-je les dévoiler ?
 Il n'est pas à moi seul , ce secret d'importance ,
 J'aurois tort de le révéler.
 L'amant qui se permet pareille confidence,
 Montre sa vanité plus que sa confiance.

(*Par M. Guichard.*)

I V.

LA sensible Amitié ne connoît point de chaînes.
 Faite pour adoucir l'infortune , les peines ,

Elle daigne sourire à nos moindres desirs,
Et ne s'offense point d'ignorer nos plaisirs.
Mais dans les doux replis d'un amoureux mystère,
Faire entrer un ami, même le plus discret,
C'est outrager l'Amour, & trahir un secret
Dont l'honneur s'est rendu le seul dépositaire.

(*Par un Rêveur Indien.*)

V.

IL est bien doux, quand l'Amour nous enflamme,
Dans le sein d'un ami d'épancher son bonheur;
Mais on peut nuire à celui de sa Dame :
L'amitié ne doit pas l'emporter sur l'honneur.

(*Par M. Dechauffy de Robecourt.*)

V I.

OUI, mon ami, je devois tout vous dire;
Oui, dans mon cœur vous aviez droit de lire.
Mais un jour, à mes pieds, l'Amour mit son flambeau,
Et dans mes mains il laissa son bandeau.
Que l'un pour toi, dit-il, enflamme ta maîtresse,
Que l'autre, par prudence, avengle tes amis.
A cet ordre sur toi je pleurai par tendresse;
Mais par amour, hélas ! je m'y soumis.

(*Par un Solitaire des environs de Monrichard.*)

V I I.

D'HORTENSE je suis fou, dis-je à Damis un jour,
Comme à mon seul ami je t'en fais confidence;
Hier je le rencontre : ah ! dit-il à mon tour,
Que je t'ouvre mon cœur, j'aime..... Qui donc?...

Hortense.

A iv

D'UN ami la délicatesse

N'exigera jamais que tu sois indiscret;

Tu dois à l'amitié confier ton secret,

Si ce secret n'est pas celui de ta maîtresse.

(*Par un Membre de la Chambre Littéraire de Rennes;*)

I X.

Je fis un jour à l'Amitié

De mes amours la confidence;

Je croyois que ma jouissance

Au moins s'accroîtroit de moitié;

Mon ami fit le bon apôtre,

Il étoit aimable & léger,

Ma maîtresse aimoit à changer....

Hélas ! je perdis l'un par l'autre.

(*Par un autre Membre de la Chambre Littéraire
de Rennes.*)

*Explication de la Charade, de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade, est *Journée*; celui de l'Énigme est *Monnoyeur*; celui du Logogryphe est *Maître*, où l'on trouve *mer*, *mât*, *mie*, *mite*, *mari*, *mie* (de pain), *rat*, *mi*, *ré*, *mitre*, *air*, *Maire*, *Mai*, *rame*.

C H A R A D E.

ON voudroit que mon dernier
Fût mon tout ou mon premier.

É N I G M E.

DANS un réduit obscur je reçois la naissance;
 La crainte, au sein de l'opulence,
 La première arrangea, combina mes ressorts.
 Sur moi quelques maris fondent leur assurance.
 Amour, Amour, tes jeux bravent tous mes efforts;
 Rien ne résiste à ta puissance.
 Quoiqu'avec un seul œil je vaux bien un argus;
 Je sers également & Thémis & Plutus.
 Le galant, le fripon, doivent avec prudence
 Me toucher, m'animer; sans quoi mon bruit, mes cris,
 Réveilleroient la vigilance,
 Et qui veut prendre seroit pris.
 Je suis de cent façons, je prends mainte figure;
 Mais, vrai suppôt d'enfer,
 Dans un corps bien souvent, tout brillant de dorure,
 Je renferme une âme de fer.

L O G Q G R Y P H E.

MON tour vient en belle saison;
 Il plaît au valétudinaire;
 Sans queue il devient un pronom;
 Sans tête un temps d'un verbe actif, auxiliaire;
 Sans cœur on s'en sert au plain-chant;
 Qu'on place le cœur à la tête,
 C'est bien l'être le plus honnête,
 Le plus rare & le plus touchant.

A v

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*THÉÂTRE Italien de M. de Florian ,
Capitaine de Dragons , & Gentilhomme
de S. A. S. Mgr. le Duc de Penthièvre ,
des Académies de Madrid & de Lyon ,
avec cette épigraphe :*

C'est-là tout mon talent , je ne fais s'il suffit.

La Fontaine , v. 1.

A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné,
rue Pavée, 1784.

LES Pièces qui composent ce Recueil sont trop connues ; ce Recueil lui-même a eu trop de succès depuis six mois qu'il a paru, pour avoir besoin d'être annoncé. Mais il y auroit de l'injustice & une sorte d'ingratitude à ne pas s'arrêter sur ces aimables Ouvrages. M. le Chevalier de Florian, encore jeune, s'est déjà exercé dans plusieurs genres, & il a réussi dans tous. C'est qu'il a un talent vrai, un talent qui lui est propre, & qu'il choisit avec un tact fin & juste les sujets & les genres qui conviennent à son talent. On ne sent pas assez, on n'a peut-être pas assez dit combien cette attention est utile ; elle est elle-même une des plus essentielles qualités de ce bon esprit sans lequel on s'égare dans la culture des Arts, comme dans la conduite de la vie. Il ne nous est pas toujours donné de bien faire tout ce que nous avons l'audace d'entreprendre. Il faut donc nous bien assurer des caractères de notre talent ; il

ne faut ni le méconnoître, ni même le compromettre. Les genres qui lui conviennent sont ceux où notre esprit puise le plus dans lui-même, où il n'a pas besoin de se proposer un modèle, où une certaine facilité accompagne toujours ses pensées, où un intime contentement, qui est bien différent de l'ivresse de la composition ou de la complaisance de l'amour-propre, lui fait sentir qu'elles sont justes, où rien de bizarre ne vient le tenter, où ses beautés lui viennent d'inspiration, où ses défauts même ont quelque chose de naturel, parce qu'ils tiennent à ses beautés. En se conduisant d'après cette règle, on fera moins, mais on fera mieux; on fatiguera moins la renommée, on assurera plus sa gloire; & ce qui mérite aussi quelque considération, on se tourmentera moins pour jouir davantage. Qui croiroit qu'une règle si conforme à notre intérêt, & même si favorable à notre paresse, dût être si négligée? On pourroit faire une longue énumération de tous les talens qui ont perdu leur prix en sortant de leur place. C'est que rien ne nous est plus difficile en tout genre que la modération. Cela est si vrai, qu'il n'est pas d'amour-propre qu'on ne risque d'affliger en le louant de cette sagesse. Aussi je ne place ici cette petite morale qu'en général, & sans aucune application particulière. Il seroit sur-tout aussi injuste que déplacé de l'appliquer à M. de Florian, qui a montré un talent si heureux, & qui est encore si jeune. De ce qu'il s'est jusqu'ici renfermé dans un seul ton de style, un seul genre d'idées, il ne s'ensuit pas qu'il ne puisse en adopter d'autres & avec le même succès. Mais il a tant à se féliciter de sa réserve, qu'il n'est pas à croire qu'il y renonce aisément, & qu'on peut lui en faire un mérite de plus. Si l'on reconnoît dans tous les Ouvrages de M. de Florian un choix & un goût aussi sage, il me semble qu'il en est un cependant où son talent a plus d'éclat & d'effort; & c'est

A vj

c'est celui dont j'ai à parler dans ce moment.

Soit Théâtre a deux parties, dont l'une le cède beaucoup à l'autre. Cette première renferme les Pièces de *Jeannot & Colin*, *le Baiser*, *Blanche & Vermeil*, &c. Elles sont toujours revues avec plaisir sur un de nos Théâtres, parce qu'elles ont du naturel, de l'esprit, souvent de la grâce & de l'intérêt; mais si celles-ci ne déparent pas ce Recueil, ce ne sont pas elles non plus qui y obtiennent une vive attention. Il est un petit nombre d'Ecrivains qui ont assez de candeur, ou, si l'on veut, une adresse assez bien entendue pour parler de leurs défauts, de manière à contenter le Public, qui, dans ces choses, sait bien appercevoir ce qu'on ne lui dit pas; M. de Florian, dans une Préface d'un tour d'esprit aussi juste qu'aimable, s'exprime ainsi sur ses premières Pièces.

« Le desir de faire une Comédie de sentiment, me
 » fit choisir le sujet de *Jeannot & Colin*; quoique
 » les *Deux Billets* aient été joués avant cette Pièce,
 » elle fut mon premier Ouvrage. Si je la faisois au-
 » jourd'hui, ce ne seroient point Colin & Colette
 » qui paroîtroient les premiers pour annoncer Jean-
 » not; ce seroit au contraire Jeannot qui annon-
 » roit Colin & Colette, parce que ces derniers sont
 » les plus intéressans, & que leur arrivée, qui ne
 » fait point d'effet, puisqu'on ne les connoît pas,
 » en feroit beaucoup si l'on avoit parlé d'eux. J'aimè-
 » rois sur la Scène tous les personnages, tous les
 » tableaux dont ce sujet est susceptible; je tâcherois
 » de peindre les-faux amis, les flatteurs, les parve-
 » nus; enfin je suivrois mieux le Conte dont je me
 » suis trop écarté. Mais dans le temps où j'ai fait
 » cette Pièce, je n'y voyois que Colin & Colette,
 » je regardois comme inutiles toutes les Scènes où
 » je ne parlerois pas d'amour & d'amitié. Au lieu
 » d'une bonne Comédie, qu'un homme plus savant
 » que moi auroit faite, je ne voulois écrire qu'un

» petit Drame touchant. Heureusement je pleurois
 » en travaillant , quelques Spectateurs ont pleuré à
 » la représentation , & ma Pièce a été sauvée. L'at-
 » tachement qu'on a toujours pour son premier Ou-
 » vrage m'a empêché d'y retoucher. Je n'en applau-
 » dirois pas moins à celui qui traiteroit ce sujet d'une
 » manière plus digne du Conte.

« J'ai voulu faire un Mélodrame , & je crois avoir
 » bien choisi le sujet d'*Héro & Léandre*. Ovide m'a
 » fourni plusieurs traits ; c'est le seul mérite de cette
 » bagatelle.

» Je ne détaillerai point les défauts du *Baiser &*
 » de *Blanche & Vermeille*, parce qu'on leur en a
 » trouvé beaucoup. La Féerie & la Pastorale ne
 » sont plus de mode , & l'on a raison de rejeter un
 » genre trop éloigné de la Nature. Plus j'ai senti le
 » défaut de ce genre , plus je me suis attaché à le
 » soutenir par le style. Le temps & le travail n'y ont
 » pas été épargnés. J'ai refait le *Baiser* deux ou
 » trois fois ; j'ai donné *Blanche & Vermeille* en
 » prose , je l'ai remis en vers : ces deux Pièces
 » n'en sont peut-être pas meilleures ; mais je les joins
 » à ce Recueil , parce que celui de ses enfans que
 » l'on chérit le mieux , est toujours celui qui a pensé
 » mourir. »

On ne peut se critiquer avec plus de sévérité &
 de goût. L'Auteur s'est chargé lui-même de la partie
 désagréable de mon extrait.

L'autre partie du Théâtre de M. de Florian con-
 tient ses quatre Pièces à Arlequin ; c'est celle-ci qui
 mérite véritablement de nous arrêter.

L'ancien Théâtre Italien , où par essence tous les
 personnages & les Scènes avoient une formée donnée ,
 ainsi que des noms fixés , quoique d'une invention
 vraiment comique , se sentoient trop de sa première
 barbarie ; & il rouloit d'ailleurs sur un fonds trop usé
 pour être en état de se soutenir , même en restant à

une immense distance de notre Comédie Nationale ; aussi on en étoit fatigué au point de l'avoir presque entièrement abandonné. Lorsque M. de Florian est venu reprendre ce genre qui tomboit, il falloit la confiance souvent heureuse de son âge pour cette entreprise ; car on ne peut pas toujours se promettre , même avec des ressources nouvelles , de triompher des dégoûts du Public ; c'est cependant ce qui est arrivé à M. de Florian.

Il paroît avoir senti encore plus qu'aperçu dès cet âge même , que le caractère d'Arlequin étant un composé des bonnes & des mauvaises qualités, des grâces & des ridicules de l'humanité entière , étoit un caractère éternel , précieux à conserver à la Scène , dont il falloit un peu corriger les formes & changer l'esprit sans les détruire. Il a entrepris de l'arranger pour notre goût & nos mœurs , de le civiliser en quelque sorte , & il a réussi dans cette éducation.

Pour connoître les progrès que M. de Florian lui a fait faire , représentons-nous bien ce que c'est qu'Arlequin. Voici son portrait tracé de la main d'un de nos meilleurs Littérateurs.

« Le caractère distinctif de l'ancienne Comédie
 » Italienne est de jouer des ridicules , non pas per-
 » sonnels , mais nationaux. C'est une imitation
 » grotesque des mœurs des différentes villes d'Ita-
 » lie , & chacune d'elles est représentée par un per-
 » sonnage qui est toujours le même ; Pantalon est
 » Vénitien , le Docteur est Bolonois , Scapin est Na-
 » politain , & Arlequin est Bergamasque. Celui ci
 » est en même temps le personnage le plus bizarre
 » & le plus plaisant de ce Théâtre. Un Nègre Ber-
 » gamasque est une chose absurde ; il est même
 » assez vraisemblable qu'un Esclave Africain fut le
 » premier modèle de ce personnage. Son caractère
 » est un mélange d'ignorance , de naïveté , d'esprit ,
 » de bêtise & de grâces ; c'est une espèce d'homme

» ébauché, un grand enfant, qui a des lueurs de
 » raison & d'intelligence, & dont toutes les mé-
 » prises ou les maladresses ont quelque chose de pi-
 » quant. Le vrai modèle de son jeu est la souplesse,
 » l'agilité, la gentillesse d'un jeune chat, avec une
 » écorce de grossièreté qui rend son action plus plai-
 » sante ; son rôle est celui d'un Valet patient,
 » fidèle, crédule, gourmand, toujours amoureux,
 » toujours dans l'embarras. ou pour son maître ou
 » pour lui-même ; qui s'afflige, qui se console avec
 » la facilité d'un enfant, & dont la douleur est aussi
 » amusante que la joie. »

Écoutez maintenant les idées & les vûes de M. de Florian sur ce personnage.

» J'ai toujours admiré les bonnes Comédies du
 » Théâtre François ; mais j'ai cru qu'il étoit possible
 » de faire dans un autre genre des Pièces intéré-
 » santes & comiques. J'ai pensé que le sentiment &
 » la plaisanterie pouvoient tellement être unis ; qu'ils
 » fussent toujours confondus, que le Spectateur
 » s'égayât & s'attendrît dans le même instant ; en un
 » mot, que le même personnage fît rire & pleurer à
 » la fois. Pour cela, j'avois besoin d'Arlequin.

» Ce caractère est le seul peut-être qui rassemble
 » l'esprit & la naïveté, la finesse & la balourdise.
 » Arlequin, toujours bon, toujours facile à trom-
 » per, croit tout ce qu'on lui dit, donne dans tous
 » les pièges qu'on lui tend ; rien ne l'étonne, tout
 » l'embarrasse ; il n'a point de raison, il n'a que de
 » la sensibilité ; il se fâche, s'appaise, s'afflige & se
 » console dans le même instant ; sa joie & sa dou-
 » leur sont également plaisantes. Ce n'est pourtant
 » point un bouffon, ce n'est pas non plus un per-
 » sonnage sérieux, c'est un grand enfant ; il en a les
 » grâces, la douceur, l'ingénuité ; & les enfans sont
 » si aimables, que j'ai cru mon succès certain si je
 » pouvois donner à cet enfant toute la raison,

» tout l'esprit, toute la délicatesse d'un homme. »

Il est temps de montrer ce caractère en action dans les trois Pièces que M. de Florian appelle agréablement le Roman de son Arlequin.

Les *Deux Billets* ouvrent ce Roman. Ici Arlequin est amoureux ; il l'est avec une ingénuité, une délicatesse , une gaîté charmante ; il ne voit qu'une chose dans le monde, c'est son bonheur ; & tout son bonheur est dans son amour ; il lui sacrifie tout, sans se douter qu'il fait un sacrifice. Une action très-simple, mais piquante, a suffi à l'Auteur pour développer ce caractère. Arlequin vient de recevoir un billet d'Argentine, dans lequel elle l'assure de toute sa tendresse, & lui promet de l'épouser dès le lendemain. Voilà l'un des deux billets ; & , comme il le dit , *celui-là est le bon*. Mais Arlequin a entendu dire , & il sent lui-même qu'il est doux de faire la fortune de ce qu'on aime ; & comme d'ailleurs il ne savoit que faire de ses gages, il a pris le parti de les mettre à la Loterie. Cette fois-ci tous ses fonds sont placés sur un *terne*, qu'il guette, dit-il, *depuis long-temps*. Scapin, qui est son rival, & qui de plus est un fripon, vient causer avec lui ; c'est de quoi lui donner de l'humeur ; & l'on sait qu'Arlequin n'est jamais plus amusant que lorsqu'il a de l'humeur ; cela produit une jolie Scène, qui se termine par un très-méchant tour de M. Scapin. Il a dans sa poche la liste des Numéros de la Loterie ; & il se trouve qu'Arlequin a gagné son *terne*. Pendant qu'il se fait expliquer comment il doit s'y prendre pour se faire payer, Scapin lui escamote son billet. On découvre bientôt que Scapin a manqué son coup, ce qui ne rend qu'Arlequin plus malheureux ; car c'est le billet d'Argentine qui lui a été volé. Scapin en tire au moins le meilleur parti possible, en s'en servant pour brouiller Arlequin avec Argentine. Il est désolé ; il lui vient en esprit de proposer à son rival,

ou plutôt à son voleur, d'échanger les billets. Scapin n'est pas homme à refuser une pareille offre. Arlequin saute de joie, & va reporter à Argentine le bon billet ; il lui explique tout, & lui montre sa joie d'un si heureux marché. Elle trouve le moyen de retirer le billet de loterie des mains de Scapin, & voilà toute la Pièce. Ce sont les mots fins & naïfs qui échappent à chaque instant au principal personnage, qui la rendent si agréable.

Le *Bon Ménage* a un fonds bien plus riche ; il offre une situation forte au milieu d'un tableau délicieux ; & Arlequin s'y trouve tour-à-tour au comble du bonheur & du malheur.

Il est marié avec Argentine ; ils vivent dans une douce aisance ; ils s'aiment toujours de tout leur cœur, quoique ce ne soit plus avec tant de folie ; car ils ont deux enfans qui leur donnent une autre sorte de bonheur, & on sent dans les discours d'Arlequin même qu'il est père aussi bien qu'amant. Voyons-le rentrer dans son joli petit ménage.

ARLEQUIN, ARGENTINE, LES DEUX ENFANS.

(*Arlequin arrive avec un petit tambour d'enfant à la ceinture, sur lequel il bat d'une main, de l'autre il joue d'une petite trompette de bois. Il fait deux ou trois fois le tour du Théâtre.*)

LES DEUX ENFANS, courant après lui.

„ Ah ! papa, papa, c'est pour nous ?

ARLEQUIN à sa femme.

„ Veux-tu danser une contre-danse à quatre ?

ARGENTINE.

Non, mon ami.

ARLEQUIN, à son aîné.

» Tiens, le tambour est pour toi, la trompette
» pour ton frère.

LES DEUX ENFANS l'embrassant.

» Bien obligé, mon papa. (*Ils se retirent au fond
» du Théâtre, où ils ont l'air de troquer leurs jou-
» jeux, tant qu'Arlequin cause avec sa femme.*)

ARLEQUIN, à sa femme; en lui donnant un sac
d'argent.

» Tiens, voilà pour toi; car il faut bien t'appor-
» ter aussi quelque chose; tu es le plus grand enfant
» de la maison.

ARGENTINE.

» Qu'est-ce que cela, mon ami?

ARLEQUIN.

» Ce sont ces cinquante écus que nous prêtâmes à
» ce pauvre homme que l'on alloit arrêter pour ses
» dettes; il a travaillé pour gagner cet argent-là
» pendant le temps qu'il auroit passé en prison à ne
» rien faire; de sorte qu'il est quitte avec nous,
» avec son créancier; nous avons fait une bonne
» action, & personne n'y a rien perdu que le
» Geolier.

ARGENTINE, prenant le sac.

» A te dire le vrai, je n'y comptois guères.

ARLEQUIN.

» En ce cas-là, serre-les pour les prêter à un au-
» tre. J'ai encore été chez (*Les enfans font du
» bruit avec leur tambour.*) Taisez-vous donc,

» vous autres , on ne s'entend pas. J'ai été chez ta
 » cousine , elle se plaint de toi ; elle dit qu'on ne te
 » voit jamais , que tu es toujours renfermée avec
 » tes enfans ou ton mari , que tu ne penses à rien
 » dans le monde qu'à tes enfans & à ton mari : il
 » faut convenir qu'elle a raison ; je suis juste , moi.
 » (*Le bruit redouble.*) Mais voilà des enfans bien
 » bruyans !

ARGENTINE.

» Pardi , pour les faire jouer doucement , tu leur
 » apportes un tambour & une trompette. (*Les en-*
 » *fans continuent.*)

ARLEQUIN, aux enfans.

Allez vous-en battre la générale de l'autre côté. »
 (*Les enfans s'en vont.*)

Tout se réunit , ce me semble , dans cette petite
 Scène pour plaire & pour toucher. Au milieu de ce
 tapage du tambour & de la trompette , vous y voyez
 ce caractère tendre & enfantin du bon Arlequin , le
 tableau d'une douce union , & le récit d'une bonne
 action , aussi naturellement amenée que naturelle-
 ment faite. Ce n'est pas toujours les choses qui font
 le plus de plaisir qui frappent le plus. Je me plais à
 observer que cette Scène est d'un goût exquis &
 d'un très-heureux talent.

A cet aimable tableau en succède un autre qui a
 le même charme , & un mérite de plus , c'est celui
 de faire connoître l'éducation qu'Arlequin donne à
 ses enfans. Il m'est impossible de rien retrancher
 dans cette nouvelle Scène.

ARLEQUIN, à sa femme.

» Je resterai avec les enfans. Les as-tu fait lire
 » aujourd'hui ?

A R G E N T I N E.

» Oui.

A R L E Q U I N.

» C'est bon ; je les ferai jouer , moi.....

A R L E Q U I N , L E S D E U X E N F A N S.

A R L E Q U I N.

» Avez-vous bien lû ce matin ?

L' A Î N Ê.

» Oh oui , mon papa.

A R L E Q U I N.

» Votre maman a-t-elle été contente de vous ?

L' E C A D E T.

» Elle a dit que oui , mon papa.

A R L E Q U I N.

» Vous ne l'avez pas fait enrager ? Elle ne vous a point grondés ni l'un ni l'autre ?

L' A Î N Ê.

» Au contraire , mon papa , elle nous a bien baisés.

A R L E Q U I N , *les embrassant avec tendresse.*

» Cela étant , venez me baiser aussi. (*Arlequin , pendant tout ce couplet , a son visage tout près & au milieu de ceux de ses enfans ; il les baise presque à chaque parole. Quand vous voudrez me rendre bien heureux , vous n'avez qu'à rendre votre mère bien contente. Elle en fait plus que nous*

» trois, voyez-vous ; ainsi nous ne devons être oc-
 » cupés que de faire tout ce qu'elle veut. Nous y
 » trouverons son plaisir d'abord , & puis notre bien ;
 » c'est tout ce qu'il nous faut ; n'est-il pas vrai ?

L' A Î N É.

» Oui, mon papa. Mais puisque nous avons été
 » bien sages, vous devriez bien nous conter quel-
 » qu'un de ces beaux contes que vous savez.

L E C A D E T.

» Ah ! oui , mon papa.

A R L E Q U I N.

» Volontiers : aussi - bien nous nous enayons
 » quand elle nous laisse seuls ; cela nous fera passer
 » le temps. Allons, asseyons-nous. (*Il s'assied par*
 » *terre, & fait asseoir un enfant sur chacune de ses*
 » *jambes ; les deux petits garçons écoutent attentive-*
 » *ment.*) Il y avoit une fois un Roi & une Reine
 » qui s'aimoient beaucoup , & que tout le monde
 » aimoit.... Ceci n'est pas un conte , au moins.

L E C A D E T.

» Oh ! nous vous croyons bien, mon papa.

L' A Î N É.

» Nous vous croyons comme si nous le voyions.

A R L E Q U I N.

» La Reine étoit aussi belle que le Roi étoit bon ;
 » mais ils n'avoient point d'enfans , & cela leur fai-
 » soit du chagrin. Un jour que la Reine étoit toute
 » seule dans sa chambre, elle entendit du bruit dans
 » la cheminée. (*Les enfans se jettent contre leur*
 » *papa, qui retire aussi ses jambes, & continue avec*

» *la voix moins assurée.*) La Reine eut un peu peur :
 » elle regarde , & voit descendre un beau petit car-
 »rosse , traîné par six petits épagneuls verts avec
 » les oreilles lilas. Dans le petit carrosse étoit une
 » petite vieille Fée qui n'avoit pas un pied de haut ,
 » & qui dit à la Reine : Madame la Reine , vous
 » aurez un enfant , si vous voulez consentir à de-
 » venir laide & vieille. Pourvu que mon mari
 » m'aime toujours , répondit la Reine , j'y consens
 » de tout mon cœur. Je suis contente de vous , ré-
 » pondit la petite Fée ; non-seulement vous aurez
 » un enfant , mais vous en aurez deux , & vous
 » n'en serez que plus belle. Après cette parole , les
 » six petits épagneuls verts remontèrent la cheminée
 » ventre à terre , & la Reine eut effectivement un
 » beau petit Prince & une belle petite Princesse qui
 » furent charmans , parce qu'ils ressemblèrent à
 » leur mère.

L' A Î N É.

» Ah ! mon papa , voilà une bien jolie histoire ;
 » mais elle est bien courte ; vous devriez nous en
 » raconter une autre.

L E C A D E T.

Oh ! oui , mon papa , encore une , s'il vous plaît.

A R L E Q U I N.

» Un moment. Je vous ai donné , il n'y a pas
 » long-temps , un petit Livre tout rempli d'histoires :
 » tu m'avois promis d'en apprendre quelque une par
 » cœur ; m'as-tu tenu parole ?

L' A Î N É.

Oui , mon papa , j'en ai appris une bien belle.

ARLEQUIN.

» Je crois que tu mens ; car tu rougis.

L' A Î N É.

» Non, mon papa, & je vais vous la raconter si vous voulez.

ARLEQUIN.

» A la bonne heure ; tant que vous ferez des enfans, mon métier est de vous amuser ; mais quand la vicillese m'aura rendu enfant aussi, il faudra que vous m'amusiez à votre tour. Voilà pourquoi vous devez vous y accoutumer de bonne heure. Voyons cette histoire.

L' A Î N É.

» Écoutez bien, mon frère. Il y avoit une fois deux petits garçons, jolis, jolis comme.....

ARLEQUIN.

» Comme vous deux.

L' A Î N É.

» Encore plus jolis que nous.

ARLEQUIN.

» C'est un peu fort.

L' A Î N É.

» Ces deux petits garçons avoient une bonne mère ; mais ils n'avoient pas un bon père, & ce n'étoit pas comme nous. (*Arlequin le baise*) La mère de ces deux petits garçons étoit très-pauvre. Un jour qu'ils étoient allés ramasser du bois pour leur mère, ils trouvèrent une vieille femme qui



» étoit tombée dans un fossé, & qui ne pouvoit pas
 » s'en retirer. Sur le bord du fossé étoit une belle
 » poule blanche qui cloquetait, cloquetoit comme
 » pour demander du secours pour la vieille : les
 » deux petits garçons se jettent dans le fossé, & en
 » retirent la bonne femme ; aussitôt la poule blan-
 » che s'en va pondre dans les chapeaux des deux
 » petits garçons un bel œuf d'or. La vieille, qui
 » étoit une Fée, leur dit : mes enfans, pour vous
 » récompenser de ce que vous venez de faire, ma
 » poule vous a déjà donné un œuf d'or ; mais moi
 » je veux vous donner ma poule, à une condition
 » cependant ; c'est que celui de vous deux qui l'aura,
 » ne pourra pas donner de ses œufs à l'autre. L'aîné
 » lui répondit : Madame, je ne veux point d'un
 » trésor que je ne peux pas partager avec mon frère.
 » Le cadet dit : ni moi non plus, Madame ; mais il
 » y a manière de nous arranger : donnez la poule à
 » ma mère ; comme cela, nous l'aurons tous deux.
 » Alors la bonne Fée... ... (*L'on entend frapper.*)

L E C A D E T.

» Mon papa, on frappe.

A R L E Q U I N.

» Je vais ouvrir. Allez dans votre chambre.

(*Les enfans s'en vont.*)

C'est bien ici qu'Arlequin est tout ce que l'Auteur
 a désiré, qu'il fait rire & pleurer, tant est délicieu-
 sement mêlée la joie qu'il inspire. Quel heureux
 choix dans ces Contes ! quelle grâce dans leur nar-
 ration ! quel touchant enfantillage dans toute la
 Scène ! quel tableau du bonheur domestique ! quel
 modèle de la manière d'enseigner la vertu aux en-
 fans, ou plutôt d'en faire leur première félicité ! Re-
 marquez

marquez encore comme souvent l'Auteur a l'art, ou, pour mieux dire, le talent de faire sortir des sentimens pathétiques, & même des idées morales, du simple & touchant caractère de son Arlequin!

Quand vous voudrez me rendre bien heureux, vous n'avez qu'à rendre votre mère bien contente. Ce mot, dans l'endroit où il est placé, est du plus grand effet; c'est de ces paroles qui donnent à l'âme le besoin de se recueillir dans son émotion.

Tant que vous serez des enfans, mon partage est de vous amuser; mais quand la vieillesse m'aura rendu enfant aussi, il faudra que vous m'amusez à votre tour.

Voyez comme ce trait, sans aucun faste, sans aucun effort, rapproche les deux âges opposés de la vie par l'idée d'un devoir & d'une faiblesse commune! on ne peut mieux agrandir une Scène par la morale, & mieux cacher la morale dans le sentiment. Mes louanges sont fortes; mais mon plaisir est grand; & ici le talent me paroît beau; quel homme seroit assez malheureusement né pour se refuser à exprimer tout ce qu'il sent!

Voici le moment d'un grand trouble, d'un violent désespoir pour ce pauvre Arlequin. Argentine doit sa fortune à Mlle Rosalba; elle est son amie, & la confidente d'un secret dangereux; c'est que Mlle Rosalba est secrètement mariée à M. Lelio. M. Lelio écrit à sa femme sous le couvert d'Argentine. Son Domestique apporte une lettre; il ne trouve qu'Arlequin; qu'il prend pour le Domestique de Mme Argentine; & en bon camarade, il lui confie toutes ses idées sur la liaison d'Argentine & de son Maître; c'en est bien assez pour terriblement intriguer Arlequin; il a la lettre dans ses mains; il a une grande envie de l'ouvrir; mais il résiste: *ce seroit manquer de respect à sa femme.* Elle arrive, il lui annonce le message qu'il a reçu. Grand embarras

N^o. 23, 4 Juin 1785.

B

pour Argentine, qui doit & qui a promis le secret, sur-tout envers Arlequin, attendu que de sa nature il ne fait pas garder un secret. Écoutons encore cette Scène,

A R G E N T I N E.

« Je n'ai pas été fort long-temps, mon bon ami ;
 » du moins, j'ai fait ce que j'ai pu pour revenir tout
 » de suite. Où sont nos enfans ?

A R L E Q U I N.

» Ils sont de l'autre côté.

A R G E N T I N E.

» Comme tu es sérieux ! que t'est-il arrivé ?

A R L E Q U I N.

» Je ne fais pas encore ce qui m'est arrivé.

A R G E N T I N E.

» As-tu reçu de mauvaises nouvelles ? Est-il venu
 » quelqu'un ?

A R L E Q U I N.

» Oui, il est venu un Domestique, qui m'a laissé
 » une lettre pour vous,

A R G E N T I N E.

» Pour moi ? Et que dit cette lettre ?

A R L E Q U I N.

» Je n'en fais rien ; la voilà.

A R G E N T I N E, *regardant.*

» Ah !...

ARLEQUIN.

» Reconnoissez-vous l'écriture ?

ARGENTINE.

» Oui.

ARLEQUIN.

» De qui est-elle ?

ARGENTINE.

» Elle est.... (à part.) Que lui dirai-je ?

ARLEQUIN.

» Eh bien ?... Cela vous embarrasse.

ARGENTINE.

» Mon ami, me crois-tu capable de te tromper ?

ARLEQUIN.

» Répondez-moi d'abord ; de qui est cette lettre ?

ARGENTINE.

» Je la crois de M. Lelio.

ARLEQUIN.

» Je le crois de même. Ouvrez-la. La main vous tremble. (*Argentine ouvre la lettre, & la lit avec beaucoup d'émotion.* Eh bien ?

ARGENTINE *lui donne la lettre.*

» Tenez, vous allez me croire coupable, vous aurez le droit de le penser ; & cependant le ciel m'est témoin que c'est la vertu la plus pure, le sentiment le plus honnête qui m'empêche de me justifier.

B ij

ARLEQUIN.

» Voyons. (*Il prend la lettre en tremblant.*) Cette
 » lettre donne le frisson à tout le monde. (*Il la lit*
 » *d'une voix altérée, jetant de temps en temps des*
 » *regards sur sa femme.*) Ma chère amie, j'arrive,
 » & j'ai besoin de toute ma raison pour ne pas voler
 » dans tes bras. Si je ne craignois que de me per-
 » dre, rien ne me retiendrait ; mais je pourrois te
 » compromettre, & mon amour même est moins
 » fort que cette crainte. Il est si important pour
 » nous de tromper celui qui détruiroit notre bon-
 » heur ! le nom sacré qui l'attache à toi suffit à
 » peine pour modérer ma haine. J'espère qu'un jour
 » viendra, & ce jour n'est pas loin, où nous pour-
 » rons nous livrer publiquement à notre amour, &
 » dévoiler à tous les yeux les nœuds qui nous att-
 » chent l'un à l'autre. Adieu ; tâche de venir me
 » voir, si tu peux t'échapper aux yeux du barbare qui
 » te veille : je t'attends ; tu sais si je t'aime. LÉLIO.»

» Je ne sais si je dors ou si je veille ; mais si je
 » dors, je fais un vilain rêve ; & si je suis éveillé...
 » Oh ! je le suis. (*Il relit l'adresse.*) A Madame Ar-
 » gentine. (*Il se frotte les yeux.*) A Madame Ar-
 » gentine. Tenez, Madame.

ARGENTINE.

» Mon ami... ..

ARLEQUIN.

» Je ne le suis plus votre ami : vous m'avez trompé,
 » & c'est d'autant plus affreux que je ne vivois
 » que pour vous croire. Comment ! vous qui me
 » parliez toujours de votre tendresse pour moi,
 » vous qui étiez toujours pendue à mon bras ou à
 » mon cou, vous faisiez semblant de m'aimer pour
 » mieux me trahir ; vous m'embrassiez pour m'em-

„ pêcher d'y voir clair ! voilà ce qui m'indigne le
 „ plus ; car je ne parle pas de mariage , ce n'est rien
 „ cela auprès de l'amour.

ARGENTINE.

„ Eh bien !..... (*A part.*) Non , je serai fidelle à
 „ ma bienfaitrice.. (*Haut.*) Je vous demande , je
 „ vous supplie de suspendre votre colère ; je me
 „ justifierai , soyez-en sûr , & vous serez alors....

ARLEQUIN, avec colère.

„ Comment vous seroit-il possible de vous justi-
 „ fier ? Vous sortez sans vouloir me dire où vous
 „ allez ; un Domestique apporte cette lettre ; il me
 „ recommande de vous la donner en secret ; vous
 „ venez de l'en rendre cette lettre , elle est claire ; il
 „ n'y a pas une seule phrase , pas un seul mot qui ne
 „ dise intelligiblement que vous êtes une infidelle.
 „ Elle est bien pour vous cette lettre ; voilà votre
 „ nom , le voilà ; je le vois , je le lis ; je n'ai pas le
 „ bonheur d'être aveugle. M. Lelio vous y donne
 „ un rendez-vous , où vous avez couru , même
 „ avant de le recevoir ; car vous venez de chez M.
 „ Lelio , j'en suis sûr , je le fais , je l'ai vû , je vous
 „ ai suivie. Osez m'assurer que vous ne venez pas
 „ de chez M. Lelio.

ARGENTINE.

„ Je ne veux pas vous mentir ; il est vrai , je viens
 „ de parler à M. Lelio , mais....

ARLEQUIN, au désespoir.

„ Et pourquoi me le dire ? Je n'en étois pas sûr.

ARGENTINE.

„ Écoutez-moi.

ARLEQUIN, *furieux.*

„ Je ne veux rien entendre ; je veux m'en aller ;
 „ je veux vous quitter..... Mon parti est pris ; ma
 „ colère est passée ; je n'en ai plus de colère , parce
 „ que je n'ai plus d'amour ; je suis de sang-froid.....
 „ Mais , comme je me sens le desir de meurtir ce
 „ visage-là qui est la cause de tous mes chagrins ,
 „ vous sentez bien qu'il faut que je m'en aille.....
 „ Vous sentez bien..... (*Argentine effrayée s'éloigne ;*
 „ *il la prend par le bras & la ramène fortement à*
 „ *lui.*) N'ayez pas peur , je sais me posséder..... Je
 „ ne suis plus votre mari ; je suis votre ami , votre
 „ meilleur ami , & je vous parle comme un ami.. ..
 „ Je vous abhorre , je vous déteste , je vous méprise ;
 „ je ne peux plus soutenir votre vue ; je ne peux plus
 „ vous regarder sans me dire : voilà une femme qui
 „ en aimoit deux , & qui leur faisoit croire qu'ils
 „ étoient un. Séparons-nous dès ce moment. Restez
 „ ici , gardez vos enfans ; je ne pourrois jamais les
 „ embrasser sans vous pleurer ; j'aime encore mieux
 „ renoncer à les embrasser. Gardez tout le bien , il
 „ vient de vous ; il me seroit odieux. Je n'ai besoin
 „ de rien , je ne veux rien ; je n'emporterai rien que
 „ mon cœur ; & comme si je vous parlois plus
 „ long-temps , je vous le laisserois peut-être , je
 „ vous quitte pour jamais.

A R G E N T I N E *court après.*

„ Mon ami!....

A R L E Q U I N *la repousse.*

„ Laissez-moi , je ne vous crois plus. „

Voilà une Scène passionnée , éloquente , où Arlequin n'a plus rien de ses simplicités , de ses enfantillages , parce que dans les situations violentes , tous

les hommes ont des accens profonds, un ton véhément. Cette grande nuance est ici parfaitement saisie, C'est vraiment le cœur humain qui s'épanche dans cette Scène. On le reconnoît sur-tout à ce trait :

ARLEQUIN.

« Vous venez de chez M. Lelio ; j'en suis sûr , je le fais , je l'ai vû , &c.

ARGENTINE.

« Je ne veux pas vous mentir ; il est vrai ; je viens de parler à M. Lelio ; mais.....

ARLEQUIN, *au désespoir.*

« Et pourquoi me le dire ? Je n'en étoit pas sûr. »

Ce mouvement est neuf, il est sublime ; il seroit d'un grand effet jusques dans une Tragédie. »

Je suis fâché de trouver dans cette belle Scène une phrase de marivaudage , qui est bien au dessous du sujet & du talent de l'Auteur ; c'est celle-ci : *Voilà une femme qui en aimoit deux , & qui leur faisoit croire qu'ils étoient un.* Dans une autre Scène , je trouve encore une autre phrase qui me paroît avoir le même défaut : *Je pense qu'il seroit bien dommage que la fausseté eût ce visage-là.* De si légères taches sont bien faciles à ôter ; & elles ne doivent pas rester dans un Ouvrage où un goût très-pur relève encore un talent si aimable.

Arlequin sort ; il revient un moment après , mais un peu calmé. Il a encore une autre belle scène avec sa femme ; il est revenu à sa douceur naturelle , quoiqu'il n'en sente pas moins son chagrin ; il reprend même sa naïveté ; il veut quitter sa femme ; mais auparavant il veut lui rendre tous les présens qu'il en a reçus ; ils sont renfermés dans un petit sac

B iv

qu'il porte toujours à son cou ; il les en tire l'un après l'autre en faisant ses commentaires sur chacun. Ces chers bijoux sont d'abord le portrait d'Argentine, ensuite le premier billet qu'elle lui écrivit, que Scapin lui vola, & qu'il échangea contre le *Terne* de la Loterie ; enfin c'est un vieux bouquet de violettes qu'il lui donna le jour qu'il lui fit sa déclaration, qu'elle avoit jeté le soir, & qu'il ramassa. On sent combien ces détails sont intéressans ; ils sont dans le ton ordinaire du personnage, & l'on en vient à rire & pleurer tout ensemble.

Argentine, sans s'expliquer encore, attaque plus vivement le cœur de son mari, & il finit par la croire innocente, parce qu'elle l'en assure. Persuasion qui seroit un défaut dans tout autre personnage, mais qui est un dernier trait de caractère dans celui d'Arlequin. Tout s'éclaircit bientôt, & Arlequin est au comble du bonheur d'avoir pardonné avant la justification.

Le bon Père est le dernier âge de l'Arlequin de M. de Florian. Ici il a perdu sa chère Argentine & même ses deux enfans ; il n'a conservé qu'une fille, qui n'étoit pas encore née à l'époque du bon ménage. Une grande fortune qui l'a attiré à Paris, & qui lui est arrivée par une donation singulière qui lui a été faite, ne le console point de tant de pertes ; heureusement qu'il lui reste encore un objet à aimer plus que lui même, c'est sa fille, qu'il est prêt à marier ; ce mariage est l'événement de la Pièce. Sa manière de se conduire dans cette occasion, celle dont il vit avec sa fille & avec un Secrétaire qui est un amant déguisé, mais qui n'auroit besoin que de se faire connoître pour être préféré, en forment les détails. Le caractère principal est encore ici habilement conservé & modifié. Si les longues citations que je viens de faire m'en permettoient de nou-

velles, je pourrois encore rapporter des scènes pleines d'agrément & d'intérêt. Je m'arrêteroïs particulièrement sur deux situations où M. Arlequin, car il est devenu un homme d'importance, montre encore tout ce qu'il y a de comique & de touchant dans sa tournure d'âme & d'esprit. L'une est celle où il appelle son Secrétaire pour écrire les vers qu'il destine à sa fille le jour de sa fête, vers dont il ne fait encore ni le commencement ni la fin, & dans lesquels il admire son talent, lorsque son Secrétaire a eu l'esprit de rimer les choses tendres sur sa fille qu'il lui dit pour tuer le temps. La seconde scène, encore plus piquante, est celle où ayant appris de sa fille qu'elle est éprise de son Secrétaire, il le prie de lui accorder une grâce, celle de le quitter, en l'accablant de preuves d'estime & d'attachement. Bien des personnes préfèrent cette Pièce au bon Ménage, & c'est en faire un grand éloge. J'avoue que je ne puis être de cet avis. L'intrigue en est plus travaillée, mais elle est aussi un peu romanesque. Le sujet n'y est pas si bien rempli, & ni le caractère ni les situations ne m'en paroissent aussi bien. Les deux Pièces, selon moi, ne peuvent être comparées que par le style & les détails, qui offrent dans l'une & l'autre un heureux mélange d'esprit & de sensibilité.

Les deux Jameaux sont une Pièce qui n'a rien de commun avec les autres. M. de Florian a remarqué que c'est celle qui a eu le plus de succès au Théâtre; la raison en est peut-être qu'elle a plus de gaieté; mais elle ne peut obtenir la même estime. Ce qui m'en paroît de plus distingué, c'est la situation où il présente un de ses Arlequins; comme elle est très-différente de celles sur lesquelles je me suis déjà arrêté, je vais la rapporter.

B v

ARLEQUIN CADET, *seul.**(Il chante.)*

Toujours joyeux, toujours content,
 Je fais braver la misère ;
 Pour la rendre plus légère
 Je la supporte en chantant.
 Souvent la vie est importante ;
 J'ai mon fardeau, chacun le sien :
 Ma gaîté, voilà ma fortune ;
 Ma liberté, voilà mon bien.

D'un an de peine & de chagrin
 Un court plaisir me dédommage ;
 Quand je suis au bout du voyage,
 Je ne songe plus au chemin.
 Du sort je crains peu l'inconstance ;
 Tantôt du mal, tantôt du bien ;
 Travail, repos, plaisir, souffrance,
 Je ne refuse jamais rien.

« J'ai beau chanter, je ne peux pas oublier que
 » je meurs de faim. Mais il faut que mon frère
 » soit fou ; il m'écrit à Bergame de le venir joindre
 » à Paris, & il oublie de me donner son adresse.
 » J'ai déjà demandé à plus de cent personnes où
 » demeure M. Arlequin, domestique ; ils me ré-
 » pondent tous par des éclats de rire. On aime
 » beaucoup à rire dans ce pays-ci. Oh ! je rirai
 » aussi, moi ; mais quand j'aurai diné. On a beau
 » dire que l'on s'accoutume à tout ; voilà plus de
 » trois jours que j'ai faim, & je ne peux pas m'y

» accoutumer. Allons, du courage; peut-être ferai-je
 » fortune ici : je montrerai l'Italien, je fais jouer de
 » la guitare; voilà de quoi se pousser dans le
 » monde. D'ailleurs, j'ai oui dire qu'en France on
 » préfère toujours quelqu'un de médiocre, quand il
 » est étranger, à un homme de mérite qui n'est que
 » du pays: je suis étranger; je ferai fortune. En
 » attendant, je voudrais bien trouver mon frère.
 » Il me vient une idée: je vais frapper à toutes les
 » portes que je verrai; je finirai sûrement par
 » trouver mon frère. Voyons, commençons par
 » celle-ci. (*Il frappe à la porte de Rosette; Rosette*
 » *vient derrière lui* ».)

Cette situation & ce caractère ont quelque rapport avec le Gusmin de l'*Enfant Prodigue*; & on fait que ce rôle, après celui de *Frérot*, est le meilleur des Comédies de Voltaire, & même un des bons de notre Théâtre. Mais M. de Florian les a cependant traités d'une manière qui est à lui, parce qu'on y retrouve toujours son Arlequin. Indépendamment du rire que cette scène excite, elle donne encore un autre plaisir, en rappelant qu'une humeur gaie est le vrai trésor du pauvre, & qu'elle peut lui faire oublier jusqu'à sa misère, souvent touchant qu'il est doux de retrouver jusques dans une Comédie.

On ne connoît pas tout l'agrément de ces Dramas quand on ne fait que les lire, ou quand on ne les a vus qu'à la Comédie Italienne. Il faut les voir sur le Théâtre d'un homme aussi respecté pour sa bienfaisance, que pour sa noble & courageuse amitié envers plusieurs grands Hommes d'une autre génération, & dont les glorieux & touchans souvenirs consacrent la vieillesse; c'est-là où ils sont & beaucoup mieux joués & bien mieux sentis. Plusieurs de ces sentimens si délicats, de ces traits si fins échappent à la multitude; mais ils sont saisis

avec un soin plus attentif par le goût plus exercé d'une Assemblée choisie. Ce qui répand sur ces représentations un charme particulier, c'est d'y voir le principal personnage rempli avec une perfection rare par l'Auteur lui-même. Le Public est naturellement reconnoissant dans les momens de son plaisir; il aime à jouir de la vûe d'un Auteur au milieu de ses succès; il aime encore plus à lui voir réunir deux talens qui se secondent si bien, à lui prodiguer tous les témoignages de son contentement, en le lui devant tout entier.

(*Cet Article est de M. de L. C.*)

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

DIMANCHE, 23 Mai, une indisposition survenue tout-à-coup à *Mme Saint-Huberti*, l'ayant mise dans l'impuissance de jouer dans l'Opéra d'*Armide*, qui étoit annoncé, *Mlle Maillard* l'a remplacée avec un succès qu'on ne devoit guère espérer dans un rôle aussi difficile & aussi étendu, qu'elle n'avoit jamais joué ni même répété, & qu'elle a eu à peine le temps de relire. Ce n'est que par soumission & par zèle que cette jeune Actrice a pu se déterminer à se charger, avec si peu de préparation, d'un pareil rôle, que *Mme Saint-Huberti* avoit rendu encore plus

difficile par la supériorité avec laquelle elle l'avoit joué. Cet acte de devoir a été couronné par le succès le plus flatteur. Sa figure, l'avantage de sa taille, la pureté & l'étendue de sa voix, ont suppléé à ce qu'elle devoit nécessairement laisser à désirer dans ce premier essai. Mlle *Maillard* a mérité & obtenu des applaudissemens par la manière dont elle a chanté & joué, sur-tout le premier Acte, le monologue du second Acte, *Enfin il est en ma puissance*, & l'invocation à la Haine, morceaux dans lesquels la flexibilité & l'étendue de son organe l'ont bien servie. Mais c'est sur-tout dans le charmant duo du cinquième Acte, entre *Armide* & *Renaud*, que la pureté & la sensibilité naturelle de sa voix, secondées avec beaucoup de goût par le sieur *Rousseau*, a reçu les témoignages les plus vifs de la satisfaction du Public. Nous nous garderons bien, dans un moment où le zèle de Mlle *Maillard* mérite, & du Public & de ses Supérieurs, des éloges & des encouragemens, de relever les imperfections qu'elle a pu laisser dans son chant & dans son action. Nous croyons devoir lui dire au contraire que ce qu'elle a été à cette représentation, justifie l'espérance qu'on a conçue de son talent; & nous ne doutons pas qu'elle ne mette dans les représentations suivantes du rôle d'*Armide*, la précision & les détails qu'on ne pouvoit raisonnablement exiger de la première.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Lundi 9 Mai, Mlle *Renaut* a débuté dans l'emploi des Jeunes Amoureuses, par le rôle de *Lucette*, dans *la Fausse Magie*. Elle a continué ses Débuts par celui de *Léonore*, dans l'*Amant Jaloux*, &c. &c. &c.

Mlle *Renaut* a paru au Concert Spirituel dans la Quinzaine de Pâques de 1781. Elle y mérita les applaudissemens les plus vifs & les suffrages les plus unanimes. Agée alors d'environ douze ans, elle étonna les Amateurs les plus difficiles par un talent aussi agréable qu'il étoit précocé, & jeta ainsi les premières semences de l'intérêt qu'elle vient d'inspirer à son Début. Un organe pur, un chant facile, une voix flexible & animée, beaucoup de goût, de précision, de méthode, telles sont aujourd'hui les qualités de Mlle *Renaut*, considérée comme Chanteuse. Le Public l'écoute & l'applaudit avec un enthousiasme, que des talens si rares, dans un âge aussi tendre, sont bien faits pour exciter. A titre de Comédienne, elle est encore bien neuve; mais elle n'annonce aucun défaut capital; & comme ceux qui nous ont frappés tiennent seulement à l'inexpérience & au défaut d'habitude, nous nous garderons d'affliger cette jeune Virtuose par un détail que son esprit, son intelligence, & les bons conseils dont elle est entourée, rendront vraisemblablement inutile.

LE Mardi 24 du même mois, on a donné, pour la première fois, *la Dupe de soi-même*, Comédie en trois Actes & en prose.

Un Officier François, blessé dangereusement, a trouvé un aïlle & des secours chez un riche Négociant Hollandois. Ce Négociant a une fille dont l'Officier devient amoureux, & à laquelle celui-ci inspire un amour très-violent; mais comme le père n'est point homme à donner sa fille à un Officier de fortune, le François a résolu de sacrifier son amour à son devoir, & de quitter en même-temps la Hollande & sa maîtresse. Le Négociant, qui a pris de l'amitié pour son Hôte, n'apprend qu'avec chagrin qu'il se dispose à partir. Il le questionne sur les causes d'un départ si brusque, & ne tarde pas à deviner que l'amour seul le détermine à fuir. Loin de croire que sa fille ait fait naître cet amour, il s' imagine très-légèrement que la fille d'un Commis opulent, dont il a été le protecteur & le soutien, est l'objet de la tendresse du François; & dans le dessein où il est de le retenir en Hollande, il parle au père, lui demande sa fille pour son jeune ami, en essuie un refus, dont il résulte une Scène très-vive entre les deux vieillards, & qui laisse dans l'âme du Négociant un desir de vengeance, dont il ne tarde pas à être la dupe. Il propose à l'Officier d'épouser la personne qu'il aime en dépit de son

père, & lui prête une somme assez considérable pour lui donner les facilités nécessaires à l'exécution d'un tel projet. Le François étonné, balance à profiter de l'erreur, il fait au Négociant quelques représentations, que celui ci repousse, en l'invitant à poursuivre, & en lui promettant de le garantir de tout. La jeune personne parle aussi à son père, dont les réponses semblent devoir l'encourager à suivre son amant. En conséquence l'Officier, qui n'a pas d'autres moyens de devenir heureux, enlève la fille du Négociant, & cet accident force le donneur d'avis à consentir malgré lui à un mariage dont il étoit très-éloigné.

Cette Comédie est imitée du célèbre Goldoni. Il y a du mouvement, des situations, & même une espèce d'intérêt; mais comme cet intérêt est posé sur des motifs qui blessent l'honnêteté publique, il a plus nui à l'Ouvrage qu'il ne lui a été utile. On n'a pas entendu, sans une espèce de dégoût, un père conseiller à un jeune homme d'enlever une fille à son père; on ne l'a vu qu'avec indignation devenir le fauteur d'un rapt, & par une conséquence naturelle, l'auteur de la honte & des chagrins d'une famille entière. En vain l'Auteur a-t'il cherché à établir ce moyen comme un motif de vengeance. De quoi se venge le Négociant? De ce qu'un homme dont il a fait la fortune refuse sa fille à un Militaire sans biens? Où est donc l'offense? Ce refus est naturel &

raisonnable. Le Négociant est dupe, à la bonne heure; mais est-il puni? Non. Il donne sa fille à un honnête homme, & il est assez riche pour enrichir son gendre & pour rester très opulent. Nous ne voyons point ce qui lui fait expier sa faute, & nous savons combien son procédé est infâme, & même condamnable aux yeux de la loi.

J'aime sur le Théâtre un agréable Auteur,
Qui, sans se diffamer aux yeux du Spectateur,
Plait par la raison seule, & jamais ne la choque.

a dit le Législateur de notre Parnasse. La Pièce, d'ailleurs, est mal écrite, & la négligence du style peut avoir contribué à présenter, sous un aspect odieux, les détails de l'enlèvement & de la prétendue vengeance du Négociant.

ANNONCES ET NOTICES.

COMME il y a long-temps que les Artistes & les Amateurs de la Peinture desirer d'avoir une Traduction du *grand Livre des Peintres du célèbre Laireste*, nous nous empressons de leur annoncer que cet Ouvrage, dont on est maintenant occupé, doit paroître dans quelque temps d'ici en deux Volumes in-40., avec un nombre considérable de Gravures. Il est sans doute inutile de nous arrêter ici à prouver l'excellence des Leçons-Pratiques de ce grand Peintre. Nous remarquerons seulement que les Elèves & peut-être les Maîtres mêmes y trouve-

ront des choses aussi nouvelles qu'utiles sur toutes les parties de leur Art , à commencer depuis le premier trait jusqu'à la dernière touche à donner à leurs Ouvrages.

On imprime aussi actuellement , & l'on mettra sous peu en vente la Traduction complète des *Œuvres du feu Chevalier Antoine-Raphaël Mengs , premier Peintre des Rois d'Espagne & de Pologne*. Cette Traduction , faite d'après l'Edition Italienne sortie de l'Imprimerie Royale de Parme , par les soins de M. le Chevalier d'Azara , dont les connoissances & le goût sont généralement connus , aura un Volume in-4°. , avec le Portrait de l'Auteur. La grande lumière que ce Peintre Philosophe a jetée par ses Ecrits sur la partie idéale de son Art ne fera sans doute que prêter un nouveau jour aux Leçons-Pratiques & quelquefois Théoriques du grand Lairelle , qui d'ailleurs ne s'écarte point des principes de l'Artiste Allemand ; de sorte qu'on peut dire que ces deux Ouvrages sont faits pour aller ensemble.

MÉDECINE-Pratique & Moderne appuyée sur l'observation , recueillie d'après les Ouvrages de feu M. Marquet , Doyen du Collège Royal des Médecins de Nancy , & de plusieurs autres Médecins célèbres , mise en ordre par M. Buc'hoz , son gendre , Médecin de MONSIEUR , & augmentée de plusieurs de ses Observations , in-8°. A Paris , chez l'Auteur , rue de la Harpe , presque vis-à-vis la rue de Richelieu-Sorbonne.

C'est la fin d'un Ouvrage dont nous avons annoncé les premiers Volumes. L'Auteur se propose de donner de temps en temps quelques Observations analogues par forme de Supplément.

Les Figures des Fables de La Fontaine , gra-

vées par Simon & Coiny, d'après les Dessins du
 fleur J. Vivier, Peintre & Élève de M. Casanove.
 Le Texte gravé format *in-16*, papier de Hollande,
 cinquième Livraison. Prix, 3 liv. A Paris, chez
 Simon & Coiny, Graveurs, au Bureau du Voyage
 Pittoresque de la Grèce, rue Pagevin, n°. 16.

Le soin qu'on donne à cet Ouvrage justifie son
 succès, qui se confirme de jour en jour.

BIBLIOTHÈQUE des Enfans de la Campagne,
 par J. V. D. N. A. D. D. L. M. — *Nouvelle Gram-
 maire Française*, ou *Rudiment des Enfans de la
 Campagne*. — *Les Devoirs de la Religion Chré-
 tienne pour les Enfans de la Campagne*, du même
 Auteur. A Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint
 Jacques.

Ces trois Brochures, qui ne se séparent point, se
 vendent ensemble 3 liv. 15 sols brochés. Nous
 pensons, comme le Censeur, que l'utilité de cet
 Ouvrage est plus étendue que l'Auteur ne l'annonce.

*COLLECTION Universelle des Mémoires particu-
 liers relatifs à l'Histoire de France, Tomes II &
 III.* A Londres; & se trouve à Paris, rue d'Anjou,
 la seconde porte-cochère à gauche en entrant par
 la rue Dauphine.

Nous avons prévu le succès de ce Recueil pré-
 cieux, qui peut être de la plus grande utilité pour
 les Historiens & pour les Amateurs de l'Histoire.

*RECHERCHES sur la nature & les effets du Mé-
 phitisme des fosses d'aisance*, par M. Hallé, de la
 Faculté de Médecine de Paris, de la Société Royale
 de Médecine, imprimées par ordre du Gouverne-
 ment. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres,
 Imprimeur du Roi, &c

C'est sans doute une entreprise utile que de cher-

cher à éclairer sur une matière qui intéresse la santé & la vie même des Citoyens. Ce but est rempli par l'Ouvrage que nous annonçons. Il est divisé en deux Parties. Dans la première l'Auteur prouve l'insuffisance du moyen proposé par M. Janin contre le Méphitisme; la seconde renferme des réflexions sages & des vûes utiles sur cet objet. Cet Ouvrage doit faire honneur au zèle & aux lumières de M. Hallé, & justifie l'approbation flatteuse que viennent de lui donner les Commissaires nommés par la Société Royale de Médecine.

Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées & autres Contes merveilleux, ornés de Figures, première & seconde Livraisons, quatre Volumes, contenant les Contes de Charles Perrault, les Contes de Mme la Comtesse de Murai & les Contes de Mme la Comtesse d'Aulnoy.

Cette Collection avoit été annoncée en vingt-sept Volumes; mais depuis la publication du Prospectus plusieurs Gens de Lettres se sont réunis pour demander quelques Contes qui avoient été omis dans la liste, tels que *les Mille & un Quart d'heure*, *les Contes Turcs*, *les Contes des Fées par Fénelon*, *ceux de Montcrif*, *les Fables de Bidpai*, &c. Au moyen de cette restitution la Collection aura trente Volumes de Contes & un Volume de Discours, contenant l'origine des Contes des Fées & les Notices sur les Auteurs. On délivrera régulièrement deux Volumes par mois. On s'inscrit pour cette Collection à Paris, rue & hôtel Serpente, chez Cuchet, Libraire-Éditeur des Œuvres de le Sage & de l'Abbé Prevost. Le prix de l'inscription est de 3 liv. 12 sols le Volume broché, orné de trois Planches faites sous la direction de MM. Delaunay & Marillier.

Cette Collection paroît accueillie par le Public

avec beaucoup d'empressement, & ce succès ne doit nullement étonner; elle est composée d'Ouvrages estimables, & elle est donnée par un Libraire à qui l'Édition des Œuvres de le Sage & de l'Abbé Prevost a mérité la confiance du Public à plusieurs égards.

De la Monarchie Françoisse, ou de ses Loix, par Pierre Chabrit, Conseiller au Conseil Souverain de Bouillon, & Avocat au Parlement de Paris, 2 Vol. in-8°. Prix, 6 liv. brochés. A Bouillon, à la Société Typographique; & à Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint Jacques.

Nous avons parlé avec des éloges mérités du premier Volume de cet Ouvrage; le second obtiendra sans doute le même accueil du Public. Le premier Volume a valu à l'Auteur, en 1784, le prix d'encouragement légué par M. de Vaubelle, & adjugé par l'Académie Françoisse.

Avis aux Souscripteurs de la Bibliothèque des Pères, 8 Vol. in-8°, corrigée & augmentée par feu M. Rondet, Editeur de la Bible de Vence.

La Bibliothèque des Pères, dont les deux premiers Volumes sont actuellement en vente, sera achevée en Novembre ou Décembre prochain. Les troisième & quatrième Volumes actuellement sous presse, seront délivrés incessamment. On prévient que les Personnes qui n'auront pas souscrit d'ici au 30 Juin, payeront les Volumes 5 liv. au lieu de 4 liv. Cet Ouvrage devoit s'imprimer en Province; & les dépenses de l'impression que les Libraires en font à Paris, les forcent à cette augmentation.

Vies du Capitaine Cassard & du Capitaine Paulin, connu sous le nom de *Baron de la Garde*, par M. Richer, Auteur de plusieurs Ouvrages de

Littérature. Prix, 1 liv. 10 sols broché. A Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint Jacques.

Cette Brochure fait suite à une Collection d'Ouvrages du même genre & du même Auteur.

Des Maladies des Filles, par M. Chambour de Montaux, Médecin de la Faculté de Paris, de la Société Royale de Médecine, &c. pour servir de Suite aux *Maladies des Femmes* du même Auteur, 2 Vol. in - 12. Prix, 5 liv. brochés, 6 liv. reliés. A Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente.

L'Ouvrage sur les *Maladies des Femmes* a joui d'un succès mérité; celui-ci doit en avoir davantage, s'il est apprécié avec justice. L'Auteur s'est rendu maître de la matière, y a développé des idées neuves, & jeté de nouvelles lumières sur cette partie de la Médecine.

Elémens de Minéralogie, traduits de l'Anglois de M. Kirwun, Membre de la Société Royale de Londres, par M. Gibelin, Docteur en Médecine, Membre de la Société Médicale de Londres, &c. Prix, 5 liv. broché, & 6 liv. relié. A Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente.

C'est une bonne Traduction d'un bon Ouvrage dans une partie des Sciences qui devient plus intéressante à proportion des progrès qu'on y fait de jour en jour.

La Cachette découverte, peinte par Honoré Fragonard, & gravée par R. Delaunay le jeune. Prix, 3 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue & Porte Saint Jacques, la porte-cochère près le petit marché, n°. 112.

Nous avons annoncé du même Auteur le *Mariage rompu* & le *Mariage conclu*; la *Cachette découverte* fait partie de cette Suite agréable tant

par les sujets que par le mérite du burin qui les reproduit. Cette troisième Estampe ne fera pas moins de plaisir que les deux premières.

NUMÉRO 5 du Journal de Violon, dédié aux Amateurs. Prix, séparément 2 liv. Abonnement 15 & 18 liv. A Paris, chez M. Borner l'aîné, Pensionnaire du Roi, Marchand de Musique, rue des Prouvaires, près Saint Eustache, au Bureau de Loteries.

MUSIQUE de Léandre-Candide, ou les Reconnoissances, Comédie-Parade en deux Actes, en prose & en Vaudevilles, représentée au Théâtre Italien le 27 Juillet 1784. Prix, 1 liv. 16 sols; les Parties séparées 7 liv. 4 sols. A Paris, au Bureau du sieur Lawalle - Lécuyer, Commissionnaire & Correspondant des Spectacles de Province, cour du Commerce,

SYMPHONIE concertante pour Cors & Basson, deux Violons, Alto, Basse, Cors & Haut-Bois, exécutée au Concert de la Reine & au Concert Spirituel par M.M. Lebrun & Devienne, composée par M. Devienne. Prix, 4 liv. 4 sols. A Paris, chez Imbault, rue & vis-à-vis le Cloître Saint Honoré, maison du Chandelier.

Le grand succès qu'a eu cette Symphonie partout où elle a été exécutée doit la faire recevoir avec empressement.

Six Duos faciles pour un Violon & un Violoncelle (la partie du Violoncelle peut s'exécuter sur le Basson), par M. Bréval, Œuvre XXI, septième Livre de Duos. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Faydeau, n°. 28.

RECUEIL d'Ariettes choisies, avec Accompagnement de Guitare & trois Airs connus variés, par M. Alberti, Œuvre IV. Prix, 4 liv. 4 sols. A Paris, chez Guillaume, Luthier-Facteur de Harpe, rue de Beaune, Fauxbourg Saint Germain, & Mlle Girard, rue de la Monnoie, à la Nouveauté.

*Six Rondeaux, dont deux en Duo traduits ou parodiés de l'Italien, avec Accompagnement de Harpe ou de Piano-Forte & un Violon, par M. de C***, & Auteur du Journal dédié à Mgr. Comte d'Artois, Œuvre II; le premier d'Anfossi, le deuxième de Rauzini, le troisième de M. de Saint-Salvy, le quatrième de Bertoni, le cinquième de Bianchi, le sixième de Majo, Duo de la Femme & du Philosophe, paroles de M. le Chevalier de Boufflers. Prix, 6 liv. A Paris, chez M. Deroulède, rue Saint Honoré, entre celle des Poulies & l'Oratoire; Mlle Rivet, sous les arcades du Palais Royal, à côté du Café de Foy.*

T A B L E

<i>A Adélaïde, à son retour de la campagne,</i>	3	<i>Théâtre Italien de M. de Florian,</i>	10
<i>Réponses à la Question,</i>	5	<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	36
<i>Charade, Enigme & Logogryphe,</i>	8	<i>Comédie Italienne,</i>	38
		<i>Annonces & Notices,</i>	41

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercuré de France*, pour le Samedi 4 Juin. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 3 Juin 1785. GUIDI.

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

POLOGNE.

DE VARSOVIE , le 12 Mai.

L'ON attribue à plusieurs causes invraisemblables la révolution très-ordinaire, qui s'est opérée dans le Ministère de la Porte. Selon quelques-uns, divers Effendis de la Crimée ont représenté au Grand-Seigneur combien l'abandon des Tartares étoit contraire à l'Alcoran ; & sur cet avertissement, un peu tardif, le Sultan irrité contre ses Ministres, les a congédiés. D'autres font tracer une conspiration par ces mêmes Tartares, pour substituer à Abdul-Hamid son neveu Selim ; conspiration que le Grand-Seigneur a découverte & assoupie, en expulsant les principaux objets du mécontentement public. Il est beaucoup plus simple d'attribuer ce changement aux intrigues du Capitan Pacha ; car les intrigues sont beaucoup plus communes que les conspirations.

N^o. 23, 4 Juin 1785.

2

Le nouvel Hospodar de Moldavie, Mauro Cordato est d'une famille Grecque, qui a donné plusieurs interpretes à la Porte. Ce Prince a été Dragoman, & il entend l'Allemand, le Latin, le François, le Turc, le Grec, & les diverses langues Slavonniennes. Son entrée à Yassi fut très-pompeuse; voici l'ordre de cérémonie observé dans cette circonstance :

300 Piétons, les uns des Bangards, des gardes, des domestiques, des Bohémiens, Egyptiens, &c. tous deux à deux, un fusil ou un bâton sur l'épaule; à la tête de cette troupe on portoit six drapeaux moitié verts, moitié rouges; en haut étoit la lune & une étoile, en bas une croix en tafetas blanc. Ensuite marchaient quelques drapeaux faits de la même façon, & environ une centaine de domestiques & de Bohémiens, les Boyards ou Nobles du pays ont presque tous des Bohémiens pour domestiques, cochers, cuisiniers, &c. Ils portent tous des peaux de moutons sans être garnies; la livrée des cochers est surtout risible. Suivoient quelques piétons au bruit d'une musique Bohémienne, puis venoient les marchands & les artisans à cheval; un chef d'Arnautes, ayant un fusil de neuf pieds deux pouces, deux Tschausch à cheval, ayant à la main leur grand bâton de cérémonie, en argent. Quelques drapeaux, des domestiques de maisons & un cheval de l'Aga de Jassi. L'Aga ou Commandant de la ville, qui étoit suivi d'Arnautes & de domestiques. Une musique Turque, composée d'un tambour & de deux fifres. Quelques drapeaux semblables aux premiers. Le Kaputsci, Président à Jassi, qui est chargé d'épier toutes les actions du Prince, & d'en donner avis à Constan-

tinople : une musique Bohémienne, composée de tambours & fifres Turcs, formant deux chœurs. Une troupe d'Arnautes, quatre drapeaux, une queue de cheval. Quelques cavaliers habillés diversement : deux chevaux de main richement caparaçonnés, des domestiques de la maison & quelques Boyards ; le Commandant général du pays. Des Arnautes, des domestiques, deux grands drapeaux, ayant de plus que les autres les trois queues. Une bande de Musiciens. Vingt-quatre courriers ou postillons la plupart Tartares. Plusieurs personnes de l'écurie du Prince, & quatre Ecuyers. Onze chevaux de la plus grande beauté, richement caparaçonnés, & ayant sur la selle au côté droit l'écusson du Prince relevé en bosse. Un porte-drapeau, lequel étoit blanc ; après suivoit le poeschtel Aga (Inspecteur général de la police) il étoit suivi des Turcs qui étoient ici, & de ceux qui étoient venus, ainsi que des marchands étrangers. Plusieurs Ministres & Officiers de la Cour, deux bourreaux avec un grand bonnet de fourrure blanche. Le Prince monté sur un très beau cheval, ayant sur la tête la couronne ou le bonnet de Prince, de velours rouge, bordé d'un galon d'or, garni par devant de pierreries & surmonté d'un panache : il étoit couvert d'une pelisse de zibelline d'un prix très-considérable. Plusieurs Boyards. Un carosse vuide. Le Trésorier qui a distribué au peuple des paras nouvellement frappés. Quelques Officiers de la Cour & environ soixante cavaliers habillés en uniforme. Trente Musiciens Turcs ; un grand nombre de domestiques habillés à la Tartare, fermoient la marche. Le cortège étoit de 3500 personnes & a duré une heure & demi. En passant devant l'Eglise de S. Nicolas, le Prince y entra & se fit

donner la bénédiction par le Métropolitain en présence de plusieurs Evêques.

On apprend que le Høspødar a signalé son avènement à la régence, par divers actes de sévérité qui ont indisposé contre lui plusieurs Boyards. S'il continue à suivre des principes trop rigides, il ne gardera pas long-temps sa dignité.

Les levées de troupes ne discontinuent point dans la Romélie : Sophia est leur rendez-vous général.

D A N E M A R C K.

DE COPENHAGUE, le 12 Mai,

On plaça avant-hier avec solennité le Pavillon royal sur la nouvelle batterie près de la citadelle de Frédéricshafen. Tous les vaisseaux qui passeront de ce côté, seront tenus à l'avenir de saluer ce pavillon.

On arme la flotille qui, sous les ordres du vice-Amiral de Fontenay, doit faire pendant l'été diverses évolutions dans les Beltz.

On attend ici incessamment D. Musquiz, en qualité d'Envoyé extraordinaire de la cour d'Espagne.

A L L E M A G N E.

DE HAMBOURG, le 19 Mai.

Suite de la Dissertation sur les Etats Prussiens par M. le Baron de Hertzberg.

4°. Le Roi a beaucoup favorisé l'Agriculture en autorisant & encourageant, même par des prix, l'abolition des communes & la séparation des fonds de terres & des pâturages, dont un seul propriétaire peut tirer infiniment plus de parti que quand il les possède en commun avec d'autres. Cet arrangement très-difficile a pourtant été exécuté dans des centaines de villages, & se continue chaque année.

5°. S. Majesté tend & parvient au même but en faisant distribuer des semences de luzerne, de tresse & de lupin à tout cultivateur qui en demande, en faisant acheter un grand nombre de vaches à plusieurs, & en faisant distribuer tous les ans de grandes sommes en prix & en gratifications pour encourager les cultivateurs à toutes sortes d'industrie rurale: par exemple, à ceux qui ont semé & planté le plus grand nombre de mûriers & autres arbres, qui filent le mieux & le plus, qui produisent le plus de soie, &c.

6°. Un des grands moyens, par lesquels le Roi peut empêcher la famine en cas de mauvaise récolte & par conséquent la dépopulation, c'est l'établissement de ces magasins immenses de bled, qu'il a formés dans toutes les provinces pour la subsistance de son armée en cas de guerre, & pour celle de ses autres sujets en cas de mauvaise récolte. En achetant ce bled, il soutient en même temps un prix des grains tolérable pour le cultivateur, & en ouvrant les magasins, il peut soutenir le prix des grains aux marchés. C'est par cette méthode que les états Prussiens, qui ont la réputation d'une fertilité très-bornée, n'ont rien perdu par la cruelle famine qui a détruit tant de monde dans les autres contrées les plus fertiles de l'Allemagne,

en 1772 ; & qu'ils ont même pu subvenir aux besoins de leurs voisins.

7°. « Si le Roi a beaucoup augmenté la population par l'amélioration de l'agriculture, il y a beaucoup contribué autant & peut-être encore plus par ce grand nombre de fabriques & de métiers de toutes sortes, qu'il a fait établir à Berlin, à Potsdam, & presque dans chaque grande & petite ville de ses états, ou qu'il a soutenus par des avances. Il faudroit écrire un grand livre, si l'on vouloit faire un détail de toutes ces fabriques & des grandes sommes que le Roi y a employées. Je me contenterai de dire que nous avons presque toutes les fabriques possibles, & que non-seulement nous pourvoyons exclusivement les états Prussiens, mais aussi des pays fort éloignés, comme l'Espagne & l'Italie, en toiles & lainage, & jusqu'à la Chine, où nos petits draps de Silésie passent par la Russie. Nous exportons tous les ans pour 6 millions d'écus en toiles, & pour 4 millions de draps & de lainage, ce qui joint aux ouvrages de fer & de quincaillerie du comté de la Marck, qui roulent sur un million d'écus, aux bois du Brandebourg & de la Poméranie, aux bleds, lins & bois de la Prusse, & au commerce important de la Pologne, que nous faisons par Königsberg, Memel, Elbing, Danzig & Stetin, nous assure une balance très-favorable pour le commerce. Il est naturel que ce grand nombre de fabriques donne la subsistance à un grand nombre d'ouvriers, attire beaucoup d'étrangers, & augmente par-là cette classe de citoyens, & par conséquent la population. Nous avons dans tous les états du Roi jusqu'à 123006 ouvriers, qui travaillent en soie, en laine, en toiles, en coton, en cuir & autres matières, des marchandises pour la valeur de 16 millions d'écus, dont il y en a

8 pour le débit étranger. En comptant seulement 4 personnes par chaque famille d'ouvriers, nos fabriques donnent la subsistance à un demi-million d'ouvriers, & par conséquent à la douzième partie de la population. On peut juger par-là s'il est vrai que l'état Prussien soit purement militaire. Le Roi protège & favorise les fabricans de toutes les manières possibles, sur-tout en leur faisant de grandes avances, en les encourageant par des prix, en établissant des magasins de laine dans toutes les petites villes pour les petits ouvriers en laine. Les villes de Berlin & de Potsdam sont par cette raison exemptes de l'enrôlement des gens de guerre, & il accorde à peu près la même faveur au cercle des montagnes de la Silésie, où des Tisserands pauvres, mais industrieux & sobres, établis dans un terrain étroit & stérile, entretiennent ces fabriques florissantes de toile, qui nous valent une exportation de tant de millions, & à la petite ville de Hirschberg seule un commerce de deux millions d'écus par an. Le Roi a dans ces cercles le canton pour ses gardes à pied, mais il en tire rarement des recrues pour ne pas en troubler la population.

8°. Nous avons déjà, du temps du feu Roi, de bonnes & nombreuses fabriques importantes de coton, de soie, de porcelaine, de sucre, de cuir & de minéraux, outre un grand nombre de moindres fabriques; qui ne laissent pas de faire un objet. Les fabriques de coton, qui à la vérité font tort, à mon avis, à la fabrique nationale de laine, occupent jusqu'à 5000 ouvriers. La manufacture de porcelaine, qui par la bonté de sa masse & de ses peintures, dispute déjà le rang aux premières de l'Europe, & dont le débit chez l'étranger est très-considérable, occupe plus de 500 hommes, qui par l'exercice se perfection-

nent de plus en plus, & deviennent d'excellens Artistes.

9°. Avant le regne présent, la Prusse n'a eu que peu de fabriques de soie de peu d'importance. Le Roi en a établi & doté un si grand nombre, qu'elles occupent plus de 5000 ouvriers, qui travaillent pour la valeur de deux millions d'écus, & qui ont fabriqué dans le cours de l'année passée, à Berlin, 1200250 aunes d'étoffes & 400000 de gaze; un demi-million de ces fabrications de soie passe chez l'étranger. Ils y emploient plus de 70000 livres de soie crue, dont un sixieme est déjà du crû du pays. Le produit de la soie pendant l'année passée 1734, dans tous les états Prussiens, y compris la Silésie, a été de 13432 livres, dont une grande partie est de très-bonne qualité & égale à celle de France & aux soies ordinaires d'Italie. Le Roi favorise & encourage par toutes sortes de moyens la culture des muriers & de la soie, sur-tout en donnant des primes & en faisant bâtir des maisons ou des chambres pour les petits cultivateurs; aussi voit-on que cette culture fait de grands progrès; principalement par l'enthousiasme qu'on a inspiré, aux Curés & aux Chantres des villages, par des récompenses en argens, en médailles & en distinctions. Elle devient d'autant plus importante pour l'état, que pendant trois mois de l'été elle donne une occupation & une subsistance également aisée à nombre de personnes, trop jeunes ou trop âgées pour s'occuper de travaux plus difficiles, & qu'elle ne nuit aucunement à l'Agriculture. On a donné un nouveau relief à la culture de la soie, en établissant des magasins de cotons, en les faisant acheter à un bon prix des cultivateurs qui ne savent pas les filer, & en les faisant filer par des gens habiles, ce qui nous

procure une grande amélioration de la soie. Le Roi fait aussi actuellement bâtir un grand moulin à eau pour bien organiser la soie.

10°. La partie des mines, qui n'existoient autrefois que pour le cuivre, devient de jour en jour plus importante sous la direction d'un Ministre habile & éclairé, (M. le Baron de Heinitz). Elle donne déjà un produit national d'un demi-million, & doit naturellement procurer la subsistance d'un grand nombre d'ouvriers, ce qui augmentera sur-tout & deviendra de la plus grande importance par les vastes carrières de charbon, que l'on exploite dans la comté de la Mark pour en faire un grand débit en Hollande, & dans le Duché de Silésie, où on les emploie avec avantage dans les grandes fabriques de toiles de ce pays & à leur blanchissage; & on a lieu d'espérer aussi, qu'en les transportant à Berlin, on pourras'en servir pour suppléer au terrible manque de bois, qui se manifeste dans presque toute l'Europe.

La navigation des Etats Prussiens augmente aussi considérablement par la faveur & la protection que le Roi donne à son pavillon, qui est respecté par-tout & même par les Marocains. Nous employons dans les provinces maritimes, la Prusse, la Poméranie & l'Ostfrie 1200 vaisseaux; en comptant dix hommes d'équipage par vaisseau, cette marine marchande donne de l'occupation & de la subsistance à 12000 matelots. Les vaisseaux nationaux font presque toute l'importation & l'exportation des Etats Prussiens, & ils commencent à faire un cabotage considérable, sur-tout les vaisseaux d'Emden. Dans cette ville, il y a 500 matelots ouvriers, qui vivent presque uniquement de la pêche du hareng, & cette pêche produit déjà un intérêt annuel de

6 pour 100 à la Compagnie du hareng ; sans compter le profit national du travail.

La Monarchie Prussienne a eu pendant longtemps , par un préjugé vulgaire , la réputation & le nom d'un état purement militaire , peu propre pour la population. Je crois avoir prouvé qu'elle a peut-être plus de bons établissemens civils que la plupart des autres monarchies , grandes & petites , qui en abandonnent le soin au hasard & à l'industrie des particuliers. Mais il ne sera pas difficile de faire voir par quelques observations , que l'armée Prussienne est une véritable milice nationale , telle que l'avoient les Romains , & que les Anglois voudroient l'avoir , mais ne l'auront jamais ; & qu'elle est montée de manière à augmenter plutôt la population qu'à la diminuer. Tout le monde sait que le Roi a une armée de plus de 200,000 combattans , tous les jours prêts à marcher. La moitié de ces soldats sont des fils de paysans , des journaliers & d'autres cultivateurs du pays , qui dans les mois d'Avril & de Mai se rendent à leurs régimens pour y être exercés dans les évolutions militaires , & qui retournent ensuite à la campagne dans leurs familles pour labourer la terre. C'est cette excellente milice nationale , qui , étant attachée à la patrie , & animée par le nom Prussien , commandée par des Princes & des Généraux habiles , & par une Noblesse ancienne & nationale , peu riche , mais patriotique , nous a fait gagner les fameuses batailles de Rosbach & de Leuthen , contre des forces trois fois supérieures , & qui nous fera toujours vaincre , & même plus aisément , quand elle sera purgée des soldats étrangers & mercenaires. L'autre moitié de l'armée consiste sans doute en étrangers , que le Roi fait engager pour

de l'argent , afin de ménager la population nationale. Ces soldats étrangers restent ordinairement dans les villes à leurs régimens , où ils font deux fois la semaine les fonctions militaires , & les autres jours ils cherchent du travail , qu'ils trouvent aisément dans les grandes villes. On ne défend pas aux soldats de se marier , comme on le croit au dehors ; mais on le leur permet assez généralement , sur-tout à ceux qui restent dans les villes , & par ce lien de mariage la plupart des étrangers deviennent nationaux & restent dans le pays. Tous les régimens ont plus de femmes & d'enfans que de combattans. La garnison de Berlin qui est de 24000 combattans , a tant de femmes & d'enfans , que la totalité en monte à 60000 têtes , & on peut compter que l'armée Prussienne , de 200,000 combattans , va avec les femmes & les enfans , du moins à 400,000 têtes. Il est connu , que le Roi entretient à Potsdam une maison de 5000 enfans de soldats , dont on envoie une grande partie à la campagne chez les paisans , après l'âge de huit ans , en leur donnant 13 écus par an , pour élever ces enfans , ce qui en fait les meilleurs ouvriers de la campagne , & ensuite de bons soldats , quand ils ont la taille nécessaire. Si l'on considère sans prévention toutes ces circonstances , on reconnoitra que l'armée Prussienne , quelque nombreuse qu'elle soit , n'est pas disproportionnée à la population de l'état , & qu'elle augmente plutôt qu'elle ne diminue cette population. Elle a d'ailleurs une grande utilité pour les états Prussiens ; c'est qu'au lieu d'être placée sur les frontieres ou dans une seule province , elle est plutôt si bien distribuée dans chaque province & dans chaque ville , que l'argent qu'elle reçoit pour sa paie , & qui fait les deux tiers des revenus de l'état , rentre dans la cir-

culation de chaque province, & met, par ce moyen, les contribuables en état de payer exactement leurs charges ; ce qui fait que les sujets Prussiens peuvent les fournir sans grande difficulté, & que nous ne connoissons aucun arrérage. Après avoir ainsi démontré combien la grande armée Prussienne est utile à l'état & à la population, j'ajouterai encore la réflexion, que l'on taxe à tort le Roi d'avoir inspiré aux autres Souverains l'idée d'entretenir des armées constantes & nombreuses. Quand une armée est composée & employée comme la nôtre, elle n'est pas à charge, mais plutôt très-utile à l'état ; & de plus elle lui donne toute la sûreté nécessaire contre des invasions subites & dangereuses de quelque voisin ambitieux. En général, il me paroît à présent décidé, par une expérience non douteuse, que si les armées grandes & constantes augmentent en quelque façon le fardeau & les charges des habitans d'un pays, elles compensent abondamment cet inconvénient par la sûreté ; & qu'elles rendront les guerres plus rares & moins dangereuses, parce que chaque Puissance étant armée, elle tient l'autre en respect, & empêche les attaques subites & les prétentions injustes ; de sorte qu'on peut dire à juste titre, que par cette grande armée le Roi a fait un véritable bien au genre humain, & qu'il a établi une sorte de paix perpétuelle. Un observateur judicieux & impartial appercevra aisément combien de guerres inutiles & terribles ont été empêchées de cette manière depuis peu d'années.

Après avoir ainsi montré dans ce précis, par quels moyens principaux le Roi a si fort augmenté la population de ses états, je ferai voir encore quelle est la population actuelle des états Prussiens, & par quelles gradations elle y est

montée. Il est difficile de savoir au juste la population d'un état ; & la monarchie Prussienne est peut être la seule , où l'on puisse prouver la population d'une manière exacte , pendant que d'autres font illusion au public , & se donnent des populations presque doubles , par des tableaux imaginaires , & qui ne sont nullement fondés sur des preuves. Quand un Souverain fait compter ses sujets , il parvient rarement à avoir un dénombrement exact , par la négligence de ceux qui en sont chargés. On trouve à présent , par une longue expérience , qu'on parvient au dénombrement le plus juste d'une nation par les listes des naissances , des morts & des mariages , en comptant qu'il naît ordinairement un homme sur 26 hommes existans , & qu'il en meurt un sur 36. C'est ce calcul que M. Moheau a adopté pour la France , en le fondant , par approximation , sur les listes de quelques généralités du Royaume , mais que M. Süssmilch a mieux constaté dans son ouvrage par un grand nombre de listes générales & particulières des états Prussiens. Quand on compare ce calcul avec les listes de dénombrement qu'on a , il se trouve que le dernier a rencontré assez juste notre population réelle. Je tâcherai de prouver cette assertion.

Les anciens états de Prusse & de Brandebourg ont eu , l'an 1700 , 66000 naissances , 47000 morts , 18000 mariages.

Les mêmes états ont eu , après l'accession des nouvelles provinces de Neuschâtel , de Meurs , de Gueldres , de Tecklenbourg , de Lingen & de la Poméranie Citérieure , l'an 1717 , 82000 naissances , 54000 morts , 21000 mariages.

Les mêmes états ont eu avec la Silésie & l'Oldenbourg , avant la guerre de sept ans , en 1755 , 165000 naissances , 122000 morts , 36000 mariages.

Tous les états Prussiens ont eu , après la guerre de 7 ans , en 1767 , 172000 naissances , 140000 morts , 36000 mariages.

Les mêmes états , avec la Prusse occidentale acquise en 1773 , ont eu , en 1781 , 219000 naissances , 188000 morts , 44000 mariages.

Tous les états Prussiens ont eu , en 1783 , 208000 naissances , 162000 morts , 45000 mariages.

Les mêmes états ont eu , en 1784 , 211000 naissances , 152000 morts , 43000 mariages.

En prenant pour base ces dernières sommes , & en multipliant le nombre des naissances par 26 , & celui des morts par 36 , il en résulte , par l'une & l'autre multiplication la somme presque égale de la population de 5,488,000 , ou 5 millions & demi ; & quand on y ajoute l'état militaire , qui n'est pas compris dans ces listes , & qui monte pour le moins à 400000 têtes , on approche fort près de la somme de 6 millions. Les dénombremens faits dans les provinces dans le même temps , avec toute l'exactitude possible , par des personnes de l'état civil & militaire , remplissent entièrement la somme de six millions , de sorte qu'on peut la prendre pour la véritable somme de la population totale des états Prussiens.

(La Fin à l'ordinaire prochain.)

Un Journal offre les détails suivans concernant la recette & la dépense de la caisse du trésor du grand Duché de Lithuanie , depuis le 1 Septembre 1782 jusqu'au 1 du même mois de l'année 1783. La recette devoit monter à 2,534.798 rixdalers , mais il n'a été versé au trésor que la somme de

2,081,426 rixdalers, la somme restante de 353,372 rixdalers lui est encore due; la dépense alloit à 2,840,365 rixdalers, dont 131,265 ont été employés pour amortir la dette nationale, pour l'extinction de laquelle le clergé de cette province contribue par an 16,666 rixdalers.

La recette ordinaire du trésor de la couronne & de Lithuanie doit monter par an à la somme de 3,193,635 rixdalers, & la dépense ordinaire à 2,825,453.

On apprend de Pétersbourg, que le sieur Burrel, Anglois, a été nommé Directeur de l'entreprise commerciale, qui doit se faire dans les Indes Orientales. Les vaisseaux qui s'y rendront, sont le Czarowiz, l'Anna & le Kitschogste. La plupart des Officiers & des matelots de ces bâtimens sont des Ecoffais.

Les maisons de commerce de Dogoschagof à Moscou, & celle de Wecker à Wiberger, ont failli. La banqueroute de la première est évaluée à 260,000 roubles, & celle de l'autre à 200,000.

Un papier public porte la marine actuelle de la Russie à 62 vaisseaux de ligne & 52 frégates. L'auteur de ce dénombrement, aime à voir les choses en grand.

DE VIENNE, le 21 Mai.

Nous avons annoncé le projet d'une im-

position unique & universelle, dont on va faire l'essai dans les Etats héréditaires de l'Empereur. Ce Monarque vient de prescrire l'exécution de ce plan & les dispositions qui y sont relatives, dans une Ordonnance du 20 Avril, que voici en substance :

1°. Immédiatement après la publication du présent Edit, il sera procédé dans la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Gallicie, l'Autriche au-dessus & au dessous de l'Ens, la Styrie, la Carynthie, la Carniole & les Comtés de Goerz & de Gradiska, tant au dénombrement & à l'arpentage de tous les biens-fonds ou territoriaux en valeur qu'à la fixation de leur produit en grains, selon leur fertilité respective.

2°. Les possesseurs des biens-fonds seront tenus de faire la déclaration des biens qu'ils possèdent & du produit qu'ils en retirent. La Commission joindra à ces déclarations des actes pour en constater la vérité.

3°. Les deux opérations, savoir celle du dénombrement & de l'arpentage des biens-fonds, & celle de la fixation du produit, eu égard à la fertilité respective du sol, seront faites par les Juges ou Officiers civils de chaque endroit, ou par les personnes qu'ils auront commis à ce sujet, & cela en présence de six notables de l'endroit, qui seront choisis par chaque communauté. La manière d'opérer sera indiquée par une Sous-Commission, qui sera composée du Commissaire du Cercle, d'un Econome & d'un Ingénieur. Cette Commission aura la direction immédiate de ces opérations.

4°. Ces Sous-Commissions établies dans chaque Cercle recevront les instructions nécessaires

par la Commission supérieure de chaque Province, laquelle veillera à l'exactitude du travail.

5°. Les susdites opérations seront commencées incessamment, & on tâchera de les finir à la fin du mois d'Octobre prochain.

6°. Les déclarations des Juges & de leurs chargés de procuration seront faites en présence de la Communauté entière ou en celle des notables choisis, & les déclarations des possesseurs des biens-fonds, se feront publiquement & en présence des Juges & des notables.

7°. Pour déterminer les possesseurs de biens-fonds à donner le dénombrement exact de leurs possessions, les loix pénales concernant les réticences en cette matière seront suspendues, & on ne pourra pas inquiéter les possesseurs qui déclareront aujourd'hui plus de biens territoriaux qu'auparavant à la rédaction des rôles pour les impositions réelles.

8°. Les biens qui ne seront pas déclarés, & que l'on apprendra par la suite avoir été cédés, seront réputés vacans, & donnés en toute propriété à celui qui en aura fait la dénonciation; mais dans le cas où le dénonciateur désireroit rester inconnu, les biens non déclarés & dénoncés seront vendus publiquement, & le prix de la vente sera donné au dénonciateur sans qu'on puisse le nommer.

9°. Toutes les espèces de fraude dans les susdites opérations, seront punies sans aucune considération personnelle, & les amendes seront adjugées aux dénonciateurs dont on taira les noms.

10°. Les états ou rôles de dénombrement & de fixation des produits seront signés des Juges de l'endroit, & déposés chez le Juge ou le Curé pour l'inspection de tous ceux qui ont intérêt de les voir & de les vérifier.

On a joint à cet Edit préliminaire des instructions détaillées pour ces opérations ; elles contiennent des formulaires de serment & autres , & des tableaux figurés qui expliquent la maniere du dénombrement & de l'arpentage.

On débite que les régimens de Transylvanie , tant d'infanterie que de cavalerie , ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher. Ils forment , avec les régimens nationaux des frontieres , un corps respectable de 22000 hommes.

L'Empereur , pour prévenir la confusion à laquelle donnoit lieu dans les contrats & les procès , l'uniformité des noms des Juifs de la Gallicie , a ordonné qu'à l'avenir les fils porteront des noms de famille & prendront celui de leurs peres. Ils pourront faire précéder ces noms distinctifs de tels autres noms qu'ils jugeront d'adopter.

Le Comte François d'Esterhazy de Galantha s'étant démis de sa dignité de Bar de Dalmatie , de Croatie & d'Esclavonie , l'Empereur en a disposé en faveur du Comte de Balassa , que S. M. a nommé en même tems Grand Palatin & Commissaire royal du district d'Agram. La dignité de Garde de la Couronne de Hongrie , vacante par la promotion du Comte de Balassa a été donnée au Comte de Nadasty , avec le titre de Conseiller privé de S. M.

M. Gallarati , Milanois , Capitaine au régiment d'Oroz , fait venir d'Italie en Transylvanie des mûriers & des personnes qui connoissent parfaitement la maniere de les cultiver , d'élever les vers à soie , & de

préparer la soie pour les manufactures. Son dessein est d'introduire dans cette principauté la méthode que suivent les Italiens dans cette branche d'industrie.

On vient de faire , par ordre de l'Empereur , un plan pour conduire la rivière d'Ens dans celle de Vienne. On fait monter la dépense de cette entreprise , qui procureroit un avantage considérable au commerce intérieur , à la somme de trois millions de florins.

Il vient de mourir à Holleschau en Moravie un vieillard , nommé Thomas Kasprek , tisserand de son métier , dans la 118^e année de son âge. Ce particulier n'a jamais été malade , il a conservé jusqu'à sa mort l'usage de ses sens , & il n'a cessé de travailler à son métier , que depuis environ 4 ans.

DE FRANCFORT , le 24 Mai.

Malgré les protestations des Etats , les plaintes publiques & la disette , le gouvernement de Baviere a accordé au Ministre Autrichien la permission d'acheter 6000 raseres de froment. Peu avant le départ de l'Electeur , on a mis à Munich un impôt général sur les chiens , d'un florin & demi par an. Les chiens de bergers & de basse cour sont seuls exceptés. Du produit de cette taxe , on projette de doter une maison d'orphelins.

La Duchesse Douairiere de Baviere , la Duchesse Clémentine & le Prince de Birkenfeld ont quitté Munich en même temps

que l'Electeur, & ce départ combiné donne la plus grande vogue aux anciens bruits d'échange, quelque précipités qu'ils soient. La Cour Electorale est actuellement au délicieux jardin de Schwetzingen.

La mort du Prince Léopold a répandu une affliction générale à Brunswick comme à Berlin. Cette fin prématurée a rappelé celle du Duc Guillaume de Brunswick, qui mourut de maladie à l'armée Russe en Moldavie, où il servoit comme volontaire. Le convoi de ce prince passa l'Oder sur le pont près duquel son frere cadet, le Duc Léopold a péri si glorieusement. Le corps de ce dernier a été transporté, & est arrivé à Brunswick.

Une Compagnie a présenté à l'Empereur un projet très-détaillé pour la réunion du Danube avec la mer Adriatique, au moyen d'un canal qui seroit commencé à Vienne. Cette compagnie s'engage à faire exécuter cette entreprise à ses dépens; si elle obtient les privileges qu'elle sollicite dans son Mémoire.

Les dernières lettres de Francfort sur l'Oder, datées du 3 de ce mois, disent que 90 maisons & une Eglise ont été emportées par la violence du torrent des eaux débordées. On évalue à plusieurs millions de rixdalers les dévastations occasionnées par le débordement des rivières dans la Silésie, dans les Marches vieille, nouvelle & électo-

rale de Brandebourg & dans le Magdebourg.

On a extrait ici des pepins de raisins une substance huileuse, dont l'emploi sera très-utile dans les manufactures de toile & dans les savonneries.

Un Ecrivain politique porte la population actuelle de Munich & de ses faubourgs à 45,172 ames.

I T A L I E.

DE VENISE , le 7 Mai.

Le 25 du mois dernier, jour de S. Marc, patron de la République, le feu prit à une corvette sur le chantier, près de divers vaisseaux de ligne. Le vent accéléra l'incendie, contre l'attente de ses auteurs, & le fit éclater de jour ; sans quoi, l'arsenal entier pouvoit être la proie des flammes. On a trouvé auprès de la corvette plusieurs ingrédients combustibles. Trois femmes qui cousoient des voiles, & un ouvrier, découvrirent la flamme dont il fut aisé d'arrêter les progrès. Cet incident a alarmé le Gouvernement qui fait de profondes recherches sur cet abominable complot. On a donné des pensions aux femmes & aux ouvriers qui ont averti du danger.

Le Sénat a ouvert un emprunt de deux millions de ducats, remboursables en dix ans, à trois & demi pour cent d'intérêts annuels. Le paiement de ceux-ci est hypothéqué sur la ferme du sel & du tabac.

Une lettre d'Alger, du 22 Mars, donne les détails suivans :

Le 10 de ce mois, il est arrivé ici de Constantinople un vaisseau Anglois, qui avoit à bord les présens que le Grand-Seigneur a faits à notre Régence. Ces présens consistent en 295 pieces de bois à affût, 480 tonneaux de poudre, 10 pieces de canon de 24, 30,000 boulets de 12 livres jusqu'à 32, 24 mâts de 65 jusqu'à 80 pieds de longueur, 40 rames de chebecs, 70 tonnes de poix blanche, & plusieurs vases de toutes especes à la Turque. Il se trouvoit à bord de ce vaisseau un Agâ du Capitan Pacha, qui, à ce que l'on assure, est chargé d'entrer en conférence avec la Régence pour l'arrangement de notre différend avec les Espagnols. Les Algériens ont déjà loué un navire François pour transporter le présent qu'ils vont faire de leur côté à Sa Hautesse. Il consiste en 12 grands ancres que les Espagnols avoient laissés, & qu'on a retirés du fond de la mer. On destine aussi deux superbes chevaux au Capitan Pacha. Les préparatifs se continuent ici avec vigueur. On travaille sans relâche à la construction de différentes sortes de bâtimens. On a déjà construit cette année dix chaloupes à bombes, qui ont été mises à l'épreuve. On travaille à 16 mortiers, dont 6 sont déjà achevés. On les a éprouvés, & ils portent très-loin. La peste continue à régner à Tunis.

DE FLORENCE, le 10 Mai.

L'escadre Napolitaine parut le 8 au matin, à la hauteur de Livourne, & Leurs Majestés le Roi & la Reine de Naples débarquerent heureusement dans ce port à cinq heures de l'après-midi.

Un concours prodigieux d'étrangers occupe toutes les auberges & beaucoup de maisons particulieres de Livourne. L'Archiduc Ferdinand, Gouverneur de Lombardie se rend à Pise, & est arrivé avant hier à Pistoia.

Outre les fêtes qui se donneront à Pise, telles que le jeu du pont, le bal dans la cour de l'université, l'illumination, la course, &c. le corps des Marchands de Livourne se propose, dit-on, de renouveler l'ancien jeu *del Caleio*, qui autrefois avoit lieu sur la place de Ste. Croix de cette Ville, & la République de Lucques fera exécuter un grand opéra, dans lequel chanteront les Maîtres les plus célèbres, & donnera deux banquets où Leurs Majestés Siciliennes sont déjà invitées.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 21 Mai,

Les résolutions proposées par le Ministre au sujet de l'Irlande sont appréciées dans le Public, d'après les intérêts & les partis divers. Il seroit fort inutile de chercher de la justice & de la candeur dans ces observations multipliées; quelle qu'en soit la justesse, voici de quelle maniere M. Pitt prépara, soutint & développa son nouveau plan dans la séance du 12.

Il divisa son sujet en trois parties; la premiere, relative au commerce de l'Irlande avec les Colonies, & à la liberté dont elle jouira d'importer indirectement leurs productions; la seconde;

se rapportant à la communication immédiate qui sera établie entre les deux Royaumes, & aux prohibitions abolies ; & la troisième, relative à la compensation que l'on doit attendre de la part de l'Irlande, en reconnoissant des privilèges qui lui seront accordés. Lorsque le plan qui nous occupe fut présenté à la Chambre pour la première fois, dit M. Pitt, on jeta les hauts cris ; on le dénonça comme étant de nature à porter atteinte à l'acte de navigation. On ne fit pas attention que cet acte ne met aucune différence entre les bâtimens irlandois & les bâtimens anglois : Il n'est qu'une seule objection qui mérite une réponse. On a semblé appréhender que les productions des Colonies françoises ne fussent introduites en Irlande & de là en Angleterre. Il me suffira d'observer à ce sujet, qu'en vertu des loix actuellement en vigueur, les marchandises des Colonies angloises peuvent être importées directement en Angleterre sur des bâtimens irlandois ; or, pour qu'on soit fondé à présumer une pareille introduction frauduleuse, il faudroit prouver qu'elle a déjà eu lieu ; mais il est impossible de fournir une preuve semblable ; & les craintes sont illusoires. — L'on a aussi beaucoup parlé du danger de confier à des Officiers Irlandois le soin de veiller à l'exécution de nos loix, on a même été jusqu'à dire qu'ils ferment les yeux sur mille abus, & qu'ils permettraient que les productions françoises fussent mises en entrepôt en Irlande pour être ensuite importées en Angleterre. Je réponds à cela que dans le fait, il existe aujourd'hui un pareil danger. Je me flatte d'ailleurs que les mesures indiquées dans le plan actuel pour parer à cet inconvénient seront jugées suffisantes.

M. Pitt proposa ensuite les Arrêtés suivans :

1^o.

« 1°. Arrêté qu'il est essentiel que les loix jugées propres à assurer le privilège exclusif des bâtimens de la Grande-Bretagne soient les mêmes dans les deux Royaumes ; & , qu'en conséquence , le Parlement d'Irlande passe des loix de la même teneur que celles qui existent actuellement en Angleterre ».

Comme l'Irlande retire les mêmes avantages que la Grande-Bretagne , de son commerce avec les Colonies Angloises , il est juste qu'elle soit assujettie aux mêmes droits établis sur les productions des Colonies étrangères ; en conséquence ;

2°. « Arrêté qu'il est également essentiel de » statuer que les productions Angloises ou Etran- » gères , importées , soit des Indes occidentales , » soit de nos établissemens sur la côte d'Afrique , » paient un droit égal à leur importation en An- » gleterre ou en Irlande. »

Dans la vue d'empêcher l'introduction en Angleterre d'aucune marchandise de contrebande , par la voie de l'Irlande.

3°. « Arrêté que toutes les marchandises des » Indes occidentales importées de l'Irlande en » Angleterre soient accompagnées des mêmes » acquits & certificats & que lorsqu'elles sont » importées en droiture de l'une des Isles de » l'Amérique , & que toutes les autres marchan- » dises importées de l'Irlande soient , à leur intro- » duction en Angleterre , assujetties aux mêmes » réglemens que les toiles d'Irlande. »

Quant à la crainte que les productions des isles Françoises de l'Amérique , après avoir été mises en entrepôt en Irlande , ne fussent introduites en Angleterre ;

4°. « Arrêté que toutes les marchandises des » Indes occidentales importées de l'Irlande en » Angleterre , soient accompagnées du certifi-

» cat. original , signé par les employés de la
 » Douane à ce préposés dans les Îles Angloises
 » de l'Amérique ; & que , dans le cas où ces mar-
 » chandises ne seroient pas toutes expédiées en
 » même temps , chaque envoi soit accompagné
 » d'une copie dudit certificat. »

On ne doit pas permettre aux Irlandois d'im-
 porter les marchandises des Indes orientales pour
 leur propre consommation , & encore moins con-
 sentir à ce qu'elles soient réexportées par eux en
 Angleterre , tant que la nation exigera que ce
 commerce reste entre les mains d'une compagnie
 exclusive. Nous sommes en droit d'attendre que
 l'Irlande souscrive sans repugnance à cette res-
 triction ; mais comme elle contribue à faire
 prospérer le commerce de la Compagnie des
 Indes par la consommation des marchandises de
 pays , elle a droit à quelque retour de notre
 part.

5°. « Arrêté qu'il est également essentiel de
 » statuer que les productions d'aucun établisse-
 » ment situé au - delà du Cap de Bonne-Espé-
 » rance ne pourront être importés sur des bâti-
 » mens Irlandois , tant que la Compagnie des
 » Indes jouira de son privilège exclusif , mais
 » que les vaisseaux de ladite Compagnie , quel-
 » que soit le lieu de leur destination dans l'Inde
 » pourront toucher en Irlande , & en exporter
 » tous les articles de son crû , pour en faire
 » une partie de leurs cargaisons. »

Dans la seconde partie de son plan , M. Pitt
 pressa la nécessité de permettre , que les mar-
 chandises prohibées ou assujetties à des droits
 équivalens à une prohibition , fussent admises à
 l'avenir dans l'un & l'autre Royaume , en payant
 un droit combiné de manière à servir unique-
 ment à contrebalancer l'excise ; les grains & la

bière , furent les seuls articles exceptés dans cette disposition.

La troisième partie du plan de M. Pitt fut relative à la compensation que l'on devoit attendre de la part de l'Irlande en reconnaissance des privilèges qui lui étoient accordés.

Il prouva que l'espoir conçu à cet égard , n'étoit pas aussi frivole qu'on s'étoit efforcé de le persuader , que l'augmentation des richesses de l'Irlande , suite naturelle de l'extension de son commerce , produisoit un excédent dans son revenu ; & que cet excédent n'étoit point , comme on l'avoit prétendu , à la disposition du Parlement d'Irlande , mais que le Ministre en place avoit seul le droit d'en déterminer l'emploi. D'après cela ;

Arrêté qu'il importe essentiellement à la prospérité de l'Empire Britannique , que les liaisons de commerce entre la Grande-Bretagne & l'Irlande soient réglées définitivement d'après des principes de réciprocité , & que les sujets de l'Irlande soient assurés de jouir constamment de tous les avantages locaux , lorsqu'ils se seront engagés d'une manière stable & certaine à contribuer , en proportion de l'accroissement de leurs richesses , aux dépenses générales de l'Empire Britannique.

Malgré les modifications , les exceptions , les réserves , ce plan n'en fut pas moins vivement combattu par Lord North , par M. Fox & par l'Opposition entière. Il l'a été depuis , dans les papiers publics , dans les pamphlets , dans les clubs , en attendant la décision finale du Parlement.

Les plus ardens , comme les plus intéressés des adversaires de la *Coalition* entre les deux royaumes , sont les manufacturiers.

Leur Chambre générale tint le 17 une assemblée, dans laquelle elle prit en considération les amendemens proposés par M. Pitt. D'après l'examen, la Chambre pensa que, même dans cet état d'amendement, les résolutions menacent des conséquences les plus fatales les Manufactures & le Commerce de l'Angleterre. En conséquence, elle prit diverses résolutions à ce sujet, par lesquelles il fut arrêté que les différentes Communautés de Manufacturiers présenteroient des requêtes au Parlement, pour demander que l'on renvoyât encore à la décision de cette affaire.

Un autre objet de controverse fixa l'attention de la Chambre des Communes dans sa séance du 19. Lord Penryn demanda qu'on prît en considération la requête dont l'avoient chargé les députés du commerce de la Jamaïque, au nom des habitans de cette Isle.

Il dit que le taux excessif des droits sur le rhum & sur le sucre, formoient les deux premiers griefs énoncés dans la Requête. Il en existoit un troisième, fondé sur la suspension du commerce entre cette Isle & les Etats-Unis. On s'étoit imaginé que la Nouvelle-Ecosse pourroit suffire à l'approvisionnement des Isles Angloises de l'Amérique; mais l'expérience avoit enfin prouvé le contraire. Il proposa que la Requête fût soumise à l'examen d'un grand comité.

M. *Jenkinson* s'opposa à cette motion; il représenta que la Session étoit trop avancée, pour que l'on pût s'occuper d'une affaire aussi importante. L'approvisionnement de la Jamaïque pouvoit s'effectuer par les Bâtimens Anglois, & il seroit très-dangereux d'avoir recours à l'expédient proposé

dans la Requête. Il censura la conduite du Gouverneur de cette Isle qui avoit permis de son chef aux Américains d'entrer dans les ports de la Jamaïque. Il dit que l'accroissement qu'avoient éprouvé les exportations de cette Isle, fournissoit une preuve convaincante du peu de fondement des plaintes excitées par les droits sur le rhum & le sucre. L'exportation du premier article, qui n'excédoit pas 4000 *punchons* par année, avant la dernière guerre, s'étoit élevée à plus de 12,000 *punchons* par année. Il alléguait enfin un motif puissant pour ne pas recevoir les Bâtimens Américains dans les ports des Isles Angloises; savoir, que ces Bâtimens ne prenoient en échange de leurs marchandises que de l'argent, avec lequel ils payoient les productions des Colonies Françaises.

Le Lord North se déclara contre la Requête, en appuyant sur la nécessité de maintenir en force les Réglemens du Conseil-Privé, le bill de Terre-Neuve & l'acte de navigation. Le Lord *Mulgrave* fut du même avis, & assura qu'il existoit en ce moment en Canada 242 Bâtimens, formant près de 70,000 tonneaux, prêts à gagner le fret qu'en vouloit si injustement donner aux Américains.

L'Alderman *Watson* poussa cet argument, & détailla en homme instruit par une longue expérience sur les lieux, les ressources du Canada pour approvisionner les Isles. Il porta à 300,000 le nombre des mesures de grains ou de farine, exportées de cette Province l'année dernière: il ajouta que le nouvel établissement de *Sheikturne* avoit pris des accroissemens rapides, & pouvoit fréter actuellement 18 à 20 vaisseaux chargés de merrein; enfin, que le Canada seul fourniroit autant de bois qu'il en falloit aux Isles, & à aussi bon prix que les Américains.

Pas une seule voix ne contredit ces asser-

tions : la Chambre unanime rejetta la requête , & le principe de fermer les îles aux étrangers , reçut ce jour-là une nouvelle consécration solennelle , contre laquelle il fera difficile d'argumenter à l'avenir.

Les lettres de la Jamaïque du mois de Février dernier , portent que le Gouverneur de cette Île a envoyé des troupes & de l'Artillerie , pour secourir les établissemens Anglois sur la côte des Mosquitoes. Le Commandant de ces établissemens a écrit , que les Espagnols se mettoient en mouvement de toutes parts , pour fondre sur le petit fort élevé récemment sur cette côte.

Le Chevalier Edward Hughes est arrivé le 19 au soir , au Bureau de l'Amirauté. Cet Amiral avoit mis à la voile de Bombay , le premier Décembre dernier , à bord de la frégate l'*Eurydice* : il a ramené trois vaisseaux de guerre.

Le Prince Edouard a pris congé de la Cour , ces jours derniers , étant sur son départ d'Allemagne. Le Capitaine Elphinston commande le yacht qui doit le conduire à Helvoetsfluis , & ramenera le Prince Guillaume Henri qui a fini le cours de ses études. Le Prince Edouard , âgé de 18 ans , continuera les siennes à la célèbre Université de Gottingue dans l'Electorat d'Hanovre , où son frere a séjourné ci-devant.

On estime que la Compagnie des Indes a perdu , dans le dernier incendie , environ un million pesant de thé , qui , à deux

schellings la livre , prix d'achat , fait une somme de 100,000 l. st. Dans peu de jours , cette Compagnie doit payer 500,000 l. st. au Gouvernement , de droits de douane dont elle est débitrice.

Plus de deux cents bâtimens marchands sont sur le point de revenir des isles & de l'Amérique. On en attend la plus grande partie dans le courant de ce mois.

Le Bengale , selon les nouvelles de l'Inde , en moins de six années pourra non-seulement liquider toutes les dettes contractées par les diverses Présidences de l'Inde , mais accumuler un revenu plus que suffisant pour satisfaire à toutes les obligations de la Compagnie en Europe.

On doit renouveler cette année la commémoration ou l'anniversaire de la mort d'Handel , à l'Abbaye de Westminster. L'année dernière , l'orchestre fut composé de 509 Musiciens ; il y en aura 607 celle-ci , sans compter les premiers Virtuoses. Ils seront divisés de la manière suivante :

106 Violons ,	18 double Basses ,
23 Violes ,	12 Trompettes ,
25 Haut Bois ,	12 Cors ,
6 Flûtes ,	6 Trombons ,
23 Violoncelles ,	4 Timbales ,
38 Bassons ,	228 Chanteurs formant
1 double Basson ,	les Chœurs ,
2 Serpens ,	

On trouve dans le *Général Advertiser* , l'article suivant , sous le titre de *laconique*.

Un Orateur Anglais du parti *patriotique* ressemble à un chien hors de la maison dans une nuit froide. Il hurle & il aboie jusqu'à ce qu'on lui ait ouvert la porte.

Les temps bons ou fâcheux ; expression générale qui désigne les hommes méchans ou vertueux qui possèdent l'administration.

Débaucher un Membre des Communes, le faire renoncer à ses principes ; c'est corrompre une femme, pour en faire une prostituée, & l'épouser ensuite.

Trois dépenses ruineuses sont occasionnées par trois choses qui n'en devroient coûter aucune ; l'amour des femmes, la faveur des Princes, & les élections au Parlement.

Il faut une prodigieuse concurrence d'hommes dans les grandes places, pour en trouver un seul digne de les remplir.

L'imagination expose une femme au même danger que court un cheval très-vif, mais aveugle, &c. &c. &c.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 25 Mai.

Le Roi, accompagné de la Famille royale, assista, le 17 de ce mois, à la procession faite par les Missionnaires desservant la Chapelle du Château, pour demander à Dieu des pluies salutaires.

Le 25, la Cour a pris le deuil, pour six jours, à l'occasion de la mort du Duc régnant de Mecklenbourg Schwérin.

Le premier de ce mois, le sieur Bertrand de Boucheporn, Intendant de Corse, & le sieur de la Guillaumie, Conseiller de Grand'Chambre de Parlement de Paris, ont eu l'honneur d'être présentés au Roi par le sieur de Calonne, Contrôleur général des finances, & de remercier Sa

Majesté , le premier pour l'Intendance de Pau & Bayonne , le second pour celle de Corse.

Le Marquis Yzarn de Valadi , le Comte Armand de Sommery & le Comte Charles de Roncherolles , qui avoient précédemment eu l'honneur d'être présentés au Roi , ont eu , le 21 , celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Le lendemain , Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de Gerbevillers , premier Chambellan de Monseigneur Comte d'Artois , avec Demoiselle du Cheylard.

Le même jour , la Marquise de Valory , la Comtesse de Beaumont & la Comtesse d'Asnières-la-Châtaigneraye , ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale ; la première par la Duchesse de la Rochefoucauld ; la seconde , par la Vicomtesse de Beaumont ; & la troisième , par la Marquise d'Asnières.

Ce jour , les Agens généraux du Clergé ont eu l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale , le rapport d'Agence tenu à l'Assemblée de 1780.

DE PARIS , le 2 Juin.

Voici en quels termes la Gazette de France a rendu compte de l'entrée de la Reine dans la Capitale :

La Reine , qui le 23 de Mai avoit été avec Madame , Madame Elisabeth de France , coucher au château de la Muette , où Madame Comtesse d'Artois vint le lendemain 24 rejoindre S. M. , en partit ce jour vers les dix heures & demie du

b 5.

matin, & prit à onze heures ses voitures de cérémonie au rond du Cours. S. M. ayant le nombre ordinaire des Gardes-du-Corps du Roi, accompagnée dans sa voiture, de Madame, de Madame Comtesse d'Artois, de Madame Elisabeth de France, de la Duchesse de Chartres & de la Duchesse de Bourbon, qui le matin s'étoient rendues au château de la Muette, fit son entrée à Paris au milieu des acclamations du peuple, les Gardes Françaises & les Gardes Suisses formant une haie sur son passage, & fut au pas à Notre-Dame, où elle rendit ses actions de grâces à Dieu de la naissance heureuse de Mgr. le Duc de Normandie. En sortant de l'Eglise Cathédrale, S. M. se rendit, par une dévotion particulière, à Sainte Genevieve, pour se réunir aux Prières publiques, invoquer la Sainte Patronne de Paris, & demander à Dieu la fin de la sécheresse qui désole les campagnes. La Reine, accompagnée de la Princesse de Conti & de la Princesse de Lamballe, qui s'étoient rendues à Notre Dame, revint ensuite, vers les deux heures après-midi, au château des Tuileries, où elle dîna. Le soir, la ville fut illuminée, & le Comte d'Aranda, Ambassadeur d'Espagne, fit tirer à minuit un bouquet d'artifice sur la terrasse de son hôtel, place de Louis XV.

Les illuminations des bâtimens de la place Louis XV, offroient le coup d'œil d'un Palais enchanté. Depuis l'avant dernière paix, on n'avoit pas vu dans Paris d'illuminations plus soignées ni plus brillantes; & dans aucun pays on n'en a jamais destinée de plus galantes. La beauté de la journée, la nuit la plus calme permirent à tout Paris de prendre part à cette fête; & ce qui acheva

de la rendre agréable, c'est que par la bonne police & l'ordre qu'on avoit établi, elle ne fut troublée par aucun accident. Les autres illuminations remarquables furent celles du palais du Luxembourg, du Temple, de l'hôtel de l'Infantado & de son pendant, celui de M. de la Reyniere, de l'hôtel de Croi, &c.

M. Moreau de Beaumont, Conseiller d'Etat très estimé, mourut, le 22 Mai, dans sa terre du Meuil près Mantes, après une maladie de trois jours seulement. Il avoit assisté au Conseil des Prises, le mercredi précédent.

Les Etats de Bretagne, qui dans leur dernière assemblée, ont arrêté d'ériger la statue du Roi dans une des villes de la province, n'ayant point trouvé à Rennes, ni à Nantes d'emplacement convenable pour un pareil monument, ont prié Sa Majesté de vouloir bien désigner elle-même la ville où sa statue seroit placée, & S. M. a nommé Brest; en conséquence, M. Pajou, Sculpteur du Roi, choisi par la province, va partir pour cette ville, afin de voir l'emplacement, & composer ensuite les accessoires du monument dont la direction lui est confiée.

Un autre Sculpteur, non moins célèbre, M. Houdon, est aussi au moment de son départ pour un voyage encore plus long. Il va en Amérique où le Congrès l'appelle pour travailler à la statue du Général Wash-

hington & au buste de M. le Marquis de la Fayette.

Suivant des avis du haut Dauphiné, on ressentit, le 29 Avril, à onze heures du matin, aux environs de Mont Dauphin, deux secousses de tremblement de terre, successives, & qui durèrent cinq à six secondes. Nombre de personnes effrayées, & une partie de la garnison sortirent précipitamment de la ville; mais les secousses n'ont entraîné aucun dommage.

Un accident assez fréquent dans la même province, a donné lieu à la lettre suivante, écrite par Pierre Villavon, paysan du canton de Molines en Champsaur, à M. Genevois, Subdélégué à Lamure. Nous conservons ici le patois de cette lettre, pour ne pas dénaturer la naïveté du récit qu'elle contient :

M. Je vous écris nos malheurs, que le 11 Décembre, environ sur les dix heures du soir, il arrive un foudre de neige (une avalanche) qui a écrasé ma maison, tué Catherine Nougier ma femme, Anne Robert femme de mon fils & Pierre Villavon son enfant; je suis resté quatre jours avec Jean Villavon, l'autre enfant de mon enfant, avec les trois morts & un cabrit, avec les morts tout nus. N'avons mangé que le cabrit & la neige crue, sans rien faire cuire dans un coin. Il faisoit grand froid; ma maison toute seule; là où il n'y avoit personne, j'ai entendu un chien qui crioit; j'ai crié moi. J'entends crier deux hommes, disant, *tout est mort bettes & gens* j'ai dit, *non, à mon secours.* Je n'ai plus entendu, je me crois

mort. Bien de tems passe ; que voi' à bien d'hommes qui disent , travaillons vite ; j'ai crié : ils m'ont tiré dessous des bois & des pierres avec mon petit enfant , puis les trois pauvres cadavres. Ils m'ont porté chez eux , avec mon petit enfant , m'ont fait bien manger , avec boire. Ils m'ont prêté une robe ; j'ai resté là quatre jours avec les trois pauvres cadavres , il y est tout resté , tout le bétail , trois grosses betes à corne , vingt betes de brebis ou chevres , je vous prie de vos bontés de le dire à Monseigneur l'Intendant , ce Papier est une Requête adressée à M. l'Intendant , avec le Papier. *Signé, PIERRE VILLAVON.*

M. l'Intendant de Dauphiné a fait donner une gratification à ce pauvre paysan , pour l'aider à réparer une partie de ses pertes.

Le navire, le *Vigilant*, Cap. Hervieux , a coulé bas près de Quillebeuf ; mais l'on a sauvé une partie de la cargaison.

M. le Subdélégué de Jarnages nous apprend en ces termes l'incendie qui a consummé le tiers de cette ville de la Marche , à trois lieues de Guéret.

Cet accident , dû à l'imprudence d'une Dame , qui a refusé de payer 6 sols à un ramoneur , à qui elle n'en vouloit donner que 5 , a réduit plus de 30 familles à la misère. La perte entière de leur fortune n'est pas ce qui afflige le plus les infortunés ; celle de leurs femmes , trouvées presque consumées dans les débris de 30 maisons ou granges , absolument détruites , est encore plus accablante.

Les personnes charitables qui jetteroient un oeil de compassion sur ces malheureux , sont priées

d'adresser leurs charités à *M. de Fournoue*, Conseiller de Roi & son Procureur à Gueret, ou à *M. Roudeoux de Laplagne* faisant les fonctions de Subdélégué, & premier Echevin à Jarnages.

Une lettre de Serres en Dauphiné, fait mention d'un trait d'adresse & de courage, honorable pour son auteur.

Un vent du Nord, impétueux & très-froid, avoit fait briser un radeau qui descendoit le Buëcs, torrent qui se jette dans la Durance, & que la fonte des neiges avoit fait grossir prodigieusement. Le radeau étoit monté par quatre hommes, dont trois furent dans l'instant engloutis dans les flots; le quatrième s'étoit attaché à une poutre du radeau, qui fut jettée contre des rochers escarpés, & qui y resta embarrassée. Les vagues qui venoient se briser dans cet endroit, ôtoient au matelot tout moyen de salut. Il se rassembla un grand nombre de spectateurs sur le rivage : les uns faisoient des vœux, les autres proposoient des moyens de secours; d'autres essayoient de se mettre à la nage, pour s'avancer vers le matelot; mais le courroux des ondes les effrayoit, & ils n'osoient pas s'y livrer. Trois heures s'écoulerent dans cette perplexité; & le matelot, qui luttoit contre les vagues, que la frayeur & le froid affailloient à la fois, perdoit ses forces. Le sieur *Chevandier*, attiré par la curiosité naturelle à tout cœur sensible en pareil cas, se détermina bientôt à se jeter à la nage, malgré l'impéiosité des vagues & du courant, après avoir pris toutefois la précaution de se ceindre le corps d'une corde, dont un bout étoit tenu par des personnes placées sur la rive: il réussit, par ses efforts, à s'approcher assez du matelot, pour lui faire parvenir le bout d'une autre corde, dont celui-ci se

ceignit ; l'autre bout fut rapporté par le sieur *Chevandier* sur le rivage : alors le martelet , certain d'être aidé , se jeta à la nage ; mais il étoit si épuisé de fatigue , qu'il s'abandonna entièrement à l'attraction de la corde , ce qui la fit rompre. Au moment où il étoit déjà près du bord , le sieur *Chevandier* se lança une seconde fois dans le Buecc, & l'ayant saisi par les cheveux , il le tira heureusement hors de l'eau. Il eut encore le courage de plonger plusieurs fois dans le torrent , pour retirer les trois noyers ; il les amena effectivement à bord , & leur administra les secours nécessaires , mais inutilement.

Un Curé calculateur & réfléchissant a dressé de la manière suivante , l'état des dépenses annuelles & indispensables d'un Curé François. Quelques articles , surtout les deux premiers , nous paroissent portés trop haut dans un calcul général ; mais d'autres sont peut-être au-dessous de leur véritable taux. Le Pasteur qui a fait cette évaluation , en tire des conséquences faciles à saisir , & que nous nous interdirons de rapporter , nonobstant leur justesse & son invitation.

Un Ecclésiastique François , pour parvenir à la Prêtrise , dépense & coûte à sa famille de 5 à 7000 livres. Étant Vicaire , il lui reste encore à charge en bonne partie. Deux cent cinquante livres de congrue ne sont pas la moitié du nécessaire ; on ne doit plus compter en campagne sur les Messes , &c.

Un Vicaire , un Prêtre arrivant dans une Cure , il lui faut au moins un millier d'écus pour acheter des livres & s'y meubler. Il faut qu'il em-

prunte cet argent, & en paye l'intérêt communément, ... 150 l.

Il lui faut une servante ; gages & habillement, ... 56 l.

La nourriture de cette servante, 8 f. 6 deniers par jour, ... 150 l.

Il faut nécessairement un cheval aux Curés de campagne, pour aller dans les hameaux éloignés d'une & deux lieues, &c., tant de jour que de nuit, pour traverser les eaux, les montagnes, les précipices, &c. Les Paroisses du Haut-Dauphiné, de la Haute-Provence ont toutes ces difficultés, & ne peuvent desservir leurs Paroisses sans cheval. L'entretien de ce cheval, harnois & ferrage, 150 l.

Il faut également aux Curés un domestique robuste, qui les accompagne & ne les quitte point dans ces pas dangereux, torrens, &c. qui ait soin du cheval, & dressé à répondre dans l'administration des Sacremens. Gage & habillement de ce domestique, ... 70 l.

La nourriture de ce domestique, ... 160 l.

La nourriture du Curé à 12 sous par repas, ... 438 l.

Pour raison de santé & besoins réels, il faut à plusieurs du tabac, café, sucre, &c. 66 l.

Bois, chandelles, &c. 128 l.

La maison d'un Curé de campagne est l'auberge avouée des honnêtes gens ; ils y vont librement. Un Curé seroit regardé comme ridicule, s'il n'étoit pas honnête & hospitalier ; il doit de plus être généreux. L'hospitalité lui coûte donc au moins, ... 100 l.

Habillement & entretien de la personne du Curé. Il doit être propre & décent ; fourane, fontanelle, manteau de campagne, chapeau, souliers, linges, &c. petits meubles, ... 200 l.

Linge de table, de cuisine, des lits, &c. 70 l.

Blanchissage, ustensiles à ce nécessaires, ... 30 l.

Vaisselle, ustensiles de cuisine, entretien d'iceux, &c. 32 l.

Les Curés de campagne sont les hommes d'affaires des pauvres, les Secrétaires des Illitères, leurs lettres sont adressées au Curé qui paye le port ; soldats, domestiques, du dedans & du dehors, tous s'adressent au Curé. Port de ses lettres & celui des lettres des pauvres & Illitères, ... 30 l.

Aumônes inévitables à la porte du Curé, quand il visite les pauvres malades, qu'il est appelé chez un misérable, &c. Dans une Paroisse de 3 à 400 communians, il faut 100 liv. au moins, & augmentant à proportion de 4 à 800 communians 200 livres, de 8 à 1200 communians 300 livres, & plus communément, ... 200 l.

Il faut des livres à un Curé ; annuellement, ... 46 l.

Voyages nécessaires pour son Eglise, sa Paroisse, pour lui & ses pauvres, ... 30 l.

Pour ses décimes ; la portion étant de 12 à 1500, ... 50 l.

Total des dépenses annuelles, ... 2156 l.

Les affiches de Rennes rapportent une guérison singulière opérée par M. Gilbert, Médecin à Landerneau. Voici en substance le récit de ce praticien :

Une jeune fille, dit M. Gilbert, s'enfonça par mégarde dans la partie supérieure externe de l'avant-bras, une de ces aiguilles à coudre, dites anglaises, dont la pointe est extrêmement acérée. Pendant une demi-heure, elle fait & fait faire des efforts inutiles pour la retirer : les douleurs augmentent par les frottemens réitérés ; l'avant-bras se tuméfie, la fille se désole. J'examine le mal, l'entrée de l'aiguille est déjà fermée entièrement, & la tuméfaction me la dérobe absolument. Après une recherche inutile, les Chirurgiens se décident à faire une ou plusieurs incisions, pour l'extraction de l'aiguille. Pendant l'absence de la fille, je réfléchis sur cet accident. L'idée de l'aimant & du fer qui lui est attirable, me vient à l'esprit : sur le champ, j'envoyai chercher la fille, elle arrive ; je présente à la partie douloureuse un fort aimant artificiel : quelques secondes se passent en travail infructueux. Enfin la fille jette un cri ; elle me dit qu'elle sent au-dessous de mon fer une douleur très-vive & des mouvemens. Guidé par cet aimant, je cherche, je tâte long-temps ; enfin je crois sentir la tête de l'aiguille, mais je ne connois pas encore sa direction ; cela m'étoit fort important pour la sortie. Après avoir tourné quelque temps un des pôles de l'aimant sur les parties environnantes, la fille m'indique encore le lieu d'une douleur vive & d'un léger mouvement. Alors sûr de la direction du corps étranger dont je n'avois pas quitté la tête, je le pousse avec force tendant la peau entre les doigts du côté de la pointe. L'ai-

guille sortauprès du coude , après avoir traversé toute l'étendue extérieure de l'avant-bras , depuis son entrée au-dessus de la veine céphalique. Le reste a été l'affaire d'une eau de sureau , qui en peu de jours a dissipé le gonflement , & guéri entièrement cette pauvre fille.

Le 24 du mois dernier , une Louve monstrueuse , qui , depuis quinze jours , faisoit de grands ravages dans le pays de Caux , & qui avoit attaqué & blessé p'us de quarante personnes , a été terrassée & mise à mort par le nommé Cuvier , de la Paroisse d'Hattenville , Election de Caudebec. Ce particulier , pere de quatre enfants , sortoit de chez lui pour aller au travail , lorsqu'il apperçut , devant la barriere d'une maison voisine , un malheureux mendiant assailli par l'animal , qui lui avoit déjà fait plusieurs blessures. Il rentre aussi tôt , & s'arme d'un fusil , qu'il décharge sur la Louve. Effrayée du coup , quoiqu'il ne l'eût pas atteinte , elle lâche prise , & s'éloigne de quelques pas. Mais revenant bientôt à la charge , elle alloit ressaisir sa proie , lorsque le nommé Cuvier , qui n'avoit point eu le temps de recharger son fusil , l'abandonne & se jette à corps perdu sur l'animal furieux , qu'il terrasse après une lutte pénible. Un bras enfoncé dans la gueule de cet animal , & de l'autre le serrant fortement à la gorge , il a rendu inutiles , pendant un quart-d'heure , ses efforts & ses morsures , jusqu'à ce qu'un voisin , accouru avec le mendiant qu'il avoit délivré , ait porté avec une hache les derniers coups à la bête expirante. Le nommé Cuvier , qui est sorti du combat avec un grand nombre de blessures , a pris , jusqu'à ce jour , les précautions nécessaires contre la morsure d'un animal que l'on supposoit atteint de la rage. Toutes les

personnes qui ont été blessées par la Louve, ont cru devoir recourir aux mêmes précautions.

L'humanité & la bravoure du nommé Cuvier ont été récompensées par une gratification de M. l'Intendant, qui fait en outre soigner aux frais du Gouvernement ce particulier & le mendiant qu'il a délivré.

La Société Royale de Physique, d'Histoire Naturelle & des Arts, à Orléans, a tenu sa Séance publique, le 17 Mai dernier.

M. Huet de Froberville, Secrétaire-Perpétuel, a ouvert la Séance par la lecture du *Précis des travaux de la Société*, depuis le 12 Novembre 1784, jusqu'au 18 Mars 1785.

Le même a lu, en l'absence de M. Maussion, une *Observation sur un Os carié*.

M. Prozet a lu un *Mémoire sur une Agglomération de différens Cailloux & grains de Sable, unis par un Ciment ferrugineux, dans laquelle se trouvent deux piéces de monnoie, un clou de cuivre, & deux broches de fer*.

M. Huet de Froberville a lu une *Dissertation sur une Médaille de Tite fils de Vespasien*.

M. Maigreau a lu quelques *Observations sur des Obstructions invétérées, & guéries par l'usage continué des extraits de grande Cigue, & de Jusquiame blanche*.

M. Defay, Directeur, a lu une *Dissertation sur les causes de la diversité des goûts, relativement aux alimens*.

M. Huet de Froberville a fait la Proclamation de deux places d'Associés Expectans, accordées par la Société aux Auteurs de deux Piéces qui lui ont été adressées pour le Concours. La première est un *Mémoire de M. Guibourg, sur quelques Plantes trouvées aux environs d'Orléans*. La seconde

Piece est un *essai de Description Topographique de la Paroisse de Menestreau en Villette* par M. Briollet-Clement , avec cette Epigraphe :

*O fortunatos nimium , suis si bona norint
Agricolas !*

On a terminé la Séance par la lecture d'un Programme , dans lequel la Société propose pour sujet du Prix de 400 liv. , obtenu annuellement par les soins de M. l'Intendant , & qu'elle décernera à la fin de 1786 , la question suivante :

Par quel genre de Culture ou d'Industrie , applicable à la Soogne Orléanoise , pourroit-on améliorer son Sol & augmenter son produit ?

Elle propose également pour l'année 1787 , de déterminer :

1°. *A quelle cause on doit attribuer le mauvais goût que les tonneaux font que quelquefois contracter au vin , & qui est généralement connu sous le nom de goût de fût ?*

2°. *Si le bois ne subit l'altération qui occasionne ce goût ; qu'après avoir été coupé , ou si sa sève en étoit affectée , lorsqu'il étoit sur pied ?*

3°. *A quels signes on peut reconnoître les bois qui ont souffert cette altération ?*

4°. *Quels sont les moyens de corriger , ou de faire perdre au vin , le goût désagréable que le fût lui a communiqué ?*

Les Mémoires écrits en latin ou en françois , seront adressés , avant les premiers de Juin 1786 , pour le premier Prix , & 1787 , pour le second , à M. Huet de Froberville , Secrétaire-Perpétuel de la Société , à Orléans.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France , le 1 de ce mois , sont : 19 , 5 , 57 , 4 , & 56.

P A Y S - B A S :

DE BRUXELLES, le 31 Mai.

La petite ville d'Arion, dans le Duché de Luxembourg, a été incendiée en entier, excepté le couvent des Carmes, celui des Capucins & un magasin de S. M. I. Ces trois bâtimens étoient isolés. LL. AA. RR. ont envoyé sur le champ une somme de 3000 florins pour subvenir aux premières nécessités des habitans.

Les dispositions notoires des Etats de Hollande, de la ville d'Amsterdam, des Etats Généraux, les préavis envoyés aux autres provinces, le départ des Officiers des Gardes pour le camp projeté, suspendu ; tout annonce que les différends entre S. M. I. & la République de Hollande vont être conciliés. Personne ne doute de cette conciliation, & ceux qui ne se laissent gouverner ni par les gazettes ni par les apparences, n'ont jamais imaginé une autre issue que celle qui se prépare ; savoir, que l'Escaut fera ouvert avec quelques modifications, que la Hollande gardera Mastricht en le payant, & que les intérêts, comme la dignité de S. M. I. seront également respectés dans cet arrangement final.

Il continue à exciter de violens murmures. On ne s'attendoit pas en général à de si grands sacrifices, & plusieurs provinces se

défendent d'y accéder en entier, sans les discuter ultérieurement. Probablement c'est la principale cause qui retarde encore une conclusion, qu'on nous promet tous les huit jours depuis quatre mois. Ceux qui ont imaginé que les difficultés tenoient à une clause relative à la justification d'un personnage, attaché par les liens de consanguinité aux premières maisons de l'Europe, ne paroissent pas rencontrer juste. Le Duc de Brunswick qu'ils ont en vue, n'a certainement besoin d'aucune justification ; ainsi tout traité à son sujet est absolument inutile,

On fait circuler la copie suivante, peut-être fort apocryphe, du sieur Favre, ancien Secrétaire de Légation de Prusse en Espagne, au Baron de Gersdorff, dont on a lu la lettre dans l'un de nos derniers N^{os}. Elle est en Allemand, & datée de Filbourg, dans la Mairie de Bois-le-Duc, le 28 Avril dernier. « M. le Comte, je me hâte de répondre à la lettre circulaire que vous m'adresserez par la voie des Gazettes. Si vous voulez, ce sera à..... que nous pourrons nous voir ; vous serez le maître de fixer le jour de notre entrevue. Je suis assez près de cette ville, sans me trouver en défaut d'argent ; ainsi je vous remercie infiniment des 100 louis d'or que vous m'offrez, &c. &c.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE TOULOUSE.

Notaires de résidence.

Les Notaires de résidence ne doivent pas

instrumenter hors le territoire où leur résidence est fixée par leurs provisions : les Arrêts des Cours sont précis à cet égard. Cependant on voit tous les jours les Notaires de résidence empiéter sur le territoire les uns des autres il ; résulte de là nombre de réclamations pour forcer les réfractaires à se contenir dans les limites qui leur sont données ; mais quelquefois aussi il arrive que ceux qui se plaignent , sont eux-mêmes coupables d'une infraction pareille à celle qu'ils dénoncent à la justice. Les Juges alors ne peuvent que réitérer les défenses réciproques , & sur le surplus des demandes des parties , les mettre hors de Cour. C'est ce qui vient d'arriver dans une contestation suscitée par les Notaires de Néronde contre les Notaires de Buffière & de S. Marcelle. — Ces Notaires de Néronde concluoient contre ceux de Buffière à des défenses ordinaires & en 300 liv. de dommages & intérêts , aux dépens , & à l'impression & affiches de l'Arrêt. Ceux-ci convenoient de leurs torts ; mais , pour se défendre des condamnations contre eux sollicitées , ils disoient que les Notaires de Néronde leur avoient donné les premiers le mauvais exemple , en venant journellement instrumenter sur leur territoire ; ils articuloient le fait , & en offroient la preuve. Ils concluoient de cette infraction réciproque , que mal-à-propos les Notaires de Néronde se plaignoient , & que les délits mutuels devoient se compenser mutuellement , & c'est aussi ce qui a été fait. — L'Arrêt du 10 Janvier 1785 a fait des défenses à tous les Notaires d'instrumenter hors de leur territoire. Sur le surplus des demandes des parties , les a mis hors de Cour , dépens compensés.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 11 J U I N 1785.

P I È C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.

*V E R S faits à Vaucluse , & gravés sur
l'écorce d'un figuier avec la pointe d'un
couteau.*

H E U R E U X qui, dans les jours de la saison brûlante ,
Vers ces asyles frais conduit sa jeune amante ,
Et, Pétrarque à la main, la pénètre des feux.
Qui vivent dans les chants de son luth amoureux !
Cascades de Vaucluse ! adorable contrée ,
Par tant de vers heureux , par l'Amour consacrée !
O qui m'arrêtera dans vos secrets détours ,
Pour regretter du moins ma Laure & mes beaux jours !
(*Par un Troubadour.*)

N^o. 24 , 11 Juin 1785.

C

*A MON MÉDECIN, qui m'avoit guéri
de la Fièvre Tierce.*

DE ma Mûse, Docteur, daigne agréer l'encens;
Chacun doit ici-bas payer à sa manière :
Qu'un Financier te paye en beaux deniers comptans,
Apollon paye en vers, ainsi que ses enfans :
Et cet encens ne sauroit te déplaire.
Mais c'est assez, j'entre en matière.

La fièvre & la santé, depuis maint & maint jour,
Sur mon corps malheureux à l'envi tour-à-tour
Briguoient l'honneur d'exercer leur puissance.
Je languissois; vainement d'Apollon,
Dont je suis, quoiqu'indigne, un tendre nourrisson,
Ma voix plaintive imploroit l'assistance ;
Le Dieu faisoit le sourd; car souvent il guérit
Ses chers enfans, ainsi qu'il les nourrit.
Mais, qu'ai-je dit ? Grand Dieu, pardonne ce blas-
phème ;
La fièvre a tant soit peu détraqué mon cerveau ;
Tu m'envoyas ton fils au défaut de toi-même.
Oui, cher Docteur, Esculape nouveau,
Tu parles ; à ta voix la fièvre se retire ;
Tu parois ; la santé daigne encor me sourire.
J'ai célébré le Médecin,
Célébrons à son tour la poudre merveilleuse

Qui vient, grâce à ton Art divin,

D'opérer cette cure heureuse.

J'imité sur ce point ce Pindare fameux

Qui chantoit, m'a-t-on dit, le guide industrieux

Qui, le premier, fournissoit sa carrière,

Et célébroit aussi le coursier généreux

Qui, le premier, touchoit à la barrière.

O QUINQUINA ! je te dois la santé ;

Que ne puis-je à mon tour éterniser ta gloire !

Muse, portez ces vers au Temple de Mémoire ;

Nous volerons tous deux à l'immortalité.

Mais, par quel nom d'abord suis-je donc arrêté ?

Quoil tu nais au Pérou, ce théâtre des crimes !

O Pérou ! ton nom seul me fait frémir d'horreur ;

C'est ton sein qui produit ce métal destructeur,

Pour qui l'on égorgea des milliers de victimes.

Oui, ton or infernal n'a passé dans nos mains,

Que tout rouge du sang des malheureux humains.

Mais où m'emporte une juste colère ?

Qu'importe le pays aux cœurs reconnoissans ?

Ne nourris-tu donc pas, au rang de tes enfans,

Du quinquina l'écorce salutaire ?

J'oublie en sa faveur un généreux transport ;

Je fais plus : avec toi je me réconcilie ;

Si ton or aux humains souvent donna la mort,

Ton quinquina souvent leur redonne la vie.

(Par M. Theveneau.)

NOUVELLE QUESTION A RÉSOUDRE.

Lequel des deux agit plus follement , ou la vieille femme qui épouse un jeune homme , ou le vicillard qui prend une jeune femme ?

Explication de la Charade , de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Gros Lot* ; celui de l'Énigme est *Serrure* ; celui du Logogryphe est *Mai* (mois de) , où l'on trouve *ma* , *ai* , *mi* , *ami*.

C H A R A D E.

REPTILE en mon premier , je t'offre en mon second
Ce que dans l'arbre on voit de plus long , de plus rond ;
Mais mon tout est un mal cruel & redoutable ,
Qui fait tourner la tête à l'être raisonnable ,

(*Par M. le Chevalier Amyot.*)



É N I G M E.

DE mes pieds, cher Lecteur, au nombre indéfini,
Tu peux ajouter ou rabattre ;
Sur un, sur deux, sur trois, sur quatre
On pose mon être chéri.
Pour me construire, il faut abattre
Dans nos vergers ou dans nos champs,
Un de leurs plus beaux ornemens.
Je suis également utile
Chez les petits & chez les grands ;
A la Cour ainsi qu'à la Ville,
Autour de moi s'empressent mes amis ;
Souvent je cause des querelles
Et souvent j'en finis,
Qui sans moi seroient éternelles.
Jadis un destin très fameux
Rendit célèbres mes pareilles ;
Les plus étonnantes merveilles
Annoncèrent ce don des cieux ;
Ensuite un Tribunal auguste
Emprunta, je ne sais pourquoi,
Sa puissance ou son nom de moi.
Ici très-aisément tu peux deviner juste.

(Par M. l'Abbé C.....)

L O G O G R Y P H E.

QUE je suis malheureux ! à peine suis-je né
Qu'il faut bientôt mourir ; l'arrêt en est porté.
Hélas ! mourir n'est rien ! mais c'est bien chose
étrange ;

Car si je vois jaunir plusieurs fois la moisson ,
Par un destin bizarre il faut changer de nom !
Ma foi , j'aimerois mieux être batteur en grange.
Je marche sur six pieds ; éparpille-les bien ,
J'ai de quoi t'étonner. Je porte dans mon sein
Ma bonne mère ,
Non pas mon père.

Je deviens un défaut sur une belle main ;
J'enferme une Cité dans le pays Lorrain ;
Un habitant des cieux ; un animal vorace ;
Un adverbe ; un article ; un mot qui trouve place...
Où ? dans la sphère ; un vent dispendieux ;
De l'Ancien Testament un homme vertueux ;
Un mot, qui plaît toujours, lorsqu'on aime soi-même ;
Un autre qui déplaît dans un besoin extrême ;
Puis un autre qui sert pour ne pas te nommer.
M'as-tu trouvé , Lecteur ? Faut-il encor biaiser ?

Non , disons tout : je sers à la musique ,
Et dans chaque ménage à l'usage on m'applique.
Enfin , pour me mettre au grand jour ,
Et pour m'expliquer sans détour ,

Autrefois un Romain , si tu fais ton Histoire ,
Mon appétit perdu , sans coupe me fit boire.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉLOGE Historique de Louis-Joseph de Vendôme , Généralissime des Armées de France & d'Espagne , Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie de Marseille , par M. de Villeneuve , Commis à l'Hôtel des Fermes : Optimè is laudaverit qui fideliter narraverit. Quint.

ON aime à voir un jeune homme se montrer pour la première fois dans la Littérature une couronne à la main, & s'annoncer au Public par un triomphe. La gloire sied bien à la jeunesse ; & si elle est une illusion , elle embellit encore toutes les brillantes illusions de cet âge. On affecte quelquefois de dédaigner , de mépriser même ces triomphes Littéraires ; mais c'est sur-tout lorsqu'on a fait de vains efforts pour en obtenir. Pendant cinq ou six années , on envoie constamment son *Discours* ou son *Poème* à tous les Concours ; & lorsqu'on n'a rien obtenu , pas même une

Civ

mention, on imprime dans de petites satyres obscures, ou dans de gros volumes de critiques, que les couronnes Académiques sont des brevets de médiocrité. Il faut bien qu'il y ait des consolations pour les humiliations de la vanité, si cruelles & si profondes ! Il seroit trop inhumain de lui enlever ces consolations qui ne consolent guères. On pourroit même, avec un peu de bonté, lui conseiller d'en chercher de meilleures : il n'est pas adroit d'avouer qu'on n'a pu s'élever jusqu'à la médiocrité ; ces artifices manquent un peu d'art ; depuis le Renard de la Fable ils font même rire, & l'on est toujours tenté de s'écrier : *Que ce La Fontaine étoit grand Peintre ! qu'il connoissoit bien la nature des bêtes !*

Les talens, la gloire & le caractère de Vendôme sembloient exiger d'autres pinceaux que ceux d'un jeune homme. L'esprit des jeunes gens, qui a plutôt de la sensibilité que de la pénétration, est frappé des grands traits, & peu des nuances ; ils savent donner plus d'éclat encore aux voix éclatantes de la renommée ; leur admiration, toujours près de l'enthousiasme, est plutôt faite pour être l'interprète des peuples que celui des sages ; & Vendôme a plutôt fait de grandes choses qu'il n'a laissé une grande renommée..... Attaqué toujours par l'envie, pendant qu'il vécut il la fit taire souvent par ses exploits, ou du moins il en étouffa la voix dans le

bruit de ses victoires ; les cris de l'envie accusent encore sa mémoire dans la postérité. Il falloit donc non-seulement peindre sa gloire , mais prouver ses talens ; faire sortir avec éclat son génie guerrier du milieu même des fautes qu'on lui a reprochées , séparer ses défauts , qui étoient d'un particulier , de ses vertus , qui étoient d'un Héros plein d'humanité ; & placer , à côté des Condé & des Turenne , un Héros né du sang de nos Rois , & qui n'a pas obtenu sa place dans l'Histoire de France , quoiqu'il ait été adoré du Peuple & du Soldat François ; & c'est ce que M. de Villeneuve nous paroît avoir très-bien exécuté , quoique très-jeune encore , & quoique l'éloge de Vendôme soit son premier Ouvrage.

La marche de ce Discours est celle de l'Histoire plutôt que d'un Discours oratoire. L'Auteur suit son Héros dans l'ordre des faits de sa vie , & ce n'est pas un reproche que nous faisons à M. de Villeneuve , qui a intitulé son Ouvrage *Éloge Historique*. Il faut toujours juger un Écrivain par ce qu'il a voulu faire ; il n'est pas question de savoir si le Critique auroit fait autrement ; car on pourroit faire autrement & ne pas faire mieux.

„ Bon comme son aïeul , intrépide autant
„ que lui , Vendôme unit à l'éclat de la
„ plus rare valeur , le caractère le plus doux ,
„ les plus simples mœurs avec ce naturel
„ heureux qui porte aux belles actions sans
„ nul effort. Homme d'esprit , ami géné-

C v

» reux & fidèle, protecteur sans morgue,
 » Prince sans ambition, il méconnut l'or-
 » gueil, l'intrigue, la vengeance, & ne fit
 » sentir sa grandeur que par celle de ses ac-
 » tions. La Cour eut des torts avec lui, il
 » se retira sans se plaindre; on le vit repren-
 » dre le commandement, sans se prévaloir
 » des circonstances qui le rendirent néces-
 » faire; & toujours favorisé de la victoire,
 » jamais il ne mit de prix à ses services. Ou-
 » blié dans des jours de bonheur, on se
 » souvint de lui quand il fallut venger ou
 » défendre des Rois. Pour louer un tel hom-
 » me, il faut peu d'éloquence; le montrer
 » tel qu'il fut est son plus bel éloge. »

En le montrant tel qu'il est, M. de Ville-
 neuve aura plus d'une fois la chaleur & l'in-
 térêt de l'éloquence, & l'éloquence n'est au-
 tre chose que le talent de dire des vérités
 grandes & intéressantes avec sensibilité &
 noblesse.

Le Panégyriste suit Vendôme dans ses pre-
 mières campagnes sous Turenne, après la
 mort duquel il arrête les ennemis sur le
 pont d'*Altenheim*; sous Créquy, qui, après
 l'avoir consulté un jour, apperçoit dans
 l'avis d'un jeune Colonel le génie naissant
 d'un grand Général, & s'empresse d'écrire
 au Roi cette prophétie; sous Luxembourg,
 dont il mérita d'abord les applaudissemens,
 dont il excita ensuite la jalousie; sous Ca-
 rinat, qui, toujours modeste & sage au mi-
 lieu des succès, aima dans Vendôme des ta-

lens qui se perfectionnoient à son école, & qui, après l'avoir vû dans une bataille s'élan- cer plusieurs fois sur l'ennemi à travers des tourbillons de fumée & de feux, écrivoit de lui : on l'eût pris pour un de ces Héros fabuleux qui défilent la foudre. *Steinkerque & la Marsaille*, dit le Panégyriste, *rappellent autant son nom que ceux de Luxembourg & de Catinat* ; il est autant célèbre par les combats où il obéit, que par ceux où il com- manda. C'est trop dire ; la gloire de Ven- dôme a commencé à ces journées mémora- bles ; mais ce ne sont pas ces journées qui l'ont établie. *La Marsaille & Steinkerque* réveillent sur-tout les noms de Catinat & de Luxembourg, & la gloire de Vendôme n'est pas une gloire subordonnée. Le Pané- gyriste lui-même la fait paroître bien plus éclatante, lorsque commandant pour la pre- mière fois en chef en Espagne, Vendôme s'empare de Barcelonne, *défendue par des remparts formidables, hérissés d'une puissante artillerie, par 12000 hommes d'élite, & les prodiges de la valeur des Catalans* ; & ce- pendant Vendôme étoit dangereusement ma- lade, & il se faisoit porter dans un fauteuil pour diriger les attaques. Sa gloire paroît bien plus grande, lorsqu'en paroissant en Italie, il rétablit les affaires de la France, ré- duites à un état déplorable par la témérité présomptueuse de Villeroi ; lorsqu'ayant en tête Eugène, déjà illustré par des victoires célèbres dans l'Europe, il rompt par son ha-

bileté presque tous les desseins de ce grand Homme, remporte tous les avantages de la campagne, & couronne tous les succès par la victoire de *Cassano*; Vendôme sur-tout paroît bien plus grand, & remporte des succès bien plus glorieux, lorsqu'appelé par Philippe V, qui avoit été obligé de fuir deux fois de sa Capitale, il fait passer la victoire du côté des Espagnols, qui avoient perdu jusqu'à leur fierté, & fait remonter Philippe sur son Trône, comme sur un char de triomphe. C'est alors que Louis XIV dit ces paroles remarquables: *Quels changemens! comme ils ont été rapides! & qu'est-ce qui les a produits? Un seul homme.*

M. de Villeneuve nous semble caractériser très bien le talent particulier de Vendôme, & le défendre avec force contre les reproches que lui faisoient ses ennemis.

« L'envie répéta souvent que Vendôme
 » avoit plus de valeur que de prudence;
 » l'envie exagère tout ce qui peut porter atteinte à la réputation des grands Hommes.
 » Elle conteste leurs vertus, elle épie leurs
 » foiblesses, pour les dénoncer à la malignité publique; toujours prête à fixer ses
 » regards sur les taches légères qui peuvent ternir l'éclat qui l'éblouit, & rabaisser la
 » supériorité qui l'humilie. Il est vrai qu'insouciant en apparence, négligeant autant ce qu'on nomme affaire que son
 » extérieur, aimant les plaisirs au camp comme à la ville, ne paroissant occupé

„ que dans le moment pressant, il donna
 „ quelquefois à ses ennemis l'espoir de le
 „ surprendre; cet espoir fut toujours dé-
 „ menti par l'événement. Vendôme travail-
 „ loit peu, parce qu'il concevoit rapide-
 „ ment, sans rechercher de profondes com-
 „ binaisons, son génie vif & pressant fut
 „ toujours faire le meilleur choix, & décon-
 „ certer les desseins les mieux médités. „
 M. de Villeneuve revient encore ailleurs sur
 cet objet, parce que la haine & l'envie y
 étoient revenues très-souvent. „ Ce Prince
 „ n'entroît jamais en campagne sans bien
 „ connoître & le pays & l'ennemi; mais
 „ après ces précautions générales, il mar-
 „ choit ordinairement à son but sans s'as-
 „ treindre à suivre une marche calculée que
 „ des circonstances imprévues pouvoient
 „ déranger; il se réservait de saisir les
 „ moyens que lui présenteroient l'ennemi,
 „ le moment, la fortune & son cœur. S'il
 „ montra rarement cette prévoyance qui
 „ veut tout préparer, il fit voir plus que
 „ personne cette heureuse détermination
 „ qui fait le meilleur emploi de l'occasion;
 „ il ne prétendit pas enchaîner les événe-
 „ mens, il fut les mettre à profit. Ce don
 „ précieux de saisir le parti le plus avanta-
 „ geux dans les hasards toujours renaissans
 „ d'un combat ou d'une campagne, ne
 „ seroit-il pas d'un effet plus heureux que
 „ les longs efforts d'un esprit réfléchi, qui,
 „ souvent, après avoir tracé ses opérations

„ dans la tranquillité du cabinet , se trouve
 „ au dépourvu quand un des caprices du
 „ sort substitue un événement bizarre à ce
 „ que l'ordre des choses sembloit devoir
 „ amener ? Dans ce moment pressant , se-
 „ ra-ce la lente réflexion qui réparera le
 „ désordre ? Ah ! c'est alors que le génie
 „ exécute ce que la prudence ne peut jamais
 „ prévoir ! „

Vendôme formoit ses desseins devant la
 fortune ; le plan & l'exécution étoient pour
 lui la même chose ; il étoit parmi les Géné-
 raux ce que sont parmi les Orateurs les hom-
 mes dont la pensée se tait dans le silence
 du cabinet , mais dont le génie se réveille
 en présence d'une multitude , & qui n'ont
 besoin que d'avoir à parler pour être su-
 blimes.

On voit que M.. de Villeneuve tire ses
 idées & ses vûes du caractère & du génie de
 son Héros ; qu'il ne le peint pas de ces traits
 communs qu'on applique à tous les grands
 Hommes , & qui ne conviennent à aucun :
 c'est Vendôme , & ce n'est ni Créqui ni Lu-
 xembourg , ni Turenne. Rien n'annonce
 mieux l'homme d'esprit & le bon esprit ;
 rien ne fait mieux présumer qu'un homme
 est fait pour écrire.

M. de Villeneuve justifie Vendôme d'un
 autre reproche avec la même sagacité & la
 même justesse. Vendôme commandoit en
 Italie ; le Duc de Savoie , qui avoit trompé
 Louis XIV , vouloit joindre ses Troupes aux

Troupes Impériales , commandées par Stharemborg , & il falloit empêcher cette jonction. Stharemborg , habile & actif , l'exécuta ; mais les François lui tuèrent plus de six mille hommes.

« Les ennemis de ces deux Capitaines
 » furent également injustes à Vienne & à
 » Versailles ; les uns prétendoient que Stharemborg auroit dû effectuer sa jonction
 » avec moins de perte ; les autres , que Vendôme étoit maître de la prévenir. D'un
 » côté , on ne vouloit pas regarder que le
 » Général François avoit des conquêtes à
 » couvrir , le Duc de Savoie à observer , &
 » Stharemborg à suivre ; de l'autre part ,
 » que celui-ci traversoit un pays difficile ,
 » qui , s'il favorisoit quelquefois le secret
 » de sa marche , devoit aussi souvent la retarder ; qu'enfin , il luttoit contre le rival
 » d'Eugène. Ces deux grands Capitaines
 » firent cependant tout ce qu'il étoit possible de faire réciproquement ; mais il est
 » des Généraux qui ne peuvent être tout-à-
 » fait prévenus ou surpris , ni jamais entièrement défaits ; qui réparent promptement une faute légère , & couvrent une
 » retraite , quelque défavantageuse qu'elle
 » soit ; qui voient à la fois ce qu'il faut
 » sacrifier au moment , & ce qu'il est possible de sauver. Le peuple , toujours
 » ébloui par l'éclat du bonheur , applaudit
 » davantage au succès le plus facile , qu'à la
 » lutte la plus savante contre les talens &

„ les obstacles , tandis que l'homme sensé,
 „ qui observe un grand Homme opposé à
 „ un digne Émule , espère d'autant moins
 „ des succès décisifs , que les deux génies
 „ rivaux sont plus faits pour se mesurer.
 „ Dans ces momens de combinaisons , de
 „ soins & d'anxiété entre deux grands Ca-
 „ pitaines , on ne peut attendre de victoire
 „ complète. Turenne & Montécuculi , lors
 „ de leurs dernières campagnes , ne firent
 „ que s'observer sans pouvoir se vaincre ,
 „ & jamais ils ne parurent plus dignes de
 „ leur célébrité. „

Ces réflexions , qui naissent du sujet ,
 sont très judicieuses ; & on aime à voir
 Stharemborg justifié par le Panégyriste de
 Vendôme ; on aime à voir l'Orateur traiter
 deux grands Hommes rivaux avec cette
 équité généreuse qu'ils ont presque toujours
 l'un pour l'autre.

Le style de M. de Villeneuve , qui , comme
 on voit , a de la sagesse dans les réflexions ,
 prend de la rapidité & de la chaleur dans les
 récits des batailles & des victoires. On ap-
 perçoit sur-tout ce mérite dans le récit de la
 prise de *Brihuega* & du combat de *Villa-
 viciosa*.

„ Vendôme suit les ennemis dans leur
 „ retraite ; il presse sa marche & arrive à
 „ *Guadalaxara*. Les Gardes du Roi se pré-
 „ paroient à passer le pont. Vendôme cal-
 „ cule le retard que cette manœuvre peut
 „ causer à son Infanterie. Il fait sonder le

„ Tage , qui se trouve rapide & profond ;
 „ des roches dans le milieu , en mettant
 „ obstacle à son cours , forment des tour-
 „ billons & augmentent le péril ; cependant
 „ le salut de l'État peut dépendre d'un jour
 „ de marche. Vendôme s'adresse aux Gardes :
 „ *Mes amis , vous êtes braves ; nous avons*
 „ *besoin de diligence....* Il dit , & déjà son
 „ courfier fend les flots ; Gardes & Cava-
 „ liers se hâtent , à rangs pressés , de suivre
 „ & de garantir le Héros.... Il apprend que
 „ six mille Anglois , l'élite & l'arrière-
 „ garde de l'Armée qu'il poursuit , se
 „ sont renfermés dans Brihuega avec le
 „ plus précieux de leur butin ; ils espè-
 „ rent se défendre jusqu'à ce que Stharem-
 „ berg , instruit des mouvemens du Prince
 „ François , revienne sur ses pas ; mais Ven-
 „ dôme est au pied de leurs murs. Envi-
 „ ronner la place , disposer l'attaque , faire
 „ observer la marche de Stharemborg , &
 „ malgré la force des retranchemens , la
 „ bravoure des Anglois & leur feu terrible ,
 „ s'élancer sur les brèches & forcer la vic-
 „ toire , tout fut l'ouvrage d'un jour. Stan-
 „ hope remit au vainqueur Brihuega , ses
 „ Troupes , & les richesses immenses amas-
 „ sées en ravageant l'Espagne. A peine Stan-
 „ hope étoit rendu , le canon de Stharem-
 „ berg annonce son arrivée , & donne à
 „ connoître le prix de la célérité du Prince
 „ François. Les ennemis soupçonnent la
 „ perte de leurs Alliés ; nuls signaux ne ré-

» pondent aux leurs. Un Officier - Général
 » conseille à Stharemborg de se retirer :
 » *vous connoissez bien Vendôme*, répond-
 » t'il, *avant deux heures il faut combattre.* »

Stharemborg avoit raison, il fallut combattre, & il fut vaincu, malgré une défense presque aussi glorieuse qu'une victoire.

M. de Villeneuve a entrepris de disculper Vendôme du malheur de la France dans cette guerre de la Flandre, où Marleboroug fut toujours vainqueur. Ici, nous ne pouvons nous empêcher d'avouer qu'on eût désiré que M. de Villeneuve n'eût pas entrepris cette justification, ou qu'il l'eût mieux faite. *Je ne connois pas un Historien*, dit M. de Villeneuve dans une note, qui ne convienne que Vendôme ne fut contrarié en tout. Le Duc de Bourgogne, au contraire, *commandant suprême*, *n'obéissoit qu'à sa volonté*; soit de son propre mouvement, soit par les insinuations de son Conseil, cette volonté fut toujours opposée à l'avis de Vendôme. On peut douter que tous les Historiens aient là-dessus l'opinion de M. de Villeneuve. Voici ce qu'a écrit un grand Homme dans un Éloge historique du Maréchal de Berwick. (M. de Montesquieu.)

« Après la perte de la bataille d'Oudenarde, les ennemis firent le siège de Lille,
 » & pour lors M. le Maréchal de Berwick
 » joignit son Armée à celle de M. de Ven-
 » dôme. Il fallut des miracles sans nombre
 » pour nous faire perdre Lille. M. le Duc

de Vendôme étoit irrité contre M. le Mar-
 réchal de Berwick, qui avoit fait diffi-
 culté de servir sous lui. Depuis ce temps,
 aucun avis de M. le Maréchal de Berwick
 ne fut accepté par M. le Duc de Vendôme;
 & son âme, si grande d'ailleurs, ne con-
 serva plus qu'un ressentiment vif de l'es-
 pèce d'affront qu'il croyoit avoir reçu.
 M. le Duc de Bourgogne & le Roi, tou-
 jours partagés entre des propositions con-
 tradictoires, *ne savoient prendre d'autre*
parti que de déferer au sentiment de M. de
Vendôme. Il fallut que le Roi envoyât à
 l'Armée, pour concilier les Généraux, un
 Ministre qui n'avoit point d'yeux; (M. de
 Chamillard) il fallut que cette maladie
 de l'espèce humaine, de ne pouvoir souf-
 frir le bien lorsqu'il est fait par des gens
 qu'on n'aime pas, infestât pendant toute
 cette campagne le cœur & l'esprit de M.
 de Vendôme. Il fallut qu'un Lieutenant-
 Général eût assez de faveur à la Cour,
 pour pouvoir faire à l'Armée deux sor-
 tises l'une après l'autre, sa défaite & sa
 capitulation; il fallut que le siège de Bru-
 xelles eût été rejeté d'abord, & qu'il eût
 été entrepris depuis; que l'on résolut de
 garder en même-temps l'Escaut & le ca-
 nal, c'est à-dire, de ne garder rien. Enfin,
 le procès entre ces deux grands Hommes
 existe; les Lettres écrites par le Roi, par
 M. le Duc de Bourgogne, par M. le Duc
 de Vendôme, par M. le Duc de Berwick,

» par M. de Chamillard , existent aussi. On
» verra qui des deux manqua de sang-froid ,
» & j'oserois peut-être même dire de rai-
» son. A Dieu ne plaise que je veuille met-
» tre en question les qualités éminentes de
» M. le Duc de Vendôme ! Si M. le Maré-
» chal de Berwick revenoit au monde , il
» en seroit fâché ! mais je dirai dans cette
» occasion ce qu'Homère dit de Glaucus :
» Jupiter ôta la prudence à Glaucus , & il
» changea un bouclier d'or contre un bou-
» clier d'airain. Ce bouclier d'or , avant
» cette campagne , M. de Vendôme l'avoit
» toujours eu , & il le retrouva depuis. »

Ce n'est point-là un détracteur de M. de Vendôme , c'est un de ses admirateurs , c'est Montesquieu. Il énonce des faits positifs , & il indique des témoignages irrécusables. Tout cela exigeoit de M. de Villeneuve ou un examen plus approfondi que son esprit étoit en état de faire , ou un aveu sans déguisement des torts de M. de Vendôme , que son cœur se seroit plu à faire dans un panégyrique même.

M. de Villeneuve a mêlé ensemble le récit des faits qui peignent l'homme dans Vendôme , & des faits qui peignent le Guerrier ; on eût voulu qu'il les eût séparés , & cela étoit peut-être nécessaire , même dans un Éloge historique ; autrement un mot touchant , une action pleine d'une bonté facile & généreuse se perdent , pour ainsi dire , au milieu du bruit des combats & du fracas de la

guerre. On aime à voir tous les morts & tous les faits de ce genre réunis pour y reposer un moment son cœur. Peu d'hommes, entre ceux qui ont obtenu la célébrité des Héros, en offrent un si grand nombre que Vendôme, & d'un caractère aussi aimable.

Brave comme Henri IV, son aïeul, Vendôme en eut aussi l'humanité. Lorsque Turenne livroit le Palatinat aux flammes pour obéir à Louvois, Vendôme, qui devoit exécuter l'incendie de Worms, demanda que le jour de son commandement fût changé : *Jeune encore*, dit M. de Villeneuve, *il avançoit le jugement de la postérité.* Mais c'est peut-être parce qu'il étoit jeune ; les jeunes gens sont plus près de la vérité en tout genre, ils sont sur-tout presque toujours plus près de l'humanité.

Le Gouverneur de *Verue*, ville que Vendôme avoit prise, avoit transgressé les loix de la guerre : *Vous méritez la mort*, lui dit le Prince, *mais j'aime mieux me souvenir de votre courage que de votre faute.*

Villars se vantoit de ne s'être enrichi qu'aux dépens de l'ennemi. Catinat, dit M. de la Harpe, ne prit rien à personne. Vendôme fit plus : il ne permit pas à *Verue* que la garnison fût dépouillée, & plusieurs fois il dédommagea de son argent les Soldats auxquels il ne vouloit pas permettre le pillage ; & lorsque des Souverains lui offrirent des trésors pour le dédommager de ces sacrifices, il les refusa. Louis XIV, en l'envoyant défendre

le Trône de son petit-fils , veut lui donner cent cinquante mille livres pour la campagne. *Non , Sire , dit Vendôme à Louis , gardez cet or pour ceux qui ne peuvent soutenir l'Etat sans ce secours , ou qui seignent de ne le pouvoir pas ; j'espère ne rien coûter , même à l'Espagne.* Après qu'il a sauvé l'Espagne , Philippe , qui venoit de recevoir les trésors du nouveau monde , lui offre cinq cent mille livres. *Sire , dit Vendôme , je suis sensible à la magnificence de Votre Majesté , mais je la supplie de faire distribuer cet or à ses braves Espagnols , dont la valeur lui a conservé tant d'Etats en un jour.* Lorsqu'il arriva en Espagne , les GRANDS délibérèrent s'ils donneroient le pas au Prince François : *Je ne suis pas venu vous disputer des honneurs , leur dit Vendôme , qui apprend leurs débats , mais pour vous servir. Vieux Soldat , je ne veux pas d'autre rang ; donnez - moi seulement un peu d'argent & de farine pour mes camarades.* N'est - ce pas Henri IV qui parle ? Quelle simplicité sublime ! quelle bonté adorable ! que devient la *Grandexxa* auprès de cette autre grandeur ! Après la bataille de Villaviciosa , la campagne est couverte de déponilles & de richesses abandonnées par les vaincus. Vendôme veut aussi prendre sa part dans le champ de victoire. Il voit un petit chien tremblant & tapi au milieu d'un monceau de pierres ; il le rassure , le caresse , le nomme la *Déroute* , & c'est toute la part qu'il veut d'un si riche butin.

On croit lire Plutarque. Les Hommes illustres de Plutarque n'ont pas plus de mépris pour les richesses & plus de bonte dans la gloire. Cette générosité n'abandonnoit jamais M. de Vendôme ; jamais il ne recevoit , quoiqu'il dérangeât souvent ses affaires en donnant. Nommé Gouverneur de Provence très-jeune encore , il s'opposa à tous les frais de réception ; & lorsque la Province , qu'il avoit défendue dans une invasion , voulut lui témoigner sa reconnoissance par un présent : *Les Gouverneurs , dit Vendôme , sont faits pour représenter aux Rois les misères des peuples ; je ne puis accepter un présent , qui , quoique volontaire , seroit onéreux au pays.* On sait que le Duc de Villars a rendu cette réponse du Duc de Vendôme plus célèbre encore par un mot bien différent. La même Province lui offroit un présent , & lui rappeloit le refus de Vendôme. *Ce Vendôme , dit Villars en prenant l'or , étoit un homme inimitable.*

Vendôme étoit extrêmement familier avec les Soldats , avec les Grenadiers ; ils alloient prendre du tabac dans sa boîte. Vendôme ne craignoit point qu'ils abusassent de cette familiarité ; il étoit bien sûr de leur imprimer assez de respect & d'admiration un jour de bataille.

Il aimoit les Lettres , & même les Gens de Lettres ; il ne savoit pas , comme tant d'autres , jouir des Arts , & être ingrat envers les Artistes. Il fut pendant vingt-cinq ans,

non pas le protecteur, mais l'ami de Campistron, que Racine lui avoit fait connoître. Ce Campistron, dont la poésie est si foible & si languissante, avoit une âme pleine de force & d'énergie. Il avoit même le courage des Héros; il suivoit le Duc à la guerre, & ne restoit jamais dans les quartiers de réserve. A Steinkerque, où le Duc chercha & brava tant de dangers, au plus fort du péril il apperçoit Campistron près de lui: *Eh! que D... faites-vous ici*, lui dit Vendôme: *Eh bien, Monseigneur, si vous vous y trouvez mal, allons nous en*, lui répondit le Poète. Vendôme se rappela toujours avec plaisir & le courage & la plaisanterie de Campistron.

Cet Ouvrage fait connoître avantageusement M. de Villeneuve. Il montre une étude réfléchie de l'Histoire, le talent de ramener une multitude confuse de faits, à des résultats clairs & intéressans, & le bon esprit d'écrire des choses diverses avec le ton & le style qui conviennent à chacune. Nous croyons seulement qu'on doit inviter l'Auteur à donner à ses phrases des formes plus brillantes & plus variées, & à ses expressions une élégance plus continue. Il ne faut pas avoir un style recherché, mais il faut chercher les embellissemens qui donnent plus d'intérêt au style. Un Auteur, quel qu'il soit, ne doit pas négliger de recueillir dans sa route, & les grâces & les beautés que le sujet peut faire naître. On s'expose par-là à plus de critiques, mais on obtient aussi plus d'éloges,

d'éloges, & M. de Villeneuve paroît être fait pour vivre au milieu des éloges & des critiques.

(*Cet Article est de M. Garat.*)

VARIÉTÉS.

L E T T R E au Rédacteur du *Mercur*, sur quelques passages d'un Ouvrage en 3 vol., intitulé: *Pièces intéressantes & peu connues*, pour servir à l'Histoire, &c. &c.

SÉPARÉE de la Critique, l'Histoire seroit la plus frivole de toutes les Sciences, & même l'une des plus dangereuses. Il ne suffit pas, il est vrai, des raisonnemens & des réflexions pour établir ou pour combattre la vérité des faits; ils ne peuvent être éclaircis que par d'autres faits, dont la connoissance, aujourd'hui trop négligée, peut seule légitimer le doute & détruire les erreurs.

A la lecture de tant de compilations qui succèdent depuis quelque temps aux Ouvrages historiques dont la France peut s'honorer, on a raison de craindre qu'il ne nous reste plus en ce genre qu'une bibliothèque de bruits de Gazettes ou de Romans. Le dégoût des recherches, le mépris versé par le bel-esprit sur l'érudition, la fureur de tout lire & de tout écrire, transformeront bientôt l'Historien en Fabuliste de ruelles, ou en copiste aveugle des impostures qui peuvent flatter la curiosité de la multitude.

L'Auteur des *Pièces intéressantes & peu connues*, pour servir à l'Histoire, n'étoit pas fait certain-

N^o. 24, 11 Juin 1785.

D

mont pour encourir un pareil reproche. Sa réputation est fort au-dessus du mérite facile de recueillir des Anecdotes apocryphes, & il est trop estimable pour qu'on doive dédaigner ses erreurs. Non-seulement il les étaye de son autorité, il les appuie encore de celle d'un Historiographe de France, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie Française, de feu M. Duclos. A ce nom, & après l'éloge que fait de son porte-feuille l'Auteur des *Pièces intéressantes*, la crédulité seroit excusable ; il faut la prémunir contre des Fables qu'aucun Journaliste n'a contredites, & discerner les pierres fausses qu'on a mêlées à des morceaux précieux.

La principale Anecdote, tirée de ce porte-feuille de M. Duclos, est l'aventure de la Princesse Charlotte-Christine-Sophie de Wolfenbuttel, épouse du Tzarewitz Alexis Pétrowitz, fils infortuné de Pierre I. M. Duclos & son Éditeur racontent cette absurdité avec le ton de la plus parfaite confiance ; le premier va jusqu'à dire qu'il vit cette Princesse en 1768. Vous avez rapporté, Monsieur, ce Conte ridicule dans l'extrait des *Pièces intéressantes*, ainsi il est inutile de le rappeler à vos Lecteurs.

Il étoit connu bien antérieurement. M. le Chevalier le Bossu l'avoit raconté de la même manière dans son *nouveau Voyage d'Amérique Septentrionale*, imprimé en 1776 ; mais en Historien qui se respecte, lorsqu'il avance des faits douteux & invraisemblables, M. le Bossu termina son récit en avouant que, quoiqu'il tint ces faits d'un assez grand nombre de personnes dignes de foi, il ne voudroit pas cependant en garantir l'authenticité. M. de L. P. a été moins circonspect, sans avoir eu plus de preuves.

Avant M. le Bossu, M. Richer avoit inséré, dans le manuscrit de son *Histoire Moderne*, ce Roman des *Mille & une Nuits* ; mais le Censeur, M. de

Guignes, refusa son approbation, & cet article fut rayé. Le savant Académicien crut judicieusement que si cette Princesse existoit, il étoit imprudent de la faire connoître en divulguant son secret, & que si elle n'étoit plus, on devoit retrancher de l'Histoire la prétendue résurrection.

Elle est aussi fautive que les circonstances de sa vie & de sa mort, telles que les rapporte M. Duclos. Le Tzarewitz, dit-il, *essaya plusieurs fois d'empoisonner sa femme ; mais le contre-poison la sauva.* J'observe en passant que le poison & le contre-poison jouent un rôle trop fréquent dans ces *Pièces intéressantes*, où l'on renouvelle plusieurs fois, sans la moindre autorité, des accusations atroces, dignes de mépris. Celle de M. Duclos contre le Tzarewitz, est démentie par des témoignages incontestables, & appartient exclusivement à cet Historiographe. S'il eût été instruit des particularités de la Cour de Pierre I, il auroit su que, sombre & sauvage, Alexis n'étoit pas un empoisonneur. Ses mœurs étoient dures, grossières & dépravées; il avoit perdu dans la débauche le sentiment de l'amour & le goût de la vertu. Son épouse, ornée des charmes de la figure, y joignoit un air de grandeur, une douceur touchante, un enjouement & une finesse d'esprit auxquels le Tzarewitz fut insensible; aucun égard, aucune complaisance de sa part ne rachetoient ses honteuses habitudes & l'abandon d'une femme estimable. Toutes ses attentions, tout son temps étoit réservé à sa maîtresse Finoise, Euphrosine, qui, conformément aux mœurs de son état, le trahit après l'avoir corrompu; mais il n'est nullement vrai qu'il traitât la Princesse avec inhumanité, & qu'il se fût emporté jusqu'à la frapper. La seule crainte de son père & de Catherine, touchés du sort de la Grande-Duchesse, & qui lui donnoient des preuves journa-

D ij

lières de leur attachement , auroit suffi pour contenir la brutalité d'Alexis. Pierre I n'étoit pas d'un caractère à pardonner à son fils un empoisonnement , ni la Princesse dans le cas de le dissimuler. Ses plaintes furent même trop fréquentes ; elles irritèrent le Czar contre son fils qui en murmura , qui redoubla d'aversion pour une épouse qu'il regardoit comme la délatrice de ses torts , & dont les chagrins étoient encore envenimés par la vivacité de la Princesse d'Oost-Frise , sa parente.

« Enfin , continue M. Duclos , il lui donna un
 » jour un si furieux coup de pied dans le ventre ,
 » étant grosse de huit mois , qu'elle tomba évanouie
 » & noyée dans son sang. Pierre-le Grand étoit alors
 » dans un de ses voyages. Son fils , persuadé que
 » cette malheureuse Princesse n'en pouvoir revenir ,
 » partit à l'instant pour sa maison de campagne. La
 » Comtesse de Gonsmarck étoit auprès de la Prin-
 » cesse lorsqu'elle accoucha d'un enfant mort. »

Pas une ligne de ce récit qui ne soit contraire à la vérité. Il est à comprendre comment un Historiographe de France a pu se méprendre à ce point sur les époques , & ignorer des faits de notoriété publique. La Grande Duchesse n'accoucha point au terme de huit mois ; elle mit au monde sans accident , le 22 Octobre 1715 , un fils que toute l'Europe a vû régner sous le nom de Pierre II. Cette même année 1715 , le Czar , heureux dans la guerre , ayant presque tout le Nord pour Allié , maître d'une partie de la Finlande , s'occupoit à Pétersbourg d'affermir ses nouveaux établissemens , & ne quitta sa Capitale qu'au mois de Février de l'année suivante , pour aller au siège de Wismar. La naissance de son petit fils lui causa la plus grande joie. Aux approches de sa mort , la Princesse demanda à voir son beau-père ; lui recommanda ses enfans , & les remit au

Tzarewitz, après les avoir baignés de ses larmes. * Alexis ne se sauva point à la campagne, comme on l'affirme pour arranger le tissu d'une Fable; il reconduisit ses enfans dans son appartement, & ne retourna plus auprès de son épouse, dont il ne demanda pas même des nouvelles.

Ces circonstances authentiques sont attestées par tous les Historiens de quelque poids, notamment par Henri Bruce, Gentilhomme Écossais, Capitaine au Service de Russie, témoin oculaire, & cousin du Général Bruce, dont les descendans jouissent encore de la plus grande faveur en Russie. Ses Mémoires, sages & curieux, écrits en Anglois, ne laissent aucun doute sur les faits précédens. **

L'inhumation de la Grande Duchesse y est racontée avec la même exactitude que sa mort. Cette malheureuse Princesse demanda à n'être point embaumée, & fut ensevelie le septième jour dans la principale Eglise de la forteresse, quoiqu'elle ne fût point de la Religion Grecque, avec la pompe & les honneurs dûs à sa naissance. Muller, dans son *Dictionnaire Géographique*, est absolument d'accord avec Henri Bruce. MM. le Clerc, dans la savante *Histoire de Russie* dont l'Europe leur est redevable, ont sanctionné ce témoignage; le leur seul seroit décisif; car peu d'Historiens ont rassemblé autant de solides moyens de lumières & d'instructions; un très-long séjour dans le pays dont ils ont étudié les Annales, une scrupuleuse probité, le commerce des personnages les plus considérables, la facilité de fouiller les sources, & ce discernement sûr, sans lequel un Historien n'est qu'un paperaiseur ou un

* Elle avoit un premier enfant, la Princesse Natalie née le 23 Juillet 1714.

** Voy. *Mémoires of Peter Henri Bruce, &c. &c.* Liv. V, p. 147 & 148.

phrasier. Souvent, il est vrai, l'Histoire ne dit pas tout, & l'on pourroit soupçonner M^M. le Clerc de quelque réticence. Je les ai donc interrogés sur l'étrange Anecdote qu'on vient de réchauffer ; ils m'ont affermi dans mon scepticisme, & leur candeur, assez connue, n'a besoin d'aucune preuve. Je la trouverois, d'ailleurs, dans le témoignage unanime de tous les Russes que j'ai consultés, & spécialement de Mme la Princesse d'Aschkof, que j'entendis, il y a plusieurs années, traiter avec le ridicule convenable, les aventures héroïques & conjugales de la Princesse de Wolfenbutzel.

Il est donc très-évident qu'on *n'imagina point* de mander au Tzarewitz la mort de sa femme & de son enfant, puisque cet enfant est monté sur le trône sans partager les courtes romanesques de sa mère ; qu'on *ne dépêcha point de Couriers au Czar*, puisqu'il étoit à Pétersbourg, & qu'on n'ensevelit point une bûche ; car on ne dispose nullement du corps de l'Héritière présumptive d'un Empire, au milieu d'une Cour, pour le transformer en morceau de bois. Le cercueil de la Grande Duchesse n'a pas été soustrait, deux générations ont pu constater la supercherie ; si elle eût existé, certainement on ne l'ignorerait pas à Pétersbourg. Quel seroit le but d'un pareil mystère ? Un événement de ce genre n'est pas un secret d'État, & la Princesse ressuscitée n'avoit aucun trône à disputer. D'ailleurs, qui imaginera que, fille de Souverain, sœur d'une Impératrice d'Allemagne, au lieu de mettre ses jours en sûreté à Vienne ou à Wolfenbuttel, oubliant la dignité de son rang, une Grande Duchesse de Russie aille se réfugier à Paris avec un Laquais, & que se croyant trop près encore de tous ceux qui pouvoient la consoler & la venger, elle s'embarque pour la Louisiane ? En vérité, on est honteux de réfuter de pareilles rêveries.

Cependant elles ont acquis de la consistance , & uniquement sur le narré de M. le Bossu & de M. Duclos. Beaucoup de gens prétendent aujourd'hui avoir été aussi en commerce avec l'Héroïne. L'un s'est promené avec elle aux Tuileries ; un autre l'a eue à sa table ; un troisième en a été amoureux. Tous ont reçu sa confidence ; il n'y a qu'à Pétersbourg où ce que tout le monde savoit ailleurs est demeuré inconnu. Il ne reste plus qu'à soutenir que la bûche à son tour s'est changée en Princesse de Wolfenbuttel ; & qu'après avoir couru le monde , celle-ci est venue se replacer dans l'Eglise de Saint-Pierre & Saint-Paul , sur les bords de la Néva.

Au reste , qu'une aventurière ait occupé les badauds , en se disant la femme d'un Tzarewitz , je n'empêche ; ce n'est pas le premier exemple d'une pareille fraude : il est plus aisé d'y croire qu'à des Princesses Souveraines qui se mettent en route *incognito* le dix-septième jour de leurs couches , & parcourent cinq cent lieues pour aller se marier ensuite à un Officier François , sur les rives du Mississippi.

L'inventeur de cette nouvelle , bonne à figurer dans les Métamorphoses d'Ovide , & à laquelle M. Duclos crut trop légèrement , étoit ignorant & maladroit. Il avoit oui parler des mœurs farouches d'Alexis , il en fit un empoisonneur ; il supposa un voyage de Pierre-le-Grand , parce que ce Prince passa en effet une partie de sa vie à voyager ; après avoir écarté le père , il écarte aussi le fils ; il fait mourir l'enfant , pour donner crédit à la fable du coup de pied ; il place auprès de la Princesse la Comtesse de Konismarck , qu'il prend pour la Princesse d'Oost-Frise , & l'intrigue marche ensuite toute seule. Le plus léger examen suffisoit pour en désabuser M. Duclos.

Mais en tout on aime l'extraordinaire , & la vé-

D iv

rité historique n'a plus de charmes pour des Lecteurs blâsés qui, en voyant le théâtre du monde, voudroient sans cesse y retrouver celui de l'Opéra. S'il suffisoit de quelque incident mystérieux, de quelque bruit incertain pour fonder des anecdotes secrètes, le merveilleux de la mythologie n'approcheroit pas de celui de l'Histoire. N'a-t-on pas débité, même ne voit-on pas des Russes persuadés que Pierre III est encore vivant, qu'il est enfermé dans une forteresse, & qu'on l'y conserve comme le *Palladium* de nouvelles révolutions ? Joignons la Princesse de Wolfenbuttel à Pierre III, au Roi Sébastien, aux Démétri, au Sultan Zizim, & à tant d'autres fantômes que des Romanciers firent sortir de leurs tombeaux.

Pajouterai que M. Coxe, voyageur philosophe, observateur tranquille, Historien exact, a rapporté, d'après les meilleures informations, les détails de la vie du Tzarewitz & de la mort de son épouse, conformément au récit d'Henri Bruce & de MM. le Clerc. Dans son dernier voyage en Russie, en Pologne, &c., il cite en entier la lettre ou plutôt la prière qu'adressa la Grande-Duchesse mourante à Pierre-le-Grand ; c'est une pièce authentique. La Princesse y laisse au Tzar le soin de ses funérailles ; & comme elle n'appartenoit point à la Religion dominante, elle demande un lieu de sépulture où son corps puisse reposer en paix. Elle dispose de ses bijoux en faveur de ses enfans, de sa garde-robe en faveur de la Princesse d'Oost-Frise ; elle prie son beau-père de payer ses dettes peu considérables ; elle finit par des remerciemens touchans des bontés constantes du Tzar & de Catherine, en conjurant le Ciel d'ajouter à leurs jours ce qu'il retranchoit des siens. Assurément on ne pousse pas la farce jusqu'à écrire un pareil testament, ni jusqu'à se jouer d'un Souverain, d'un père, en

contrefaisant les expressions de la piété, de la reconnaissance, de la résignation & de l'agonie.

Il faudroit appliquer, Monsieur, les mêmes réflexions à l'historiette de Mylord Stairs, que vous avez rapportée d'après l'Éditeur des *Pièces intéressantes*. Des morceaux de ce genre peuvent servir à la bibliothèque bleue, mais jamais à l'Histoire. Les *Mémoires de Mylord Stairs*, d'où l'on a tiré cette étrange anecdote, sont un roman obscur, & autant vaudroit s'appuyer de la Tragédie de *Zaire* pour écrire les particularités des Croisades. Toute l'Ecosse avoit connu le bisayeul de Mylord Stairs : ni M. Hume, ni Mme Macaulay, ni Smolett, ni Mylord Littleton, dont les Ouvrages furent composés depuis 1743, époque de la publication de ces *Mémoires*, n'ont daigné même faire mention de cette fable. Cependant chaque détail de la décollation de Charles I, étoit assez précieux pour qu'aucun Historien eût négligé une circonstance aussi extraordinaire. Pourquoi d'ailleurs le Lord Stairs, plus que centenaire, se seroit-il rendu invisible ? Qu'avoit-il à craindre de la Maison d'Hanovre & des Whigs qui l'avoient portée sur le Trône ? Qui croira à la violence & à la durée de ses remords au milieu d'une Nation où ce régicide trouve des apologistes, tandis que juges & bourreaux de Charles I, conservèrent tous sur l'échafaud, dans les prisons, ou dans l'exil, le fanatisme républicain qui les avoit animés ?

Il est à remarquer que dans une Lettre qu'écrivit le prétendu vieillard, meurtrier de Charles I, il signe *John Stairs*. Or, le nom de cette famille n'est point *Stairs*, mais *Dalrymple* ; elle n'eut qu'en 1703, sous le règne de la Reine Anne, la Pairie Écossaise & le titre de *Stairs* ; par conséquent, l'aïeul du premier titulaire ne pouvoit prendre un nom qui n'existoit pas. Ce fait seul anéantit toute cette fiction pathétique.

D.v.

On regrette encore de rencontrer dans un Recueil Historique que la haine de Louis XIV pour le Prince d'Orange venoit du refus qu'il avoit fait d'épouser sa fille & de Mme de la Vallière, depuis Princesse de Conti. Ce mariage eût été fort extraordinaire. Guillaume III ne fut Stathouder qu'en 1672, & jusqu'alors la France, qui s'opposa à son rétablissement dans la dignité de ses ancêtres, ne pensoit guères à l'allier à la Maison de Bourbon. La Princesse de Conti, née en 1666, n'avoit que six ans à cette époque. Cinq ans après, en 1677, le Stathouder épousa Marie, fille de Jacques II, âgée de quinze ans. Mlle de Blois n'en avoit alors que onze, & il est peu vraisemblable qu'aussi jeune on eût songé à l'établir. L'opposition de caractère entre Louis XIV & Guillaume III, & celle des intérêts, suffirent pour expliquer cette antipathie sans recourir à des causes domestiques.

L'Editeur, toujours armé du Mémorial de M. Duclos, prête à Mylord Stairs, Ambassadeur d'Angleterre en France, le projet d'avoir aposté trois assassins conduits par Douglas, Colonel Irlandois au service de France, pour tuer le Prétendant sur le chemin de Nonancourt. Lorsqu'on avance de pareilles imputations contre des hommes de ce caractère, & qu'on les avance le premier, il faut citer ses preuves, ses témoins, parce qu'on n'a pas le droit de disposer ainsi des réputations, sans justifier auparavant la hardiesse d'une sentence criminelle.

Il est assez singulier que l'Auteur ne se souvienne de cette maxime que pour contredire un fait avéré, savoir, la cause de la mort de Clément XIV. Ce sont des calomnies, dit M. D. L. P. qui subsisteront probablement plus d'un jour comme des vérités. J'ose le croire, d'après ces assertions, aussi peu instruit des circonstances qui ont fait périr Ganginelli & de l'examen de son cadavre, que M. Du-

sios le fut de la maladie & de la mort de la Grande-Duchesse de Russie. Il me seroit aisé de prouver cette opinion si la nature de ce Journal ne me forçoit au silence.

Si M. D. L. P. a voulu amuser ses Lecteurs, il y a réussi; s'il a voulu les instruire, il s'est trompé en les trompant. Cette distinction essentielle qui a échappé à toutes les Feuilles publiques mérite d'être pesée, & je l'abandonne au jugement de tous les Lecteurs sages.

J'ai l'honneur d'être, &c. MALLET DU PAN.
Paris, ce 14 Mai 1785.

LETTRE aux Auteurs du Mercure.

PUIS QUE vous avez daigné faire usage de la Lettre que je vous ai adressée l'année dernière sur l'exposition de Tableaux, Études & Dessins que les Élèves de la Peinture font annuellement dans la Place Dauphine, le jour de l'Octave de la Fête-Dieu, j'espère, Messieurs, que vous daignerez encore admettre dans votre Journal celle que j'ai l'honneur de vous faire parvenir aujourd'hui. Toujours guidé par les mêmes motifs, c'est-à-dire, plein du desir d'encourager les jeunes gens, qui, au germe du talent, paroissent joindre l'étude qui perfectionne, & l'ardeur qui conduit aux succès, je parlerai avec beaucoup d'indulgence des productions que j'ai examinées. Je suis éloigné de ressembler à ces Amateurs égarés, qui voudroient ne fixer leur attention que sur des talens consommés, ou à ces Maîtres superbes, que leur réputation présente distrair du souvenir de leur foiblesse passée, & qui oublient combien de fois ils ont bronché dans la carrière avant d'y marcher d'un pas ferme & assuré. Lorsque mon œil s'arrête sur les

D. j.

Ouvrages de ceux qui , par le nom qu'ils se sont fait & le rang qu'ils tiennent dans les Arts , peuvent être considérés comme des modèles, il s'arme alors de quelque sévérité , & j'ose indiquer tout haut les défauts que j'y apperçois pour l'instruction du jeune Artiste qui peut s'égarer sur la foi d'un grand nom , parce que son goût n'est pas encore formé ; mais quand je regarde les Tableaux d'un Élève , j'y cherche moins les taches qui nécessairement doivent y être fréquentes, que l'espérance, possible à concevoir, de son talent futur. Tout dans la Nature est foible à son principe ; tout ensuite, depuis l'humble plante que l'herbe cache à nos yeux jusqu'à l'homme qui se croit le Roi du monde , se développe & se fortifie par degrés. Il en est de même des talens. J'aime mieux les voir s'avancer à pas mesurés, essayer prudemment leurs forces , que de les voir s'élancer avec audace , étaler des fruits précoces , & user dans leur germe les moyens qui devoient leur donner de l'existence & de l'énergie. C'est d'après ces réflexions que je vais hasarder mon avis sur une partie des Tableaux , Études ou Dessins qui m'ont paru dignes d'être remarqués à l'exposition de la Place Dauphine.

Mes regards ont d'abord été frappés de deux tableaux de Mlle Guéret. Le premier représente une mère assise à côté de son fils malade , & faisant signe à quelqu'un , qui vraisemblablement s'avance , de ne point faire de bruit. Le second représente la même femme les cheveux épars , & dans l'attitude de la plus profonde douleur , fixant un oeil morne sur le berceau vuide de son enfant mort. Ces deux compositions , principalement la seconde , annoncent de l'imagination , & cette sensibilité qui est le premier soutien du talent , sur-tout dans les femmes. Je désirerois pourtant que l'expression des figures fût plus déterminée , & que les proportions fussent plus

exactes. A côté du berceau dont la petitesse annonce que l'enfant auquel il servoit pouvoit avoir un an ou quinze mois, on apperçoit un soulier propre à chauffer un enfant de trois ans. On remarque le même défaut dans un bas qui a du servir au même enfant, & qui est suspendu aux pieds du berceau. Quoi qu'il en soit, & malgré d'autres taches sur lesquelles je crois devoir garder le silence, Mlle Guéret me paroît mériter de grands encouragemens. J'ose lui promettre des succès si elle perfectionne, par l'observation des bons modèles, le talent qu'elle annonce d'une manière si intéressante.

Mlle *Capet* a fait ses preuves depuis long-temps; je ne vous dirai rien d'elle, parce que je pense qu'elle devrait quitter le rang des Élèves.

J'ai distingué avec plaisir un portrait au pastel, représentant une femme coëffée d'un chapeau de paille. Il est de Mlle *Verrier*. Le ton de couleur m'en a paru fort bon; le dessin en est sage & correct. Je lui reprocherois presque d'être un peu froid: peut-être est-ce la faute du modèle.

Je n'ai rien trouvé à reprendre dans un portrait au pastel peint par Mlle *Ravenel*. Ce portrait représente un homme vêtu de noir & coëffé d'une perruque ronde. La physionomie est animée, elle est vivante.

Trois tableaux de Mlle le *Roulx de la Ville*, âgée de 17 ans & demi, ont mérité l'attention des Amateurs. Le premier, qui représente deux jeunes personnes, dont l'une est assise & l'autre debout à côté d'elle, est composé difficilement. L'attitude de la jeune personne qui est debout, est contrainte & même maniérée à la rigueur: j'ai été d'autant plus frappé de ce défaut que l'attitude de la personne assise m'a paru d'une grande vérité. Je désirerois que cette jeune Artiste, qui paroît s'occuper beaucoup de donner de la régularité aux traits de ses figures,

s'occupât aussi du soin de leur donner de l'âme; ce qu'en termes de l'art, on appelle de la physionomie. Le second est un portrait à l'huile : les accessoires annoncent un Homme de Lettres, ils sont rendus avec esprit. La pose est agréable, peut être le corps est-il un peu penché, mais la tête est bonne : elle est du nombre de celles qui, par la vérité qu'on y remarque, attestent une grande ressemblance. Le troisième est une tête d'étude au pastel qui m'a semblé être une *Didon*, au moins la couronne & le costume l'annoncent-ils. L'expression de cette tête m'a singulièrement plu. J'y ai trouvé un mélange de crainte & d'espoir exprimé avec beaucoup de grâce. Le plaisir que j'ai eu à la considérer est encore si vis par le souvenir, qu'il m'interdit la faculté de parler des petits défauts que j'y ai remarqués.

Parmi un assez grand nombre de dessins, j'en ai distingué un de Mlle *Vallain*, représentant un jeune Dessinateur le chapeau sur la tête, & appuyé sur un carton. Beaucoup de correction, d'esprit & de vérité, voilà le mérite de cette jolie composition, qui donne, à mon avis, de grandes espérances.

Les Paysages que MM. *Duval* frères ont exposés cette année sont très-supérieurs à ceux qu'ils ont exposés l'année dernière. Les progrès de M. *François Duval* m'ont sur-tout paru très-remarquables.

Un Paysage de M. *Dupont* m'a paru fort louable. Le ton de la verdure est un peu prononcé; mais ce Tableau m'a paru trop fraîchement composé pour être, sur cet objet, jugé à la rigueur.

M. *Pequignot* a étudié le *Poussin*, on s'aperçoit même qu'il a cherché à s'approprier son style. Je lui observerai que quand on prend les grands Artistes pour modèles il ne faut pas les suivre trop servilement, car alors on ne ressemble pas à un imitateur, on ressemble à un plagiaire.

Deux Paysages de M. *Gautier* m'ont paru richement composés. J'y ai trouvé des réminiscences; je l'invite à s'observer sur cet article. Il annonce assez de talens pour chercher à composer d'après lui-même, & à consulter son génie.

M. de *Gault* a exposé des *Camées*, dans lesquelles on distingue un fini précieux & fait pour le genre.

M. *Duperreux*, jeune Amateur âgé de vingt-deux ans, s'est distingué par plusieurs Tableaux, m'a-t-on dit; je n'en ai pu appercevoir qu'un tant j'étois gêné par la foule. C'est un Paysage remarquable par l'heureux choix du site, par la manière dont il est éclairé, & par le ton de la couleur.

M. le Chevalier de *Lorimier* soutient la réputation qu'il s'est faite comme Amateur; mais j'ai été fâché de voir à côté de trois jolis Tableaux de sa composition un Paysage d'un style sec & d'un ton de couleur très-désagréable. Je le prie de se souvenir que la malignité des Artistes s'attache avec plus de plaisir sur les productions foibles des Amateurs que sur celles qui annoncent ou qui prouvent du talent.

J'oubliois de vous parler d'une tête de femme au pastel de Mlle *Falconnet*. Il y a un si singulier contraste entre l'esprit, les intentions agréables qu'on remarque dans la physionomie, & les défauts du buste sur lequel la tête est posée, qu'on est tenté de croire que ces deux parties de la composition ne sont pas de la même main. J'exhorte Mlle *Falconnet* à soigner dorénavant ses Tableaux dans leur ensemble & dans leurs détails; cette attention pourra détourner les idées que fait naître une négligence aussi décidée, & qui ne sont rien moins que favorables à un Elève dont on connoît le Maître.

Je m'arrête, Messieurs; je ne veux vous entretenir ni de ce que je n'ai pu voir qu'en passant, ni des Tableaux de quelques Elèves qui n'ont pas répondu aux espérances que leurs premiers Ouvrages avoient fait

concevoir. J'observerai seulement que les Maîtres devroient conseiller à leurs Disciples de ne rien exposer quand ils ne peuvent offrir à l'œil de l'Amateur que des compositions absolument médiocres. C'est manquer au Public que de tâter ainsi son goût par des ébauches informes & dignes de tapiffer les murailles de nos Guinguettes. J'appliquerai ici, à ce sujet, le vers connu de Boileau, qui me paroît trouver naturellement sa place :

Il n'est point de-degré du médiocre au pire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ANNONCES ET NOTICES.

ON vient de mettre en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, la *deuxième Livraison du troisième Voyage de Cook*, consistant dans le Tome IV & les 88 Planches annoncées par le *Prospectus*. Le prix de cette Livraison est de 54 livres, & on ne délivrera cette Livraison qu'en rapportant la Reconnoissance qui a été donnée avec les trois premiers Volumes.

On délivre en même-temps les Volumes pour les deux Éditions *in-8°*. Ces Volumes étant payés d'avance, on ne les délivrera également qu'en rapportant les Reconnoissances. Le prix total des quatre Volumes *in-4°* brochés ou en feuilles avec les 88 Planches est de 108 liv. L'Édition *in-8°* huit Volumes en blanc ou brochés, 32 liv. La même *in-8°* quatre Volumes en blanc ou brochés, 24 liv.

On ne délivrera des Planches aux Acquéreurs des Éditions *in-8°* qu'au mois d'Août prochain.

POÉSIES Diverses de M. Hoffman, petit format. A Nancy ; & se trouve à Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins.

Il y a des Pièces agréables dans ce Recueil, sur lequel nous reviendrons.

COURIER Lyrique & Amusant, ou Passe-Temps des Toilettes.

Il en paroît un premier Cahier, qui remplit les promesses du Prospectus par des Chançons & des Anecdotes piquantes. On souscrit en tout temps chez Knapen & fils, Imprimeurs - Libraires, près du Pont Saint Michel. La manière la plus sûre pour recevoir promptement les Numéros, est de faire tenir l'argent par la poste.

RÉPERTOIRE Universel & raisonné de Jurisprudence, Ouvrage de plusieurs Jurisconsultes, mis en ordre & publié par M. Guyot, nouvelle Édition corrigée & augmentée A Paris, chez Vissé, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France.

On vient de mettre en vente le Tome XII de cet Ouvrage. Les cinq derniers Volumes qui restent à publier, & qu'on doit délivrer *gratis* aux Personnes qui auront souscrit avant cette publication, paroîtront ensemble au mois d'Août ou de Septembre de la présente année 1785. A cette époque la souscription sera fermée irrévocablement. On fait qu'elle est du prix de 168 liv. distribuées en treize payemens, dont le premier, de 24 livres, se fait en souscrivant, & les douze autres de 12 liv., l'un en retirant chacun des douze premiers Volumes. Quand les cinq derniers Volumes paroîtront, on fixera le quatorzième payement qu'auront à faire pour ces cinq Volumes les Personnes qui n'auront pas souscrit précédemment. On peut voir à cet

égard les détails que renferme le Prospectus, qui se distribue *gratis*.

- TRAITE d'Architecture-Pratique*, concernant la manière de bâtir solidement, avec les Observations nécessaires sur le choix des matériaux, leurs qualités & leur emploi suivant leur prix fixé à Paris & autres endroits, d'après un tableau de comparaison, le salaire des ouvriers, &c. ; par M. J. F. Monroy, ancien Appareilleur, Inspecteur & Toiseur des Bâtimens du Roi, *in-8°*. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint Anroine, vis-à-vis l'hôtel de Beauvais, n°. 46, & Prault, Libraire, quai de Gêvre

Aujourd'hui que l'envie de bâtir occupe tant de têtes, cet Ouvrage sera d'une utilité fort étendue ; il nous a paru fait avec soin. Il donnera des lumières économiques à ceux qui font bâtir, & pourra être utile aux Architectes, Experts & Entrepreneurs.

ŒUVRES Complètes d'Homère, Traduction nouvelle, dédiée au Roi, avec des Notes Historiques, Géographiques & Littérales ; par M. Gin, Conseiller au Grand Conseil, nouvelle Édition en huit Volumes grand *in-8°*. , papier superfin d'Annonay, des Presses de M. Didot l'aîné, avec deux Cartes Géographiques dirigées par M. Mentelle, Historiographe de Mgr. Comte d'Artois. Il paroîtra un Volume de cette Édition tous les trois mois, à compter du premier Novembre prochain 1785, concurremment avec la superbe Édition *in-4°*. , ornée de cinquante Estampes en taille-douce, que Sa Majesté a honorée de sa souscription. Prix, 12 liv. le Volume broché en carton.

Les Exemplaires envoyés francs de port pour Paris à ceux qui se feront inscrire chez M. Didot l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Pavée Saint-André-des-Arcs.

N. B. Le nombre des Exemplaires de l'Edition *in-4^o* est réduit de cinq cent à trois cent; savoir, deux cent avec le Texte Grec, & cent de la seule Traduction Française, & l'on annonce que la souscription pour cette Edition sera irrévocablement fermée au premier Septembre prochain. L'Edition *in-8^o*, ainsi que l'Edition *in-4^o*, contiendra à la suite des Notes toutes les Imitations des Poètes Latins : parmi les Italiens, du Tasse & de l'Arioste : parmi les Anglois, de Milton avec la Traduction, & toutes celles de nos plus célèbres Poètes François.

On trouvera à la même époque, chez Servière, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis les Ecoles de Médecine, le Cahier de ces Imitations destinées à compléter l'Edition *in-12*.

HISTOIRE abrégée de l'Antimoine, & particulièrement de sa Préparation, par M. Jacquet, ancien Chirurgien de S. A. S. Mgr. le Prince Louis de Wirtemberg, *in-12* de 260 pages. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, de l'Imprimerie de Prault; chez l'Auteur, rue des Saints Pères, n^o. 56; la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques; Delalain jeune, Libraire, même rue, & chez les Libraires du Palais Royal & du quai de Gèvres.

M. Jacquet, appliqué à la Chimie depuis sa jeunesse, a voulu s'affurer de toutes les vertus & de tous les vices qu'on attribuoit à l'Antimoine. Il s'est attaché à lire tous les Auteurs qui traitent de ce Minéral & de ses qualités; il a souvent répété les Expériences qui étoient indiquées dans ces Livres; il en a essayé de nouvelles, s'est appuyé du sentiment des plus célèbres Chimistes, a suivi leurs procédés dans toutes ses opérations, a doublé, triplé son travail pour parvenir à l'évidence. Enfin, après quatorze ans d'un travail assidu, il s'est élevé aux plus grands succès. Cette Histoire abrégée de l'An-

timoine, où l'on trouvera des faits très-cuieux, est suivie du sentiment des Médecins de la Faculté, & de la manière de se servir de la nouvelle Préparation. Par l'Extrait des Registres de la Société de Médecine, inséré dans l'Ouvrage que nous annonçons, on voit clairement que le Public peut donner toute sa confiance aux Pilules Antimoniées.

Essai sur différentes espèces d'air fixe ou de gaz, pour servir de Suite & de Supplément aux Elémens Physiques du même Auteur, par M. Sigaud de la Fond, ancien Démonstrateur de Physique Expérimentale de l'Université, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, des Académies de Saint-Petersbourg, &c. nouvelle Édition, revue & augmentée, par M. Rouland, Professeur de Physique Expérimentale, & Démonstrateur en l'Université de Paris, Volume in-8°. Prix, 5 liv. broché. A Paris, chez P. Fr. Gueffier, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe.

Cet Essai étoit déjà réputé un bon Ouvrage en 1779. Les Expériences & les Découvertes qu'on a faites depuis cette époque devoient fournir de nouvelles lumières, & M. Rouland, en l'enrichissant de ses connoissances, en a augmenté le prix & le mérite.

Méthode abrégée de la Perfection Chrétienne tirée de l'Italien du Cardinal Sforce Pallavicini, dédiée à MONSIEUR, par M. l'Abbé Parmentier, son Secrétaire ordinaire, & Aumônier de sa Vénér. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR, chez Guillot, Libraire de MONSIEUR, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins.

COURONNEMENT de La Fontaine par Esope aux Champs Elysées, dessiné par Lebarbier l'aîné, commencé par Chafan Macret, & terminé par

H. Guttenberg, 1785. Prix, 6 liv. A Paris, chez la Veuve Macret, rue des Fossés de M. le Prince, au coin de celle de Touraine, maison de M. Duhamel, Bijoutier.

La Fontaine conduit par Phèdre & couronné par Esope. On remarque assis sur le devant, Laure & Pétrarque ; près d'eux sont debout Pline & Virgile ; au milieu, sur le second plan, la Reine de Navarre & Bocace ; plusieurs Génies portent les Œuvres de La Fontaine ; à ses pieds sont les animaux qu'il a si bien fait parler.

Cette belle Estampe fait suite à celles de Voltaire & de Rousseau aux Champs Elysées. Les Amateurs trouveront un très-beau Dessin à la même Adresse.

La Coquette fixée, peinte par Fragonard, Peintre du Roi, gravée à l'eau forte par J. Couché, terminée par Dambrun. A Paris, chez J. Couché, Graveur, rue Sainte Hyacinthe, n°. 51. Prix, 3 liv.

Cinquième Livraison des Estampes pour les Œuvres de Voltaire, in-8°. ; dédiée à S. A. R. Mgr. le Prince de Prusse.

Cette Livraison est composée, comme les précédentes, de dix Estampes. Trois représentent les Portraits de Louis XV d'après L. M. Vanloo, du Roi de Prusse Frédéric II, d'après Amédée Vanloo, & de Charles XII d'après un Tableau du Cabinet du Roi. Les trois Graveurs de ces Portraits, MM. Fosseyeux, Langlois & Tardieu, s'y sont distingués. Leur burin a de la fermeté & de la vigueur. Ils font espérer de grands Artistes dans ce genre.

Les sept autres Estampes sont pour les Pièces de Théâtre : *Adélaïde du Guesclin*, *le Droit du Seigneur*, *Charlot*, *Zulime*, *les Loix de Minos*, *le Temple de la Gloire* & *la Mort de Socrate*. MM.

Simonet, Longueil, Dambrun, Delignon, Halbon & Duclos, Graveurs, ont exécuté avec beaucoup d'esprit les dessins de M. Moreau le jeune, Auteur de cet Ouvrage, qui devient de plus en plus intéressant par la variété des compositions & le travail précieux des Estampes.

Il paroît que la réputation de cet Artiste passe avec gloire & avec estime chez l'Étranger, puisqu'un Prince, ami des Arts, S. A. R. Frédéric Guillaume, Prince Royal de Prusse, a bien voulu lui donner des témoignages flatteurs de sa bienveillance en l'honorant de la qualité de Conseiller de Cour, & de Graveur & Dessinateur auprès de sa Personne, avec la jouissance des Privilèges attribués à cette qualité.

On souscrit pour ces Estampes, à Paris, chez M. Moreau le jeune, Dessinateur & Graveur du Cabinet du Roi, rue du Coq-Saint-Honoré, & chez les principaux Libraires de la France & de l'Europe.

Nota. Cet Artiste s'étoit engagé par son Prospectus à faire la remise des 24 liv. pour la souscription sur les trois dernières Livraisons. Il a jugé plus convenable de la faire sur les six dernières, à commencer par celle qui vient de paroître ; elle sera donc, ainsi que celles qui vont suivre, du prix de 6 liv. au lieu de 10 liv.

BIBLIOTHÈQUE Physico-Economique, instructive & amusante, troisième & quatrième années, ou années 1784 & 1785, contenant des Mémoires & Observations-Pratiques sur l'Economie Rustique, sur les nouvelles Découvertes les plus intéressantes, description de nouvelles Machines inventées pour la perfection des Arts utiles & agréables, &c. On y a joint nombre de Remèdes-Pratiques & Procédés découverts récemment sur les maladies des hommes & des animaux ; sur l'économie domestique, & en

général sur tous les objets d'agrément & d'utilité dans la vie, 2 Vol. in-12. de 400 pages chacun, avec des Planches en taille-douce, seconde Edition. On s'adresse à Paris à M. Buiffon, hôtel de Mégrigny, rue des Poitevins, n°. 13. Cet Ouvrage forme actuellement quatre Volumes ou années 1782, 83, 84, 85, dont le prix est de 2 liv. 12 sols chacun rendu franc de port par la poste. On les vend ensemble ou séparément. L'argent & la lettre d'avis doivent être affranchis.

La première Edition de ces deux derniers Volumes est à peine imprimée que la seconde paroît, ce qui prouve que le Public continue à recevoir ce Recueil avec plaisir. On y trouve en effet des objets nouveaux & d'une utilité journalière en Agriculture, Economie Rurale & Civile, Arts, Manufactures, Médecine des hommes & des animaux, &c &c.

EXTRAIT de la Correspondance de la Société Royale de Médecine, relativement au Magnétisme Animal, par M. Thourat, imprimé par ordre du Roi.

Ce Recueil, qui est le résumé des Lettres & Observations adressées des Provinces à la Société Royale par des Médecins & autres, fournit un faisceau de traits contre le Magnétisme.

SUITE & grand Succès de mon Expérience à Belleville, Banlieue de Paris, par M. Maupin, ancien Valet-de-chambre de la feue Reine, Brochure de 14 pages. A Paris, chez l'Auteur, rue du Pont-aux-Choux, au petit hôtel de Poitou.

M. Maupin, après s'être long-temps occupé d'objets utiles, & en avoir entrete nu le Public, fait ses adieux par cette Brochure, & annonce la réduction du prix des Ouvrages qu'il a publiés jusqu'à présent, réduction qui n'aura pourtant lieu que du 21. Mars jusqu'au 21 Juin de la même année.

Six Sonates en Duo pour deux Violons, composées pour les jeunes Élèves par M. Bertin, Œuvre V. Prix, 6 liv. A Lyon, chez Carraud, Libraire & Marchand de Musique, Place de la Comédie ; & à Paris, chez Cornouailles, rue Saint Julien-le-Pauvre, n°. 3.

PARTITION d'Alexis & Justine, Comédie Lyrique en deux Actes, paroles de M. Monvel, Musique de M. D. Z. Prix, 24 livres, & les parties séparées 12 liv. A Paris, chez M. Verdun, rue de Tournon, n°. 17, & chez M. Huguier, rue de Marivaux, maison du Marchand Papetier.

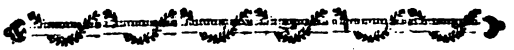
Nous croyons que cette Pièce, composée de morceaux d'un chant très-heureux & pleins d'effet, doit justifier à la lecture le succès qu'elle a eu à la représentation.

T A B L E.

<i>V</i> ERS faits à Vacluse, 49	Joseph de Vendôme, 55
A mon Médecin, 52	Lettres au Rédacteur du <i>Mercure</i> , 73, 83
Charade, Enigme & Logogryphe, 50	Annonces & Notices, 88
Eloge Historique de Louis-	

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 11 Juin 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 10 Juin 1785. RAULIN.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, le 19 Mai.

LE canal creusé dans le Duché de Holstein, pour ouvrir une communication entre la Baltique & la mer du Nord, est achevé, comme nous l'avons rapporté précédemment. Il intéresse infiniment & les Danois & les étrangers, en épargnant le trajet par le Cattégat & par le Sund; trajet difficile & très-fréquenté. Le Roi de Danemarck vient de rendre une Ordonnance du 5 Mai dernier, qui laisse aux navires étrangers de toutes nations, le libre passage de ce canal intérieur, moyennant un droit de transit, pendant l'espace de six années: concession momentanée & nullement obligatoire; S. M. se réservant de la limiter ou de la supprimer, si besoin est, en 1791.

On compte actuellement 31 Bâtimens nationaux, qui sont aux Indes orientales pour y faire

N^o. 24, 11 Juin 1785.

C

le commerce. La compagnie Asiatique en attend 5 de la Chine & 4 de l'Inde ; la Compagnie des Indes Occidentales, 3 de l'Inde, celle de la Baltique 1, celle du Canal 1, & diverses maisons de commerce en attendent 16.

A L L E M A G N E.

DE HAMBOURG, le 26 Mai.

On continue à parler de grands préparatifs à Constantinople, d'une armée qui doit camper au printemps, d'ordres envoyés pour s'assurer de l'attirail nécessaire. Le Capitan Pacha est destiné, selon les mêmes bruits, à croiser dans l'Archipel, & le Seraskier de Bender, campé près d'Ismailow, doit marcher à Sophie, afin de se rapprocher des frontieres de la Bosnie.

On raconte qu'il est arrivé d'Asie à Constantinople une Géante de six aulnes, ce qui ne détermine point sa hauteur, vu qu'on ne désigne point l'espece d'aulne dont on s'est servi pour la mesurer. Si cette aulne est le Pichys d'usage en Turquie, qui est à l'aulne de France dans le rapport de 3 à 5, cette Géante seroit une jolie personne d'environ 12 à 13 pieds de haut. On lui donne pour cortège une troupe de musiciens, de saltimbanques & de comédiens François. Des Grecs ayant assisté à l'une des représentations de cette bande, le Patriarche les excommunia le lendemain.

Quelques voitures chargées de draps &

d'autres marchandises étrangères, à l'usage de la maison du Roi de Pologne, étant arrivées à Varovie, ce Prince a fait acquitter les droits de douane, comme un simple particulier, afin de donner aux Magnats l'exemple de l'obéissance aux dernières Ordonnances de la Diète.

Fin de la Dissertation sur la population des Etats Prussiens, par M. de Hertzberg.

Lorsque le Roi monta sur le trône, en 1740, la population totale de ses états montoit à deux millions deux cent quarante-deux mille têtes. Si l'on y ajoute deux millions pour la population de la Silésie, de la Prusse occidentale & de l'Ostfrise, comme les trois provinces que le Roi a acquises, & qu'on déduise ces deux millions de la somme totale de six millions, il en résultera, pour l'augmentation intérieure de la population des anciennes provinces, le nombre d'un million sept cent mille, ce qui fait presque le double de l'ancienne population, & en y ajoutant les nouvelles provinces, elle a été presque triplée sous le regne du Roi. Nous pouvons espérer que cet accroissement de la monarchie Prussienne continuera encore long-temps dans la même proportion sous le regne du Roi, & sous celui que nous pouvons attendre de ses successeurs. Il est aussi possible, puisque les 3600 milles quarrés d'Allemagne que la monarchie Prussienne contient, ont 1667 habitans sur un mille quarré; population, qui est déjà fort grande pour un état médiocrement fertile, & supérieure à celle de plusieurs autres Royaumes de l'Europe; mais qui laisse pourtant encore des places suffisantes pour une population plus grande. Cette espérance est encore augmentée, outre ce grand nombre de

raisons déjà alléguées, par le grand excédent des naissances sur les morts, que nous observons dans les listes annuelles. Cet excédent a été dans l'année passée de 59000 naissances; & il doit naturellement augmenter progressivement la population, si elle n'est pas arrêtée par quelque grande mortalité.

Je puis encore faire cette observation agréable pour un patriote, que les états Prussiens fournissent un excédent de naissances sur les morts, beaucoup supérieur à celui de plusieurs autres états connus. Par exemple, le Dannemarck n'a eu l'année passée sur 66000 naissances qu'un surplus de 9000 naissances sur les morts; & la France, qui, selon le calcul de M. Moheau, doit avoir 24 millions d'habitans, 929000 naissances & 793000 morts, n'a eu qu'un excédent de naissances de 136000. Or, les états Prussiens ayant eu sur 6 millions d'habitans un surplus de 59000 naissances, ils ont eu un excédent de naissances deux fois plus grand que la France, & par conséquent un progrès de population dans la même proportion. Voilà un nombre d'observations, aussi constatées qu'il est possible en pareille matière, mais que le temps ne m'a permis que d'esquisser, & qui offrent pourtant une agréable perspective aux vrais amateurs de la patrie.

M. de Hertzberg présente ensuite le tableau des sommes qu'a distribué le Roi en 1784, & dont la valeur monte à 2,236,156 écus d'Allemagne. Ce Ministre finit par les réflexions suivantes qu'il est bon de connaître en tout pays.

Je crois ne pas faire tort à l'Etat, ni trahir ses secrets, en publiant des faits notoires chez nous, & qui servent à honorer le Gouvernement, & à

faire connoître davantage sa bonté , sa force & son nerf. On reconnoît de plus en plus , que la grande politique ne consiste pas dans le mystère, dont les Gouvernemens se couvroient jadis ; mais que ceux , qui agissent à découvert , avec publicité & franchise , gagnent beaucoup plus la confiance des sujets & des voisins. Voilà , puisqu'il faut justifier quelquefois les actions les plus innocentes , les véritables & seules raisons qui m'ont engagé à publier ces mémoires. Mon but est de faire voir à d'autres Souverains & à la postérité , par d'autres exemples aussi rares qu'instructifs , ce qu'un bon Prince peut & doit faire pour procurer & pour assurer à sa nation toute la prospérité dont elle est susceptible. Mon second & principal but est de faire connoître aux patriotes & à tous ceux qui s'y intéressent , par quels moyens notre grand Roi est parvenu à donner à son Etat , aussi médiocre en étendue que pour la qualité du terroir , un degré de puissance , qui le met de niveau avec les premières Monarchies de l'Europe , à lui assurer une consistance permanente , aussi long - temps qu'on observera les mêmes règles de Gouvernement , & à lui faire jouer ce rôle brillant , quoique dangereux & difficile , qu'il est obligé de soutenir dans la position locale de la Monarchie Prussienne , pour sa propre conservation & pour celle de l'équilibre de l'Allemagne & de l'Europe. Je crois que des observations de ce genre , faites & publiées d'une manière qui ne blesse ni les intérêts ni la délicatesse de personne , peuvent contribuer à élever l'ame des patriotes prussiens & à leur inspirer ainsi qu'aux amis de la Prusse , de la confiance en une Puissance qui ne veut & ne peut même , par son intérêt & sa position , employer ses forces que pour soutenir la justice & la sûreté générale , &c.

D'après un état présenté l'année dernière à la Diète de Grodno, l'armée est composée actuellement de 17,649 hommes, dont 13,272 pour l'armée de Pologne, & 4,377 pour celle de Lithuanie.

Indépendamment des 30,000 hommes de troupes Russes, qui se sont rassemblées sur les frontières de Finlande, plusieurs régimens de Cosaques ont encore reçu l'ordre de s'y rendre.

La dernière débacle de la glace a emporté d'ici plus de 2000 mâts, & une grande quantité d'autres especes de bois. Les magasins de chanvre ont aussi souffert à cette occasion.

La Cour de Suede vient d'envoyer aux Ministres étrangers, résidant ici, la convention conclue à Versailles, le 1 Juillet de l'année dernière avec la Cour de France, concernant l'entrepôt des marchandises Françaises à Gothembourg, & la cession de l'Isle de S. Barthelemi, &c. L'état qu'on vient de lever de la population actuelle de Gothembourg la porte à 12,783 personnes.

DE BERLIN, le 26 Mai.

Le Roi, accompagné du prince de Prusse, arriva ici le 20 de Potsdam, & passa en revue devant la porte de Hall les régimens d'infanterie du prince Henri, du prince Ferdinand, du prince Léopold de Brunswick, de Wunsch, de Koniz, les cuirassiers de Bakhof, & le régiment de Kowalzy.

Ce Monarque partira incessamment pour Magdebourg, où il passera les troupes en revue ; & reviendra le 28. Le 1 Juin, il ira à Custrin, le 2 à Stargard, le 5 à Konitz, le 6 à Graudenz, & le 7 au camp qui s'assemble près de Mokerau. Le retour de S. M. à Potsdam est fixé au 12.

On a fait partir de Berlin pour la forteresse de Graudenz dans la Prusse, des transports considérables d'artillerie & d'autres munitions de guerre ; & il a été envoyé des ordres dans la Silésie du côté des montagnes pour y construire des bâtimens, dans lesquels on pourra loger des troupes légères.

Les héritiers du feu sieur Wilkens, Inspecteur à Corbus dans la Basse-Lusace offrent aux amateurs de l'Histoire naturelle une collection étendue & très-précieuse d'objets tirés des trois regnes de cette histoire. Le nombre des minéraux, des pierres, des pétrifications, des coquilles, des coraux, des insectes & des plantes maritimes est considérable, & beaucoup d'objets du regne animal sont conservés dans de l'esprit-de-vin. Cette collection est classée d'après les meilleurs systèmes de peur que rien ne manque à la perfection de ce Cabinet. Feu le sieur Wilkens en a fait un Catalogue raisonné de 10 volumes in-folio. Le prix de ce Cabinet est de mille ducats.

DE VIENNE, le 27 Mai.

Suivant des lettres de Clagenfurth, une partie de la grande chaussée, établie le long du lac de Wert, s'écroula tout à coup le

28 du mois dernier, & s'abîma dans le lac. Trois voituriers furent témoins de l'événement, sans en recevoir aucun dommage. L'enfoncement offre deux brasses de profondeur.

L'Empereur desirant faciliter les communications & les transports de la Carniole & de la Croatie avec l'Istrie Autrichienne & le Golfe Adriatique, vient d'ordonner deux nouvelles routes en cette contrée; l'une de Zeng à Novi; l'autre de Fiume à Laybach. Cette dernière épargnera les longs détours qu'on étoit obligé de faire au travers des montagnes.

Les modifications apportées depuis quelque temps à l'ancienne dépendance de la Presse, a multiplié à l'excès les auteurs, les libraires & les imprimeurs. Beaucoup d'ouvrages clandestins ont été le fruit de cette demi tolérance; & l'on imagine en prévenir les abus, en ordonnant, comme on vient de le faire, la plus grande sévérité dans les recherches & dans la police sur cet objet.

Deux Conseillers Auliques ont été cassés publiquement, comme indignes de leurs places, par leurs dettes & par leur inconduite. On a expulsé pareillement une cantatrice de l'Opéra, dont le débordement avoit allarmé plusieurs familles distinguées.

Le Cardinal Migazzi, Archevêque de cette métropole, a essuyé quelques désagrémens assez vifs, dont on raconte ainsi & l'occasion & la nature.

« Il avoit paru, en Avril dernier, une brochure allemande intitulée : *La Destruction des Jésuites Missionnaires à la Chine*, dans laquelle l'Auteur tournoit en ridicule les mystères & les dogmes de la Religion Catholique-Romaine, en mettant cette satire dans la bouche de l'Empereur Chinois & de ses Mandarins. La commission de la censure trouva dans un ballot d'autres livres venant de l'étranger, 4 exemplaires de la brochure en question, les confisqua, & en défendit l'introduction ultérieure. Mais, comme en vertu du règlement, établi même du temps de feue l'Impératrice, on ne doit point refuser ces sortes de livres à des personnes distinguées, lorsqu'elles les demandent pour leur usage, par un billet signé de leur main, la commission en avoit accordé ainsi deux exemplaires. On assure que le Vicaire du Cardinal, connu par un zèle indiscret, ayant eu ce libelle, alla pleurer aux pieds de S. E., lui représentant la Religion comme étant dans le plus grand danger. Le Cardinal lut le livre, en fit des plaintes au Grand-Chancelier de Bohême, l'engagea à le lire aussi, & ayant été le trouver quelques jours après, le vit persuadé qu'un pareil livre ne devoit point être permis. Là-dessus, S. E. ayant dit au Grand-Chancelier qu'il alloit immédiatement aux pieds de S. M. I., le pria de lui prêter la brochure pour la faire voir au Souverain; ce qui lui fut poliment accordé. Il est résulté de cette démarche une tracasserie attribuée peut-être faussement au Cardinal; mais qui lui a fait encourir la disgrâce de Sa Maj. Imp.

Le montant de la caisse des pauvres, à la fin d'Avril, étoit de 18,956 florins, dont 9,078 ont été distribués parmi les pensionnaires de l'Institut. Leur nombre monte actuellement à 5,536. c. 5

Des lettres du district d'Arad, du 1 Mai, contiennent des détails déplorables des dégats causés par le débordement de la riviere de Maros. Les pauvres habitans sont dans la plus grande misere ; ils ont perdu un grand nombre de leurs bêtes à corne & presque tous leurs moutons.

L'Empereur a nommé le Comte de Trautmansdorf, Ministre plénipotentiaire auprès de la Cour Electorale de Mayence & des princes & Etats des cercles du haut Rhin & de Franconie, & le Comte Joseph de Seilern, Ministre Electoral de Bohême près de la Diète générale de l'Empire.

La Garnison de cette Capitale est composée actuellement de 10,050 hommes, savoir, du second Régiment d'Artillerie à l'exception d'une division qui est à Ebersdorf, du Régiment de Charles de Toscane, d'un bataillon du Régiment de Ferdinand de Toscane, d'un bataillon du Régiment de Pélégrini, des troisiemes bataillons des Régimens de Preiss & de Teutschmeister, de 2 bataillons de Grenadiers, d'une division de Cuirassiers de Meklenbourg, & de 2 Corps d'Uhlans.

Des lettres de Constantinople portent qu'on y arme une escadre qui, sous les ordres du Capitaine Pacha, croisera dans l'Archipel, & qu'un corps de troupes, qui campoit près d'Ibrailow, avoit reçu l'ordre de se rendre à Sophie.

Par un decret, daté du 29 Avril, l'Empereur a nommé les membres qui composeront le nouveau consistoire des Protestans de la confession d'Augsbourg ; ce sont le Comte d'Aversperg, Président, les sieurs Fok & Enopf, Ministres de la communauté

des Protestans de cette confession dans cette ville; le Baron de Larisch, & les sieurs de Bludonsky & de Carwinsky.

Les Protestans de la Confession Helvétique auront aussi incessamment un consistoire particulier dans cette capitale.

DE FRANCFORT, le 1 Juin.

La Gazette de Munich, du 17 Mai, s'est expliquée sur l'échange éventuel de la Bavière, dans un paragraphe qui a donné lieu à beaucoup de réflexions. En voici le contenu :

» On s'étoit flatté jusqu'ici que les spéculateurs politiques, & les écrivains de papiers publics se feroient enfin lassés de débiter leur fable d'un prétendu échange de la Bavière, & qu'ils se seroient avisé d'en forger une autre pour amuser leurs lecteurs; mais envain. Ils continuent hardiment d'insulter à une nation indépendante, ainsi qu'à l'auguste Prince qui la gouverne. Le démenti public & formel qu'on a cru devoir donner dans cette feuille aux faux bruits que ces fabulistes se sont plu d'accréditer, eût dû, à la vérité, comme on s'y attendoit, les faire revenir de leur erreur & les engager à se retracter sur l'imposture qu'ils venoient de répandre, s'ils eussent consulté leur bon sens & les égards qu'ils doivent au public & aux illustres personnages qu'ils ont si indignement compromis. En effet, cette nouvelle ne pouvoit leur avoir été suggérée que par un traître ou par un imposteur; & assurément ni l'un ni l'autre ne mérite d'être cru sur sa propre parole. Cependant nos nouvel

listes prévenus , qui disposent à leur gré des états de notre Souverain , en les échangeant comme s'il ne s'agissoit que de la permutation d'une métairie , ont à peine appris le départ de notre sérénissime Electeur pour Manheim , qu'ils se sont évertués de nouveau à donner une aparence de vérité & de probabilité à leurs idées creuses , en les accompagnant de nouvelles circonstances qui ne laissoient plus aucun doute , selon eux , sur ce qu'ils avoient avancé ; telle que la marche du régiment des gardes de S. A. E. qui devoit suivre incessamment l'Electeur dans son ancienne résidence , &c. &c. C'est ainsi qu'ils ont abusé jusqu'ici de la crédulité de cette partie du public qui aime à se repaître de chimeres & à se faire illusion , sur-tout en matiere de politique ; & que , pour le désabuser & nous justifier du reproche qu'on pourroit nous faire d'avoir gardé si long-temps le silence sur toutes les rêveries que ces écrivains téméraires ont répandues au sujet de la Baviere , nous avons cru enfin devoir , une fois pour toutes , trancher le mot , en disant à ces imposteurs : *Vous en avez menti* ..

L'Evêque d'Hildelheim a essuyé dernièrement un accident qui a fait craindre pour sa vie.

Quoique les Gazettes affectent de contredire les préparatifs militaires très-réels qui se font en Prusse , & la levée de huit bataillons francs , la chose n'en est pas moins parfaitement certaine.

Il ne l'est point du tout que le gouvernement de Venise ait fait piller une loge de Francs-Maçons , dont on a brûlé les meubles , & exilé les chefs , ainsi qu'on le rapporte dans plusieurs Feuilles publiques.

Un papier public porte à 30,000 le nombre des nouveaux colons répartis dans la Hongrie & dans les provinces incorporées.

On sait que l'Empereur a accordé à une Société, sous la direction du sieur de Sauvaigne, la permission d'établir une Raffinerie de sucre à Closter-Neubourg. Le fonds de cette Société est de cinquante milles florins, qui sont répartis en 50 actions de 500 florins chacune, & en 100 actions de 250 florins. Il a été permis à cette Compagnie d'importer 400 quintaux de sucre brut sans en payer aucuns droits.

ITALIE.

DE BOLOGNE, le 15 Mai.

On assure qu'outre Parme & Milan, le Roi de Naples verra aussi Turin. Le gouvernement de Venise a, dit-on, invité ce Monarque à venir visiter cette République.

Le Chevalier Hamilton, Ministre d'Angleterre à Naples, profite de l'absence du Souverain, pour faire un voyage au Mont Cassin & dans d'autres lieux remarquables de ce royaume.

On a commencé à Venise les recherches contre les scélérats qui avoient conçu le projet de réduire l'arsenal en cendres. Les soupçons sont tombés sur deux étrangers, qui depuis plusieurs années servoient dans l'arsenal en qualité de portefaix. On présume que ces soupçons étoient justement fondés, parce que ces deux prisonniers, du lieu où ils avoient été enfermés d'abord, ont été transférés dans des cachots.

DE PISE, le 11 Mai.

Le Roi & la Reine de Naples, accompagnés du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse, arriverent en cette ville avant-hier, à une heure après-midi. Ils furent reçus avec les plus vives acclamations & au bruit d'une décharge d'artillerie. L'Archiduc Ferdinand, Gouverneur du Milanais, arriva le même jour, & quelques minutes seulement avant le Roi de Naples. Il fit son entrée par la porte de Lucques, où il fut reçu par S. E. le Comte de Thurn, Grand Majordome.

Le lendemain matin il y eut appartement à la Cour, & dans la soirée, la cérémonie du Cartel de défi entre les deux partis du Nord & du Midi de la ville. Un concours immense de peuple occupoit toutes les avenues du pont.

On appréhendoit que le *Jeu du Pont* ne fût différé de quelques jours, à cause de la pluie qui survint le lendemain; mais le tems s'étant remis au beau vers le midi, le Grand Duc ordonna les préparatifs convenables. La Cour s'étant placée dans l'endroit qui lui étoit destiné, les troupes des deux partis défilèrent de leurs camps respectifs & furent passées en revue. Enfin le signal en ayant été donné, l'action s'engagea, & continua avec quelque acharnement jusqu'à la conclusion de ce simulacre de combat. La victoire se décida en faveur du parti du midi ou de S. Antoine. Elle doit être célébrée par de nouvelles fêtes qui se préparent en ce moment.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 28 Mai.

Suivant les lettres apportées de la Jamaïque par le paquebot le *Portland*, les habitants de cette île paroissent craindre que le démêlé avec les Espagnols sur la côte des Mosquitoes ne devienne très-sérieux. L'Amiral Innes a assisté, depuis son arrivée, à plusieurs délibérations du Conseil ; ses instructions lui enjoignant, dit-on, de soutenir ouvertement les Anglois établis sur la côte des Mosquitoes. Il est actuellement occupé à rassembler tous les vaisseaux qui se trouvent à la Jamaïque, & les troupes dont cette île peut se passer, pour aller au secours de nos colons, dans le cas où le Gouverneur Espagnol commenceroit les hostilités. En attendant, l'on a expédié pour Black'River deux Schooners chargés de provisions.

Les Directeurs de la Compagnie des Indes ont reçu le 20, des dépêches de M. Hastings, datées du mois de Décembre dernier. Ce gouverneur leur témoigne sa surprise de leur silence, relativement à la nomination de son successeur. Il espère que le premier paquebot lui apportera la nouvelle de cet événement qu'il desiré depuis longtemps. Il ajoute avoir arrêté son passage à bord du *Barrington*, vaisseau de la Compagnie ; sa santé ne lui permettant plus de

remplir les fonctions de sa place, dans toute leur étendue. Enfin il assure que ne voulant rien faire de désagréable aux Directeurs, il attendra l'arrivée du premier paquebot, & que si les Directeurs ont accepté sa démission, ou y ont consenti tacitement, il s'embarquera, dès que le *Barrington* sera prêt à appareiller. Dans ce cas, il remettrait le gouvernement à M. Macpherson, le plus ancien membre du Conseil suprême, & Cousin du traducteur d'Offian.

La quantité de thé & d'autres marchandises chargées sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, est si considérable, qu'on a été obligé de louer de nouveaux magasins pour les recevoir.

Les Détailliers de Londres se sont assemblés le 22 à *Westminster-Hall*, pour aviser aux meilleurs moyens de faire rejeter la taxe qui les concerne. Les arrêtés pris en cette occasion contiennent en substance que la taxe sur les maisons, celle sur les fenêtres, celle sur les quittances & autres, ne pesoient déjà que trop sur les Détailliers; qu'en conséquence, on ne pouvoit les assujettir à de nouvelles taxes, sans commettre la plus grande injustice; que le Lord Hood & M. Fox seroient chargés d'exposer leurs griefs à la Chambre des Communes, & de s'opposer de tout leur pouvoir à l'admission de cette taxe.

Dans la séance de la Chambre des Communes le 23 on fit la seconde lecture du bill qui doit établir cette taxe sur les boutiques.

Les principales objections, élevées contre cette

imposition, furent qu'elle ne seroit point payée par le consommateur, comme on l'avoit prétendu ; qu'elle seroit infiniment onéreuse aux petits détailliers ; qu'il auroit été beaucoup plus sage de la faire supporter aux riches négocians & aux Banquiers. On proposa de la remplacer par une taxe sur les Procureurs, ou sur les bâtimens, ou sur les cartes à jouer, ou enfin par un droit additionnel sur les maisons. Ces diverses idées ne furent point goûtées par M Pitt qui s'attacha à faire voir l'impropriété des taxes qu'on vouloit substituer à celle ci. La Chambre étant allée aux voix, il y en eut 142 pour, & 51 contre cette taxe.

La taxe sur les servantes a subi plusieurs changemens. Toutes celles qui n'auront pas encore atteint l'âge de 15 ans, en seront exemptes, ainsi que les servantes des fermiers & des laitiers. On imagine que le Bill qui établit cette taxe, recevra encore des modifications, avant d'être mis en comité.

L'Irlande voudroit qu'on lui sacrifiât le commerce & les manufactures de l'Angleterre ; l'Angleterre qu'on lui sacrifiât le commerce & les manufactures de l'Irlande. Celle-ci veut tout acquérir ; celle-là tout conserver ; l'une demande tous les privilèges de la Métropole & ceux des Nations Etrangères réunis, un commerce libre en Angleterre, & libre par-tout aux Isles, aux Indes, &c. sans participer néanmoins aux charges de la Grande-Bretagne, ni à sa prospérité. L'autre semble craindre celle de l'Ir-

lande, & regarde comme un vol qu'on lui fait, la restitution à laquelle on l'oblige envers sa sœur cadette. Il s'en suit de cette contrariété de vues, que le Ministre assez habile pour les concilier, en élaguant les prétentions respectives, ne fera guères que des mécontents dans les deux Royaumes. Les esprits éclairés, les véritables politiques, les Citoyens dégagés de préjugé ne prévaudroient jamais seuls contre ce cri de l'intérêt personnel, si le Parlement des deux Îles n'étoit déterminé à s'y rendre insensible.

Les Irlandois murmurent, dit-on, des modifications adoptées par M. Pitt dans le traité de commerce mutuel, ils demandent qu'on les rejette comme honteuses, mais la Chambre Basse n'est point de cet avis, M. Pitt soumet progressivement à celle de notre Parlement toutes les résolutions sur cet objet modifiées; les dix-sept premières sont admises, & les autres le seront certainement aussi: les ennemis de ce système espèrent qu'il se trouvera de vives oppositions dans la Chambre des Pairs, qui se préparent, disent ils, à *modifier* à leur tour, de manière à réduire à zéro les avantages de l'Irlande.

M. Fox, le 24, ayant déclaré que les Communes agissoient en ceci d'une manière indécemment contraire au vœu de la nation, exprimé dans les nombreuses requêtes

entassées sur le bureau, le Trésorier de la Marine lui répondit : » Ces requêtes, que signifient-elles ? Ce ne sont que des morceaux de parchemin chargés d'encre & de barbouillage »

On mande de Bombay le récit d'une révolution qui vient de s'opérer dans cette partie de l'Inde, & à la faveur de laquelle *Madajée Scindia*, l'allié des Anglois, a acquis une prépondérance qui ne sauroit trop fixer l'attention de la Compagnie. La réputation de ce Chef *Maratte* est connue. *Madajée* ayant appris qu'il s'étoit élevé un différend entre deux Princes tributaires du Roi de Delhy, se joignit à l'un d'eux. Ils étoient convenus d'attaquer l'ennemi un jour donné ; mais la veille de ce jour-là, le Prince dont *Scindia* avoit épousé la cause, fut assassiné dans sa tente ; & en conséquence, l'attaque fut suspendue. *Madajée*, quoiqu'il soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat, s'insinua tellement dans l'esprit des Officiers du Prince mort, qu'il les détermina à combattre sous ses ordres. Quelques jours après, il força l'ennemi à mettre bas les armes. Cet événement l'a rendu maître d'un pays immense, & a réduit le Roi de Delhy à jouer un fort triste rôle. Si *Madajée* tournoit ses armes contre la Compagnie, elle trouveroit en lui un ennemi formidable. La trahison insigne dont il s'est rendu coupable dans cette circonstance, fait voir combien peu l'on doit compter sur la foi des Princes Indiens.

Quoique M. Hastings ait passé 35 ou 40 années de sa vie dans l'Inde, & que dans cet intervalle, il ait occupé successivement les places les plus lucratives de l'administration, sa fortune ne sauroit être comparée

à celle acquise par divers de ses prédécesseurs, en moitié moins de temps. L'amour du pouvoir & l'ambition étoient ses passions favorites, & ont détruit dans ce grand caractère le principe de la cupidité.

Le Yacht l'*Augusta*, sur lequel s'est embarqué le Prince *Edward*, est arrivé au Nore le 20 au soir, & en a appareillé tout de suite pour Stade, de conserve avec deux vaisseaux qui avoient mouillé au Nore.

Le Prince *Williams Henri*, sera, dit-on, à son retour, nommé Lieutenant de la frégate l'*Hébé*, & l'année prochaine, on lui donnera le commandement d'un Sloop qui sera employé dans la Méditerranée.

Le Gouvernement a reçu des dépêches du Commodore *Lindsay*. Il est arrivé le 29 Avril à Gibraltar sur le *Trusty*, de 50 can. avec les frégates le *Phaëton*, la *Thétis* & le *Sphinx*, & le sloop le *Fisher*. Le Commodore reviendra en Angleterre avec le Général *Eliot*.

Le 19 de ce mois, vers les onze heures & demie, M. *Sadier*, l'aréonaute, s'éleva de nouveau dans les airs, du terrain de M. *Haworth*, à Manchester. Le temps étoit très-clair, & il régnoit un vent assez fort. L'ascension se fit très-rapidement & sans le moindre accident, à la vue d'un concours prodigieux de spectateurs. On vit bientôt le spectateur traverser un nuage, & on le perdit de vue. Il nous apprend qu'après avoir traversé ces nuages, il s'éleva toujours avec une vitesse extraordinaire, & parvint à la hauteur de deux milles & demie, à laquelle il éprou-

va dans cette région de l'air une sensation très-désagréable ; sa respiration devint très-courte & il ressentit une forte douleur dans les oreilles , accompagnée d'un froid qui l'obligea plusieurs fois à boire de l'eau-de-vie. Ici la raréfaction de l'air fatigua son ballon au point qu'il fut au moment de crever. Il tenta vainement d'ouvrir la soupape avec la corde destinée à cet effet ; mais en examinant plus attentivement , il trouva que tout étoit gelé roide. Pendant trois quarts d'heures , M. Sadler ne vit que des nuages qui lui déroboient la vue de la terre , & qui sembloient rouler les uns sur les autres. L'ombre de son ballon paroissoit aussi sur les nuages , & sembloit courir dans une direction opposée à sa course. Il y avoit autour de lui une espèce de giboulée transparente & gelée , qui , par la réflexion des rayons du soleil , formoit un spectacle fort agréable. Après avoir parcouru un trajet de plus de 50 milles , il est descendu à une heure moins cinq minutes à Pontefract. Malheureusement il ne se trouva dans le voisinage qu'un homme à cheval qu'il appella à haute voix , mais ce paysan effrayé s'enfuit à toute bride , & s'éloigna de lui. Alors il jeta son grappin ; la corde qui le retenoit ne put résister à la vélocité de sa marche , & cassa , & le ballon avança toujours en rasant la terre. M. Sadler chercha inutilement à l'élever en jettant tout ce qu'il put , & même partie des ornemens de la galerie. Enfin le ballon s'accrocha entre deux arbres & s'arrêta. M. Sadler s'appretoit à descendre , lorsqu'il survint une bouffée de vent qui détacha le ballon ; de manière que M. Sadler resta suspendu par les mains à la galerie , & fut ainsi entraîné pendant plus de dix milles , au bout desquels il vint enfin heurter contre une cabane. N'ayant aucune espérance

d'être secouru , & étant d'ailleurs harrassé de fatigues , & meurtri de coups , il fut forcé de lâcher prise. Le ballon remonta aussi-tôt avec une rapidité extraordinaire , en faisant un bruit semblable à celui d'une fusée. Il n'est pas probable qu'il ait été fort loin , parce que s'étant sans doute élevé dans une région d'air très raréfié , il a dû vraisemblablement crever. M. Sadler parvint à trouver un cheval , & arriva à Manchester l'après-midi.

On a lu dans quelques feuilles publiques que le Gouverneur de l'isle de Fer fit massacrer le 14 Décembre de l'année dernière , l'équipage d'un bâtiment Anglois , réfugié dans ces parages ; le prétendu équipage étoit composé de 92 criminels condamnés à la transportation , & embarqués à Dublin , le 17 du mois précédent. Voici ce qu'on raconte sur ce fait singulier.

Il a été prouvé , par les dépositions de l'Equipage & des Passagers de ce Brigantin , que six de ces criminels avoient trouvé le moyen de rompre leurs fers six heures après leur embarquement ; qu'on n'étoit parvenu à les contenir qu'après s'être armé , & avoir tiré sur eux un coup d'espingarde ; que quatre jours après leur départ de Dublin , ils tomberent malade des fievres épidémiques ; que deux d'entreux en moururent avant que le Vaisseau eût atterré aux isles Canaries ; que leur rébellion continua toujours , avec menace de se jeter sur le Capitaine & sur l'Equipage ; que lors de l'atterrissement à l'isle de Fer , ils exigèrent absolument d'être débarqués sur l'isle , & enfin que le Capitaine , pour se débarrasser de gens aussi dangereux pour lui & pour son équipage , tant par leur violence que

par leur maladie, se crut obligé de satisfaire à leurs instances. Le Gouverneur de l'isle les a reçus comme des pestiférés, & un peu brusquement, s'est délivré du danger en les faisant mettre à mort.

On taille actuellement ici un diamant, qui lorsque le travail sera fini, pesera encore 72 carats, il est destiné pour la Reine, & on l'évalue environ à 40,000 liv. sterlings.

Le Colonel S. G.... s'est battu dernièrement en Irlande. Les Magistrats instruits de sa querelle, lui firent promettre, ainsi qu'à son adversaire, de rester en paix, sous peine de payer une somme considérable. Le Colonel envoya là dessus à son ennemi la somme pour laquelle il s'étoit engagé, avec un billet très-poli, dans lequel il lui mandoit qu'il seroit fâché que son engagement l'empêchât de satisfaire à son honneur. Son adversaire lui témoigna en réponse son extrême gratitude, & lui assigna un rendez-vous, où ils se battirent, & tâcherent de la maniere du monde la plus *amicale* de se brûler la cervelle.

L'Amirauté a donné ordre d'équiper deux frégates pour un nouveau voyage autour du monde. En conséquence, le Capitaine Gore, l'un des compagnons du célèbre Cook, est allé visiter les différens bâtimens de guerre qui se trouvent à Woolwich & à Deptford, pour choisir ceux qui lui paroîtront les plus propres à cette expédition.

Les productions de l'Irlande, envoyées en Angleterre, pendant les trois dernières années, finissant en 1783, ont monté, selon les calculs des Communes d'Irlande, au taux moyen de 2,272,645 liv., dans laquelle somme sont com-

prises les trois grandes branches du commerce de l'Irlande , savoir : les vivres , les matieres crues & les toiles , toutes franchises de droits à leur importation en Angleterre.

Vivres.

Bœufs , 952 ,	4,760 l.
Cochons , 229 ,	229
Bœuf salé , 80,018 barrils ,	102,691
Langues , 1129 douzaines ,	677
Beurre , 131,436 quintaux ,	262,872
Porc salé , 55,375 barrils ,	73,064
Jambons , 299 quintaux ,	450
Eleches de lard , 1942 ,	485
Petit lard , 2688 quintaux ,	4,032
Poisson salé ,	968

Total des vivres , 450,328

Matieres premieres.

Laines de moutons , 2,044 stons ,	1,022 l.
Fil de coton , 3524 livres pesant ,	176
Fil de lin , 33,063 quintaux .	198,376
Laine filée , 777 stons ,	123
Fil d'étaine , 77,452 stons ,	110,678
Suif , 35,382 quintaux ,	70,761
Cuirs verts , 83,521 ,	111,361

Total , 492,457

Toiles.

Batistes , 135 verges ,	38
Toiles unies , 18,108,958 verg.	1,207,263
Toiles peintes , 256 verg.	20

Total , 1,207,321

FRANCE.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 1 Juin.

Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre au Marquis de la Fayette, au Vicomte de Lévis, Capitaine des Gardes-du-Corps de Monsieur en survivance, au Marquis de Conflans, au Vicomte de Narbonne, au Marquis de Chabannes, au Comte de Thiart & au Marquis de Clermont-Gallerande.

Le 26 de ce mois, jour de la Fête-Dieu, le Roi, accompagné de Monsieur, de Madame, de Monseigneur Comte d'Artois, de Madame Comtesse d'Artois & de Madame Elisabeth de France, s'est rendu à l'Eglise de la paroisse Notre-Dame, où, après avoir assisté à la Procession du Saint Sacrement, Sa Majesté, ainsi que les Princes & Princesses, ont entendu la grand'Messe. L'après-midi, la Cour a assisté au salut dans la Chapelle du Château.

Mesdames Adelaïde & Victoire de France doivent partir demain pour aller à Vichi, où Madame Victoire de France va prendre les eaux.

Le Maréchal Duc de Mouchy a pris, le 29 du mois dernier, congé de L. M. & de la Famille Royale, pour se rendre à son Commandement du Gouvernement général de Guyenne.

L. M. & la Famille Royale ont signé le même
N°. 24, 11 Juin 1785. d

jour le contrat de mariage du Prince de Léon , fils du Duc de Chabot , avec Anne Louise Magdeleine-Elisabeth de Montmorenci , fille du Duc de Montmorenci.

Le même jour , le sieur Bruneau de Beaumez , Avocat-Général au Parlement de Douai , a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Garde des Sceaux de France , & de faire ses remerciemens , en qualité de Procureur Général de cette Cour ; il a ensuite eu celui de faire sa révérence à la Reine & à la Famille Royale.

Ce jour , l'Assemblée générale du Clergé de France , ayant à sa tête l'Archevêque de Narbonne qui porta la parole , se rendit ici , & eut audience du Roi ; elle y fut conduite par le sieur de Nantouillet , Maître des Cérémonies , & par le sieur de Watronville , Aide des Cérémonies. Le Baron de Breteuil , Ministre & Secrétaire d'Etat , chargé des affaires du Clergé , présenta à S. M. les Députés des Provinces du premier & du second Ordre. Cette Assemblée fut ensuite conduite & présentée de la même manière à l'audience de la Reine.

La Cour a pris le deuil le Mardi 31 Mai , pour 8 jours , à l'occasion de la mort du Prince Jules-Léopold , frère du Duc de Brunswick-Wolfenbütel.

DE PARIS, le 9 Juin.

L'ouverture de l'Assemblée du Clergé eut lieu le 27 du mois dernier , avec les cérémonies accoutumées. M. l'Evêque de Langres prononça le sermon d'usage à cette occasion qui roula sur la Foi. Les nouveaux Agens du Clergé sont M. l'Abbé de Mon-

resquiour & M. l'Abbé de Barral. Les Panégyriques de S. Louis étant extraordinairement multipliés, pour éviter les répétitions inévitables, on prétend que l'Académie Françoisé a laissé au choix des Orateurs le sujet du Discours qu'elle entend le jour de la S. Louis.

Tout ce qui étoit en rade & en armement à Brest est parti. Les gabarres ont été dans le Nord; & la *Résolution* que commande M. d'Entrecasteaux, mit enfin à la voile le 13 pour l'Isle de France. On s'est beaucoup plus occupé dans ce port, depuis un an, du radoub des vieux vaisseaux, que de la construction des nouveaux. Cela n'a pas empêché que les travaux n'aient été suivis avec activité.

Les bâtimens qu'on attendoit de nos Isles sont presque tous arrivés, & dans tout le courant du mois de Juin, on attend encore à l'Orient 8 à 10 vaisseaux de l'Inde, dont 4 vaisseaux de la Chine.

On écrit de l'un de nos ports, que M. de Bras, qui commande la petite flotille en station aux Antilles, ayant rencontré un vaisseau Américain, sorti du Cap, & chargé de sucre, l'arrêta. Une heure après on envoya le Capitaine de ce bâtiment présenter ses connoissemens en bonne forme, comme chargé pour le compte de négocians François, & comme destiné pour la France. Alors M. de Bras le laissa passer.

On n'imagineroit pas jusqu'à quel point les têtes sont tournées en ce moment, & combien l'esprit de vertige, qui s'est répandu sur toute la bonne compagnie de Paris, se soutient & se propage ! Nous avons, dit-on, actuellement des assemblées secrètes, où l'on vous montre clairement dans un miroir, ou dans l'eau, les objets que vous desirez de voir, les personnes chéries que vous avez perdues, ou qui sont éloignées de vous. Des personnes achètent à grand prix ces miroirs ; ils payent fort cher la composition de cette eau *merveilleuse* ; &, revenus chez eux, ils reconnoissent la nullité de leurs talismans ; mais ils n'ont garde de se plaindre, & laissent d'autres dupes se prendre au même trébuchet. Tout cela se fait en secret ; mais ce qui est public, ce sont toujours les mêmes baquets, & de nouvelles scènes magnétiques. On croyoit le somnambulisme tombé ; mais cette comédie se joue aujourd'hui dans le plus grand appareil. La Société de l'Harmonie a établi son théâtre, & pour 4 louis, dit-on, on peut aller se nourrir de la science, & voir tous les prodiges du somnambulisme ; des personnes de tout état prononcent, chacune alternativement, le discours qui ouvre chaque séance. Si l'on ajoute à toutes ces folies l'effervescence causée dans les esprits d'une autre classe de la société, par cette fureur du jeu des actions, qui a enrichi quelques indivi-

dans, on aura de singulieres idées de la Philosophie, qui, dit on, a établi son empire dans cette ville. Si l'on demande comment les têtes peuvent se monter à ce point-là à la fin du dix-huitieme siecle, on trouvera la réponse à cette question dans une brochure très-piquante, du moment. » Il est impossible, dit l'Auteur, de s'exagérer combien, lorsque la cupidité & l'ignorance s'enflamment pour des objets que l'imagination seule apprécie, toutes les absurdités deviennent possibles, en quelque temps que l'on soit, & de quelques lumieres dont un siecle se vante «.

M. Franklin se dispose à retourner à Philadelphie. Comme il ne peut pas supporter la voiture, il s'embarquera sur la Seine vis-à-vis sa maison de Passy. Il ira à Rouen; de là au Havre, où l'on prépare le bâtiment qui doit le transporter en Amérique. Ainsi il fera vrai de dire qu'il n'aura pas besoin de faire un seul pas pour aller de Paris à Philadelphie.

Le Mercredi, 11 de Mai, le feu s'est manifesté, à 5 heures du soir, à Villers-la Montagne, petite ville de la Lorraine, sur les confins du Duché de Luxembourg. L'incendie commença par une maison couverte en chaume; & dans une demi-heure, les 17 premieres habitations, couvertes également en chaume, furent enflammées.

Dans le moment où les habitans de la partie occidentale de la ville, environ à 500 toises de

distance du foyer de l'incendie, travailloient pour leurs concitoyens, un faisceau de paille enflammée, est tombé sur la toiture d'une de leurs granges, & a incendié 13 maisons couvertes en tuiles pour la plupart.

Vers les 6 heures du soir, au même instant où Villers-la-Montagne étoit en flammes, les habitants de Longwy contemploient, du haut des remparts, la ville d'Arlon, située au Nord de leur position, qui étoit également incendiée. M. le Comte de *Ligniville*, Colonel & commandant le Régiment de *Royal-Rouffillon*, se disposoit à y porter du secours, lorsqu'en tournant les regards du Nord au Midi, on s'aperçut que Villers-la-Montagne en avoit également un pressant besoin. M. de *Ligniville* y envoya aussi-tôt un détachement de 54 hommes. Avec ce renfort, il a été possible d'établir une bonne police, & l'on a été assez heureux pour sauver le centre de la ville & les principales habitations.

Le feu a continué, dans une plus ou moins grande activité, les Mercredi, Jeudi & Vendredi. La perte, occasionnée par le feu, tant en maisons que meubles, effets & bétail, est estimée à 4,450 l.

On écrit de la Champagne un jugement singulier, rendu dans un procès dont voici l'occasion :

Un particulier avoit soustrait un mouton à un autre particulier du même endroit. Le Villageois à qui appartenoit le mouton dérobé, s'aperçut de son absence, & après quelques recherches, il le reconnut parmi ceux de l'auteur du vol. Il l'avertit qu'il eût à le restituer ; mais ne pouvant obtenir satisfaction, il forma sa demande devant le

Juge ; après quelques défenses respectives, le Juge rendit une Sentence dont voici les dispositions :

« Parties ouïes , Nous , avant faire droit , or-
 » donnons que le mouton qui fait l'objet de la
 » contestation , sera transféré Mardi prochain ,
 » heure de dix , dans notre Auditoire , d'où nous
 » le ferons sortir en présence des Parties , pour ,
 » la Partie dans la Bergerie de laquelle le mouton
 » se réfugiera , être présumée & jugée véritable
 » & seule propriétaire légitime dudit mouton :
 » faisons défenses aux Parties , si elles sont pré-
 » sentes , de faire aucuns signes d'invitation au
 » mouton en question , que nous suivrons dans
 » la route qu'il tiendra , jusqu'à ce qu'il ait fait
 » un choix de Bergerie , dépens réservés : fait par
 » Nous... Juge & Prevôt d'...., le 19 Avril
 » 1785 , &c. »

Ce Jugement a été exécuté avec tout l'appareil possible. Le mouton a été amené à la Salle d'Audience. Toute la Paroisse étoit présente ; on a lâché le mouton , qui s'est rendu en ligne directe dans la Bergerie du réclamant. L'auteur du vol a été sur le champ condamné aux dépens ; le peuple l'a reconduit chez lui au milieu des huées. Quoique la Sentence fût susceptible d'appel , il y a satisfait en payant les frais.

Un ami de M. l'Abbé de Mably lui a consacré une Epitaphe latine, publiée dans un ouvrage périodique ; & nous présumons que nos lecteurs ne liront pas avec indifférence ce tribut à la mémoire d'un Ecrivain si digne de regrets.

(80)

D. O. M.
E. M. Æ.

GABRIELIS BONNOT DE MABLY
GRATIANOPOLITANI

*Juris Naturæ & Gentium indagator
indefessus , audax , felix ,
dignitatis humanæ vindex ;
Inter scriptores politicos insignis ,
orbis utriusque suffragiis ornatus ,
eventuum præteritorum causas detexit ,
futuros prænuntiavit ,
quæ ad avertendos docuit ,
recti pervicax ,
quid pulchrum , quid turpe ,
quid utile , quid non dixit ,
Vir paucorum hominum
honores , divitias ,
omnimoda servitii vincula ,
in modica re ,
constanter aspernatus ,
vita innocuus , religionis cultor
æquissimo animo*

Obiit 23 Apr. D. 1785. nat. 14 Mart. 1709.

H. M.

AMICI MÆRENTES POSUERUNT.

T R A D U C T I O N .

A la gloire de Dieu tout bon , tout puissant , &
à la mémoire éternelle de Gabriel Bonnot de Mably ,
né à Grenoble.

Infatigable , courageux , heureux dans ses re-
cherches sur le droit de la nature & des gens , il a
vengé la dignité de l'homme.

Egal aux plus célèbres Ecrivains politiques , les deux mondes l'ont honoré de leurs suffrages.

Il a découvert aux peuples les causes des révolutions , annoncé celles dont ils sont menacés , indiqué les moyens de les prévenir.

Invariablement attaché au vrai , il a démasqué le vice , fait briller la vertu , éclairé les hommes sur leurs plus grands intérêts.

Il ne prodigua ni son estime , ni son amitié. Dans la médiocrité de sa fortune , il a constamment dédaigné les honneurs , les richesses , toutes les places , comme des entraves à la liberté.

Sa vie fut sans tache. Fidele aux devoirs de la Religion , il mourut avec tranquillité le 23 Avril 1785. Il étoit né le 24 Mars 1709.

Ses amis affligés lui ont érigé ce monument.

On nous a fait passer le rapport d'une expérience électrique assez curieuse , dont nous abrégeons le détail :

M. Charles Millon , Démonstrateur de Physique , connu par le singulier procédé de faire le portrait d'une personne par le moyen de l'étincelle électrique , a imaginé un canon *aéropneumatique* , qui tire douze coups par minute , & dont la tonation est très imposante. On y met le feu avec la bouteille de Leyde , ou avec un morceau de peau de chat. Il se dévise en deux parties , afin que le Physicien puisse adapter la pompe de compression au réservoir , pour le remplir de gaz.

La maniere de le charger ou d'y introduire le gaz , consiste à recevoir cette vapeur dans une vessie , à mesure qu'elle sort de la bouteille *pneumaticochimique* , à adapter la vessie à la pompe de compression , pour que celle-ci la comprime dans le réservoir.

Le réservoir est considéré comme un cube de

cinq pouces , dans lequel la dilatation de l'air inflammable est réduite , par la compression , à un volume moindre de cinquante fois , que son état de liberté.

Un Arrêt du Conseil du Roi , du 27 Mai dernier , supprime les droits sur les fourrages étrangers , apportés dans le Royaume. Du 1^{er} Juin au 1^{er} Octobre prochain , il ne sera perçu aux entrées du Royaume , que six deniers par millier pesant de foin , paille , & autres fourrages venant de l'étranger ; cette légère taxe n'ayant pour but , que de faire connoître les quantités importées.

On vient également de publier , par ordre de S. M. , une Instruction sur les moyens de suppléer à la disette des fourrages , & d'augmenter la subsistance des bestiaux. Ces moyens , dont on développe l'usage dans des articles particuliers , sont :

La liberté de faire paître les bestiaux dans les bois , de cueillir l'herbe qui y croît , d'enlever la glandée ; l'emploi de l'émondage des arbres ; l'extraction des racines nutritives ; la préparation de quelques végétaux ; la récolte de plusieurs autres qu'on néglige ordinairement ; l'extension de cultures propres à fournir une nourriture abondante , entr'autres celles de la pomme de terre & des navets ; particulièrement de ceux connus sous le nom de *Turneps* ; les prairies artificielles ; le fauchage anticipé des prés ; la conversion des jachères en prairies momentanées , à la faveur du Maïs & d'autres graines ; le chaulage du grain ; le parcage des moutons & autres bestiaux.

Relativement aux feuilles & à l'émondage , il est dit dans cette Instruction ;

Dépoüiller entièrement les arbres de feuilles, ce seroit nuire à leur accroissement & à leur conservation ; mais l'expérience prouve qu'on peut, sans inconvénient, en retrancher les nouvelles pousses, qui, tendres, molles & flexibles, sont une nourriture excellente pour tous les bestiaux. Il y a peu d'arbres, dont les feuilles & sur-tout ces jeunes pousses ne leur conviennent ; souvent même ils les préfèrent aux fourrages ordinaires ; le bœuf les aime autant que le foin & l'avoine. Les moutons de l'Angleterre qui donnent la plus belle laine, sont nourris avec la feuille d'Orme ; dans les Provinces méridionales du Royaume, on leur réserve pour l'hiver, les extrémités de Peupliers, dont on fait de petits fagots.

Le jeune lierre est encore une nourriture qu'aime le mouton ; on remarque qu'elle augmente le lait des brebis.

L'usage de récolter les pousses d'Ormes, de Peupliers, d'Érable, de Frêne, de Charme, de Micocoulier, de Hêtre, &c., subsiste en Italie de tems immémorial ; il existoit même assez généralement en France sous le regne d'Henri IV.

On ne doit pas négliger les feuilles du Tilleul, du Platane, du Chêne, ni même celles du Maronnier d'Inde ; observant seulement de mêler ces deux dernières avec d'autres especes de feuillages.

Les pays découverts offrent à cet égard moins de ressources ; on peut cependant y profiter des plantations formées sur les bords des grandes routes.

La récolte des feuilles faire dans les mois d'Août & de Septembre, fournit un excellent fourrage pour l'hiver ; mais leur conservation exige des procédés particuliers : le Gouvernement s'empresse de les publier, & l'adoption de cette méthode en France, promet une ressource précieuse

dans l'économie rurale ; car il est essentiel d'observer que ce n'est pas la rareté des fourrages ordinaires qui fait rechercher celui-ci en Italie ; ce sont ses avantages.

La culture des Turneps ou gros navets est recommandée en ces termes :

On ne sauroit trop inviter à semer promptement l'espèce des gros navets qu'on nomme en quelques endroits *Turneps*. On en fait un grand usage en Flandre , en Alsace & dans l'Auvergne. Cette culture , comme on l'a déjà observé , fait une des principales richesses rurales-économiques de l'Angleterre ; elle réussit , même dans les terrains maigres & légers.

On ne sème communément les Turneps qu'à la fin de Juillet , mais le besoin actuel l'exigeant , on peut le faire plutôt , en destinant à cet effet les jachères que cette plante peut occuper sans déranger leur assolement , vu que cette plante n'appauvrit pas la terre ; elle ne peut que l'ameublir.

Le Gouvernement s'occupe de faire parvenir de la graine de Turneps à ceux de MM. les Intendants qui en demanderont pour être distribuée dans les campagnes ; on y joindra une instruction imprimée sur la meilleure manière de cultiver cette plante , & de la conserver pour en préparer la nourriture des bestiaux pendant l'hiver.

On indique aussi les précautions relatives au changement de nourriture.

Dans l'obligation de changer la nourriture des animaux , il faut ne le faire que par gradation , & ne commencer un nouveau régime qu'en le combinant avec l'ancien , dans des proportions relatives aux ressources locales. Ces précautions deviennent bien plus indispensables lorsqu'il faut passer à une nourriture entièrement nouvelle , un changement trop subit pourroit nuire aux bestiaux , en supposant même que ce nouvel ali-

ment fût meilleur que celui auquel ils étoient accoutumés.

La constitution de l'atmosphère ayant une égale influence sur tous les êtres organisés, il est à craindre que les animaux n'éprouvent cette année quelques effets pernicioeux de la sécheresse extraordinaire. Ce seroit à tort qu'on les imputeroit aux alimens proposés dans cette instruction, puisqu'ils sont déjà consacrés par une longue expérience.

L'article relatif au fauchage des prairies n'est pas moins important.

Il convient de faucher dès-à-présent les prairies : la seconde coupe en sera plus belle & plus hâtive, sur-tout à l'approche du solstice d'été, qui amène ordinairement des pluies.

La coupe des foins n'est retardée que pour la conservation du gibier, mais dans le moment actuel cette considération ne sauroit balancer l'intérêt majeur de la conservation des bestiaux.

On observe qu'en général on fauche trop tard les prés en France, & qu'il y a sur cela des réglemens & des préjugés nuisibles à l'abondance des fourrages.

Quand les prés ont manqué d'eau pendant le printemps, les plantes, quoique n'étant pas parvenues à toute leur hauteur, ont cependant acquis leur maturité ; du moment où la floraison a lieu, la tige se dessèche, l'herbe n'a plus de suc à tirer de la terre ; elle la fatigue en pure perte pour la seconde coupe, & le foin est beaucoup plus dur & moins succulent : la coupe hâtive a donc beaucoup d'avantage, tant pour la bonté des foins, que pour l'abondance & la qualité des regains.

La liberté, toujours précieuse pour l'Agriculture, se trouve à cet égard restreinte par diffé-

rens usages, & quelquefois par des prétentions mal fondées. Il peut y avoir plus d'une considération à peser avant de se porter à corriger, ou à modifier par une règle générale ce qui s'observe actuellement dans les différentes parties du Royaume; mais lorsque les besoins exigent des ressources extraordinaires, l'affranchissement de toute entrave peut être regardé comme un des moyens les plus efficaces; & l'intention de Sa Majesté est de recevoir favorablement les propositions qui pourront lui être faites à cet égard.

Anne Henriau, veuve Chéramy, grand-mère de M. Buchet, Principal du Collège de Châteaudun en Beauce, & Chanoine de la Sainte Chapelle du Château de cette ville, est morte dernièrement dans sa centième année, étant née le 4 Décembre 1685. Elle portoit deux descentes ou hernies, dont une considérable depuis soixante années.

Jean - Joachim, Comte de Monehy, Mestre-de-camp de Cavalerie, ancien sous-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, est mort en son château de Marchaumont, au Comté d'Eu, le 23 Mars dernier, dans la soixante septième année de son âge.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 7 Juin.

Les nouvelles de Hollande sont très-peu intéressantes, nonobstant le crédit qu'on a râché de redonner aux bruits de guerre. Les Feuilles publiques ont continué de semer

l'allarme, toujours à l'occasion d'une prétendue demande de l'Empereur, relative à l'ancien-Feldt-Maréchal de la république. La manière seule dont ce rapport est exprimé, suffit pour lui ôter toute autorité : car il seroit question d'obliger la république à poursuivre le procès criminel du Duc de Brunswick ; à lui rendre, s'il est déchargé, son honneur qu'il n'a certainement point perdu, une justice qu'il ne demande point, & des réparations au-dessous de sa dignité. Il s'ensuivroit aussi de cet examen juridique, une légitime condamnation de ce prince, s'il étoit trouvé coupable : or, l'on ne voit pas pourquoi ceux qui depuis six ans n'ont cessé de le représenter comme tel, sont effrayés au point de demander la guerre plutôt qu'un jugement si favorable à leur inimitié. Dans le but d'accréditer cette fiction, on la fait regarder comme résultante des liens de consanguinité qui attachent la maison d'Autriche à celle de Brunswick.

Quoi que l'on en dise, quoique les ordres pour le camp, suspendus un moment, aient été renouvelés, & même rendus généraux pour toute l'armée, rien ne changera, & la république conservera la paix.

Elle est si nécessaire qu'un parti commence à se laisser des armemens, à s'en allarmer même, & à parler déjà de la réduction de l'armée. Les Etats de Frise ont chargé leurs députés à la Généralité de s'opposer à la levée du corps de Sprengporten.

On dit que le Baron de Kinckel, Adjudant-Général de Marine, a rempli à Londres une commission particulière du Stathouder, & qu'il est parti pour Berlin avec les mêmes instructions : nouveau sujet de terreurs & de conjectures aussi puériles que tant d'autres.

Les Etats de Brabant ont ouvert un emprunt de quatre millions à quatre pour cent d'intérêts en faveur de S. M. I.

Nous avons reçu ici la cédule du roi d'Espagne, portant établissement de la nouvelle Compagnie des Philippines. Elle sera formée de 32 mille actions, faisant, dit-on, un capital de trente millions.

La Compagnie de Caraccas en fournira neuf & sera réunie à la nouvelle ; le Roi donne cinq millions, la banque de Madrid trois, les habitants des isles Philippines trois ; les autres dix millions seront divisés en actions de 1000 liv. chacune. Il y aura un conseil établi à Madrid, & un autre à Manille dans les isles Philippines, pour l'administration de cette Compagnie. Elle sera chargée de l'équipement de tous les vaisseaux marchands destinés pour l'Amérique Espagnole, où elle fera passer toutes les denrées & marchandises nécessaires à ces contrées. Elle recevra en échange des piastres, des grains & des fruits, qu'elle transportera aux Philippines, où elle fera l'achat de toutes les marchandises des Indes & de la Chine. Pour faciliter ce commerce, le Roi permet à toutes les nations l'entrée dans les ports des isles Philippines.

Sans garantir ce détail, nous observerons qu'un écrivain a dit récemment, en parlant

de cette Compagnie : » une Compagnie ,
 » dont le siege est à Madrid , l'administra-
 » tion aux Indes , & le magasin chez les
 » Marattes ; il ne manquoit plus à cette
 » spéculation , d'un genre tout neuf assuré-
 » ment , que des actionnaires Parisiens. Mais
 la compagnie Angloise a aussi son siege en
 Europe , son administration aux Indes , &
 son magasin sur les rives du Gange , sans
 être d'une spéculation d'un genre neuf. La
 compagnie des Philippines fut proposée par
 la ville de Séville en 1731 , & par celle de
 Cadix en 1733. On peut consulter sur cette
 matiere le V^e. volume d'un ouvrage célèbre
 où elle est examinée.

On a reçu en Hollande une lettre de
 Malacca , dont l'extrait contient en ces ter-
 mes les avantages remportés par la Compa-
 gnie des Indes sur les naturels l'année
 dernière.

L'occasion de pouvoir mettre nos troupes à
 terre ne se présenta que le 18 Juin. Nous débar-
 quâmes à trois heures du matin sur la côte , sa-
 voir 402 Européens & le reste Indiens , formant
 en tout un Corps de 734 hommes. Un si grand
 silence fut observé , que l'ennemi n'eut pas la
 moindre connoissance de notre approche , qui fut
 favorisée par le flux ; on prit la précaution de
 dresser les batteries du *Batavier* & du cutter le
Patriote pour protéger la descente. Vers les six
 heures du matin , nous commençâmes à l'effec-
 tuer ; les Indiens s'en étant alors aperçus , &
 ayant donné l'alarme par des cris , nous fîmes
 jouer notre artillerie , qui balayant toute la côte ,

les empêcha de se rassembler ; ce qui dura quelques vers les sept heures & demie ; alors les chaloupes ayant pu s'approcher de terre , M. Wischer , Lieutenant des troupes du navire l'*Utrecht*, fut le premier qui sauta sur le rivage , suivi de plusieurs Grenadiers ; ensuite le Major Hamell lui-même avec le reste des troupes , malgré le feu des ennemis qui s'étoient formés avec assez de vivacité. Les nôtres s'étant d'abord rangés en ordre de bataille s'avancèrent vers le lieu où étoit le pavillon de Radja Hadje , & là commença un combat des plus furieux. La résistance fut opiniâtre & la victoire long-temps douteuse : elle se déclara enfin pour nous , les Indiens furent forcés dans leurs retranchemens , & presque tous taillés en pièces. Parmi les morts on trouva leur Chef Radja Hadje avec trois de ses fils & l'épée de ses Officiers. Nous n'avons eu de notre côté que peu de tués & de blessés. Le Capitaine de la *Junia* M. de Wish , & le Lieutenant Faber sont du nombre de derniers , & ne sont pas hors de danger. Cet événement mémorable a rétabli l'honneur du pavillon Batave dans toutes ces contrées , ainsi que la considération & le pouvoir de la Compagnie. Celle-ci sur-tout y gagne beaucoup , en ce qu'elle se trouve délivrée d'un ennemi formidable dont elle avoit à craindre l'influence sur ses voisins , tant qu'il auroit vécu ; cette influence étoit très-forte sur tous les Princes Indiens de cette côte , lesquels prendront probablement aujourd'hui d'autres sentimens.

Les Portugais ont été aussi heureux , s'il faut en croire une dépêche du Gouverneur général de Goa , adressé à la Cour de Lisbonne , & qui dit :

Le Prince Indien Bonfulo nous ayant déclaré

la guerre, & s'étant emparé des districts de Gululem, Moncrim, Manecorem, Salem & Domastlem, & s'étant mis ensuite en marche pour attaquer la forteresse de Sanquelim, on fit marcher d'abord un détachement, sous les ordres du Général Veiga, pour faire diversion & attaquer le pays ennemi. Les deux armées se rencontrèrent à Chipora; la troupe de Bonsulo y fut défaite, & le secours nécessaire introduit à Sanquelim.

Le Prince Indien ayant abandonné le siège, on l'a poursuivi, & une seconde rencontre a eu lieu à Gorobaïm. Les ennemis y ont encore été battus & mis en fuite sans autre perte du côté des Portugais qu'un Enseigne, deux Caporaux, & vingt-deux soldats, outre une vingtaine de blessés. L'armée Portugaise dirigea ensuite sa marche vers la Province de Pirnim, où l'ennemi avoit encore un autre corps de troupes de 3000 hommes d'Infanterie & 300 de Cavalerie. Les deux armées s'étant rencontrées auprès de Manecorem, les Portugais commencèrent l'attaque, forcèrent l'ennemi dans ses retranchemens & l'obligèrent de se retirer à plus de huit lieues dans l'intérieur des terres. Après cette expédition, les troupes de Sa Majesté Très-Fidèle rebroussèrent chemin, & vinrent mettre le siège devant Talorna, dont elles s'emparèrent : continuant ensuite leur marche au nord de la Province de Ponda; elles prirent sur les Indiens les forteresses de Querim, Gululem, Bicholim, Uspa, Belixi, Avaro & Manerim : ce qui a soumis une étendue de pays aussi considérable que les Portugais en aient jamais possédé dans ces contrées. Le Maréchal Veiga détacha ensuite un corps de 1400 hommes pour attaquer la Province de Pirnim, retraite des Indiens; les troupes s'y sont

signalés avec un égal courage , en détruisant ou soumettant les Villages de Contuale, Ord-dem, Usari, Tuem, Parcha avec sa célèbre pagode, Mondrem & Voidangor. Peu de jours après , les Cancares, Peuplade de la Province d'Alorna, les habitans d'Ibrampur & de Sassoli , & quelques autres Villes, vinrent se soumettre & prêter serment de fidélité au Gouverneur. Le Prince Bonsulo se vit alors forcé de venir demander la paix , laquelle lui a été acordée. Il a obtenu de plus, par l'intercession du Marata , d'envoyer des Ambassadeurs que le Gouverneur-Général a reçu à Pangim , dans le mois de Mai 1784.

L'anecdote suivante , que l'on dit parfaitement authentique, est bien propre à émouvoir la commisération des âmes sensibles.

Un jeune homme , dont la famille est depuis long-temps dans un des régimens de S. M. I., avoit obtenu par sa bonne conduite le grade de sergent. L'amour vint le déranger. Il conçut une violente passion pour une fille dont la conduite étoit suspecte , & demanda à ses supérieurs la permission de l'épouser. Comme les officiers s'intéressoient vivement à son sort , ils crurent devoir l'empêcher de faire une sottise , & lui refusèrent sa demande. L'amour ne raisonne pas ; le malheureux ne vit qu'une injustice dans le refus paternel qu'on lui faisoit. Il déserta & courut s'engager en Hollande , où sa maîtresse étant allée le joindre , ils se marièrent. Le fugitif sentit la faute qu'il avoit commise ; il écrivit pour implorer sa grace , & demanda instamment qu'on lui permît de retourner au régiment qu'il regardoit comme sa famille. Sa femme vint elle-même solliciter. Après quelques mois d'attente , pendant

lesquels il ne se démentit point , son colonel lui envoya enfin sa grace. Sa femme va la lui annoncer & revient l'attendre au régiment. A peine y est-elle qu'elle apprend que son infortuné mari , arrêté comme il cherchoit à sortir de la Hollande , a été pendu sur le champ.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

CONSEIL SOUVERAIN D'ARTOIS.

Charivari.

Ces assemblées tumultueuses , restes indécens des mœurs grossières de nos ancêtres , sont punies sévèrement toutes les fois que la connoissance en parvient aux Tribunaux. La tranquillité des citoyens & la sûreté particulière exigent que le ministère public s'élève avec force contre des abus qui peuvent eux-mêmes devenir des crimes , ou en produire. O n'a pas encore dans les campagnes des idées bien saines sur les suites , quelquefois dangereuses , de ces attroupemens qu'on appelle *Charivaris*. Un homme est-il battu par sa femme ; une veuve doit-elle convoler à de secondes noces ; un étranger est-il congédié après avoir eu des raisons pour espérer d'obtenir en mariage une fille du lieu ? toutes ces grandes circonstances échauffent les esprits , sur-tout lorsqu'on est au cabaret ; & du dessein , on passe quelquefois très-rapidement à l'exécution. — Il s'agissoit , dans l'affaire dont on rend compte , d'un charivari qui avoit pour objet de ridiculiser un étranger , qui , après avoir été sur le point d'épouser une fille du village de Boubers-les-Hesmond en avoit reçu son congé. Ce particulier nommé *Jean-Marie Thalet* , étoit des environs de

Boulogne ; il étoit venu depuis peu s'établir au village de Boubers , & on l'y regardoit de mauvais œil. Cela n'empêcha pas qu'il ne rendit des soins à une fille du lieu , appelée *Marie-Jeanne Martel*. Elle le reçut d'abord avec plaisir , & le mariage fut bientôt proposé & accepté ; les jeunes gens étoient prêts à s'unir , lorsque Jeanne Marie Martel changea de résolution. Il y a lieu de croire que les conseils de quelques habitans de l'endroit en furent la cause ; car ayant été informés du changement de Marie-Jeanne Martel , ils s'attrouperent aussi-tôt avec scandale dans le village de Boubers , & y firent charivari ; ils étoient munis de tous les instrumens que la tradition fait croire nécessaires à une pareille cérémonie , tels que cornets , sifflets , bassins , casseroles & chaudrons ; ils criaient : *Charivari à Brieu* , (ils décoroient de ce sobriquet le nommé *Thalet*) *Charivari à Brieu ; Marie Jeanne Martel s'est déditte ; Brieu ne se mariera pas*. Un Charivari n'est pas complet s'il y manque une effigie de paille , aussi les acteurs en avoient une , qu'ils disoient être Marie-Jeanne Martel. Voilà *Marie-Jeanne Martel*. Cet attroupement dura deux jours. Le premier , ils allèrent jusqu'au village d'Embry ; le second , jusqu'à celui de Boubers , toujours accompagnés de la figure de paille , qu'ils avoient revêtue d'une juppe. Ces scènes se sont passées les 21 & 22 Mai 1783. — Le Procureur du Roi au Bailliage d'Hesdin fit informer contre les auteurs de ce délit. Les Officiers du Bailliage condamnerent plusieurs particuliers à l'admonition , & solidairement chacun en une aumône de 3 livres , applicable au pain des Prisonniers de la ville d'Hesdin ; faisant droit sur les demandes de *Thalet* , ils les condamnerent solidairement en une somme de 300 livres , par forme de dommages , intérêts

& réparation civile. Quelques-uns furent mis hors de Cour, & tous furent condamnés solidairement aux frais & mises de justice & dépens du procès. — L'Arrêt qui intervint sur l'appel, le 17 Mars 1785, réforma la Sentence, en ce que les nommés *Neuveglise*, *Pinte* & *Lenné*, aucuns des Appellans, avoient été condamnés en une somme de 300 livres pour réparation civile; ils furent condamnés chacun en une somme de 3 livres, par forme d'aumône, applicable au pain des Prisonniers des prisons du Bailliage d'Hesdin; il leur fut fait défenses de récidiver sous plus grandes peines. Les nommés *Neuveglise*, *Pinte* & consorts furent en outre condamnés solidairement en une somme de 50 livres, par forme de dommages & intérêts envers *Thalet*, & solidairement aussi aux frais & mises de justice, & aux dépens; il a été aussi ordonné que l'Arrêt seroit imprimé en la ville d'Arras, en celle d'Hesdin, aux lieux de *Boubers-les-Hesmond*, & *Embry*, au nombre de cent exemplaires, aux frais desdits *Neuveglise*, *Pinte* & consorts.

PARLEMENT DE TOULOUSE.

Testament fait par un Homme, dont la folie consistoit à passer pour femme, attaqué & cassé.

On a vu souvent des femmes se déguiser sous les vêtemens des hommes; mais la métamorphose des hommes en femmes est beaucoup plus rare. Notre siècle a offert un exemple de la première métamorphose. L'Héroïne qui l'a donné a excité la curiosité de l'Europe entière, & elle jouit d'une réputation quelle doit plus à l'énergie de son ame, qu'à la bisarrerie des circonstances qui ont produit les événemens de sa vie. — Plusieurs années avant que cette femme éton-

nante abdiquât , pour ainsi dire , son sexe , un particulier avoit donné aux environs de Toulouse , l'exemple d'une autre singularité , qui a eu peu de modèles & peu d'imitateurs. Cet homme qui s'appelloit *Dumouret* , croyoit que la nature s'étoit trompée , en lui donnant les signes caractéristiques du sexe masculin , & pensoit de bonne foi qu'il étoit femme ; il portoit les habits de ce sexe ; il se montrait ainsi déguisé dans les Sociétés qu'il fréquentoit ; il alloit dans les Eglises sous ce costume , & l'on assure même que plusieurs fois il s'est présenté en cet état pour recevoir les Sacremens. — Lorsqu'on l'appelloit *M. Dumouret* , il entroit en fureur ; il montrait sa robe , sa coëffe & sa taille qu'il avoit soin d'arrondir pour en imposer. Quand on vouloit lui faire plaisir , on le traitoit comme une femme ; & il faisoit sur-tout éclater sa joie , lorsqu'on l'appelloit *Mademoiselle Rosette*. — Cet extravagant étoit riche ; il habitoit un pays où le droit de dépouiller ses héritiers , en s'en créant , passe pour la prérogative la plus précieuse dont un homme puisse jouir. On trouva après son décès un testament qui privoit ses héritiers de sa succession. *Mademoiselle Rosette* avoit l'ame compatissante , on en profita pour la déterminer à instituer pour ses héritiers les pauvres de la ville où elle demouroit. — Le motif qui animoit le Testateur étoit louable à la vérité , mais il n'en étoit pas moins cruel pour ceux que la nature & les loix appelloient à la succession de s'en voir dépouillés. Ils eurent recours aux Tribunaux , & ils prétendirent que le testament du sieur *Dumouret* étant l'ouvrage d'un homme attaqué d'une folie habituelle , & devoit être cassé : c'est ce qui fut jugé en l'année 1729 , par Arrêt rendu en la Grand'Chambre.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 18 JUIN 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*VERS à la louange de feu M. COURT DE
GÉBELIN, lus dans la Société connue
sous le nom des Neuf Sœurs, à la Fête
funèbre du 7 Mars 1785.*

QUEL est cet immense rideau
Qui s'entrouvre & présente à ma vûe étonnée,
Les attributs épars de la nuit détronée ?

A la lueur d'un jour nouveau,
J'apperçois des débris de palais, de statues,
Des foyes renversés, des colonnes rompues....
Sur ces débris, Saturne, * immobile & debout,

* En rassemblant les faits & en les comparant, M. Gébelin donne l'explication de trois Allégories orientales qui forment un tout inséparable, & dont la réunion prouve

N^o. 25, 18 Juin 1785.

E

Me figure le Temps, le Temps qui détruit tout.
 Mercure l'accompagne & fixe ma pensée ;
 Mercure , son Ministre , avec son caducée ,
 L'instruit par ses conseils à régler ses États ;
 Hercule enfin les suit ; son redoutable bras ,
 Que teint le sang impur du lion de Némée ,
 Et que d'un chêne antique arme le tronc noueux ,
 Suspend à chaque pas l'effort impétueux
 De l'ardente Bellonne au carnage animée ,
 De Bellonne toujours prête à fondre sur eux.
 O ! qui m'expliquera les mystères nombreux
 Cachés sous ces Allégories ?
 A combattre l'erreur , quelles mains aguerries

la vérité de ce que Diodore de Sicile & Sanchoniaton disent à ce sujet. Ces trois Allégories sont l'Histoire de Saturne, la même que celle d'Osiris, sous un autre nom; celle de Thor ou Mercure, & celle d'Hercule & de ses douze travaux. Saturne, mangeur d'enfans, ouvre la marche avec sa faux; Mercure, interprète des Dieux, suit avec son caducée; Hercule, vainqueur du lion, & avec sa massue livrant douze combats, termine la scène, en montant au ciel, après s'être consumé dans un bûcher.

L'Histoire de Saturne est le récit allégorique de l'invention de l'Agriculture, base des Empires & des richesses, & mesure du Temps. Mercure offre l'Allégorie & l'invention de l'Astronomie & du calendrier, sur lequel l'Agriculteur règle toutes ses opérations; & dans l'Histoire d'Hercule & de ses travaux, on voit le défrichement des terres, & la distribution des travaux de la campagne pour chaque mois de l'année.

Me pourront déchirer leurs voiles ténébreux ?
Gébelin a parlé ; des torrens de lumière
Jaillissent à l'envi de ses savans discours ,
Et viennent éblouir ma débile paupière :
Les plus obscures nuits font place aux plus beaux jours ;
Instruit par les leçons de Vénus-Uranie ,

Par-tout cet Œdipe nouveau ,
Au sphinx présente le flambeau ,
Et s'ouvre du passé la carrière infinie.
Écoutez-le un moment , par ma timide voix ,
Vous raconter des Dieux l'histoire & l'origine.
Ami de la raison , sans violer ses loix ,
Ce qu'il ne peut savoir , son instinct le devine ;
De l'Hercule Thébain comme il brise l'autel !

Hercule n'est plus ce mortel ,
Qui , sur le front des Rois , raffermait la Couronne ;
Qui , par douze immenses travaux ,
Éternise son nom , de gloire s'environne ,
Et dans un Héros seul offre douze Héros ;
Hercule est le soleil : dans sa marche annuelle
Qui partage à la fois & règle les saisons ,
Lorsqu'on voit ce flambeau de la voûte éternelle

Parcourir ses douze maisons ,
C'est Hercule qu'il nous rappelle.
Du calendrier inventeur ,
Mercure est l'Astronome : il compte les étoiles ,
Et soulevant des cieux les redoutables voiles ,
Il dirige l'Agriculteur.

E ij

Le vieux Saturne enfin , qui dévora son père

Et qui mutila ses enfans ,

Saturne est l'image prospère

Du Laboureur des premiers temps.

Que dis-je ? Ce vieillard est le Laboureur même ,

Se nourrissant des fruits & qu'il plante & qu'il sème ;

Et la faux dont la fable avoit armé ses mains ,

Moissonne des épis & non pas des humains.

De la nuit où l'erreur nous plonge ,

Ainsi perçant l'obscurité ,

Gebelin , du sein du mensonge

Fait éclore la vérité ,

En nous montrant ce qu'il faut croire ;

Il fait plus , à grands flots répandant la clarté ,

Il change la Fable en Histoire.

Qui saura , comme lui , sous les mêmes drapeaux ,

Réunir avec art , ranger avec adresse

L'immense famille des mots ?

De ceux de l'Ausonie & de ceux de la Grèce ,

Saisir tous les rapports antiques & nouveaux ?

Et de la langue primitive

Rassemblant les membres épars ,

En traits de feu , sous nos regards ,

Fixer de son pouvoir la trace fugitive ?

Qui pourra jamais achever

Le temple auguste & saint qu'à la Philosophie ,

Ses veilles venoient d'élever ?

Vous , dont le cœur la déifie ,

Et par qui son autel est toujours encensé,
Quelle douceur vous est ravie!
L'Architecte n'est plus ; il a perdu la vie ,
Et l'édifice , hélas ! à peine est * commencé.
Il n'est plus ! qu'ai-je dit ? Berceaux de Franconville ,
Jardins que d'Albon a plantés ,
D'un grand Homme par vous les restes adoptés ,
Vous rendent les rivaux des bois d'Ermenonville.
Vous fûtes , il est vrai , long-temps inhabités ;
Mais vous ne l'êtes plus , asyles enchantés :
L'illustre Gébélín sous vos ombres repose ;
C'est-là qu'il vit encor ; c'est-là que désormais
Il vivra pour sourire à son apothéose ;
(Un grand Homme ne meurt jamais ;)
C'est-là qu'errant dans des bosquets
Que couronne un feuillage sombre ,
Il ramasse des fleurs & forme des bouquets
Pour l'ami vertueux qui recueille son ombre.
(*Par M. le Chevalier de Cubières.*)

* On sait que M. Gébélín n'a point fini son grand
Ouvrage du *Monde Primitif*.



V E R S

Faits pour un Portrait de M. BÉRENGER.

DANS ses Écrits, sans y songer,
Il attache son âme & peint son caractère.
Cœur sensible, esprit doux, ami tendre & sincère,
Tel fut Reyrac, & tel est Bérenger.
De l'antique & saine éloquence
Vingt ans avec succès il donna des leçons,
Et mérita pour récompense
La haine des méchans & l'amitié des bons.

(*Par M. C. d'.... de plusieurs Académies.*)

*Explication de la Charade, de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Vertige*; celui
de l'Énigme est *Table*; celui du Logogryphe
est *Poulet*, où l'on trouve *poule, loupe,*
Toul, Élu, loup, où, le, pôle, pet, lot,
tu, peu, tel, ut, pot.

C H A R A D E.

UN baudet porte mon premier,
Mon second porte mon entier.

(*Par M. le Th. * * **)

É N I G M E.

JE tiens d'une servile main
 Le jour, la taille & la figure ;
 Je suis de légère nature
 Quand je n'ai pas le ventre plein ;
 Souvent au milieu de mon sein
 Je porte la fange & l'ordure ;
 Mon corps est sans architecture ;
 Mais il n'est pas fait sans dessein.
 Quoique j'habite le village,
 Je suis à la ville en usage,
 Souvent on m'y laisse en repos.
 Mais qu'est-ce que fait le caprice ?
 Aussitôt que je rends service,
 Mon maître me tourne le dos.

(*Par M. le Chevalier Brunet de la Martinière ;
 fils aîné.*)

L O G O G R Y P H E.

Sous deux sexes, Lecteur, je m'offre à tes regards ;
 Mâle, je suis formé pour récréer la vûe ;
 Femelle, j'appartiens à Mars,
 On me déchire, & moi je tue.
 Pour me dévoiler mieux, neuf lettres font mon tout ;

E iv

J'ai vingt-cinq enfans de bon compte,
Sans comprendre un fripon qui me couvre de honte;
Heureux si dans le nombre il en est de ton goût!

Tour-à-tour je te les présente.

Vois rouler inégalement

Une voiture lestée; une autre assez pesante;

Vois l'espace où chacune est dans son élément;

D'un Dieu l'armure inévitable;

Ce dont l'albâtre attire & retient un amant;

Une ville; un légume; un peuple; un instrument;

D'un petit monde actif l'asyle profitable;

Un animal rongeur, & ce qu'il fait souvent;

Le matois dont l'oreille à son bruit est dressée;

Le nécessaire d'un couvent;

L'état dont une fille est bien embarrassée;

Un meuble utile au voyageur;

Le contraire de la Nature;

Ce que l'insensé croit la source du bonheur;

L'endroit où rarement on trouve une âme pure;

Le vase brut & vil aux yeux de la grandeur;

Un ornement d'Architecture;

Une pièce d'outil propre à l'Agriculture;

De certains criminels le funeste flambeau;

Un mot de mépris en Peinture;

Une des qualités qui distingue un tableau.

Pour le coup tu me tiens; car... je te vois sourire:

A moins de me nommer, en pouvois-je plus dire?

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA FOLLE JOURNÉE, ou le Mariage de Figaro, Comédie en cinq Actes en prose, par M. de Beaumarchais ; représentée, pour la première fois, par les Comédiens François ordinaires du Roi, le Mardi 27 Avril 1784. A Paris, chez Ruault, Libraire, au Palais Royal, N°. 216.

*T*OUT est dit, & l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, & qui pensent. Sur ce qui concerne les mœurs, le plus beau & le meilleur est enlevé ; on ne fait que glaner après les anciens & les habiles d'entre les modernes. C'est par cette réflexion que La Bruyère commence le premier Chapitre de son Livre des *Caractères*. Si elle est vraie, elle n'est pas moins décourageante ; & nous ne concevons pas comment, avec la certitude d'acquérir si peu de gloire d'un côté, & celle d'être jugé de l'autre avec une sévérité si dédaigneuse, on écrit encore aujourd'hui pour les mœurs. Néanmoins, qu'un Moraliste trace dans le silence de son cabinet le résultat de ses observations, qu'il fasse ensuite connoître son Ouvrage par la voie de l'impression, cela n'est point surprenant : il n'a pour juges que des Lecteurs, il est

E v

éloigné d'eux; les traits que la critique lui porte, sont affoiblis par l'éloignement, & une partie de son orgueil est à couvert, parce qu'on ne peut pas se donner le plaisir très méchant de le blesser en face. Mais nous sommes toujours étonnés de voir les Auteurs Dramatiques compromettre leur amour-propre avec le Public, en traitant des sujets utiles & moraux. Le plus grand nombre des Spectateurs ne vient chercher au Théâtre que de l'amusement. Offrez-lui une instruction directe, il la repousse; déguisez-la, il ne l'apperçoit point. Nous dirons plus, si quelque esprit malin ou prévenu cherche à prêter à la gaité d'un Auteur comique des intentions équivoques, il voit bientôt adopter ses idées avec cet empressement commun à tous ceux qui, par paresse ou par ignorance, sont décidément incapables de se faire un avis; & il y en a beaucoup de cette espèce. Delà, les sarcasmes, les épigrammes, les clameurs, le blâme & l'injustice. Voilà le fruit qu'au Théâtre on retire le plus ordinairement d'une longue suite d'études, de réflexions, & d'un travail aussi opiniâtre que difficile. C'étoit bien la peine d'écrire. Que d'Auteurs ont malheureusement acquis le droit de parler ainsi!

M. de Beaumarchais n'a pas dû être surpris de se voir traiter comme l'ont été à peu près tous ceux de ses prédécesseurs qui ont eu de la célébrité, & par conséquent des ennemis.

Les uns, dans la *Folle Journée*, ont blâmé tout sans distinction, & se sont écriés, avec le Marquis de la Critique de l'*École des Femmes* : Elle est détestable, parce qu'elle est détestable ; façon de juger très-commode, avec laquelle on peut être fort économe de connoissances & de logique, & qui n'est pas moins en vogue en ce temps-ci que du temps de Molière. Les autres, en confondant les accessoires avec le fonds, le sont appuyés de quelques expressions hasardées ; tranchons le mot, fort libres, & dont nous désirerions que l'Ouvrage fût purgé, * pour lui reprocher non-seulement de l'immoralité, mais une indécence cynique. Il est à présumer que tant d'acharnement, tant de mauvaise-foi ont exalté la tête de M. de Beaumarchais ; que le déchaînement des déclamateurs a fermé son oreille aux avis raisonnables des gens sans passion, & qu'on trouve à présent dans le *Mariage de Figaro* une foule de détails, de phrases & de locutions que l'Auteur eût fait disparaître, si l'extrême injustice des uns ne l'eût pas aveuglé sur l'impartiale véracité des autres.

* Voyez le premier compte rendu de cet Ouvrage, Mercure du 8 Mai 1784, N°. 19.

L'inconvénient le plus fatal que produise la perfection, est d'égarer l'homme à qui elle s'attache: ceux qui cherchent à nuire ne l'ignorent pas; aussi ne se lassent-ils point de harceler, de fatiguer l'objet de leur envie ou de leur haine, bien sûrs qu'il en résulte toujours quelque chose. Il est encore naturel de croire que c'est à cette exaltation que nous devons la Préface qui précède le *Mariage de Figaro*. Le ton qui s'y fait remarquer, annonce plutôt un homme mécontent qui écrit avec humeur, qu'un Littérateur qui discute, & dont le but est de jeter un grand jour sur les idées d'après lesquelles il a composé son Ouvrage. On peut regretter qu'un succès presque inouï jusqu'à ce jour, n'ait pas suffi pour engager M. de Beaumarchais à pardonner à ses ennemis.

. & qu'il ait été assez foible pour descendre dans l'arène où ils cherchoient à l'attirer; car, ce qu'il a cru devoir permettre à sa vengeance, nuit beaucoup à ce qu'il a donné à la raison dans cette Préface, où, quoi qu'on ait pu dire & imprimer, il y a des choses très bien vûes, très-bien senties & très-bien exprimées.

M. de Beaumarchais croit que la Comédie doit instruire en amusant. Presque tous les gens du monde, & un assez grand nombre de Gens de Lettres, croient au contraire que la Comédie a rempli son but quand elle amuse; quelques Écrivains ont même avancé que non-seulement elle ne sauroit corriger

les mœurs, mais encore que nos Pièces de caractères, telles que l'Avare, le Tartufe, &c. présentoiént plutôt aux avares & aux hypocrites, &c. les moyens d'être vicieux impunément, que des leçons capables de les corriger. Quoique cette dernière façon de penser soit fondée sur des autorités d'un certain poids, nous ne saurions l'adopter absolument, & nous penchons pour l'avis de M. de Beaumarchais. *La seconde utilité du Poëme Dramatique*, dit Corneille, * *se rencontre en la naïve peinture des vices & des vertus, QUI NE MANQUE JAMAIS A FAIRE SON EFFET, quand elle est bien achevée, & que les traits en sont si reconnoissables, qu'on ne les peut confondre l'un dans l'autre, ni prendre le vice pour la vertu..... Le succès heureux de la vertu, en dépit des traverses & des périls, nous excite à l'embrasser, & le succès funeste du crime ou de l'injustice est capable de nous en augmenter l'horreur naturelle, par l'appréhension d'un pareil malheur.* Molière s'explique d'une manière plus pressante & plus positive dans la Préface du Tartufe. *Le Théâtre*, dit il, *a une grande vertu pour la correction. Les plus beaux traits d'une sérieuse morale sont moins puissans, le plus souvent, que ceux de la satire, & rien ne reprend mieux la plupart des hommes que la peinture de leurs défauts. C'est une grande*

* Premier Discours sur l'utilité & les parties du Poëme Dramatique.

atteinte aux vices que de les exposer à la raillerie de tout le monde. On souffre aisément des répréhensions, mais on ne souffre point la raillerie. On veut bien être méchant, mais on ne veut point être ridicule. On peut donc pardonner à M. de Beaumarchais un avis qui, avant d'être le sien, étoit celui de Cornille & de Molière.

Quoique ces deux grands Hommes n'aient point indiqué la borne où peut s'arrêter l'utilité morale de la Comédie, on doit croire qu'ils la conoissoient. Quand ils ont écrit ce que nous venons de citer, ils n'ont pas sans doute prétendu que tous les esprits fussent également susceptibles de correction, qu'un homme vicieux par goût & par système, ne trouvât point de plaisir à l'être. Ils étoient trop éclairés pour ne pas sentir qu'il est d'autant plus impossible de réformer certains vices de cœur, que, nés avec l'être qui en est entaché, & corroborés par l'habitude, ils ont pris un caractère indélébile; mais ils ont cru, avec raison, que les vices ne jetoient point dans tous les cœurs des racines également profondes; qu'en les attaquant avant qu'ils se développassent, on pouvoit, sinon les anéantir, au moins en affoiblir l'effort, & par conséquent les résultats; & que pour les âmes encore douées de quelque délicatesse, la crainte de la honte & du ridicule seroit un ressort capable de les combattre d'une manière victorieuse. Si la Comédie manque son effet sur quelques têtes incapables de rien

faisir de raisonnable, & sur quelques cœurs corrompus, faut-il en conclure pour son inutilité morale ? Il vaudroit, autant dire que la loi qui voue à l'échafaud le voleur & l'assassin est inutile, puisque sa sévérité n'est pas assez puissante pour détourner du crime. Avancer que la Comédie doit nécessairement corriger tous les hommes vicieux, ce seroit une absurdité; posé en fait qu'elle ne peut jamais reformer le cœur, c'en seroit une plus grande. Cette dernière assertion ne sauroit sortir que de la tête d'un étourdi ou de celle d'un sceptique; dans ce cas, il faudroit rire du premier, & ne pas faire l'action d'un fou en s'élevant contre les paradoxes & les sophismes du second. Nous voyons au reste que les loix, les mœurs, la religion même étoient du ressort du Théâtre Grec; que TERENCE est très-moral dans les six Pièces, qui nous sont restées de lui; qu'HORACE, auquel on ne sauroit refuser autant de lumières que de philosophie, faisoit un cas fort médiocre des facéties du très-comique mais très-immoral PLAUTE. Il dit en propres termes :

*At nostri Proavi Plautinos & numeros &
Laudavere sales, nimium patienter utrumque
Ne dicam stulte mirati.*

Nous voyons enfin que Molière est considéré non-seulement comme le premier Auteur comique de toutes les Nations, mais

encore comme le plus redoutable fléau des vices & des ridicules; que Philosophe profond autant qu'homme de génie, il a cru que depuis l'imbécille paysan qui épouse imprudemment une fille de qualité, jusqu'au scélérat qui abuse du plus saint de tous les instituts pour masquer les vices de son cœur, tout étoit du ressort de la Comédie. Nous nous rappelons les heureux effets que produisirent les représentations du Tartufe, & nous concluons de tout cela que M. de Beaumarchais a raison de croire que la Comédie doit instruire en amusant. Au surplus, si quelqu'un doute de bonne foi de l'utilité morale de la Comédie, qu'il jette un coup-d'œil sur ceux que ses tableaux peuvent démasquer; à leur terreur, à leurs cris, à leur déchainement, il sentira combien on la redoute, & se convaincra bientôt que son utilité n'est point une chimère.

Qu'est-ce que la décence Théâtrale, se demande M. de Beaumarchais? Nous avons vu beaucoup de gens étonnés qu'il se fût fait une question de cette espèce à la tête du Mariage de Figaro. Pourquoi cet étonnement? On l'accuse d'avoir composé un Ouvrage indécent; il ne croit pas mériter ce reproche, & avant d'y répondre il examine ce que c'est que la décence Théâtrale; il la définit sous les yeux de ses accusateurs: a-t-il tort? On en va juger.

« Ce n'est, dit-il, ni le vice ni les incivili-
tés qu'il amène, qui font l'indécence

» Théâtrale , mais le défaut de leçons & de
 » moralité. Si l'Auteur, ou foible ou timide,
 » n'ose en tirer de son sujet , voilà ce qui
 » rend sa Pièce équivoque ou vicieuse. »

Nous croyons que ce principe est incontestable. Ouvrons le Joueur de Regnard. C'est un Ouvrage très-comique sans doute ; mais si l'on y cherche un but moral , on ne le trouvera point. On y verra toujours l'homme d'esprit employant avec une adresse rare , avec un art infini , tous les ressorts qui peuvent soutenir l'attention & la gaieté ; mais on n'y appercevra jamais le Philosophe cherchant à lutter avec avantage contre une passion funeste , à inspirer l'horreur dont elle est susceptible , & s'efforçant de lui arracher quelques victimes. Aussi le Joueur n'est-il point une Comédie morale , mais au contraire un Ouvrage très-équivoque. Si l'on s'arrête au Légataire universel du même Auteur , on concevra facilement pourquoi des Personnages respectables ont regardé le Théâtre comme une école de mauvaises mœurs. Quel spectacle que celui d'un vieillard valétudinaire entouré de fripons qui , le croyant mort , forment & exécutent l'odieux projet de tromper les Dépositaires des actes qui établissent & fixent les droits des Citoyens , afin de s'approprier ses dépouilles ! Si la philosophie de Regnard eût été autre chose qu'un pur épicurisme , il pouvoit tirer une moralité profonde du fonds de son sujet , & présenter dans le personnage de

l'infortuné Gêronte , les cruels inconvéniens du célibat. En oubliant ou en négligeant de donner une fin utile à son Légataire , cet Ecrivain n'a fait qu'un Ouvrage vicieux , & qu'on rougit de voir , avec quelques autres de la même espèce , sur le Répertoire de la Comédie Française. Il n'en est pas de même du Tartufe. Il n'y a point au Théâtre de scène plus hardie , plus effrayante pour la pudeur , que la scène cinquième du quatrième Acte de cet Ouvrage. Ce n'est pas sans une espèce de frémissement qu'on entend Tartufe répondre aux feintes douceurs de la femme d'Orgon par les vers qu'on va lire.

Je ne me fierai point à des propos si doux ,
Qu'un peu de vos faveurs , après quoi je soupire ,
Ne vienne m'assurer tout ce qu'ils ont pu dire ,
Et planter dans mon âme une constante foi
Des charmantes bontés que vous avez pour moi.

Il est vrai qu'Orgon , caché sous la table , est présent à cette Scène ; mais sa longue immobilité devient très-inquiétante ; & c'est bien sérieusement qu'on est alarmé quand Elmire , pressée par l'artificieuse & infernale logique de Tartufe , se croit obligée de s'expliquer ainsi :

Enfin je vois qu'il faut se résoudre à céder ,
Qu'il faut que je consente à vous tout accorder.

.

... Puisque l'on s'obstine à m'y vouloir réduire ,
 Puisqu'on ne veut point croire à tout ce qu'on peut
 dire ,

Et qu'on veut des témoins qui soient plus convaincus,
 Il faut bien s'y résoudre & contenter les gens.

Pourquoi cette situation , toute équivoque
 qu'elle paroît d'abord ; ne mérite-t-elle point
 d'être considérée comme une indécence théâ-
 trale ? C'est que Molière s'en est habilement
 servi pour démasquer absolument le vice af-
 freux qu'il avoit à peindre ; c'est qu'elle est
 prolongée autant qu'il faut pour éveiller l'in-
 quiétude du Spectateur ; que l'Auteur s'ar-
 rête à l'instant où il a prononcé les derniers
 traits du vil scélérat qu'il dévoue à l'exéca-
 tion publique , & que du tout il tire une
 moralité profonde. Ces exemples , pris chez
 les deux premiers Comiques de la Nation ,
 sont bien faits pour donner du poids au prin-
 cipe avancé par M. de Beaumarchais.

Mais abandonnons cette Préface , dont
 nous sommes éloignés d'être les Apologistes ,
 puisque nous conviendrons très-volontiers
 que non-seulement elle est souvent condam-
 nable par le ton âcre qui y domine , par les
 fréquentes diatribes qu'on y rencontre , mais
 encore par un style pénible & contraint ,
 quelquefois obscur , presque toujours néolo-
 gique ; style qui contraste singulièrement
 avec des morceaux d'un très-bon ton , dictés
 par la raison , écrits avec une gaité char-
 mante ; & venons au Mariage de Figaro , qui

nous ramènera d'ailleurs à l'examen de quelques-unes des observations de M. de Beaumarchais.

Nous avons donné un extrait assez étendu de cette Comédie , après sa première représentation , pour nous dispenser d'en offrir ici une nouvelle analyse. Nous allons examiner rapidement si elle est soumise aux règles du Théâtre , jusqu'à quel point elle s'en écarte , & sur-tout jusqu'à quel degré peut être fondé le reproche d'indécence que nous lui avons entendu faire par bien des gens.

Boileau a dit :

Qu'en un lieu , qu'en un jour un seul fait accompli.
Tienne jusqu'à la fin le Théâtre rempli.

De ces trois unités M. de Beaumarchais en a observé deux , celle de lieu & celle de temps. La Scène se passe au château d'*Agüas Frescas* , situé à trois lieues de Séville , & elle ne quitte point ce château depuis le commencement de la Pièce jusqu'à la fin. La règle des vingt-quatre heures y est suivie à la rigueur ; si l'on mesure ce cours de temps à celui des incidens qui se mêlent à l'intrigue , on se convaincra qu'il est suffisant. On a blâmé la tenue du Siècle , on a prétendu qu'il étoit convoqué d'une manière abusive & inouïe dans aucun Tribunal. Avant de faire ce reproche , il falloit chercher à le motiver ; on auroit vû que le Comte Almaviva , Grand Corrégidor d'Andalousie , pouvoit bien en-

voyer chercher purement & simplement les Officiers d'une Justice subalterne dont il est le premier & le souverain Juge ; & que pour prononcer sur un fait Domestique , il n'étoit besoin ni d'assignations ni de formes. Dans quelques-unes de nos Provinces , les Seigneurs de Paroisses en usent , pour certains délits , tout aussi despotiquement que le Comte Almaviva , parce que tout tremble sous eux , & que leurs Paysans , parmi lesquels on peut compter leurs Juges , les considèrent comme les Rois de leur petit canton. C'est un abus , on i ; mais cet abus existe dans beaucoup d'endroits , & cela suffit pour qu'un Auteur Dramatique soit autorisé à en faire usage lorsqu'il lui est utile. Quant à l'unité d'action , elle n'est point observée. Le Mariage de Figaro est la principale , mais elle n'est pas la seule ; l'amour de Chérubin pour la Comtesse , qui ne devrait être qu'un incident , forme lui-même une action très-distincte ; & les réclamations de Marceline , jointes à la reconnoissance de Figaro pour fils de la Duègne & de Bartholo , en forment une troisième. Aristote a dit (nous nous servons ici de la traduction & des idées de Corneille) que l'action d'un Poëme Dramatique doit avoir une juste grandeur , c'est-à-dire , qu'elle ne doit être ni si petite qu'elle échappe à la vue comme un atôme , ni si vaste qu'elle confonde la mémoire de l'Auditeur & égare son imagination. Ce principe est dicté par la rai-

son & par la sagesse; & quand M. de Beaumarchais parviendrait à nous convaincre, ce que nous croyons impossible, que l'intrigue du petit Page & les réclamations de la Duègne ne sont que deux incidens de l'action principale, nous ne serions pas moins fondés à lui reprocher la pénible & laborieuse étendue de cette action. Il auroit beau s'écrier comme dans sa Preface, que les règles sur lesquelles nous le jugeons ne sont pas les siennes, les bons esprits ne considéreroient cette négative que comme un subterfuge, & s'accorderoient tous pour lui répéter qu'il y a peu de mérite à travailler d'après des règles qu'on a faites pour soi, tandis qu'il y en a beaucoup à bien faire en se soumettant aux règles qui gouvernent tout le monde.

Dans tout le cours de cette Comédie, l'œil est agréablement occupé par une foule de tableaux, de situations, de jeux & de coups de théâtre; mais les fils qui les amènent ne sont pas toujours assez adroitement placés pour satisfaire l'observateur difficile. Il est évident qu'au premier Acte, le Comte ne se cache derrière le grand fauteuil, à l'arrivée de Bazile, que pour amener ensuite le tableau qui offre Chérubin blotti dans l'intérieur de ce même fauteuil; car qui force le Comte à se cacher? Bazile n'est-il pas l'*honnête confident de ses amours*? Quel risque y a-t'il que ce fripon trouve Alma-Viva avec Suzanne? Celui-ci ne lui a-t'il pas confié le soin de faire des propositions à la Cama-

riste ? Un tel ressort est d'autant plus condamnable qu'il est faux & petit, & qu'il n'annonce que le desir d'amener des tableaux tels quels, & à quelque prix que ce soit. Au Théâtre, on jouit de l'effet, & l'on rit ; à la lecture, où la raison tranquille juge, parce qu'elle se rend compte de ce qu'elle examine, on est plus sévère. Nous sommes sans doute très-fondés à faire à M. de Beaumarchais le reproche d'avoir quelquefois choisis ses moyens avec une négligence hâtive, puisqu'il a établi tous les ressorts de son second Acte avec une adresse dont il résulte un intérêt très-vif, qu'il a su en motiver tous les incidens, toutes les entrées, toutes les sorties de ses personnages, inquiéter sur l'étourderie de la Comtesse, sur le sort de Chérubin, & les tirer ensuite l'un & l'autre d'embarras par des moyens très-habilement développés.

La marche de l'intrigue est quelquefois lente ; quelquefois aussi elle s'avance brusquement & comme par bonds. Rien de moins attendu, rien de moins possible à prévoir que la reconnoissance de Figaro pour le fils de Bartholo & de Marceline. Ouvrons la seizième Scène du troisième Acte.

FIGARO.

« La précaution qu'on avoit prise de me
 » faire des marques distinctives, témoigne-
 » roit assez combien j'étois un fils précieux :

» & cet hyéroglyphe à mon bras.... (*Il veut se dépouiller le bras droit.*)

M A R C E L I N E.

» Une spatule à ton bras droit ?

F I G A R O.

» D'où savez-vous que je dois l'avoir ?

M A R C E L I N E.

» Dieux ! c'est lui.

F I G A R O.

» Oui , c'est moi.

B A R T H O L O.

» Et qui ? lui !

M A R C E L I N E.

» C'est Emmanuel.

B A R T H O L O à Figaro.

» Tu fus enlevé par des Bohémiens ?

F I G A R O, *exalté.*

» Tout près d'un château. Bon Docteur ,
 » si vous me rendez à ma noble famille ,
 » mettez un prix à ce service ; des monceaux
 » d'or n'arrêteront pas mes illustres parens.

B A R T H O L O, *montrant Marceline.*

» Voilà ta mère. »

Boileau , que nous aimons à citer , a dit ,
 Chant troisième de son Art Poétique :

L'esprit ne se sent point plus vivement frappé ,
 Que lors qu'en un sujet d'intrigue enveloppé ,
 D'un

D'un secret tout-à-coup la vérité connue
Change tout, donne à tout une face imprévue.

Mais il ne veut pas que la connoissance de ce secret soit brusquée, qu'elle tombe pour ainsi dire des nues; & la raison seule suffit pour indiquer que les événemens les plus faits pour intéresser & pour amener des surprises doivent être préparés avec intelligence & amenés avec art. Celui-ci ne l'est point. Après la reconnoissance de Figaro, l'intrigue tombe tellement que le Spectateur n'imagine point qu'il soit possible de la relever. Elle se renoue pourtant; mais ce n'est que pour marcher d'une manière languissante jusqu'au cinquième Acte, où, malgré le monologue de Figaro, & les boutades morales ou politiques qui le composent, tout l'intérêt se détourne de ce personnage pour se rejeter sur la Comtesse.

Nous serions tentés de croire qu'outre la Scène supprimée par les Comédiens, & imprimée dans la Préface, il existoit dans cet Ouvrage d'autres Scènes dont M. de Beaumarchais s'est vû forcé de faire le sacrifice, & dont la suppression a fait à l'intrigue des brèches irréparables. Les prétentions de Bazile sur la Duègne ne sont qu'indiquées, elles ne rendent pas ce personnage plus utile, mais on peut soupçonner qu'elles ont eu plus d'étendue, & que Bazile devoit jouer dans la Pièce un rôle bien plus important que celui qu'il y joue. Si nos soupçons sont mal fondés, le tort de l'Au-

N^o. 25, 18 Juin 1785.

F

teur est grand ; car non-seulement le Maître de Clavecin de la Comtesse est un personnage nul , mais c'est encore un personnage odieux & révoltant.

Cherchons maintenant quel a été le but de l'Auteur dans cet Ouvrage , qu'il croit moral , & que l'on s'obstine à trouver très indécent. Il nous semble que M. de Beaumarchais s'est proposé d'y offrir plus d'une vérité , d'y combattre plus d'un abus , & d'indiquer les inconvéniens de certaines foiblesses. Nous ne voulons pas parler de tout ce que M. de Beaumarchais a voulu fronder , nous ne parlerons que de ce qui est utile à la marche & au but d'une Comédie.

Le Comte Almaviva doit à Figaro l'heureux succès de ses amours avec Rosine , devenue depuis sa femme ; & parce que , né libertin , ce Grand d'Espagne n'a plus pour la Comtesse cet ardent amour qui lui a fait tout entreprendre pour parvenir à l'épouser , il se propose de séduire la femme qu'il a promise à l'homme qui l'a servi avec zèle , & d'immoler son honneur à la vivacité indécente de ses desirs. Noble & puissant , il se croit tout permis ; & pour la satisfaction d'un appétit brutal , il descend jusqu'à l'injustice. Heureusement celui qu'il veut sacrifier à une vaine passion , n'est pas d'un caractère à endurer la persécution en silence ; il oppose la ruse à la force & au pouvoir , enveloppe le suborneur dans ses propres filets ; & , secondé par la jeune personne qu'il aime , fille

adroite, vive, spirituelle, mais sage par goût & par choix, il a le plaisir de voir son orgueilleux Maître devenir la victime de ses coupables projets, & s'exposer lui-même à la risée de ses vassaux. Que d'une pareille donnée on puisse tirer, comme le dit M. de Beaumarchais, *une moralité profonde*, nous ne le pensons pas, nous croyons au contraire que cet Écrivain s'est fort exagéré son but; mais que ce tableau soit absolument inutile, nous le nions positivement. Il ne dégoûtera certainement pas les Grands du libertinage auquel ils sont trop accoutumés, sur lequel même on leur fait grâce trop légèrement, pour qu'ils prennent la résolution de renoncer à des plaisirs dont ils se sont fait une habitude & douce & criminelle; mais il est possible que l'exemple du Comte Almaviva les engage à se respecter davantage, à régler quelquefois leurs desirs insensés; qu'il leur fasse entrevoir que toutes les femmes ne sont pas également susceptibles de se laisser séduire par l'appât de l'or & par l'orgueil d'un nom illustré, & qu'il ne faut qu'une femme adroite & spirituelle, comme Suzanne, pour les couvrir de honte, en les couvrant de ridicule. Alors le petit bien qui en pourra résulter, & c'est déjà un grand avantage qu'un petit bien, ne naîtra point de l'amour de la vertu, mais de la crainte du ridicule. Eh! qu'importe comment le bien arrive pourvu qu'il vienne. Disons mieux: quand il n'est pas possible de produire un

bien réel, & qu'on s'efforce de diminuer la somme du mal, on est déjà utile.

Si l'on veut considérer avec attention le caractère de Suzanne, on sentira qu'il est aussi aimable qu'intéressant. On peut lui reprocher de la légèreté, de l'étourderie, & quelques mauvaises plaisanteries, mais elle aime le bien pour l'amour du bien même. Quand elle se prête au projet qu'a formé la Comtesse de se rendre au jardin en son nom, afin de tenter les derniers efforts pour ramener le cœur de son époux, Suzanne ne cède que malgré elle; & c'est après que la Comtesse lui a dit, *je prends tout sur mon compte*, qu'elle consent à écrire à son Maître pour lui donner un rendez-vous. Se conserver à son Figaro, parvenir à l'épouser malgré les oppositions du Comte & l'orgueil imbécille du Jardinier Antonio, voilà tout ce qu'elle veut, & elle parvient à se satisfaire en jouant un suborneur, & en le forçant à tomber aux pieds de sa femme.

Le caractère du Page n'est tracé que pour mettre celui de la Comtesse en jeu; si le ressort est bon, si par lui l'Auteur arrive à ses fins, nous ne voyons point ce qu'il a de blâmable. Arrêtons-nous donc à celui de la Comtesse, & voyons ce que M. de Beaumarchais en dit dans sa Préface.

« Abandonnée d'un époux trop aimé,
 » quand l'expose-t-on à vos regards? Dans le
 » moment critique où sa bienveillance pour
 » un aimable enfant, son filleul, peut de-

» venir un goût dangereux, si elle permet
 » au ressentiment qui l'appuie, de prendre
 » trop d'empire sur elle. C'est pour faire
 » mieux sortir l'amour du devoir que l'Au-
 » teur la met un moment aux prises avec un
 » goût naissant qui le combat. » Cette défini-
 tion du caractère de la Comtesse est exacte
 & vraie. Le cœur de cette femme intéressante
 éprouve un besoin d'aimer qui est sur le point
 de l'égarer ; on craint un moment qu'elle ne
 succombe, on le craint même par inter-
 valles ; mais les combats qu'on lui voit éprou-
 ver, les efforts qu'on lui voit faire pour re-
 pousser un sentiment dont elle ne s'est pas
 encore rendu compte, rassurent les cœurs
 honnêtes que son péril alarme. Combien de
 femmes ont succombé pour avoir manqué à
 examiner la nature du penchant qui les en-
 traînoit vers un homme agréable, combien
 en sont devenues les victimes, & que l'exém-
 ple de la Comtesse Almaviva pourroit être
 utile, si quelques-unes des infortunées que
 leurs époux délaissent, cherchoient dans le
 caractère de ce personnage la moralité qu'il
 renferme !

Au total, & sans prolonger davantage un
 examen déjà très-long, le Mariage de Figaro
 ne nous paroît point mériter par le fonds le
 reproche d'indécence qu'on lui fait avec
 tant de rigueur, & il présente des apperçus
 moraux très-estimables. Nous désirerions
 que le style en fût plus naturel ; que Figaro,
 qui est un fou très-gai, qui dit de tems en tems

E.ijj

des vérités très-importantes, s'expliquât plus naturellement, & ne s'appropriât point quelquefois le style de M. des Mazures; que le dialogue en fût plus vrai, plus naturel, mieux attaché; que la logique générale de l'Ouvrage fût plus ferme; qu'on en écartât les expressions hasardées, les pointes, les jeux de mots, les plaisanteries usées qu'on y rencontre, & qu'en élaguant des inutilités assez fréquentes, M. de Beaumarchais fit marcher son action plus rapidement, & par une suite naturelle, avec plus d'intérêt. En un mot, nous ne conseillerions à personne de prendre cette Comédie pour modèle; mais nous ne croyons pas non plus que personne pût regretter de l'avoir faite, parce que c'est un Ouvrage fort gai, fort original, fort piquant, ce qui n'est pas une chose commune, & qui annonce que Son Auteur est, à coup sûr, plus qu'un homme de beaucoup d'esprit.

(*Cet Article est de M. de Charnois.*)

HISTOIRE des progrès & de la chute de la République Romaine, par Adam Ferguson, Professeur de Philosophie Morale à l'Université d'Édimbourg, Ouvrage orné de Cartes, & traduit de l'Anglois. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinets. 1784, ; Vol. in-12.

M. FERGUSON est l'Auteur de l'*Essai sur*

l'Histoire de la Société Civile, Ouvrage connu & estimé dans toute l'Europe.

Celui que nous annonçons aujourd'hui est une nouvelle Histoire Romaine; l'Auteur déclare assez naturellement qu'il n'en connoît aucune moderne qui soit digne du sujet, qui soit simple, & qui dédaigne une fausse parure, qui se borne dans les détails aux faits utiles, & dont l'ensemble donne une juste idée de la conduite militaire & des opérations politiques du Peuple Romain.

Son plan paroît avoir été de faire pour l'Histoire de la République Romaine ce que M. Gibbon vient de faire pour l'Histoire de l'Empire Romain, & la réunion de ces deux Ouvrages formera un corps complet & à peu-près uniforme d'Histoire Romaine.

La seule manière convenable d'écrire l'Histoire dans un siècle philosophique, est de l'écrire philosophiquement, de la raisonner beaucoup, de montrer le rapport des effets aux causes, des événemens aux mœurs, de faire du passé l'instruction du présent & de l'avenir, de tourner pour le genre-humain les erreurs & les crimes des générations précédentes au profit des lumières & des vertus.

M. de Montesquieu a embrassé d'une vue philosophique toute l'Histoire Romaine dans ses grandes révolutions; il l'a raisonnée sans la retracer, au moins en détail, & en la supposant connue, il l'a traitée en Philosophe d'après les Historiens. M. Ferguson

F iv

est à-la-fois Historien & Philosophe ; il écrit l'Histoire Romaine, mais toujours relativement à un but qu'il ne perd pas un moment de vûe ; il suit la marche du Peuple Romain vers la perfection & la détérioration ; il montre dans la conduite politique, civile & militaire de ce Peuple fameux, les causes de ses progrès & de sa décadence. Il écarte à droite & à gauche tout ce qui est étranger à son objet, tout ce qui n'a pas un caractère ou d'utilité ou de certitude assez marqué. Les premiers siècles de Rome l'arrêtaient peu ; il est assez porté à en reléguer l'Histoire parmi les fables, ce qui prouve que les raisons alléguées par M. de Pouilly sur l'incertitude de l'Histoire de ces premiers siècles, ont fait impression aux Philosophes, quoiqu'elles ayent été réfutées par des Savans. En général, le doute est ami de la raison ; la Philosophie aime à douter, parce qu'elle craint l'erreur ; l'érudition aime à croire, parce que croire c'est savoir, du moins jusqu'à ce que l'erreur soit démontrée. M. Ferguson donne plus d'étendue & de développement à sa narration à mesure que les événemens & la Nation même acquièrent plus d'importance. Le troisième Volume ne contient qu'un petit nombre d'années. Le premier contient plusieurs siècles. Le troisième Volume s'étend jusqu'à la fin du septième siècle de Rome. Il sera suivi de trois autres Volumes ; & cependant il ne reste plus que quelques années à

remplir, puisque l'Ouvrage se borne à l'Histoire de la République; mais nous concevons que ce qui concerne le changement de constitution & le passage de la liberté à la servitude, sera traité avec les développemens convenables, comme étant le grand objet de cette entreprise.

L'Ouvrage au reste a beaucoup d'ensemble; c'est un tissu serré, où tout se tient, qu'il faut embrasser dans sa totalité, & dont on ne pourroit détacher des détails sans leur faire tort, en les privant de l'avantage qu'ils tirent de leur rapport & de leur union avec ce qui précède & ce qui suit.

Le Gouvernement Romain est la matière d'un problème qui ne sera pas sitôt résolu. Les uns, frappés des dissensions perpétuelles du Sénat & du Peuple, des Patriciens & des Plébéïens, des Consuls & des Tribuns, choqués des inconvéniens du partage & de l'incertitude même du pouvoir, ne balançant pas à condamner cette constitution mixte & vacillante; les autres, admirant cette prompte réunion de tous les ordres de l'État, non-seulement pour la défense commune, mais pour l'attaque, pour la conquête, pour tout ce qui pouvoit procurer l'agrandissement de la République & la gloire du nom Romain, ont regardé les dissensions même dont nous parlons comme des mouvemens utiles qui entretenoient & augmentoient l'énergie de la Nation, comme un intérêt de plus qui attachoit les Citoyens

à la Patrie. On ne sera pas étonné qu'un Auteur Britannique se montre assez favorable à la Constitution Romaine & au balancement des pouvoirs. On le sera peut-être un peu plus de voir ce même Auteur se montrer si favorable à un tyran tel que Sylla, & si indulgent pour les proscriptions.

« Il est affreux, dit il, de dire que les
» Nations peuvent se trouver dans un état
» qui exige un pareil remède; il est permis
» du moins d'affurer que jamais aucun Peuple ne s'est vû dans une situation semblable (à celle où étoit alors le Peuple Romain), & que les maux de l'État demandoient des remèdes très-violens. Rome étoit très-peuplée, & la Capitale d'un vaste Empire; chacun de ses habitans vouloit dicter des ordres & des loix, & personne ne vouloit obéir. Ils desiroient tous devenir les Co Souverains d'un grand nombre de Provinces; ils étoient prêts à détruire toutes les institutions imaginées pour maintenir la subordination entre-eux; ils desiroient tous renverser les principes d'ordre & de justice nécessaires à toutes les Sociétés; & l'on doit avouer que dans un Corps aussi vicié & aussi corrompu, il étoit indispensable de retrancher quelques Membres. Les Citoyens se réunissoient en troupes nombreuses pour commettre des crimes & des forfaits; ils s'enrôloient dans les factions, & ils se livroient à tous les désordres qui

» convenoient à leurs Démagogues. Parmi
 » les moyens de réforme & les instrumens
 » de guérison qui s'offrirent à Sylla , il est
 » vraisemblable que le glaive fut le seul sur
 » lequel il put compter , & qu'il s'en servit
 » avec la fermeté d'un Chirurgien qui veut
 » réussir dans son opération. »

Le Traducteur abandonne avec raison sur
 ce point M. Ferguson. « Il seroit à désirer,
 » dit-il , que M. Ferguson eût adouci &
 » développé davantage ses idées , & qu'il
 » eût examiné s'il est permis d'employer de
 » pareils moyens ; s'il ne valoit pas mieux
 » abandonner la République à son sort , ou
 » plutôt s'il n'y avoit pas d'autres expédiens.
 » D'abord Sylla ne réforma point la Répu-
 » blique ; & ensuite , quant des opérations
 » plus modérées auroient laissé des abus dans
 » l'État , il valoit mieux leur donner la pré-
 » férence.

» On doit le regarder , dit encore M. Fer-
 » guson , comme un monstre abominable ,
 » si les Citoyens qu'il mit sur ses tables de
 » proscription , sans forme de procès , ne
 » furent point coupables , ou si dans l'état
 » où se trouvoit la République on pouvoit
 » encore les condamner juridiquement. Mais
 » si l'une ou l'autre de ces suppositions est
 » fausse ; s'ils étoient coupables des plus
 » grands crimes ; s'ils étoient les Auteurs
 » des troubles & de l'anarchie qui remplis-
 » soient Rome de forfaits & de désordres ,
 » il semble mériter des éloges pour avoir

Fvj

» arraché la République des mains de ces
 » scélérats , pour avoir détruit ce ramas de
 » brigands. »

Brigands, scélérats, tout ce qu'on voudra; mais qui ne voit, qui ne sait que le crime dont il les punissoit & dont il vouloit les punir, étoit d'être ses ennemis, & que les proscriptions contraires de Marius & de Sylla, furent respectivement causes les unes des autres, parce que le mal produit toujours le mal ? Peut-on prononcer le mot d'éloge en parlant de pareilles horreurs ! M. Ferguson, si tous ses jugemens ressembloient à celui-ci, mériteroit bien peu lui-même les éloges que nous lui avons donnés, & que nous confirmons.

L'ENFANT Prodigue, Poème en huit Chants, par M. Daillant de la Touche. A Genève, & se trouve à Paris, chez Guillot, rue S. Jacques; Brunet, Place du Théâtre Italien, & chez tous les Marchands de Nouveautés.

Nous avons eu déjà plusieurs fois occasion de remarquer que M. Daillant de la Touche est l'un de nos Poètes actuels qui s'est le plus garanti des vices du style moderne. Ses pensées & ses images sont toujours vraies, les expressions simples & franches; & dans ce nouvel Ouvrage, comme dans les précédens, il seroit difficile de trouver une idée peu naturelle, ou une phrase

obscur & alambiquée. Les premiers Chants de ce Poëme, ceux qui contiennent les erreurs de l'Enfant Prodigue, sont un peu négligés ; mais dans les derniers, où le jeune Almon, après bien des fautes, se trouve plongé dans la misère & réduit à garder les troupeaux ; comme l'Enfant Prodigue de l'Évangile, le style de l'Auteur devient touchant & animé ; & la peinture de la vie pastorale d'Almon nous paroît sur-tout un morceau de poésie très-intéressant. Au lieu de choisir plusieurs autres citations qui pourroient également donner une idée avantageuse de l'Ouvrage, nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs en leur mettant en partie ce tableau sous les yeux. Il commence le septième Chant.

Les arbrisseaux couronnés de feuillage,
Les prés fleuris, les coteaux verdoyans,
De l'aiglon ne craignoient plus l'outrage ;
L'air imprégné de sucs vivifiants,
De doux parfums, ouvroit le sein des roses ;
Le blé croissant sur un tube nouveau,
Réunissoit ses feuilles demi-closés ;
L'aigle, au sommet d'un chêne, ou dans le creux
De quelque roche, avoit bâti son aire ;
Et le moineau, sous le chaume des toits,
Cachoit son nid de mousse & de fougère.
Les animaux asservis sous nos loix,
Ceux qui craintifs vivent au fond des bois,
Le vermineau, l'insecte, le reptile,

Et l'habitant des ruisseaux tortueux ,
 Brûloient d'amour : l'homme brûloit comme eux ;
 Car la raison , foible & presque inutile ,
 Dans ces beaux jours ne calme point ses feux.

.
 (*Almon conduit alors ses troupeaux sur un coteau
 plus éloigné de sa demeure.*)

Ce lieu paré des mains de la Nature ,
 Offroit aux yeux les sublimes beautés ,
 Les grands objets qu'une âme libre & pure
 Aime à trouver loin du bruit des cités.
 Cachant sa tête élevée & sauvage ,
 Sous de vieux pins , dont les tristes rameaux
 Sembloient noircir & percer le nuage ,
 Le mont formé de cercles inégaux ,
 Moins escarpé , fécond vers sa racine ,
 En se courbant lentement descendoit ,
 Comme une douce & riant colline ,
 Au bord d'un lac où le ciel se peignoit
 Dans les reflets d'une onde cristalline.
 Un bois touffu , verdoyant , terminoit
 Sur l'autre rive une vaste prairie ;
 Et les ormeaux , les chênes élancés
 Étoient encore en hauteur surpassés
 Par les clochers d'une antique Abbaye.

.
 « La paix , qui fuit de mon âme inquiète ,
 » L'aimable paix est là , » disoit Almon ,

En regardant cette heureuse retraite.

Ses maux cruels & la douce saison,

Qui , ranimant la Nature embellie ,

Fait en nos cœurs , d'eux-mêmes surchargés ,

Naître l'amour & la mélancolie ,

La solitude aussi qu'il a choisie ,

Ces rochers noirs tristement ombragés ,

Ces bois , ce lac dont ses yeux affligés

Ont tant de fois mesuré l'étendue ,

Tous ces objets , son âge & ses loisirs ,

Renouveloient & les tendres desirs

Et les chagrins dans son âme abattue.

« Faudra-t'il donc , en gardant les troupeaux ,

« Pleurer , dit-il , le reste de ma vie ?

« Quand le sommeil du sommier des coreaux

« Ne lance plus ses feux sur la prairie ,

« Le Laboureur , de travail harassé ,

« Finit sa tâche ; au village il ramène

« Ses bœufs pesans , qui traînent avec peine

« Et la charrue & le soc renversé.

« Dans sa famille attendu , caressé ,

« Des simples mets que sa femme prépare

« Il est content ; le doux sommeil répare

« L'épuisement d'un corps robuste & sain ,

« L'aube le trouve aux champs le lendemain.

« Avec le mal , moi , je n'ai point de trêve.

« Pendant la nuit je baigne de mes pleurs

« Ma triste couche : enfin le jour se lève ;

- » Mais son éclat irrite mes douleurs,
- » Et je m'afflige encor lorsqu'il s'achève.
- » Aimable oiseau, qui, dans ces derniers tems,
- » D'un ton plaintif accusez la Nature,
- » Lorsque tous deux battus des ouragans,
- » Nous souffrions la faim & la froidure ;
- » L'hiver n'est plus ; pour vous le doux printemps
- » A ramené les Zéphyr, la verdure,
- » Et vous chantez maintenant vos amours.
- » Privé d'espoir, je suis plus triste encore,
- » Plus misérable, & la saison de Flore
- » N'aura pour moi ni plaisirs ni beaux jours.
- » Froids confidens de ma douleur profonde,
- » Vallons, rochers, montagnes, sombres bois,
- » Rendez-moi donc, en me cachant au monde,
- » Semblable à vous ; ruisseau, qui tant de fois
- » As vû mes pleurs se mêler à ton onde, &c &c.»

Ce morceau est nourri de sentimens & d'images ; on voit que M. Daillant de la Touche aime les peintures champêtres. Aussi en a-t'il semé dans tous ses Ouvrages, qui annoncent une âme douce & un talent aimable.

Ses Contes & ses caprices en vers se trouvent aux mêmes adresses.



SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Lundi 6 de ce mois, on a représenté, pour la première fois, *Roxelane & Mustapha*, Tragédie en cinq Actes, par M. de Maisonneuve.

Nous regrettons que l'abondance des matières ne nous permette pas de rendre compte de cet Ouvrage, qui vient d'obtenir un succès aussi brillant que mérité. Nous nous proposons de le faire connoître par une analyse détaillée que nous imprimerons dans le *Mercure* prochain. En attendant, nous devons dire que l'ordonnance de cette nouvelle Tragédie est pleine de sagesse, que l'action marche avec une rapidité attachante, & que peu d'Auteurs ont, dans un coup d'essai, car c'en est un, donné de plus belles espérances; ce qu'il nous sera facile de prouver par un exposé simple & exact des ressorts que M. de Maisonneuve a employés pour établir, filer, développer & parfaire son intrigue. Les caractères de Soliman, de Roxelane, de Mustapha & de Zéangir sont marqués à des traits qui annoncent un esprit juste, une tête raisonnable & un cœur chaud; le dernier sur-tout a

singulièrement frappé les Connoisseurs : on y a remarqué des nuances d'héroïsme & de sensibilité fondues avec tant d'art & tant d'intérêt, que tous les suffrages se sont réunis en sa faveur. Ce rôle est parfaitement rendu par M. Saint-Phal, dont le talent déjà justement estimé, prend tous les jours plus d'effort & d'énergie.

V A R I É T É S.

LE Sieur B O S S E, Serrurier de S. A. Mgr. le Prince de Soubise, est déjà avantageusement connu par des Fauteuils Mécaniques qu'il a imaginés à l'usage des Malades & des Personnes goutteuses. Il vient encore d'en multiplier les propriétés, & de les porter à un nouveau degré de perfection. Ces Fauteuils peuvent servir maintenant de Lits de repos, & suppléer à d'autres meubles de nécessité & d'une utilité journalière. On peut s'y promener soi-même dans ses appartemens & jardins ; & entr'autres commodités, on en démonte les bras ou accotoirs pour la facilité du panséement d'un Malade.

Puisque l'âge & les accidens amènent les infirmités, on doit applaudir & encourager l'industrie qui vient au secours de l'humanité souffrante. On peut voir ce meuble très-utile chez le sieur Bosse, Serrurier, rue du Perche au Marais.

Nota. Les Roulettes, qui sont ordinairement en bois ou en cuivre, sont faites ici de cuirs Anglois d'une force extraordinaire très bien amalgamés, résistans plus qu'e le bois & le cuivre, & ayant par conséquent l'avantage de faire moins de bruit, & de n'être point sujettes à filloigner le parquet ni les carreaux.

ANNONCES ET NOTICES.

Les Terriers rendus perpétuels, ou véritable Mécanisme de leur confection; Ouvrage en six Livraisons, utile à tous Propriétaires de terres ou fiefs, à tous Notaires, Régisseurs, Géomètres, Féodistes & autres enfin qui se destinent à la partie des Terriers, avec Plans & Tableaux gravés de tous les genres, *in-folio*, première Livraison, composée de l'Atlas radical, N°. II, de l'Indication radicale, N°. III, & de l'Indication perpétuelle, N°. VIII; par M. Aubry de Saint-Vibert. Prix, 6 liv. chaque Livraison, rendu franc de port dans tout le Royaume, en affranchissant la lettre d'avis & le port de l'argent; On payera en outre 1 liv. 4 sols pour les filets distinctifs des Fiefs & autres objets qui composent les deux plans de cette Livraison, & 6 liv. pour se procurer les mêmes plans lavés soigneusement. A Paris, chez l'Auteur, rue des Blancs-Manteaux, N°. 37, & chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves, chez lesquels on continue de souscrire pour l'Ouvrage entier, moyennant 36 liv. en feuilles sans filets.

Ce Livre manquoit; On a d'excellens Traités sur les Matières Féodales, sur les Biens en roture, & même des Ouvrages très considérables sur la confection des Terriers; mais personne n'a tenté jusqu'à ce jour de donner une Méthode aussi complète; & tout partisan de l'ordre & du bien public doit voir avec satisfaction un Ouvrage qui intéresse à-la-fois la propriété des Seigneurs & la tranquillité des Citoyens.

Il est bien à désirer en effet que l'on asservisse une opération si compliquée que la confection des Terriers, à un principe unique & invariable, qui est l'âme de tous les bons établissemens. Les moyens

proposés par l'Auteur ne sont en aucune manière compliqués; & quand ils paroîtroient tels au premier coup-d'œil, il ne faut pas oublier que ce n'est point le nombre des colonnes dans les Ouvrages à Tableaux qui produit la confusion, mais le défaut d'*ensemble*. S'il est vrai que l'Auteur ait trouvé cet *ensemble*, les Seigneurs vont jouir de la double satisfaction de pouvoir mettre leurs terres dans le meilleur ordre possible, & de les y conserver.

Il ne faut pas croire que l'*entretien des Terriers* soit une chose chimérique. Il est du plus grand intérêt que l'on s'en occupe, à cause des avantages considérables qui en résultent; & s'il n'a pas été proposé plus tôt, c'est parce qu'on n'étoit pas encore assez éloigné de la barbarie qui a presque toujours régné jusqu'à présent dans les Ouvrages de Terriers.

Quand cet Ouvrage ne conviendrait pas à toutes les Seigneuries du Royaume, à cause de la variété infinie des propriétés (qu'un seul homme ne peut pas connoître,) il n'en est pas moins réel que la division que l'Auteur en a faite en *Provinces à cens divisible* & *Provinces à cens indivisible*, est le moyen le mieux imaginé pour donner à son Ouvrage toute l'extension dont il est susceptible.

Les Livraisons de cet Ouvrage sont distribuées de manière que les Acquéreurs peuvent se flatter d'en retirer de l'utilité dès le premier instant, chaque Numéro étant un Traité particulier sur la matière qu'il traite, du moins quant à ce qui concerne le but général de l'Ouvrage: au reste, il seroit imprudent de prononcer sur l'Ouvrage entier avant qu'on ait reçu toutes ses Livraisons.

M É M O I R E sur l'*Horlogerie*, contenant une nouvelle construction de Montres simples & à répétitions, à roues de rencontre, approuvé par l'Académie Royale des Sciences, le 22 Décembre

1784; par le sieur Hessen, Horloger-Bréveté de MONSIEUR. A Londres; & se trouve à Paris, chez la Veuve Esprit, au Palais Royal.

M. Hessen paroît fait pour ajouter aux connoissances de son Art; & les succès qu'il y a obtenus doivent l'engager à de nouveaux efforts pour le conduire à sa perfection.

FANFAN & COLAS, Estampe dédiée à Mme de Beaunoir, & gravée par Helman, d'après le dessin de Bertaux. A Paris, rue Royale, Place Louis XV, maison de M. Lucotte. Prix, 1 liv. 4 sols.

Cette Estampe est dessinée avec esprit; le sujet est tiré de la Scène dixième de la jolie Comédie de Mme de Beaunoir; elle rend très-bien le moment où le petit Colas refuse d'accepter une bourse que lui présente l'orgueilleux Fanfan pour le prix d'une galette que son frère de lait vient de lui apporter.

TRAITÉ des Devises Héraldiques, de leur origine & de leur usage, avec un Recueil des Armes de toutes les Maisons qui en portent, ensemble un Précis sur leur origine, & un Recueil des faits qui leur sont particuliers, & qui ne sont point encore connus; Ouvrage enrichi de Gravures, le tout pour servir d'Introduction à l'Etat de la France; par M. le Comte de Waroquier de Combles, Officier d'Infanterie. Prix, 4 liv. 12 sols les deux Parties brochées. A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordiers, n°. 4; la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques; Belin, Libraire, rue Saint Jacques; Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinot; Mérigot, Libraire, quai des Augustins, & Royez.

N. B. Les Personnes qui n'ont pas encore présenté leurs quittances pour avoir la deuxième Partie *gratis*, sont priées de le faire dans le courant du mois de Juin,

PORTIQUE ancien & moderne, ou Temple de Mémoire, dédié aux Mânes des Savans illustres & des Artistes célèbres; Ouvrage dans lequel on trouvera un extrait de leur Vie & leur Portrait, &c.

Cette Entreprise doit être vue avec intérêt. C'est un Monument propre à encourager les Savans, les Geus de Lettres & les Artistes.

Le Portique ancien & moderne sera composé de douze Cahiers du même format & du même papier que le Prospectus. Chaque Cahier contiendra deux Portraits, & chaque Portrait sera accompagné d'une Notice raisonnée sur la Vie & les Ouvrages de l'Artiste dont on aura le Portrait. Les Artistes dont il sera fait mention seront pris indifféremment dans tous les siècles, depuis l'origine des Arts jusqu'à nos jours. On aura soin que chaque Notice commence une feuille d'impression, afin que les Personnes qui achèteront cet Ouvrage puissent les classer à leur gré.

Le Portique contiendra de plus la Vie des Hommes qui se sont illustrés dans les Sciences & dans les Lettres, ou qui ont contribué à les faire fleurir avant le siècle de Léon X.

Il paroîtra un Cahier chaque mois.

On n'exige aucun paiement d'avance : le Public ne paiera qu'à mesure qu'il recevra les Cahiers. En donnant seulement une soumission, on recevra les douze Cahiers francs de port, & ornés des plus belles gravures ou meilleures épreuves qui seront réservées.

Le prix des douze Livraisons ou Cahiers de vingt-quatre Portraits sera de 36 liv. par an ; ainsi chaque Gravure ne reviendra qu'à vingt-quatre sols.

Les Gravures de ce Portique seront faites par des Graveurs connus & estimés, & les Portraits seront tous faits d'après la fameuse Collection qui se trouve au Cabinet des Estampes du Roi. On peut

se faire inscrire au Bureau, rue Neuve S. Merry, n°. 22; chez Cussac, Libraire, rue & carrefour Saint Benoît, vis-à-vis la rue Taranne, & chez les principaux Libraires de l'Europe.

Il y aura des Exemplaires sur papier vélin.

La première Livraison aura lieu incessamment : l'Ouvrage est sous presse.

M. Pierres sera chargé de la partie typographique.

Le Porte-Feuille des Enfans, N°. 6. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Gogué & Née de la Rochette, Libraires, rue du Hurepoix, près du Pont Saint Michel; Nyon l'ainé, Libraire, rue du Jardinier; Mérigot jeune, Libraire, quai des Augustins, & Chereau, Marchand d'Estampes, rue des Mathurins.

Cet Ouvrage a le double mérite d'être heureusement conçu & soigneusement exécuté.

Trois Sonates pour le Clavecin, Accompagnement de Violon, dédiées à Mme de Villeblanche. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez le sieur Siéber, Marchand de Musique, rue Saint Honoré, vis-à-vis l'hôtel d'Aligre, maison de l'Apothicaire, n°. 92.

Ces Sonates, d'un Amateur célèbre, M. de Chabanon, ont beaucoup de mérite; mais elles semblent en avoir encore davantage sous les doigts brillans de Mme sa nièce, à qui elles sont dédiées.

Numéros 153 & 154 du Journal d'Ariettes Italiennes, dédiés à la Reine, & pour lesquels on souscrit chez M. Bailleux, Marchand de Musique de la Famille Royale, rue Saint Honoré, près celle de la Lingerie. Prix de l'abonnement 36 liv. & 42 livres, séparément 3 liv. 12 sols chacune; la

première, est une très-belle Scène de Sarti ; la seconde, de Cimarosa, a été chantée par M. David au Concert Spirituel, & n'a pas moins de mérite.

Ce Journal se soutient toujours par le soin qu'apporte l'Éditeur au choix de ses Airs. On en peut voir la preuve par la superbe Scène de Sarti *la dolce Compagna*, chantée avec tant de succès par Mlle Buret au dernier Concert, & qui fait partie de cette Collection.

ERRATA. C'est par erreur qu'on a annoncé, dans le *Mercur*e du 21 Mai, que le *Supplément à la Magie Blanche, & les Eclaircissemens*, se vendent 4 liv. 4 sols, c'est-là le prix du premier Ouvrage ; les *Eclaircissemens, &c.* coûtent séparément 3 liv. ; en tout 7 liv. 4 sols.

Fauté à corriger dans le dernier Mercure.

Page 87, ligne 6, des *Camées*, dans lesquelles, lisez : dans lesquels.

T A B L E.

<i>V</i> ERS à la louange de feu	<i>Histoire des progrès & de la</i>
M. Court de Gébelin, 77	chûte de la République Ro-
<i>Vers pour le Portrait de M.</i>	maine, 126
Béranger, 102	<i>L'Enfant Prodigue, Poème,</i>
<i>Gharade, Enigme & Logogry-</i>	132
<i>phe, ibid.</i>	<i>Comédie Française,</i>
<i>La Folle Journée, ou le Ma-</i>	<i>Variété,</i>
<i>riage de Figaro, Comédie 105</i>	<i>Annonces & Notices,</i>
	139

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur*e de France, pour le Samedi 18 Juin. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 17 Juin 1785. RAULIN.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 2 Juin.

LE Lieutenant-Colonel Blumer est chargé, dit-on, par l'Impératrice de Russie d'aller tenter de nouvelles découvertes dans l'Archipel du Nord. Accompagné de quelques savans & géographes, il fera voile du fleuve Anadir pour parcourir les côtes d'Asie & d'Amérique. Après avoir doublé les caps Tschalatзки au 74°. & 62°. degré de latitude septentrionale, il doit tâcher de fortifier les relations de commerce qu'on a établies avec les Américains de cette partie du monde, en commençant par l'isle de Behring. Ce commerce ne peut gueres porter que sur les pelleteries : mais il est susceptible de devenir très-important, ainsi qu'on en peut juger par les détails que contiennent à ce sujet le livre des DÉCOUVERTES DES RUSSES de M. Coxe, & le dernier Voyage du Capitaine Cook.

N°. 25, 18 Juin 1785.

c

L'ancien Grand-Vifir, Halil Amid Pacha, avoit été nommé après fa dilgrace, au gouvernement de Gedna, & devoit se rendre à Alexandrie en s'embarquant à Gallipoli ; mais cet ordre a été changé. Tous les biens ont été confifqués , & on lui a fignifié d'aller à Tenedos, d'où un navire le portera on ne dit pas où. Le Capitan Pacha fait les fonctions de Caimacan jufqu'à la nomination d'un nouveau Vifir. Les bruits de guerre, de préparatifs, de mouvemens des troupes fur les frontieres de Turquie & dans l'intérieur fe répètent fans beaucoup s'accréditer ; & il ne faut pas être bien fin pour comprendre que nous ne favons à peu près rien de sûr de ces contrées éloignées.

Le Prince Edouard d'Angleterre arriva à Stade le 26 Mai , fur le yacht l'Augusta. Le lendemain ce Prince partit pour Lunebourg. Le 6 de ce mois , le prince Guillaume Henri d'Angleterre s'embarquera fur le même yacht pour retourner à Londres.

Le 18 du mois dernier, un yacht Suédois, chargé de bled, a fait naufrage près de Cronembourg. L'équipage s'est heureusement fauvé.

Un meûnier de la Seigneurie de Militsch dans la Siléfie, est parvenu à construire en petit un moulin à bled, dont le mouvement fe fait & fe foutient par le moyen de poids & de refforts. Le Roi de Pruffe, qui

a eu connoissance de cette invention, a donné des ordres d'exécuter ce moulin en grand. On espere d'en tirer de grands avantages sur-tout dans les forteresses.

On voit une liste des villes nouvelles établies dans l'Empire de Russie, pendant le regne de l'Impératrice actuelle, dont le nombre est de 193.

Comme il est fort question en ce monde des propositions faites à la Porte pour en obtenir un passage aux Indes par la mer Rouge, la notice suivante peut instruire le lecteur des véritables difficultés de cette entreprise, sans parler de l'affreux gouvernement de l'Egypte, de ses brigandages, de son anarchie, de son instabilité.

Il y a long - temps qu'il est question d'une communication aux Indes Orientales par le port de Suez ; mais on a déjà observé que ce ne seroit ni par le golfe ni par le port de Suez qu'on pourroit établir la communication la plus avantageuse des Indes à la Méditerranée. Quoique la navigation soit constamment très-possibile par le golfe de Suez, cependant on ne peut parvenir jusqu'à ce port qu'avec des navires d'une médiocre grandeur ; les grands vaisseaux seroient obligés de s'arrêter à plus de 80 lieues de Suez, d'où il faudroit transporter les marchandises jusqu'à ce port sur des navires qui tirassent moins d'eau & avec lesquels on pût éviter la quantité innombrable des bancs de sable qui se trouvent vers la fin du golfe, à mesure qu'on approche au port de Suez. Le trajet par terre de

Suez au Caire est encore d'environ 32 milles d'Allemagne, ou du moins d'environ 128460 toises de France, au travers du désert. Les marchandises débarquées à Suez ne pourroient ainsi se transporter au Caire que sur des chameaux, car le projet d'un canal à faire du port de Suez jusqu'à la branche la plus orientale du Nil, est à tous égards une entreprise impossible, à cause du fond trop sablonneux dans lequel le canal devoit être creusé; aussi ce canal, commencé du temps de Sésostris, & dont on voit encore quelques vestiges à l'entrée du désert en approchant du Nil, fut-il abandonné par cette même raison. La communication de la Méditerranée par le port de Suez ne procureroit pas un grand avantage à la nation même qui l'obtiendrait: aussi n'a-ce pas été l'objet des plans que nous n'ignorons pas qui ont été remis à un Ministre éclairé, dans lesquels on indiquoit une autre voie de communication, par laquelle on se soustrairait à jamais à l'avidité des Pachas du Caire, qui ne manqueroient pas, lorsque le commerce seroit établi par la Mer rouge, de remettre de tels impôts sur les marchandises qui passeroient par le Caire, que les Européens se trouveroient encore forcés d'abandonner ce commerce comme ils l'ont fait autrefois par la même raison.

DE VIENNE, le 3 Juin.

L'Empereur a rendu le mois dernier une Ordonnance qui autorise l'aliénation des Fidéi-commis, & conçue en ces termes:

Nous JOSEPH II. &c. &c. &c. Nous avons trouvé qu'il étoit avantageux pour le bien pu-

blic d'affranchir les propriétés immobilières des entraves auxquelles elles étoient ci-devant soumises par rapport aux fideicommiss. En conséquence pour opérer avec plus de certitude & en même-tems accélérer l'avantage qui en doit découler, Nous avons ordonné ce qui suit :

ART. I. Nous accordons à tous propriétaires de quelque terre ou autre propriété immobilière fideicommissale exempte de toute dette, le pouvoir & le droit de la changer en un capital qui toutefois sera mis dans les fonds publics, & conséquemment par-là de s'approprier entièrement, pour en disposer librement, le bien fideicommissal, sans pour cela être en aucune façon obligé d'en prévenir leurs survivanciers. Néanmoins il sera nécessaire que la Cour de Justice, sous laquelle se trouve le fideicommiss, & de laquelle il dépend, en soit dûment informée, & que toutes les obligations publiques auxquelles ce bien est sujet, y soient exactement déposées.

II. La taxe de la valeur d'un bien fideicommissal qu'on voudra de cette manière changer en un capital, en tant qu'elle n'aura pas été spécifiée & déterminée aussitôt après l'institution de fideicommiss ou par le consentement unanime subséquent des familles, doit être uniquement fixé en conformité de la somme portée sur les registres publics appelés *Landtable*, ou dans le cas qu'il n'y en eût point, suivant la somme de rectification.

III. Quand même le bien fideicommissal seroit chargé de dettes, nous n'en accordons pas moins au propriétaire d'un tel bien, le pouvoir de se changer comme ci-dessus en capital : pourvu toutefois qu'en pareils cas le produit total, en conformité de l'estimation

de sa valeur déterminée comme dans l'article précédent, en soit remis de la même manière que si le bien fideicommissal n'étoit chargé d'aucune dette. Tous Créanciers n'en conservent pas moins cependant dans toute leur force & valeur, le droit de saisie sur ce même bien, devenu libre & passé en propriété à celui qui ne le possédoit qu'à titre de fideicommiss.

IV. Pour qu'enfin tous biens fideicommissaux se trouvent promptement délivrés de toutes dettes, dont ils peuvent être chargés, Nous ordonnons sérieusement à toutes celles de nos cours de Justice sous lesquelles se trouveront de tels biens endettés, d'avoir la plus grande attention à ce que le paiement des dettes effectives se fasse dans les termes prescrits; en outre pour l'avenir, conformément aux dispositions de notre Ordonnance de 1781, de n'accorder la permission de prêter sur aucuns biens immeubles fideicommissaux au-delà du tiers de leur valeur. *Donné à VIENNE le 9 Mai 1785.*

L'attente du nouveau règlement pour le tarif des impôts, & la crainte que les biens fonds ne soient excessivement chargés par cette taxe unique, ont suspendu tous achats de terres quelconques, & il ne se fait plus d'affaires en ce genre là.

Cent familles d'émigrans du Palatinat & du cercle du haut Rhin ont passé dans cette capitale pour aller s'établir en Hongrie & en Gallicie.

On écrit de Bolzano que le 18 Avril on a fermé par ordre supérieur la maison & l'Eglise des Peres Dominiquains, & que tous sortirent

du Couvent en habits de Prêtres séculiers, à l'exception d'un seul qui étant aveugle, demanda la permission de passer dans le Couvent des Franciscains & d'y habiter. La Collégiale de la même ville fut aussi fermée le 25 du même mois. Tous les Membres conservent chacun leurs bénéfices jusqu'à nouvel ordre de la commission Ecclésiastique.

On fait monter à 80000 ames le nombre des Protestans des Communions Helvétique & Luthérienne dans les Pays héréditaires. On peut porter au double ceux qui se trouvent dans la Hongrie.

Le nommé Joseph Lerch, jeune homme de dix-sept ans, allant de Liborſchau à Saatz avec sa mere, cette femme, dans un passage fort étroit eut le malheur de faire un faux pas & de tomber dans la rivière; voyant que personne n'accouroit à son secours, son fils se jetta lui-même à l'eau, quoiqu'il ne fût pas nager; & parvint, malgré les vagues qui le repoussèrent plusieurs fois, à sauver sa mere, en présence d'un grand nombre de spectateurs, qui donnerent les applaudissemens les plus touchans à cet acte de piété filiale.

On nous mande de Constantinople, que le Grand Seigneur s'est emparé de toutes les richesses du Pacha de Belgrade déposé, qui montent, tant en argent qu'en pierres, à plus d'un demi million de piastres. On ajoute que lorsqu'on dépouilla ce Pacha de tous ses habits par ordre du Capigi Backi, on trouva sur lui deux gros diamans, estimés plus de 200 mille florins. Comme l'envoyé du Grand Seigneur ne lui avoit laissé

que quelques habits & quelque argent pour sa route , le nouveau gouverneur de Servie eut pitié de son état , & lui envoya un présent considérable.

L'Empereur a ordonné qu'à l'avenir , pour épargner des frais inutiles aux jeunes Médecins , il n'y auroit plus à l'Université de cette ville des dissertations publiques à soutenir pour obtenir le grade de Docteur , mais les jeunes médecins seront tenus de traiter un certain nombre de malades dans un hôpital , & de faire par écrit un rapport des maladies & du traitement. Ce rapport sera soumis à l'examen de la Faculté , qui décidera si le sujet qui réclame le grade en est susceptible.

Il y aura à l'avenir dans chaque district de la Gallicie un médecin physicien , un chirurgien & une sage-femme ; salariés de la caisse publique des cercles.

Pour l'entretien du nouveau chemin qui conduit vers la Silésie , on a établi divers péages , du paiement desquels il n'y a d'exception qu'en faveur du charroi pour le militaire & pour le fisc , & de la poste aux lettres. Les paysans qui seront répartis en classes , continueront à faire des corvées pour la réparation des chemins.

Les chefs des régimens cantonnés à Presbourg & dans les autres garnisons ont reçu le 7 , la permission d'accorder des congés limités à ceux des soldats qui doivent en avoir.

DE FRANCFORT, le 8 Juin.

La Princesse douairière de Solms, Comtesse Palatine du Rhin, est morte au château de Hungen, le 17 Mai, dans la 86^e. année de son âge.

L'Electeur de Cologne, dit-on positivement, a décidé d'établir dans ses états un tribunal suprême pour les affaires ecclésiastiques. Si cet établissement a lieu, la nonciature perdra beaucoup de son influence dans les affaires du pays.

Des lettres de Vienne disent que les divers camps que l'Empereur est dans l'usage d'assembler annuellement, auront aussi lieu cette année.

Six régimens de l'Empereur sont cantonnés aux environs d'Egra ; les corps de Croates sont toujours sur les frontières du côté de la Bavière.

L'Electeur Palatin, Duc de Bavière, a passé par cette ville, le 30 du mois dernier, pour se rendre à Dusseldorf.

Le principal commerce du canton de Bâle, observe un voyageur, consiste dans les rubans de soie & de filofelle, dont on exporte par-an pour quelques millions de florins, dans les bas & bonnets de laine, le papier & les indiennes. Ce commerce que le Rhin facilite singulièrement, procure aux Bâlois beaucoup de numéraire. On assure que l'on peut compter à Bâle plus de

200 maisons, dont la fortune excède la somme de 100,000 florins. Les vins que les Suisses tirent de l'Alsace, du Margraviat de Bade, leur coûtent par an au delà de 1440,000 l. & dans cette somme on ne comprend pas celle pour les vins d'Italie, qui entrent dans la Suisse par le S. Gothard. Nous croyons ce dernier état extrêmement exagéré; il n'est pas un quart de la Suisse qui boive des vins d'Alsace & du Margraviat, très-inférieurs à ceux qu'on récolte dans la Suisse même, sur-tout dans le pays de Vaud & dans le comté de Neuchâtel.

D'après le dernier dénombrement du cercle de Colbus dans la Lusace, la population actuelle monte à 29,371 âmes.

Voici la répartition de cette population :

Dans le ressort du Magistrat de Colbus, . 4,306.

Dans le Baillage de Colbus 5,985.

Dans le Baillage de Peitz 4,023.

Dans la Ville de Peitz 979.

Dans les villages de la Noblesse . . 14,078.

Le 21 Mai, le Prince héréditaire de Hesse Cassel arriva à Cassel à la tête du régiment de son nom. Les autres régimens que l'on assemble pour leur faire exécuter des manœuvres, sont réunis depuis 15 jours dans cette capitale du Landgraviat.

Un Journal de commerce a publié un état détaillé des métiers & manufactures existans actuellement dans le Royaume de Bohême. D'après cet état le nombre des Maîtres & des Fabricans monte à 171,044. Voici les principales fabriques & les endroits où elles sont

établies. Fabriques d'alun, 5 à Commotau ; *idem*, de couleur bleue, 12 à Presniz, Kuttienplan, &c. ; *idem*, de rubans de soie & de fil, 550 à Jenešun, &c. ; blanchisseries, 78 à Joachim, Stel, &c. ; imprimeries de livres, 59 à Prague, imprimeries d'indiennes, 301 à Prague, Transtědl, &c. ; forges & entrepôts de fer, 186 à Horzovíc, &c. ; métiers pour la fabrication des crêpes, 85 ; verreries, 650 à Hřilá, Schonau, &c. ; fabriques de grenat, 80 à Sviěta, fabriques d'armes, 34 à Presniz, &c. ; Chapeliers, 515 à Prague, &c. ; Tisserans, 21,428 ; papeteries, 81 ; métiers pour la fabrication d'étoffes de soie, 183 à Wandsdorf, &c. ; fabriques de glaces de miroir, 32 à Welniz, Lindenau, &c. Salpêtrieres, 16 ; métiers pour la fabrication de bas, 2,850 ; fabricans de draps, 3,462 à Reichenberg, Humpolez, &c. ; fabriques de vitriol, 2 ; métiers pour la fabrication d'étoffes de laine, 1,586 à Radevitz, Leippa &c.

Depuis le 1 de ce mois il a passé dans la Franconie 2988 émigrans, qui se rendoient dans les états de l'Empereur. La plupart sont des familles entieres de payfans des environs du Rhin.

Peu de lecteurs sont assez insensibles, assez dépravés, pour ne pas aimer à revenir sur les circonstances si touchantes, si déplorables de la mort du Prince Léopold de Brunswick. Voici une relation exacte & détaillée de ce dévouement bien supérieur à des exemples qu'on ne cesse de nous vanter, puisqu'il eut pour mobile le plus beau sentiment du cœur humain, & pour auteur un homme en qui tous les préjugés du rang, de l'édu-

cation, de la naissance sembloient devoir éteindre ce généreux enthousiasme d'humanité.

Le 17 Avril, les dernières glaces de l'Oder se détachèrent. On ne tarda pas à s'appercevoir que le torrent devenoit très-violent; & l'on se mit aussi-tôt à travailler pour porter à une plus grande élévation la digue de l'Oder près de la ville, & à la fortifier par des planches, des fascines & de la terre. Le 24 Avril, l'eau s'ouvrit un passage à une demi-lieue au-dessous de la Ville, près de la Colonie de Lebus. Le 27 elle s'éleva à la plus grande hauteur. Vers le midi elle étoit de 9 pouces plus haute que dans l'année 1736, lorsqu'elle s'enfla néanmoins si prodigieusement, que nos aïeux ont cru devoir en tracer la marque sur quelques édifices, pour servir de mémoire à la postérité. Dès une heure du matin, l'air retentit d'un bruit terrible, sans qu'il y eût un orage bien violent. Ce bruit fut suivi d'un nuage épais, mêlé de grêle, & poussé par un vent du nord-nord ouest. Au moyen de ce vent, le courant qui, en rompant la digue près de la colonne de Lebus, s'étoit déjà jetté vers cette digue, roula avec plus de violence de ce côté-là. Vers les 8 heures du matin les principales digues, depuis la maison de Lehmann, près du Jardin de la Fabrique de soie jusqu'au Kuhlbourg, furent submergés; & dans l'instant l'inondation fut si forte que, près des maisons de Lehmann, coulant par torrents impétueux & formant de grosses vagues, elle pénétra dans le fauxbourg de la Digue, derrière la fabrique de soie, vis-à-vis le marché aux Chevaux; & en quelques minutes, ce fauxbourg fut entièrement inondé. On rassembla aussi-tôt quelques barques, qu'on envoya au secours des malheureux, qui

avoient dû chercher leur salut sur le toit de leurs maisons. Le Duc Léopold envoya d'abord, d'un des fauxbourgs de l'autre côté de la rivière, une barque avec quelques chevaux à leur secours. Aussi-tôt après le pont se rompit, de sorte que les chevaux ne purent revenir dans la ville, & qu'il fallut les conduire, ainsi que d'autres animaux du fauxbourg, à Cunersdorf, endroit situé sur une éminence à une demi lieue du fauxbourg. L'instant d'après, un gros glaçon qui dès le matin du même jour, avoit déjà commencé à se détacher, fut entraîné par le torrent, de sorte que les débris en vinrent frapper le pont. L'eau atteignit la hauteur des poutres ; & après dix heures elle entraîna les deux arches du pont, qui étoient les plus proches du glaçon. Peu après quatre autres arches furent encore emportées, de sorte qu'alors toute communication entre Francfort & le fauxbourg de la Digue se trouva absolument coupée. Elle fut même également interceptée dans le fauxbourg, vu que peu après la digue y fut rompue dans deux autres endroits, l'un près de la vieille douane, & l'autre près le Kuhbourg. Ce fut sur-tout à cette dernière rupture que l'impétuosité de l'eau fut la plus terrible. Des montagnes entières furent entraînées dans les vallées : & l'on voit des lits de rivière là où s'élevoient auparavant des montagnes. Le chemin vers le petit moulin est entièrement éboulé & devenu impraticable. Dans les champs à bled de cette contrée, le sable s'éleve jusqu'à cinq ou six pieds de hauteur. En un mot un tremblement de terre n'auroit pu causer une plus affreuse dévastation. Un Batelier avec deux autres personnes se hasardèrent dans une petite barque au milieu du torrent, traversèrent l'ouverture du pont, & parvinrent heureusement à la rive opposée. La barque fut aussi

retirée sur la digue & employée pour sauver les hommes dans le fauxbourg, leur bétail & leurs effets.

Le Duc Léopold avoit ce matin là rassemblé son Régiment & lui avoit fait exécuter les manœuvres ordinaires hors de la ville; mais voyant le grand péril où étoient exposés les habitans du fauxbourg, il le congédia, & ordonna que chacun volât, autant qu'il étoit en son pouvoir, au secours & à la délivrance des infortunés. Lui-même courut au fauxbourg de Guben, pour aider quelques Membres du Conseil à trouver des barques de pêcheur. Le Duc vouloit déjà alors s'embarquer pour se rendre au fauxbourg de la Digue; mais les instances des Conseillers furent si pressantes, qu'ils l'empêcherent d'exécuter son projet. Deux soldats se jetterent à ses pieds, & le conjurèrent, en répandant un torrent de larmes, qu'il ne s'exposât pas à un si grand danger. Ce fut là que le Prince prononça les paroles connues: *Je suis un homme comme vous*, ou plutôt par voie d'interrogation: *Ne suis-je pas un homme aussi bien que vous?* Enfin, ne pouvant plus résister à leurs prières, il retourna vers la ville, & vit à la porte de l'Oder les ravages de l'eau qui alloient en croissant. Lorsqu'il aperçut le renversement de diverses maisons au fauxbourg de la Digue, il fit éclater par ses paroles & sur sa physionomie les sentimens d'humanité & de compassion qu'il éprouvoit. Vers le midi, le Pêcheur Schwartz du fauxbourg de Guben, qui avoit conduit sa barque aux magasins submergés, voulut passer de la porte des Pêcheurs à la Digue: il y employa deux garçons, dont l'un étoit soldat: Le dernier devoit, pour s'embarquer, avoir la permission du Duc; il fut la lui demander & l'obtint. Alors le Duc sentit revivre le desir de les

accompagner, afin de sauver peut-être quelques personnes qui, suivant toute probabilité, avoient été enveloppées dans la chute des maisons, & qu'on pourroit peut-être encore retirer de dessous les débris. Il se rendit à la porte des Pêcheurs, s'élança dans la barque sans dire un seul mot, & la poussa pour s'éloigner à l'instant du rivage. Le Pêcheur Schwartz, qui n'avoit pas encore passé la porte, cria au Duc, *Où veut aller Votre Altesse ? Je dois passer avec cette barque ?* Le Duc repliqua : *Je veux aller avec vous.* Le batelier lui représenta la grandeur du danger & refusa de se hasarder sur le torrent : mais le Duc lui déclara que, *s'il ne vouloit pas l'accompagner, il étoit décidé à passer seul.* Il ordonna en même tems de conduire d'abord la barque à la blanchisserie de la garnison, & de prendre de là son cours vers la palée du pont arrachée, de la même manière que la barque avec trois personnes y avoit passé.

La suite à l'ordinaire prochain.

I T A L I E.

DE VENISE, le 21 Mai.

Les deux vaisseaux de ligne l'*Eole* & la *Victoire* ont fait voile de ce port pour aller se joindre à l'escadre du Chevalier Enno, que l'on dit être partie de Trapani, & à laquelle se sont réunis les vaisseaux de ligne & la frégate aux ordres de l'Amiral Quirini. Les vaisseaux la *Galathée* & la *Diligence*, ainsi que la bombarde, nouvellement construite, mettront à la voile incessamment.

On assure que L. M. Siciliennes arriveront

à Milan le 15 du mois de Juin prochain. On a déjà donné les ordres pour les fêtes, qui consisteront dans le jeu du Ballon, en une chasse dans la vallée du *Tessin*, une pêche sur le lac Majeur, une fête publique dans le Salon Royal, un bal particulier de la Noblesse, une mascarade nombreuse des porte-faix, & enfin en un bal public à *Monza*.

DE ROME, le 24 Mai.

Suivant les dernières lettres de Naples, en date du 14 de ce mois, on y a ressenti le 13, vers minuit & demi, quelques secousses de tremblement de terre, qui heureusement n'ont occasionné aucun dommage. On présume que ces secousses sont une suite de nouveaux tremblemens de terre dont la Calabre aura encore été affligée. Cette opinion paroît être d'autant plus fondée, que, la veille de cet événement, l'air étoit extrêmement dense, & qu'on a éprouvé un froid rigoureux, auquel on ne devoit pas s'attendre dans une saison aussi belle.

La Reine de Naples a envoyé à sa Cour le Journal de son voyage, écrit de sa propre main. Le Prince Héritaire continue de séjourner à Portici, dont l'air est très-salutaire à son tempérament.

E S P A G N E.

DE MADRID, le 20 Mai.

Le Duc de la Vauguyon, nouvel Am-

ambassadeur de France , arriva ici vendredi dernier , & eut le 15 une audience de S. M. à qui il remit ses lettres de créance.

La Cour a reçu les détails du voyage de l'Infante Dona Charlotte-Joachim, future Épouse de l'Infant Don Jean de Portugal : Elle arriva le 7 à Badojoz , & sans y faire de séjour Elle continua le lendemain sa route pour Villa-Viciosa. A une lieue & demie de cette dernière Ville , elle trouva l'Infant Don Jean , qui lui avoit fait l'agréable surprise de venir à sa rencontre avec un équipage aussi riche que brillant. Le Prince du Brésil l'a reçu à Villa-Viciosa à la descente du Carosse , & la présenta à L. M. & au reste de la Famille Royale. La cérémonie de la remise des deux Infantes se fit le même soir. Le Duc d'Almodovar & le Comte de Valladares , Plénipotentiaires , l'un de S. M. Catholique , l'autre de la part de S. M. Très-Fidèle ; le Marquis de Liano & Don Louis Pinto de Souza-Coutinho , Secrétaires autorisés pour la remise , s'assemblerent pour cet acte dans l'une des principales Salles du Palais de Villa-Viciosa. Suivant les arrangemens faits au préalable , le Duc d'Almodovar alla prendre l'Infante Dona Charlotte , la conduisant par la main il la remit au Comte de Valladares , qui fit ensuite la même cérémonie à l'égard de l'Infante Dona Marianne-Victoire de Portugal , future épouse de l'Infant Don Gabriel d'Espagne. Le 9 & les deux jours suivans le Palais & toute la Ville furent illuminés. Comme le dernier de ces jours étoit l'Anniversaire de la naissance de l'Infant Don Gabriel , la Reine de Portugal desira , que l'Infante , sa Fiancée , le célébrât encore avec son auguste

à Milan le 15 du mois de Juin prochain. On a déjà donné les ordres pour les fêtes, qui consisteront dans le jeu du Ballon, en une chasse dans la vallée du *Tessin*, une pêche sur le lac Majeur, une fête publique dans le Salon Royal, un bal particulier de la Noblesse, une mascarade nombreuse des porte-faix, & enfin en un bal public à *Monza*.

DE ROME, le 24 Mai.

Suivant les dernières lettres de Naples, en date du 14 de ce mois, on y a ressenti le 13, vers minuit & demi, quelques secousses de tremblement de terre, qui heureusement n'ont occasionné aucun dommage. On présume que ces secousses sont une suite de nouveaux tremblemens de terre dont la Calabre aura encore été affligée. Cette opinion paroît être d'autant plus fondée, que, la veille de cet événement, l'air étoit extrêmement dense, & qu'on a éprouvé un froid rigoureux, auquel on ne devoit pas s'attendre dans une saison aussi belle.

La Reine de Naples a envoyé à sa Cour le Journal de son voyage, écrit de sa propre main. Le Prince Héritaire continue de séjourner à Portici, dont l'air est très-salutaire à son tempérament.

E S P A G N E.

DE MADRID, le 20 Mai.

Le Duc de la Vauguyon, nouvel Am-

ambassadeur de France , arriva ici vendredi dernier , & eut le 15 une audience de S. M. à qui il remit ses lettres de créance.

La Cour a reçu les détails du voyage de l'Infante Dona Charlotte-Joachime, future Épouse de l'Infant Don Jean de Portugal : Elle arriva le 7 à Badojoz , & sans y faire de séjour Elle continua le lendemain sa route pour *Villa-Viciosa*. A une lieue & demie de cette dernière Ville , elle trouva l'Infant Don Jean , qui lui avoit fait l'agréable surprise de venir à sa rencontre avec un équipage aussi riche que brillant. Le Prince du Brésil l'a reçu à *Villa-Viciosa* à la descente du Carosse , & la présenta à L. M. & au reste de la Famille Royale. La cérémonie de la remise des deux Infantes se fit le même soir. Le Duc d'*Almodovar* & le Comte de *Valladares* , Plénipotentiaires , l'un de S. M. Catholique , l'autre de la part de S. M. Très-Fidèle ; le Marquis de *Liano* & Don Louis Pinto de Souza-Coutinho , Secrétaires autorisés pour la remise , s'assemblèrent pour cet acte dans l'une des principales Salles du Palais de *Villa-Viciosa*. Suivant les arrangemens faits au préalable , le Duc d'*Almodovar* alla prendre l'Infante Dona Charlotte , la conduisant par la main il la remit au Comte de *Valladares* , qui fit ensuite la même cérémonie à l'égard de l'Infante Dona Marianne-Victoire de Portugal , future épouse de l'Infant Don Gabriel d'Espagne. Le 9 & les deux jours suivans le Palais & toute la Ville furent illuminés. Comme le dernier de ces jours étoit l'Anniversaire de la naissance de l'Infant Don Gabriel , la Reine de Portugal desira , que l'Infante , sa Fiancée , le célébrât encore avec son auguste

Famille. Enfin le 12 la réparation eut lieu ; & cette dernière Princesse partit pour *Madrid*, accompagnée de la Marquise de *S. Juan*, sa Dame d'honneur, par une autre dame de la Cour de *Portugal*, ainsi que par la Duchesse d'*Almodovar* & la Marquise de *Villeca*, qui avoit conduit l'Infante d'*Espagne* à *Villa-Viciosa*. L'Infante *Dona Marianne-Victoire* de *Portugal* arriva à six heures du soir à *Badajoz*, où elle fut reçue avec les mêmes honneurs que la Princesse, Fille de notre Souverain. S. M. Catholique a décoré le Prince du *Brésil* & l'Infant *Don Jean* de *Portugal*, du Cordon de la Toison d'Or.

On a cité souvent dans les papiers publics des testamens d'Anglois qui léguoient leurs fortunes à des Ministres patriotes, à des défenseurs de la liberté publique, à des manufactures, à des hôpitaux, à des établissemens publics. Voici une disposition héréditaire d'une autre espèce. Le 17 Mars, mourut à *Bilbao* un célibataire, nommé *D. Pedro* de *Errecarte*, riche de deux millions d'écus. Par son testament il a fondé 4000 messes ; il a légué 600 écus pour une neuvaine annuelle à la chapelle de *N. Dame* de *Begona* ; même somme à l'Octave du *S. Sacrement* de la Cathédrale de *S. Jacques* ; dix mille écus à la maison de miséricorde, & 45000 pour marier 15 orphelins.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 4 Juin.

Tous les articles de l'arrangement de com-

merce avec l'Irlande ayant passé dans la Chambre Basse plus ou moins atténués ; M. *Pitt* proposa le 31 de les communiquer aux Pairs en leur demandant une conférence. Cette forme qui n'a jamais lieu que pour les affaires de la première importance, non encore passées en bill, fut agréée par la Chambre Haute, elle députa à la conférence un comité composé du Chancelier, du Marquis de Rockingham, du Duc de Bridgewater, des Lords Weymouth, Gower, Carlisle, Sydney, Sackville & Scarsdale, à qui les résolutions de la Chambre des Communes furent remises solennellement par le Chancelier de l'Echiquier, par le Lord Graham, & par MM. Jenkinson, W. Grenville, Lord Mulgrave, Lord Avocat d'Ecosse, Lord Hood, H. Dundas, Rolle, Taylor & Mawbey. Les deux Chambres s'étant séparées, le Président de la Chambre des Pairs fit lecture des résolutions, & la Chambre ordonna qu'elles fussent imprimées.

La Minorité prétend qu'elles seront fortement contrariées dans la Chambre Haute, & que le Chancelier Lord *Thurlow*, doit employer tout son crédit pour les faire échouer ; ce dont nous doutons absolument.

La Chambre générale de Commerce, tint le 2 une assemblée, dans laquelle elle arrêta unanimement de mettre tout en œuvre pour la défense de ses privilèges.

Elle se propose en conséquence de présenter une Requête à la Chambre des Pairs, pour qu'il lui soit permis de produire de nouveaux témoins; dans le cas où ses démarches resteroient sans succès, elle s'adressera au Roi, & priera S. M. de refuser sa sanction à un bill aussi allarmant.

Le Comité de la Chambre des Communes, chargé du rapport à faire de l'état des pêcheries, & des moyens de les améliorer, a commencé ce travail intéressant, en proposant à la Chambre les résolutions suivantes qui ont été adoptées.

Arrêté, d'accorder une prime de 6 schellings par chaque muids ou boisseau de *pilchards*, (espèce de sardine très-abondante sur les côtes,) contenant au moins 50 gallons, exportés entre le 24 Juin 1785, & le 24 Juin 1786, pourvu que l'exportation ne surpasse pas 5000 boisseaux.

Arrêté, d'accorder également une prime de 4 schellings, pendant la même époque, sur chaque boisseau de *Pilchards* exporté, jusqu'au nombre de 10000; 2 schellings jusqu'à 15000; & un pour 20,000.

La nouvelle taxe sur les servantes sera supprimée, & M. Pitt a annoncé une motion pour présenter un bill qui substituera à cet impôt une taxe sur les célibataires, conformément à l'heureuse idée de M. Fox; tout pere de famille sera exempt de l'imposition qui ne portera que sur les mariages inféconds, & sur les célibataires dans une proportion plus forte. Autrefois il existoit

en Angleterre une taxe sur les veufs, qui fut revoquée à l'heureuse révolution qui donna le Trône à Guillaume III, & à l'Angleterre une liberté complète.

M. *John Adams*, Ministre Plénipotentiaire des Etats Unis, a remis ses lettres de créance au Marquis de *Carmarthen*, qui l'a présenté le lendemain à S. M. Le Colonel *Smith*, ci devant Aide-de-Camp du Général *Washington*, & Secrétaire d'Ambassade de M. *Adams*, est aussi arrivé en cette Capitale.

Les réglemens de commerce entre l'Irlande & nous une fois ajustés, il est question d'envoyer à Dublin un des Princes de la Famille Royale, en qualité de Lord Lieutenant.

Les principaux articles de nos manufactures qu'affecteront ces nouveaux réglemens, sont les fabriques de fer, de lainerie, de coutellerie, de joaillerie, de quincaillerie, de verres, de montres & de pendules. L'exportation de ces deux derniers articles, a monté, dit-on, l'année dernière, à un million sterling. Si les Irlandois ne peuvent se les procurer de leurs manufactures propres, ils les tireront par contrebande de Geneve ou de France.

L'Amiral *Hughes* avoit pris 36 tortues à l'isle de l'Ascension, chacune du poids de 50 livres; 9 seulement sont arrivées vivantes en Angleterre. L'Amiral en a fait présent au Prince de Galles, à M. *Pitt*, au Chancelier, aux Lords *North*, *Howe*, *Bathurst* & *Huntingdon*.

Il circuloit ces jours derniers, qu'il s'étoit élevé à Windsor quelque mésintelligence entre le Roi & le Prince de Galles, & que ce dernier ne paroîtroit pas à la cour samedi prochain; mais ces rumeurs manquent de fondement.

Quelques papiers publics avoient parlé d'une demande prochaine que le Chevalier Erskine devoit faire au Parlement, d'une augmentation dans les fonds de l'établissement du Prince de Galles; rapport certainement prématuré.

Malgré la sérénité constante du ciel les nuits & les matins, les ondes qui sont tombées de neement ont été si salutaires, que tous les végétaux se vendent aujourd'hui dans nos marchés cinquante pour cent moins cher qu'ils ne l'étoient dix jours auparavant.

M. Pitt ayant reconnu que la permission de débarquer le tabac dans différens endroits de cette ville & de le transporter ensuite dans divers magasins, feroit éprouver au fisc des pertes considérables. Il a le projet, dit-on, de rendre un Règlement en vertu duquel le tabac ne pourra être débarqué qu'au seul quai de la Tour, & sera entreposé dans cet édifice jusqu'à l'acquittement des droits.

La Compagnie des Indes, le Parlement, la Cour des Aldermans & la nation ont fait une perte très sensible dans M. Richard Atkinson, mort dernièrement à Brightelstone, empoisonné par la méprise d'un de

ses domestiques, auquel il a légué 50 liv. sterlings de rente. Il étoit très attaché au parti de M. Pitt, & laissa une fortune de plus d'un million & demi sterling.

Un fermier des environs de Ludlow labouroit un champ ces jours derniers ; en enfonçant sa bêche plus que de coutume, pour se procurer de la terre neuve, il sentit quelque résistance, & aperçut une urne enfoncée dans la terre. Il courut chez lui chercher un pieu, & retira l'urne qui se trouva remplie de pieces d'or & d'argent au coin de Jacques I & de Charles I, jusqu'à la valeur de 800. liv. ster. On suppose que ces monnoies furent enfouies pendant la grande rébellion de 1640. Le fermier, transporté de sa découverte, abandonna l'ouvrage, se mit à boire, & but à un tel excès, qu'en 48 heures une fièvre violente l'emporta au tombeau.

On a fait un parallele piquant de l'éloquence & du caractère public du Comte de Chatam, & de son fils M. Pitt. En retranchant de ce morceau l'exagération ordinaire de l'esprit de parti, plusieurs détails en paroîtront heureusement saisis : en voici quelques fragmens.

» L'éloquence de Mylord Chatam étoit
 » en lui un talent naturel. Sa contenance
 » étoit belle, son action agréable & sa voix
 » musicale. Il savoit parler aux passions,
 » comme à la raison des hommes. Certains

» mots, certaines périodes de ses discours
 » faisoient une telle impression, que leur
 » harmonie, après avoir frappé l'oreille,
 » restoit fixée dans la mémoire de ses audi-
 » teurs, ainsi que la voix de l'Ange de Mil-
 » ton dans celle de nos premiers parens.

» L'éloquence de M. Pitt est coulante;
 » mais dénuée de graces & de majesté. Les
 » mots sortent de sa bouche avec plus d'a-
 » bondance que de choix; il charme l'o-
 » reille par une articulation sonore, sans
 » variété, il est vrai, & difficile à retenir;
 » jamais un geste qui aille au cœur; presque
 » toujours une élocution froide & argumen-
 » tative. Ses auditeurs l'écoutent avec plai-
 » sir, mais il ne laisse aucune trace dans
 » leur esprit; semblable à la course d'une
 » fleche qui traverse rapidement l'espace,
 » sans y imprimer son passage. En un mot,
 » Lord Chatam fut le meilleur, M. Pitt le
 » plus spécieux de nos Orateurs. Tous ceux
 » qui ont entendu Lord Chatam, se sou-
 » viennent de ces expressions polies, & ce-
 » pendant énergiques & embrasées, de ces
 » expressions de jeunesse qui échappoient à
 » cet homme divin dans le dernier période
 » de sa carrière. Son éloquence fut vigou-
 » reuse, pleine d'imagination & de traits du
 » bel âge au milieu de la vieillesse. M. Pitt
 » est discret, prudent, & a l'éloquence de
 » l'âge à 28 ans, &c.

Le Général Boyd, qui doit remplacer le
 Général

Général Elliot à Gibraltar, doit partir le mois prochain pour cette forteresse. Il sera accompagné du Commodore Cosby, qui prendra le commandement de l'escadre de la Méditerranée, à la place du Chevalier Jehu Lindsay. Le Général Elliot conserve toujours le gouvernement de Gibraltar, dont le Général Boyd est gouverneur en second.

Nous avons déjà rapporté deux récits touchant le massacre d'un équipage Anglois aux Canaries; une troisième lettre de Ténériffe du 18 Février dernier, développe en ces termes les circonstances de cet événement.

Une barque arrivée ici de Hierro, une des Canaries, le 14 du courant, nous a apporté les détails de la scène affreuse qui s'est passée dans cette Ile, le 7 du mois de Décembre dernier. Le 6, un bâtiment débarqua sur la côte occidentale de l'Ile 37 personnes, parmi lesquelles se trouvoient sept femmes, quelques-unes portoient leurs enfans. L'endroit où ils avoient débarqué, étoit inaccessible de tous les côtés, excepté par un sentier fort étroit, dont quelques habitans s'étoient emparés au moment où ils avoient aperçu ces étrangers, pendant qu'ils avoient détaché un d'entre eux pour aller avertir le Gouverneur Don Juan Briz Calderon, de cet événement. Cet Officier convoqua le Conseil sur le champ : malheureusement pour ces infortunés, le Gouverneur avoit reçu des ordres très-stricts de n'admettre aucun bâtiment, sans prendre les plus grandes précautions, à cause des ravages que la peste faisoit dans plusieurs parties de l'Europe : Don Calderon craignant que ces étrangers ne fussent infectés de ce fléau, ne vit

N^o. 25, 18 Juin 1785.

f

de ressource que dans l'horrible parti de se défaire d'eux ; plusieurs des Membres du Conseil s'opposèrent avec force à cette affreuse résolution , & prirent avec chaleur le parti de ces infortunés ; ils représentèrent qu'ils paroissent jouir d'une bonne santé , & que si quelque malheur imprévu avoit pu les forcer à chercher un asyle sur cette Isle , il étoit injuste & cruel de les exterminer pour avoir transgressé une loi qu'ils ignoroient ; il y en eut même qui offrirent de prendre soin d'eux à leurs propres dépens , jusqu'à ce qu'on eût informé le Gouverneur-Général, résidant à Ténériffe, de cet événement ; mais malheureusement toutes ces représentations furent inutiles , & le Gouverneur persista dans la sanglante résolution de sacrifier ces infortunés pour le salut de la Colonie.

En conséquence , Don Calderon , à la tête de la Milice , se rendit à l'endroit où cette horrible tragédie devoit s'exécuter ; ces innocentes victimes étoient dispersées sur la côte ; les unes ramassant des coquillages , d'autres se promenant avec tranquillité , & les femmes soignant leurs enfans. C'est dans cette situation paisible qu'ils furent trouvés ; & que les ordres sanglans de Don Calderon furent mis à exécution.

Les soldats que commandoit le Gouverneur , arrivèrent en faisant rouler devant eux un tonneau vuide pour mieux rassembler ces victimes de leur barbarie , & ne point manquer leur coup : croyant en effet que c'étoit des provisions qu'on leur apportoit , ces malheureux se réunirent du côté du tonneau ; c'est dans ce moment que le massacre commença : l'humanité se révolte en faisant un récit aussi choquant ; il suffit de dire qu'ils furent tous tués en deux volées , excepté une femme & son enfant , qui s'étoient réfugiés entre deux rochers , où ils furent poursuivis & poignardés à coup

de couteau , & un homme qui , quoique blessé , se jeta à la mer ; après être resté pendant deux heures à la nage , il fut obligé de regagner le rivage , où il fut achevé à coups de sabre.

Don Calderon avoit commencé cette horrible boucherie en faisant feu le premier ; & ne trouvant pas que la Milice se portât avec assez de chaleur , à son gré , il menaça de tuer sur le champ ceux qui résisteroient ; il abattit même à ses pieds d'un coup de crosse de fusil , un soldat qui paroït-
soit choqué de ce massacre.

La nouvelle de cette action atroce a répandu la plus grande consternation dans Ténériffe , aussitôt qu'elle y a été connue : le Gouverneur-Général sur-tout en a témoigné la plus vive douleur ; il ne vouloit pas même y ajouter foi ; il a dépêché un Officier de rang à Hierro , pour prendre connoissance de cette horrible affaire , & s'assurer du Gouverneur.

On ne fait point encore de quelle nation étoient ces malheureuses victimes ; mais on suppose qu'ils étoient Irlandois ou Ecoissois , & qu'ils se rendoient en Amérique. On peut compter , ajoute la lettre , sur l'authenticité de ces détails.

L'état actuel de la Chambre des Pairs , selon nos papiers , comprend :

Princes du sang ,	4
Ducs ,	22
Marquis ,	2
Comtes ,	84
Vicomtes ,	17
Barons ,	79
Evêques ,	26
Pairs Ecoissois ,	16

Total. 250

f 2

La Reine & les Princesses ses filles viennent de finir un ouvrage de tapisserie à l'aiguille , qui est de la plus grande beauté ; C'est un tapis de 14 verges quarrées, destiné pour un des appartemens de S. M. ; on assure que les bordures sont d'un goût exquis ; le fond du tapis est d'un beau verd de prairie ; les fleurs, qui y sont brodées, sont faites avec tant d'art, qu'elles imitent la nature d'une manière étonnante : toutes les femmes qui sont reçues à la Cour ont été admirer ce chef-d'œuvre dans l'appartement de la Reine ; il doit être montré au public dans un des appartemens du palais de St. James le jour de l'anniversaire de la naissance du Roi. Les Princesses ont été près de quatre ans à achever ce tapis magnifique.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 8 Juin.

Le 2 de ce mois, jour de l'Octave de la Fête-Dieu, le Roi, accompagné de la Famille Royale, s'est rendu à l'Eglise de la paroisse Notre-Dame, où, après avoir assisté à la procession du Saint-Sacrement faite dans l'Eglise, Sa Majesté a entendu la grand-Messe.

Les Secrétaires du Roi, ayant à leur tête le sieur Gin, qui porta la parole, ont eu l'honneur de présenter à Sa Majesté la Bourse que la Compagnie est dans l'usage d'offrir au Roi.

Sa Majesté a bien voulu accorder un brevet de Conseiller d'Etat au sieur Bouchaud, de l'Académie des Inscriptions & Belles-

Lettres, Docteur-Régent de la Faculté de Droit de Paris, Lecteur & Professeur royal du droit de la Nature & des Gens.

Le Chevalier de la Bintinaye, qui avoit eu l'honneur d'être présenté au Roi, a eu, le 4 de ce mois, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté & de la suivre à la chasse.

Le 6, le Prince de Nassau-Usingen prit congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale, avec les formalités accoutumées, étant conduit par le sieur Lalive de la Briche, Introduceur des Ambassadeurs; le sieur de Séqueville, Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs, précédoit.

Le Bailli de la Tour a rendu, le 7 de ce mois, pendant la Messe, foi & hommage au Roi, au nom des Six Grands-Prieurs de Malte en France, en présence du Bailli de Breteuil, Ambassadeur de la Religion de Malte en cette Cour, à l'occasion de la réunion des biens de l'Ordre de Saint-Antoine à celui de Malte.

DE PARIS, le 16 Juin.

L'Assemblée du Clergé a accordé à S. M. le don gratuit ordinaire. Ce don, qui jusqu'ici n'avoit jamais passé 16 millions, a été porté cette fois à 18. Le Clergé n'a même pas délibéré long-temps sur cette augmen-

tation, consentie en moins de demi-heure, à l'unanimité des voix.

Le Roi a disposé des places qu'occupoit ci-devant feu N. Moreau de Beaumont. M. Fourqueux est entré au Conseil des dépêches, & devient Président du Comité contentieux des Finances. M. Lenoir est au Conseil royal de commerce; M. de Bacquencourt du comité contentieux, & M. Fargès Conseiller d'Etat.

Par Arrêt du Conseil du 15 Mai dernier, le Roi a nommé aux places d'Administrateurs de la nouvelle Compagnie des Indes, les sieurs de Gourlade, Bérard, Périer, Bernier, Bezard, de Mars, Dodun, Sabatier & Desprez, Montessuy, Berard cadet, Moracin & Gougenot.

Un autre Arrêt du Conseil de même date constitue M. de Boullogne, Commissaire du Roi, pour suivre les affaires de la même Compagnie.

La place d'Historiographe de l'Ordre du S. Esprit, qu'avoit feu M. Cherin, décédé le mois dernier, a été donnée à M. de Chamfort de l'Académie Française. Les appointemens de cette place, créée pour M. de Saint-Foix, prédécesseur de M. Cherin, sont de deux mille livres.

On continue à être inondé de pamphlets sur l'agiotage de divers effets publics; guerre fort ennuyeuse pour tous ceux qui ne pratiquent point ce jeu d'actions, si inf-

tructif d'ailleurs pour un observateur. Dans l'une de ces brochures sur les actions des eaux de Paris, on évalue à 23 mille le nombre des maisons de cette Capitale; & en cela l'auteur est bien informé. Depuis 30 ans néanmoins, on imprime dans tous les Almanachs, que Paris renferme au moins 50 mille maisons.

Le 8 de ce mois, les Administrateurs de la Caisse d'Escompte, accompagnés des principaux actionnaires, se rendirent au Contrôle général, où ils avoient été mandés pour régler le Dividende de Juillet. La question qui a mis tant d'esprits en effervescence, & qui a fait écrire tant de brochures, celle concernant la mesure à laquelle on doit fixer le dividende, fut débattue en présence du Ministre; il fut convenu que ce dividende des six derniers mois seroit modéré, & que du reste des bénéfices, une part sera mise en réserve, & l'autre partagée entre les actionnaires; ce qui formera un second petit dividende. Ainsi il a été réglé que le dividende restera désormais fixé à 150 liv., ce qui avec l'autre moitié des bénéfices, le portera cette année à environ 190 liv. Lorsque les profits en réserve s'élèveront à cinq millions 500 mille livres, & qu'il n'en faudra rien distraire pour le dividende ordinaire, alors il paroîtra un Arrêt du Conseil qui fixera les actions de la caisse à 4500 liv., & ainsi de suite toutes les années.

Plus d'une fois, nous avons averti nos Lecteurs de se défier de tous les énoncés de ce Journal, spécialement de l'article Paris, toutes les fois que nous n'en garantissons pas l'authenticité. Voici encore une preuve de la nécessité de cette précaution. Nous avons rapporté sur la foi de ce qu'on appelle ici le Public, les gens instruits, &c. que les Etats de Bretagne n'ayant trouvé ni à Nantes, ni à Rennes un emplacement convenable pour la Statue du Roi, S. M. avoit nommé Brest comme le lieu propre à cet objet. MM. les Députés des Etats de Bretagne ont réclamé auprès de nous contre cet article, en nous apprenant :

1°. Qu'il n'est pas vrai qu'on n'ait pas trouvé à Rennes ou à Nantes d'emplacements convenables pour un pareil monument, l'une & l'autre de ces villes ont plusieurs places qui ne sont point encore décorées.

2°. Que les Etats ne se sont déterminés à prier S. M. de vouloir bien décider elle-même le lieu où seroit placée la Statue, que parce que toutes les villes de la province desiroient également la posséder.

3°. Que Messieurs les députés des Etats n'ont encore chargé aucun artiste de dresser le plan de ce monument, mais ils recevront avec reconnoissance les projets qu'on voudra bien leur présenter.

M. de Kinsbergen, Commandant de l'escadre Hollandoise dans la Méditerranée, arriva à Toulon, le 21 du mois dernier.

Ayant appris que M. le Bailli de Suffren étoit

à Toulon, il s'empresse de descendre à terre, avec son corps de Marine, pour lui rendre visite : M. le Bailli de Suffren lui fit l'accueil dû à son mérite particulier, & à sa qualité d'Officier général d'une Nation amie & alliée de la France : il ceignit, pour le recevoir, la riche épée dont les Etats-Généraux lui avoient fait présent. Le lendemain, M. le Bailli de Suffren visita à son tour M. le Chevalier de Kinsbergen sur son bord ; les vaisseaux de l'escadre Hollandoise firent parade dès que sa chaloupe fut apperçue, & le saluerent de 17 coups de canon : sur l'invitation qui lui fut faite, M. le Bailli de Suffren revint le lendemain au bord du Commandant Hollandois, pour y dîner.

Nous avons reçu la lettre suivante, datée du château de... près de Nantes; elle nous a paru assez plaisante pour mériter une place dans cette feuille.

C'est avec un extrême plaisir, Monsieur, que j'ai trouvé parmi nous presque toutes les modes Angloises reçues, recherchées, quoique souvent défigurées. Voitures, chevaux, habits, chapeaux, clubs; nous leur avons tout pris jusqu'à l'*English eudgel* que nous aurions pu leur laisser. Mais il est chez eux un usage dont personne, que je sache, ne s'est encore avisé, & sur lequel, vraisemblablement nous n'avons pas porté une attention assez réfléchie. J'en parle ici moins pour en donner l'exemple, que pour atteindre au but que j'ai long-tems regardé comme un écueil sur lequel je craignois de me briser. Cette nouvelle manière d'y parvenir me paroît aussi sûre que toutes cellesqu'on m'a jusqu'à présent offertes; & je la prends. Voici ce dont il est question :

J'ai envie de me marier. Depuis long-tems je cherche une femme qui soit de mon goût, & à qui je convienne, sans l'avoir pu trouver. J'eus toujours en horreur ces mariages, qu'on appelle de convenance, où quelquefois l'on joint les fortunes, où plus souvent l'on échange des biens contre de la naissance, ou de la naissance contre des biens. Ces unions ne furent jamais à mes yeux qu'une prostitution légale & publique, plus criminelle que tout autre, puisqu'elle est éternelle, & qu'elle profane la sainteté des loix.

Je veux aimer ma femme, & je veux en être chéri. Il faut donc pour cela que nous nous connaissions, & ne point nous tromper sur le compte que nous rendrons de nous. Voici le mien & je serai sincère :

Mon esprit n'est pas d'une vaste étendue, mais d'une tournure originale qui plaît & amuse souvent ; on voit qu'elle n'est chez moi l'effet d'aucun effort, & un mot heureux m'échappe tout aussi naturellement qu'une singerie ou une grimace quand les gens me déplaisent. Je n'ai pas une grande dose d'instruction ; mais c'est la faute de mon éducation plutôt que la mienne. Abandonné trop jeune à moi-même, on ne m'a point accoutumé à disposer de mon attention à volonté ; ce qui m'a fait long-tems ne porter surtout qu'un coup-d'œil assez inattentif. Mon langage est assez incorrect, & ma diction ne l'est pas moins, comme on pourra s'en appercevoir par la tournure de ma lettre. Je n'ai point cet esprit pointu qui se plaît à humilier la suffisante ignorance. Je laisse un sot dire en paix des sottises, pourvu qu'il ne me force point à les écouter ; mais j'oubliois que ceci tient à mon caractère ; passons-y :

Je suis en somme ce qu'on appelle un bon

homme. J'ai bien fait dans ma vie quelques étourderies ; mais jamais aucune méchanceté préméditée. J'ai dans le caractère un fonds de légèreté qui me sauve de toutes les impressions profondes , & qui , en me donnant plusieurs formes , n'en laisse dominer presque aucune par où l'on puisse me laisser plus personnellement. Cette instabilité très-commune & que je suis bien loin d'estimer , m'a , par une conséquence ordinaire , rendu plus propre à ce qu'on appelle la société.... Je suis assez obligeant ; mes amis m'ont toujours trouvé disposé à les servir , quand je le pouvois. Ma bourse leur fut ouverte ; mais je conviens qu'il n'y avoit presque jamais rien dedans.

Mes goûts ne sont pas très-vifs ; on a déjà dû le juger ainsi. Je n'aime pas la chasse ; cet exercice est trop bruyant ; je préfère le jeu , & sur-tout les jeux de société. Ce passe-temps qui met souvent le sot au niveau de l'homme d'esprit me débarrasse des importunités de celui-là , & de la supériorité de celui-ci. Ce sont peut-être ces raisons alternatives qui , comme moi , font jouer ces deux classes d'homme :

J'ai le cœur tendre. Je fus long tems fou d'Héloïse : mais l'exemple & les occasions me firent bientôt étendre sur l'espèce le sentiment que je ne portois autrefois qu'à l'individu. Je rougis maintenant des fausses divinités aux pieds desquelles je brûlois autrefois mon encens. J'avoue que , sacrificateur mal-adroit , j'ai même reçu des atteintes cruelles de mes victimes ; mais échappé que je suis à ce funeste culte , je reviens à mon épigraphe.

Je dois maintenant deux mots sur ma figure & ma naissance. Je vais remplir cette tâche..

Je ne suis pas ce qu'on appelle un joli homme. J'ai le front bas & circulaire , l'œil creux &

arrondi, le regard grivois & prolongé, la joue sèche & aplatie, le nez large & évasé, les lèvres épaisses & vermeilles, les dents propres & mal rangées, la bouche fraîche & un peu fendue, le menton pointu & allongé. Il ne semble pas qu'il y ait-là de quoi faire une belle tête; eh bien! cependant elle ne déplaît pas. J'ai la poitrine étroite & enfoncée, les épaules grosses & un peu hautes, le dos arrondi, le corps frêle, la cuisse maigre, la jambe peu fournie & le pied médiocre. Beautés timides, ne vous effrayez point, je vous prie, je cave ici au pire, & je puis assurer que je ne suis point déplaisant. Mes vêtemens sont assez élégans, & maintenant *after the English fashion*. . . Mon âge est de 25 à 30 ans. . . Je suis gentilhomme. . . . Ma fortune est de 1000 à 1500 liv. de rentes, & la succession hypothétique de mon frère aîné, car il faut tout compter, me donnera 4000 liv. de rentes de plus.

Voilà mon signalement, Monsieur; si vous avez l'honnêteté de l'insérer dans votre Journal avec ma demande, je vous enverrai un devis des qualités que je désirerois dans ma future, avec l'adresse & le nom d'un Notaire à qui l'on pourra s'adresser pour plus amples informations, &c. &c. &c.

Le Chevalier de ****.

M. Vial, de Bar-sur-Seine, nous instruit d'un abus auquel il propose de remédier, & dont il cite un exemple dans les termes suivans :

Le curé de Mouslé, diocèse de Troyes, dès qu'il avoit administré un malade, prenoit la singulière précaution de faire rédiger son acte mortuaire par son maître d'école, & tous deux le signoient ensuite. Ce procédé aussi bizarre qu'in-

régulier a été découvert par un particulier de cette paroisse, qui se présenta au greffe de Troyes pour y lever l'extrait mortuaire de quelqu'un de sa famille ; en compulsant le registre , il fut très-surpris d'y trouver son nom ; il se rappella bien d'avoir été dangereusement malade ; mais son existence étoit la preuve physique qu'il n'en étoit pas mort ; ce particulier , de retour au village , se hâta d'aller trouver son curé & lui demanda : *Vous souvenez-vous, Monsieur, de m'avoir enterré ?* Non , répondit le pasteur , *mais il faudra y venir tôt ou tard.* Cette anecdote s'étant répandue en peu de tems , la justice de Troyes s'est transportée au presbytère , & sans opérer un miracle, elle a ressuscité le mort aux dépens du Curé.

Le 7 Mars dernier , vers une heure & demie après midi , le feu prit au village de Toulon , près Vertus en Champagne. Un Gentilhomme du voisinage , nommé M. Desteulle , apperçut la flamme , & vola au secours. Il trouva sur les lieux un peuple nombreux , déjà occupé à arrêter les progrès de l'incendie : il se mit à la tête des plus hardis ; & grâce à ses soins & à son zèle , il n'y eut que 5 maisons de brûlées , qui sont à la vérité les plus considérables de l'endroit. Le feu éteint , ce même M. Desteulle s'empressa de recueillir chez lui les victimes de ce désastre. Les fourages , les semences d'avoine leur manquoient , il vint de leur en fournir de nouvelles qu'il a prises dans ses propres greniers. Plusieurs d'entre ces malheureux avoient perdu leurs vêtemens , il

leur en a donné d'autres. Lorsqu'il s'est agi de reconstruire les bâtimens, il s'est offert pour présider, & préside en effet aux achats des matériaux nécessaires & à la distribution des nouveaux logemens.

L'Académie de Lyon fit publier, en 1784, qu'elle décerneroit en 1785 le Prix concernant *la différente réfrangibilité des rayons hétérogènes*, dont M. le Duc de Villeroy, son protecteur, a fourni le sujet & les fonds. Le concours devoit être clos le premier Août, & le Prix distribué au mois de Décembre la même année.

Aucun Mémoire sur ce sujet, n'a été envoyé à l'Académie; mais elle a reçu des Lettres de plusieurs personnes, qui sans se faire connoître, annoncent s'occuper de cet objet, en se plaignant de la brièveté du délai, & de l'impossibilité où elles sont d'approfondir, en aussi peu de tems, cette matière importante & difficile.

L'Académie a eu égard à ces représentations, & considérant qu'aucun Mémoire n'ayant été admis au concours, la loi devient égale pour tous ceux qui veulent traiter le sujet dont il s'agit; elle a délibéré dès-à-présent de prolonger le délai, & recevra au concours tous les Ouvrages qui lui seront adressés jusqu'au premier Avril 1786. La distribution se fera dans la Séance publique qu'elle tiendra, dans la même année, après la fête de la S. Louis.

La Société patriotique de Valence en Dauphiné vient de proposer un prix de trois cent livres sur la question suivante.

1°. Quelle seroit la meilleure manière de cultiver les mûriers blancs dans le Bas-Dauphiné, & sur-tout dans les environs de Valence, tant pour leur procurer une existence plus saine, &

plus durable , que pour obtenir une récolte plus abondante de feuilles propres à fournir aux vers une nourriture de laquelle résulteroit une soie de la meilleure qualité ?

2°. Convient-il de laisser prendre à ces arbres leur entier développement ; & dans ce cas , à quelle distance faut-il les planter ?

3°. Vaudroit-il mieux les tenir en arbres nains ; & dans ce cas , quelle doit être leur distance & leur hauteur ?

4°. Seroit il plus avantageux de les cultiver en buissons , & quelle seroit alors la meilleure maniere de complanter ce terrain ?

Les Mémoires sur cette question seront adressés, francs de port, à Dom Pernety, Abbé de Burgel, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse & autres, ancien Bibliothécaire de Sa Majesté Prussienne, & Secrétaire de ladite Société, à Valence en Dauphiné.

Le Prix sera adjugé le 20 du mois d'Août 1786, & les Mémoires ne seront reçus au concours que jusqu'au premier Juillet exclusivement, Le terme est de rigueur. Ces Mémoires seront écrits en françois ou en latin.

On vient de mettre en vente à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins, la deuxième livraison du troisième Voyage de Cook, consistant dans le tome IV, & les quatre-vingt huit planches annoncées dans le Prospectus. Le prix de cette livraison est de 54 liv., & on ne la délivrera que sur la reconnaissance qui a été donnée avec les trois premiers volumes. Les volumes pour les deux éditions *in 8°*. paroissent aussi ; comme ils ont été payés d'avance, on ne les délivrera également qu'en rapportant les reconnoissances. Le prix des quatre volumes *in 4°*. brochés ou en feuilles, avec les quatre-

(136)

vingt-huit planches, est de 1081. L'édition in-8°. huit volumes en blanc ou brochés, 32 livres, la même, in-8°. quatre volumes en blanc ou brochés, 24 liv. On ne délivrera des planches aux Acquéreurs des éditions in 8°, qu'au mois d'Août prochain.

Charles-Alexandre, Marquis de Hericy, chef des nom & armes de la maison de Hericy, est mort à Rouen, le 15 Avril, âgé de 58 ans.

Angélique-Charlotte de Mascrary, Abbessé de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Doullens, est morte le premier du mois dernier, âgée de 60 ans.

Bernard Chérin, Généalogiste & Historiographe des Ordres du Roi, est mort à Paris le 21 Mai dernier, dans la 67^e. année de son âge. La confiance dont Sa Majesté & les Ministres l'ont honoré, la considération qu'avoit pour lui toute la Noblesse du royaume, font suffisamment l'éloge de sa probité, de ses connoissances, & du désintéressement avec lequel il a rempli sa charge pendant près de 23 ans.

Jean Louis de Lignault, Marquis de Lussac, ci-devant Officier au régiment des Gardes françoises, est mort le premier Mai dernier, au château de Lussac-les-Eglises, en Berri, âgé de 62 ans.

P A Y S - B A S .

DE BRUXELLES, le 14 Juin.

Les Feuilles publiques qui nous promett-

soient la guerre, il y a huit jours, reviennent à la paix; & depuis six mois, c'est dans ces ridicules variations que consistent toutes les nouvelles. Depuis long - temps il n'en existe qu'une seule importante à donner : savoir, que la paix est certaine, nonobstant les conjectures & les bruits opposés. L'embarras observé dans la suite des négociations, tient uniquement aux incertitudes de quelques provinces de la Hollande, toujours indisposées contre des termes d'accommodement qu'elles jugent trop onéreux. L'article de l'argent, soit des 12 millions de florins, demandés par l'Empereur, éprouve sur-tout de vives difficultés, tirées de l'épuisement des caisses, des dépenses accablantes qui se sont succédées depuis six ans dans la république, enfin du déshonneur & du danger que voyent ces provinces dans des cessions, auxquelles on étoit fort éloigné de se soumettre à l'origine de la querelle.

Cependant la province de Gueldres a déjà agréé le préavis extrêmement pacifique des Etats de Hollande, & les autres provinces suivront tôt ou tard : ainsi nulles inquiétudes sur la conclusion.

Nous sommes très-éloignés de garantir que l'Empereur a réduit sa demande pécuniaire à 6 millions de florins, & que jusqu'à présent la République n'en a offert que deux. S'il falloit raconter toutes les variantes qui

se succèdent chaque jour sur ces détails, on feroit une bibliothèque hebdomadaire très fastidieuse pour le lecteur. L'envoi préalable de deux Ambassadeurs à Vienne est encore un des articles qui, dit-on, éprouve le plus de résistance.

On travaille en Hollande à l'équipement d'une escadre de dix vaisseaux de guerre qu'on croit destinée pour la Méditerranée. Les forces navales actuelles des Vénitiens, avec lesquels la République est toujours en différend, nécessitent cet armement; nouveau surcroît de dépenses qu'il étoit très facile de s'épargner.

A la fin du mois dernier, il se passa à la Comédie Française à la Haye une scène militaire entre militaires, qui parut fort scandaleuse à des spectateurs peu accoutumés aux guerres civiles du parterre, pour ou contre la gloire de quelques Comédiennes.

Une Actrice de quelque mérite, mais victime d'une autre regrettée, a quitté la Pièce au milieu de son rôle: un moment après, la Chanteuse plus aimée du Public, est venue faire des excuses pour sa compagne & assurer que si on lui permettoit de reparaitre, elle s'efforceroit de mieux faire; le Parterre s'est partagé en deux partis, les uns criant oui, & les autres non; de ces derniers étoient MM. les Officiers de la garnison, & de l'autre parti, MM. les Officiers de la Légion de Maillebois. Il en est résulté des propos, même des injures, & le Spectacle a été troublé au point que chacun s'est retiré: quelques-uns ont été mis aux

Arrêts, & deux des plus véhémens ayant jugé nécessaire d'aller vider le différend dans le bois, on a versé un peu de sang pour cette grave querelle.

Après la réponse du sieur Favre au Comte de Gersdorf, que nous rapportâmes il y a trois semaines, est venue la réplique contenue en ces termes :

« Je viens de recevoir, M., votre Lettre en date du 28 Avril, qui m'est parvenue par la voie d'*Amsterdam*. J'accepte la proposition que vous me faites de nous voir à ; & je me serois déjà mis en route pour cette Ville, si ma santé, dérangée depuis quelques jours, n'exigeoit que j'attende son entier rétablissement, avant d'entreprendre ce voyage. Ce ne sera donc que dans le courant du mois prochain que je pourrai quitter ce pays-ci, pour me rendre en droiture à Dès que j'y serai arrivé, je ne tarderai pas à vous donner de mes nouvelles. »

Baruth, dans la haute *Lusace*, le 14 Mai 1785.

Signé, le Comte de Gersdorff, &c.

Une lettre de Madrid rapporte comme certaine l'anecdote suivante.

Un jeune homme, appelé R... , né en Languedoc, mais domicilié depuis long tems en Espagne, excité par quelques Négocians jaloux de M. G... , avoit remis au Roi lui-même, à deux différentes fois, des Mémoires & des Représentations contre la Banque de *S. Charles* & contre ses Administrateurs. Le Roi donna ces Mémoires aux Chefs de cet établissement qui détruisirent aisément toutes les inculpations dont on les chargeoit. M. R... revint à la charge ; alors le Roi, qui ne demande qu'à être éclairci, remit ces papiers à différentes personnes de son Conseil, avec ordre de les examiner & d'en faire chacun un rapport.

particulier. Tous ces différens rapports ont été contraires à M. R... ; & le Roi , qui auroit pu le faire punir févèrement , s'est contenté de l'exiler à 40 lieues de Madrid , avec ordre à la Banque de lui rembourser le prix de toutes les actions qu'il pourroit avoir , & de rayer son nom de ses Registres.

Cause extraite du Journal des Causes célèbres.

Accusation d'assassinat.

Les rumeurs publiques , dit M. des Marts , sont peut-être un des pièges les plus dangereux pour l'innocence. Le peuple aime les événemens extraordinaires ; il croit facilement ce qui fait une forte impression sur son imagination. Souvent , au lieu de soumettre à un examen réfléchi les faits qu'on lui présente comme certains , il ne prend pas même la peine de voir s'ils sont vraisemblables. La conduite du peuple est , à cet égard , d'une inconséquence aussi cruelle qu'effrayante pour les concitoyens que des circonstances fatales exposent à ses soupçons. Il semble que le peuple aime à trouver des coupables , & qu'il trouve du plaisir à voir conduire sur l'échafaud des victimes de sa prévention.

Heureusement les Magistrats , chargés par la loi pour punir les crimes , discutent avec une attention calme & scrupuleuse les preuves qui leur sont offertes ; & lorsqu'ils n'aperçoivent que des soupçons auxquels une prévention indiscrete veut donner l'autorité d'une preuve précise & certaine , ils s'empressent de venger l'innocence : c'est ce qui est arrivé dans le procès

[1] On souscrit en tout temps pour le Journal des Causes célèbres , chez M. Desjarts , Avocat , rue Dauphine , Hôtel de Mouy , chez Mérigot le jeune , Libraire , & Quai des Augustins. Prix , 12 liv. pour Paris , & 14 liv. pour la Province.

Suivant qui a été jugé depuis peu par le Parlement de Paris.

Le cadavre d'une prostituée sans asyle , qui languissoit dans la misère la plus affreuse , dont le libertinage avoit excité l'attention de la justice , & qui plusieurs fois avoit voulu se noyer , a été trouvée dans la rivière de Marne. Sa mort devoit-elle être attribuée à un suicide ? étoit-elle l'effet de la vengeance & de la barbarie de trois complices de ses débauches ? c'est ce que la Justice avoit à éclaircir dans le procès dont nous allons rappeler les circonstances.

Il est nécessaire de faire connoître quelle étoit cette femme , dont la mort a causé tant de trouble dans la ville d'Ay.

La mère de Marie-Jeanne Thillois n'avoit pas attendu , pour la prostituer , qu'elle eût atteint l'âge de puberté. Après avoir vécu pendant quelque temps du produit de ses charmes , elle eut des liaisons très-intimes avec deux scélérats qui furent justiciés à Reims ; elle se maria ensuite.

Marie-Jeanne eut à cette époque un premier accès de désespoir ; le 30 Août 1780 , elle se précipita dans un puits : deux particuliers , témoins de cette action , accoururent & lui sauvèrent la vie.

Ayant été chassée de la ville d'Épernay , Marie-Jeanne se refugia dans celle d'Ay , où elle fit la connoissance d'un homme âgé de soixante-neuf ans , avec lequel elle vécut pendant quelque temps , menant d'ailleurs la vie la plus dissolue.

Les orgies bruyantes qui se passaient dans la maison du vieillard attirèrent l'attention des Magistrats.

Pour éviter l'effet de leurs menaces , elle loua ailleurs un appartement. La conduite qu'elle

y. tint déplus aux propriétaires, qui la chassèrent de chez eux.

Marie-Jeanne eut alors un troisième accès de désespoir; elle alloit se précipiter dans les fossés d'Ay; des femmes charitables la consolèrent, & l'une d'elles se chargea par pitié de ses deux enfans.

Trop connue dans la ville d'Ay, elle retourna à Epernay; mais elle en fut bientôt chassée pour la seconde fois.

Elle revint à Ay, & logea chez un vigneron nommé Testulat Baudoin.

Là elle fit connoissance avec un Maître de danse errant, qui fit ménage commun avec elle.

Etant enceinte encore une fois, & le scandale étant porté à son comble, le Procureur-Fiscal fit assigner le propriétaire chez lequel elle demouroit, pour se voir condamner à la mettre dehors.

Marie-Jeanne, pour se venger, imagina de mettre l'enfant qu'elle portoit, sur le compte du sieur Genet, beau-frere du Procureur Fiscal.

Cependant Marie-Jeanne abandonnée de son Maître de danse, exposée aux insultes de la populace, manquoit du nécessaire pendant la saison la plus rigoureuse. Une noire mélancolie s'étoit emparée d'elle; elle ne prenoit pas même le soin de cacher le dessein qu'elle avoit pris de se détruire elle & son enfant.

Le 19 décembre 1783, Marie-Jeanne alla passer la veillée chez une femme de son espece; elle en sortit vers minuit, en disant qu'elle avoit un rendez-vous, & ne rentra pas chez elle. Huit jours s'écoulerent; Marie-Jeanne ne reparoit plus. Bientôt sa disparition fait la nouvelle d'Ay. On imagine quelles en peuvent être les causes;

elle avoit déclaré Genet l'auteur de sa grossesse; on en tire la conséquence que c'étoit chez lui qu'elle avoit le rendez-vous dont elle avoit parlé. De là l'on infère qu'il seroit possible qu'elle eût été assassinée & enterrée chez Genet. Les conjectures deviennent des soupçons, & les soupçons des certitudes. L'oisiveté & la malignité inventent mille contes plus absurdes les uns que les autres. Un délire universel exalte toutes les têtes. On informe, on fulmine des menitoires : on met tout en usage pour venger la mort d'une prostituée, qui, de son vivant, n'avoit pu trouver où reposer sa tête.

Que faisoit cependant Marie-Jeanne ? Accoutumée à déloger sans bruit, elle avoit été chez son mari, à quelques lieues d'Ay, pour tenter de se reconcilier avec lui. Tous deux reviennent ensemble dans Ay, le 13 Janvier. Elle rend à Testulat Baudouin, chez qui elle demouroit, la clef de son appartement. Le mari fait l'inventaire des meubles qu'elle y avoit, & en laisse une copie au propriétaire : le même jour Marie-Jeanne dispaçoit de nouveau, & le 11 Février, elle est trouvée noyée dans la rivière de Marne, à une demi-lieue d'Ay.

Le suicide est le dernier accès d'une maladie qui a ses symptômes & ses progrès. Depuis long-tems Marie-Jeanne en étoit atteinte. Manquant de tout, & n'ayant pas même la douceur d'être plainte, menacée du glaive des loix, en butte aux traits du mépris, souffrant à la fois les horreurs de l'infamie & de l'indigence, la vie ne devoit pas avoir pour elle des charmes bien puissans.

Marie-Jeanne ne prenoit pas même le soin de cacher le peu de cas qu'elle en faisoit. C'étoit, sur-tout, pendant ses grossesses, époque où l'esprit des femmes est susceptible d'affections

plus vives & de passions plus profondes, que Marie-Jeanne paroïssoit agitée de la manie de se détruire. Elle eût peut-être supporté sa propre misère; mais le sort de l'être infortuné qu'elle devoit mettre au jour, l'occupoit à chaque instant; & cette ame affaïssée sous le poids de l'ignominie, se relevoit, & devenoit capable de quelques élans de désespoir.

Haïssant la vie, & fortement occupée des moyens d'en sortir, il paroît qu'elle avoit considéré la submersion comme la voie la plus douce. Du moins voyons-nous que dans tous les accès de désespoir qu'elle a eus pendant ses différentes grossesses, elle a toujours cherché à se noyer.

Elle étoit grosse, lorsqu'en 1781 on lui notifia l'ordre de sortir de la ville d'Epernay. Elle se précipite dans un puits.

Elle étoit encore grosse, lorsqu'en 1782 elle se jette dans le ruisseau d'Avenay.

Elle étoit grosse pour la troisième fois, lorsqu'ayant été chassée de la maison du fleur***, elle courut dans l'intention de se précipiter dans les fossés d'Ay.

Le Procureur-Fiscal fait quelque démarche pour la faire sortir de la ville, elle déclare hautement que, si on la tourmente, elle se jettera dans la rivière.

Enfin, elle est trouvée noyée, n'ayant pas dans sa poche une seule pièce de monnaie; ce qui prouve que sa mort a été l'effet d'un désespoir causé par sa profonde misère, & qu'on ne doit pas chercher des coupables, puisque personne n'avoit intérêt de le devenir.

Aussi, par Arrêt du 11 Septembre 1784, les accusés soupçonnés d'être les auteurs de sa mort, ont été renvoyés absous, & il leur a été permis de faire imprimer & afficher l'Arrêt.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 25 JUIN 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

*A Mme la Comtesse DE GENLIS, chantant
& s'accompagnant sur sa Harpe, chez
M. le Comte de Buffon, l'Ode de M. le
Brun, contre les Détracteurs de ce grand
Homme. **

Vous qu'on doit adorer sous les traits de Genlis,
Muse, par vos accens mes vers sont embellis.
Que vous ressemblez bien à vos Sœurs immortelles !
Comme elles vous chantez, vous inspirez comme elles.

* Mlle de Beauménil, si connue par ses talens, a mis
cette Ode en musique pour Mme de Genlis.

N°. 26, 25 Juin 1785.

G

E P I T R E à ma petite Jument.

Peu digne de Pégase en mes Écrits divers,
C'est à toi, ma Jument, que j'adresse ces vers,
A toi, folâtre & si jolie !
Toi, qui, d'un pas doux & léger,
Foules l'herbe tendre & fleurie,
Et prends le mors aux dents à travers la prairie,
Si tu vois près de moi s'avancer un Berger.
Ah ! fuis ! franchis l'espace, vole ;
Je crains bien moins ta caracole,
Qui fait m'avertir du danger,
Qu'un discours trompeur & frivole,
Dont l'art nous cache le détour,
Et gagnant notre cœur, le livre sans retour.

JAMAIS de nos dédains l'amañt ne se rebute ;
Flatter notre amour propre est son unique soin ;
L'amour-propre séduit, l'innocence est bien loin ;
Fuyons, te dis-je encor, je projette, exécute ;
Si je tombe avec toi, je crains peu cette chute.

POUR toi, qui méconnois nos loix & notre cœur,
Si pour un beau courfier tu te sentoies émue,
Ne crains point un frein oppresseur,
Vole au bonheur, cours à bride abattue ;
J'appelle le bonheur, l'ignorance du mal :
Le connoître sans doute est un don bien fatal,
Suis ton penchant sans retenue.

Si ton vainqueur n'a point d'âme à son tour,
S'il n'a que cet instinct, qui pour vous est l'amour;
Et s'il perd à cela, quand son ardeur le guide,
Quelques ruses de l'art, & quelques faux soupirs,
Sans mélange de peine il t'invite aux plaisirs,
Il peut être inconstant, mais il n'est point perfide.

Mars, ma Jument, reviens à moi,
Reviens à ta jeune maîtresse;
A pas tardifs promène sa tristesse;
Loin des objets dont elle suit la loi,
Elle est plus à plaindre que toi.
Si dans ma douce rêverie
Les guides glissent de ma main,
De toi dépendra mon destin;
Prends soin d'une innocente vie;
J'ai du terrein encore à parcourir,
La route des chagrins, le sentier du plaisir.

TELLE est la course enfin qui nous est salutaire;
Nous passons par malheur au grand trot sur la terre,
Et ses écueils sont pleins d'horreurs:
Évitons-les, & posons sur des fleurs;
Choisissons des routes certaines
Pour marcher d'un pas sûr à travers les erreurs;
Au grand galop fuyons les peines,
Au petit trot ménageons les desirs,
Allons au pas dans les plaisirs.
(Par Mlle de Saint-Léger, en Auvergne.)

G ij

RÉPONSE à M. DAMAS, sur les vers
insérés dans le Mercure du 28 Mai 1785.

A GRAND tort ta Muse rafale
De mon esprit, de mes appas :
En vain tu pares ton idole
Des fleurs qui naissent sous tes pas.
A mes yeux le charme s'efface ;
Et lorsque je veux réfléchir,
Je regarde en tremblant la glace
Que la Vérité vient m'offrir.
Réserve ta galanterie
Pour Saint-Léger & Beauharnois ;
Je verrai toujours sans envie
Et ton triomphe & leurs succès.
Volez au Temple de Mémoire ;
L'amour s'unit avec la gloire
Pour vous en assurer l'accès.
Peut-on s'égarer sur leurs traces ?
Tu franchiras le double mont,
Et sentiras la main des Grâces
D'une couronne orner ton front.
Pour moi, qu'Apollon désespère,
Qui n'éprouve que ses rigueurs,
Ma peine sera moins amère
Si vous possédez ses faveurs.

(Par Mme Dufrenoy.)

LA BREBIS ET LE CHIEN, Fable.

ON dit qu'une Brebis, de plaintes importunes
Accabloit autrefois en ces mots son Pasteur :

Je n'ai de vous complaisances aucunes,
Et mes chagrins jamais n'ont touché votre cœur.

Or, cependant, comptez les avantages
Que vous tirez de moi, vous & votre maison ;
Avec mon lait vous formez vos fromages,
Vous vendez mes enfans, vous fi ez ma toison ;
Et moi, sur-tout dans la triste saison,
On me nourrit des plus chétifs herbages,

Encor très peu m'en donne-t-on.
Jamais, au grand jamais d'amitié : dites non ?
Tandis que, chaque jour, maine & maine caresse

Est prodiguée à votre Chien,
A ce modèle de paresse,
Qui vit dans l'indolence & ne vous sert à rien,
A rien. Le Chien l'entend, se dresse, la regarde
En répétant : à rien ! Eh ! qui veille à ta garde :
Ton maître de ce soin se confie à ma foi ;

Il est moins ton Berger que moi ;
Et lui seul peut-il te défendre ?
Ingrate, je m'éloigne afin de te l'apprendre ;
Tu connoîtras un jour, mais trop tard, ton erreur !
Il part : & dans le bois, la Brebis égarée,
Sans Chien, ainsi que sans Pasteur,

G iiij

Par un Lonp qui la vit, bientôt fut dévorée.

J'ai mérité mon sort,

Disoit-elle, en touchant au terme de sa vie;

Mon ingratitude est punie,

Elle seule a causé ma mort.

(Par M. Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi
à Orléans, Membre de la Société Royale de
Physique, d'Histoire Naturelle & des Arts de
la même Ville, &c.)

*Explication de la Charade, de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Bateau*; celui
de l'Énigme est *Hotte*; celui du Logogry-
phe est *Cartouche*, où l'on trouve *char*,
coche, *route*, *arc*, *cou*, *Auch*, *chou*, *Turc*,
cor, *ruche*, *rat*, *trou*, *chat*, *four*, *couche*,
carte, *art*, *or*, *Cour*, *cruche*, *tore* (moulure),
coûtre, *torche*, *croûte*, *touche*.

C H A R A D E.

ON traîne mon premier,
On chérit mon dernier,
On coupe mon entier.

(Par M. Bouloux.)

E N I G M E.

MON tout , corps , tête & queue , offre un poisson
fort sain ;

Mon tout , sans tête & queue , offre un massif de pierres ;

Sans ma tête , mon tout est un habit de lin ,

Et mon tout , sans ma queue , est pour ta cuisinière.

Pour ne te rien cacher , cher Lecteur , en passant ,

Apprends que de mon corps le milieu seul vaut cent.

(Par M. de la Sablonière , C. R.)

LOGOGYPHE.

AVEC six pieds je suis poisson ;

Otez-en un , je deviens la femelle

D'un animal paresseux & glouton ;

Otez-en deux , je suis un meuble fort mignon ;

Otez-en trois , que je sois laide ou belle ,

Il faut toujours que l'on passe par-là ;

Otez-en quatre , alors il restera

Le premier ou second des tons de la musique.

O Lecteur oisif , si tu t'applique

Quelques instans de plus à me décomposer ,

Dans mes six pieds tu peux encor trouver

Ce qu'à l'honneur l'ambitieux préfère ;

L'un des sept péchés capitaux ;

Giv

L'homme qui tient à ses défauts ;
 L'époux que fit périr un Roi Juif , adultère ;
 L'heureux nom qu'au Théâtre a certain Médecin ;
 Une ville Normande ; un Canton Suisse ; enfin
 D'un culte , tel qu'il soit , le premier caractère.
 (Par M. *** , Avocat au Parlement de Rouen.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'ENFER, Poème du Dante , Traduction nouvelle ,

Qui mi soufi

La novità , se for la lingua aborra. Chant. 15.

A Londres , & se trouve à Paris , chez
 P. S. Didot le jeune , Merigot le jeune ,
 quai des Augustins , & Bailly , rue Saint-
 Honoré , barrière des Sergens ; grand in-8°.
 de 500 pages.

LE Dante est le premier Poète de l'Italie ,
 c'est-à-dire , le plus ancien de ceux qui ont
 mérité de marcher avec la postérité. Si son
 nom y vole facilement , son Poème s'y traîne
 avec peine. La réputation du Dante est uni-
 verselle , & ses Ouvrages ne sont presque
 pas lus ; quelle est la cause de cette éton-
 nante distinction ? Les sujets théologiques
 que traite ce Poète , occupoient alors tous les

esprits ; l'amertume de ses satyres se répandoit sur des noms connus dans son temps ; toutes ses allusions étoient claires , & recevoient un grand prix des circonstances tumultueuses auxquelles elles avoient trait. D'ailleurs, le Dante lui-même eut une grande part dans les troubles politiques de sa patrie , & sa célébrité personnelle influa sur celle de ses Ecrits. Dans ce siècle de haines , une grande satire devoit avoir un grand succès. Ajoutons que ce Poëte créoit , pour ainsi dire , sa langue. Le Parnasse ne connoissoit alors que la langue latine ; à peine avant lui la langue vulgaire avoit elle servi à quelques badinages amoureux. Il est le premier qui ait su la plier à un Ouvrage important , & son génie, exalté par ses malheurs , l'enrichissoit des formes qui lui manquoient pour ce nouvel emploi. Ces causes réunies élevèrent alors le Dante à un point d'où il devoit être encore apperçu dans les siècles suivans. Mais les divers genres de mérite de son Poëme sont entièrement perdus aujourd'hui ; le sujet en est sans intérêt pour ses Lecteurs actuels ; toutes les allusions sont anéanties. Le style même , ce style formé avant le goût , en est souvent dénué. Au milieu de grandes beautés , on trouve un grand nombre de phrases obscures , parce que toutes les tournures créées par ce Poëte , n'ont pas été adoptées également par ses successeurs. Mais enfin , ces beautés existent ; il étoit important de nous les faire connoître. Leur

originalité même, en passant dans notre langue, ne peut qu'en augmenter les trésors. C'est ce qu'a entrepris M. le Comte de R.... Auteur de cette nouvelle Traduction, déjà connu très-avantageusement dans les Lettres, par un Discours rempli de talent, de vûes fines & neuves sur l'universalité de la langue Françoisè, Discours qui a partagé le prix de l'Académie de Berlin.

Quel peut être aujourd'hui le but d'un Traducteur du Dante ? Ce ne peut pas être assurément de nous faire connoître le sujet de son Poëme, puisque ce sujet, comme nous venons de le voir, a beaucoup perdu pour nous de sa valeur. D'ailleurs, si l'on en veut prendre une idée, la Traduction de M. Moutonnet de Clairfonds, qui parut en 1776, & que M. de R. paroît n'avoir pas connue, puisqu'il n'en dit rien, suffit pour remplir ce desir. Mais il restoit à nous offrir les grands traits de ce Poëte fidèlement copiés ; à ne masquer ses défauts qu'autant qu'il le faudroit pour n'en pas rendre la lecture désagréable ; à conserver ce ton sauvage qui distingue toujours les premiers Poëtes d'une Nation ; sur-tout à ne négliger aucune de ses beautés ; à rendre, par des expressions neuves dans notre langue, les expressions du Poëte, qui étoient neuves alors qu'il écrivoit, & dont la plupart sont restées vierges. « La langue Françoisè, dit M. de R. dans sa Préface, ne recevra toute sa perfection qu'en allant chez ses voisins

» pour commercer & pour reconnoître les
 » vraies richesses, en fouillant dans l'an-
 » tiquité, à qui elle doit *son premier levain*,
 » en cherchant les limites qui la séparent
 » des autres langues. » Voyons donc l'avan-
 » tage que M. de R. lui fait retirer de celle du
 » Dante; voyons comment il nous a transmis
 » ses beautés; de quelle manière il nous rend
 » la sensation que fit autrefois en Italie le
 » style du Dante; comment sa physionomie
 » & l'odeur de son siècle *transpirent* à chaque
 » page de cette Traduction. »

Elle commence ainsi: « J'étois au milieu
 » de ma course, & j'avois déjà perdu la
 » bonne voie, lorsque je me trouvai dans
 » une forêt obscure, dont le souvenir me
 » trouble encore & m'épouvante. »

Il y a dans le texte :

Che nel pensiero rinnova la paura.

Qui renouvelle l'effroi dans la pensée. Ce beau
 vers n'est-il pas bien affoibli par l'expression
 froide & commune, *me trouble & m'épou-*
vante? Mais ce qui suit est plus que de la
 foiblesse.

« Certes, il seroit dur de dire quelle étoit
 » cette forêt sauvage, profonde & téné-
 » breuse. Il y a dans l'Italien :

E quanto a dir qual era è cosa dura

Esta selva selvaggia & aspra e forte.

Il est dur de dire, signifie en François il est
fâcheux, il est cruel; è cosa dura en Italien,

G vj

signifie seulement *c'est une chose difficile*, & c'est l'intention de l'Auteur. Le Poète peut être *embarrassé* de se rappeler & de mettre en ordre tout ce qu'il va raconter ; mais *certes*, il n'y a rien de *dur* pour lui, puisque cette fiction est toute à sa gloire.

Le Dante veut sortir de cette forêt, divers monstres s'opposent à son passage. Une ombre se présente à lui : c'est Virgile qui lui est envoyé pour le conduire dans les sombres profondeurs de l'enfer. Virgile étoit le Poète chéri du Dante ; il l'accueille par cette apostrophe flatteuse : « Vous êtes donc ce Virgile dont la voix immortelle retentit à travers les siècles ? »

Hor se 'tu quel Virgilio, e quella fonte

Che spande di parlar sì largo fiume ?

Mot à mot : *Cette source qui répand un fleuve si vaste d'éloquence*. Mais le Dante, qui fait si bien, comme le dit M. de R..., *dessiner l'attitude de ses personnages*, coupe la suite de cet éloge par un trait charmant, en ce qu'il peint d'un trait la modestie qui faisoit, comme on sait, le caractère distinctif de Virgile :

Risposi lui con vergognosa fronte.

Il me répondit par un air honteux, par une modeste rougeur. On a de la peine à concevoir pourquoi le Traducteur a négligé ce vers, & l'a fait disparaître entièrement de la Traduction. C'étoit, à ce qu'il nous sem-

ble, une beauté de tous les temps. Comment reconnoître le Dante toutes les fois que ses beautés nous sont ravies ? Le Lecteur voudroit, au contraire, que ses défauts mêmes lui fussent indiqués, que sa *physionomie* enfin, pour employer l'expression de M. de R..., *transpirât* jusqu'à lui. Point du tout ; on trouve dans cette Traduction un style très-animé, mais hérissé de métaphores bizarres qui ne sont point indiquées dans l'original ; souvent beaucoup d'élégance, mais souvent aussi de l'incorrection & de l'obscurité ; on y trouve de l'élan, du mouvement, mais plus de prétention encore, & des hardiesses si fréquentes, qu'elles dégènerent en affectation.

Ce desir de créer sans cesse des expressions nouvelles a un grand inconvénient bien éloigné du but où il aspire ; c'est que loin d'enrichir la langue il l'appauvrit. Ces tournures qu'on a adoptées, reviennent plusieurs fois, & se remarquent d'autant plus qu'elles sont plus extraordinaires ; le Lecteur qu'elles ont frappé, croit toujours revoir les mêmes ; il se dégoûte bientôt de ces hardiesses, comme on se dégoûte d'un mets rare qu'on reverroit trop souvent. Rien n'est si borné que la langue de celui qui ne veut rien dire comme un autre.

Ce défaut est plus sensible encore dans une Traduction. Ni les défauts ni les beautés de celle-ci n'appartiennent au Dante ; jamais version ne fut moins fidelle ; & cependant

quel Poëte exigeoit plus de fidélité que celui dont l'Ouvrage , très-peu intéressant par le fond , ne vit que par la force des pensées , dont le plus grand mérite est dans l'expression ? Qu'on traduise Virgile ou le Tasse d'une manière infidèle , ces Poëmes perdront beaucoup ; mais ils offriront au moins encore un Roman agréable. Le Dante a-t'il cet avantage ? Est-ce la fable de son Poëme qui mérite les regards de la postérité ?

M. de R.... prétend qu'on lui a reproché
 „ de n'avoir pas traduit mot à mot ; de n'a-
 „ voir point rendu les termes surannés , bar-
 „ bares & singuliers , par des termes singu-
 „ liers , barbares & surannés. J'avoue , dir-
 „ il ailleurs , que toutes les fois que le mot
 „ à mot n'offroit qu'une sottise ou une image
 „ dégoûtante , j'ai pris le parti de dissi-
 „ muler. „ Mais ce n'est pas sur cela que
 porte le reproche ; on est fâché qu'il n'ait pas
 imité l'expression du Poëte toutes les fois
 qu'il le pouvoit sans cesser d'être élégant ,
 ou lors même qu'il y gagnoit une beauté. Il
 n'y a peut-être pas vingt tercets dans tout
 l'Ouvrage qui n'en puissent offrir un exem-
 ple. Suivons.

Après la fameuse inscription des portes
 de l'enfer , sur laquelle il y auroit bien des
 choses à dire , on lit dans la Traduction :
 „ Je vis ces paroles , qu'éclairait un feu som-
 „ bre , écrites sur une porte , & je dis :
 „ *Maître , ces paroles sont dures.* „ Cette for-
 me de phrase est bizarre & sauvage ; on

peut croire qu'elle reçoit ce ton de l'original. Le voici :

Queste parole di colore oscuro
Vid'io scritte al sommo d'una porta,
Perche; maestro, il senso lor m'è duro.

Mot à mot : *Je vis ces paroles écrites d'une couleur sombre sur le haut d'une porte , & je dis : O mon maître ! leur sens me paroît affligeant.* Ce qui choque dans la phrase de M. de R., c'est de n'avoir pas senti que le mot *dur* en François a quelque chose de familier, de trivial que le texte repousse. Il y a aussi de l'inexactitude. Le Traducteur dit affirmativement *ces paroles sont dures* , ce qui est une espèce de reproche à l'Être tout puissant qui les a écrites. Le Dante dit plus modestement : *Il senso lor m'è duro , le sens en est cruel pour moi , à mon avis.* D'ailleurs, le mot de *maître*, dans cette position, qui n'est plus d'usage, mais qu'on employoit alors, achève de donner à cette phrase une physionomie que n'a point l'original.

Il seroit difficile d'expliquer comment M. de R...., qui paroît posséder parfaitement la langue Italienne, s'est mépris si souvent sur le sens du texte, même quand il n'offroit aucune difficulté. Par exemple, dans le Chant vingt-deuxième, le Poëte dit :

Noi andavam con li dieci demoni.
Ahi fiera compagna ! ma ne la chiefa
Coi santi , & in taverna coi ghiottoni.

Ce qui signifie : *Nous allions avec les dix démons. La triste compagnie ! mais à l'Eglise on est avec les Saints , & au cabaret avec les ivrognes.* Proverbe auquel répond celui : *Il faut heurler avec les loups.* Il paroît tout simple au Poëte qui se trouvoit en enfer , de n'avoir d'autre compagnie que les diables , & le sens de sa phrase est très-clair. M. de R. traduit : « Nous suivons la maligne escorte des esprits. Quels compagnons ! » ô ciel ! mais l'Eglise a ses Saints & la tavernes ses suppôts. » Ce qui ne se lie plus avec le reste. Nous en trouverons d'autres exemples.

Comment encore le Traducteur , qui ne craint pas les expressions les plus affectées , pourvu qu'il donne à son style un air d'énergie , comme quand il dit dans sa Préface , en parlant du Dante : « Son vers se tient debout » par la seule force du substantif & du verbe ; » & au commencement du Chant dix-septième : « Voici le monstre qui darde » une queue acérée qui franchit les monts , » infecte les siècles & les climats , & renverse le vaillant & le fort , » tandis que le texte dit seulement : *Voici le monstre..... qui franchit les monts , rompt les murailles & les armes ; voici celui qui infecte l'Univers , &c. &c. &c.* Comment , dis je , le Traducteur qui prétend s'être élevé à une sorte de création , & avoir avec son Poëte un peu de rivalité , se permet-il d'exténuer ses pensées ? Le Dante est dans une forêt dont les arbres

sont animés; il veut les interroger; il arrache un rameau, le tronc s'écrie d'un ton de colère, que le Poète rend sublime : *Perchè mi schiante ?* « Pourquoi me déchire-tu ? » Un sang noir coule, & l'arbre crie encore :

Perchè mi sterpi ?

Non hai tu spiriti di pietate alcuno ?

Huomini fummo, & hor sem'fatti sterpi

Ben dovrebb'esser la tua man più pia

Se state fossim'anime di serpi.

Pourquoi me déchires-tu ? N'as-tu donc aucun mouvement de compassion ? Nous fûmes hommes avant d'être des arbres ; & ta main devroit être moins cruelle, quand nous ne serions que des âmes de serpens. Tel est le sort à mort. Voici la Traduction de M. de R.... « Pourquoi me déchires-tu ? Mon in-
« fortune ne peut donc t'attendrir ? Je fus
« homme avant d'animer ce tronc, & ta
« main cruelle auroit dû m'épargner, quand
« je n'eusse animé qu'un reptile. »

Qui ne sent que cette brusquerie qui règne dans l'original, auroit dû être conservée ? Que la mollesse qui la remplace en affoiblit l'effet ? Le Dante, en faisant dire à l'arbre : *huomini fummo*, en faisant intervenir dans la cause toutes les âmes qui l'entourent, a eu une idée grande, que M. de R.... a rétrécie en la particularisant. C'est une faute de goût bien étonnante dans un homme qui en annonce autant que lui. Il lui en est échappé

une bien plus extraordinaire encore au Chant XXI^e. Virgile , conducteur du Dante , a besoin lui même d'instructions & de guides. Il s'adresse à des démons qu'il rencontre , il les appelle. Le Poëte , pour les distinguer , leur donne des noms. M. de R.... sent que ces noms prêtent au ridicule. Comment l'évite-t'il ? En y substituant le titre d'*ami* , plus ridicule encore. *Ami* , s'écrient les démons à un de leurs camarades , *cours à lui*. Et plus loin : *Ami* , dit-il aux autres , *laisse-le en paix*. On est sûrement bien étonné d'entendre cette dénomination en enfer , & parmi des diables , qui , tout-à-l'heure , vont se battre.

Voilà bien des critiques sans doute , & à peine avons nous parlé des beautés qui règnent dans cette Traduction. C'est que les défauts sont isolés , & se détachent facilement ; les beautés , au contraire , sont générales , elles embrassent tout l'Ouvrage. Avec moins de recherche , le style de M. de R.... auroit , à ce que nous croyons , beaucoup plus de mérite. Il a , suivant une de ses expressions favorites , *une fatigue de mots* dont il abuse trop souvent. Mais on ne peut lui refuser beaucoup d'esprit , de chaleur , d'imagination. Il paroît avoir profondément médité la langue Françoisé ; il l'a très-bien analysée , il la manie avec une prodigieuse facilité. Cette facilité même semble être la source de ses défauts. Le plus grand qu'on puisse lui reprocher dans cette Traduction ,

est d'avoir été trop lui-même, de ne s'être pas collé assez *étroitement* à son original.

Pour peu qu'un Journaliste soit honnête, & que loin de toute animosité personnelle il juge un Ouvrage avec impartialité, il doit craindre d'affliger un Auteur par une critique trop amère, & cette crainte nous auroit arrêtés sans doute, si M. de R.... lui-même, en la combattant dans ses notes, ne l'eût dissipée entièrement. Voici comme il s'exprime, Chant 1^{er}, note 10^e.

« La saine critique s'exerce avec fruit sur
 » les grands Écrivains. Ils instruisent par
 » leurs beautés & par leurs défauts. Il faut
 » au contraire respecter la médiocrité qu'on
 » ne peut ni louer ni blâmer. Il seroit dan-
 » gereux, par exemple, de *manier* des Poë-
 » mes tels que ceux de la *Religion* & des
 » *Jardins*, parce que ces sortes d'Ouvrages,
 » froids & léchés, n'avertissent le goût par
 » aucun écart, & l'endorment souvent par
 » l'apparence d'une perfection tranquille.

« Les personnes qui se laissent éblouir
 » par les succès, seront peut-être scandalisées
 » de ce qu'on dit ici de l'Auteur des Jar-
 » dins; mais on les prie de considérer qu'un
 » homme, par la réputation dont il jouit,
 » *donne plus souvent la mesure de ses parti-*
 » *sans que la sienne.* » Peut-être n'entend-
 r'on pas fort clairement cette dernière phrase;
 mais on comprend très-bien qu'on peut, en
 toute sûreté de conscience, critiquer M.
 de R....

On pourroit cependant nous reprocher de n'avoir cité que des phrases isolées, qui ne soutiennent pas assez l'attention du Lecteur. Peut-être ces défauts se trouvent-ils épars de loin en loin dans l'Ouvrage. Sans doute que dans des morceaux d'une certaine étendue le Traducteur a pu développer un plus grand nombre de beautés. Nous conviendrons de ce dernier point ; & pour achever de lui prouver notre bonne-foi , & de faire connoître sa manière , nous rapporterons le court, mais intéressant épisode de François de Rimini & celui d'Ugolin , si fameux , & qui seul a soutenu la fortune de l'Ouvrage.

Le Poète est dans le cercle où sont punies les âmes que l'Amour a perdues. Il voit deux ombres qui, dans leur rapide vol, semblent inséparables, il les appelle au nom de l'Amour : *« Telles que deux colombes qu'un amour égal ramène aux cris impatiens de leur tendre famille : ainsi les deux ombres, traversant la nuit orageuse, volèrent aux sons affectueux de ma voix. »*

Françoise, sensible à sa pitié, lui raconte son histoire. *« J'ai vu le jour près des bords où le Pô vient reposer son onde au sein des mers. L'Amour, qui porte des coups si sûrs aux cœurs sensibles, blessa cet infortuné par des charmes qu'une mort trop cruelle m'a ravis ; & cet Amour, que ne brave pas long-temps un cœur aimé, m'attacha à mon amant d'un lien si du-*

» rable , que la mort , comme tu vois ;
 » n'en a pas rompu l'étreinte. Enfin , c'est
 » dans les embrassemens de l'Amour qu'un
 » même trépas nous a surpris tous deux.
 » *Souvenir amer dont s'irrite encor ma dou-*
 » *leur !* mais c'est au fond de l'abyme , à
 » côté de Caïn , qu'ira s'asseoir mon parri-
 » cide époux. »

Le Poète est consterné à ce récit. « Levant
 » ensuite les yeux sur eux : ô Françoise !
 » repris-je..... *Dites-moi , quand vos soupirs*
 » *secrets se taisoient encore , comment*
 » *l'Amour a-t'il osé vous parler son coupable*
 » *langage ?*

» Tu as pris d'un sage , me répondit-elle ,
 » que le souvenir de la félicité passée aigrit
 » encore la douleur présente ; & cependant
 » *si tu aimes à contempler nos infortunes*
 » *dans leur source* , je vais , comme les mal-
 » heureux , pleurer & te les raconter ,

» Nous lisions un jour , dans un doux loi-
 » sir , comment l'Amour vainquit Lancelot.
 » J'étois seule avec mon amant & sans dé-
 » fiance : plus d'une fois nos visages pâli-
 » rent , & nos yeux troublés se rencontrè-
 » rent ; mais un seul instant nous perdit tous
 » deux. Lorsqu'enfin l'heureux Lancelot
 » cueille le baiser désiré , alors celui qui ne
 » me fera plus ravi , colla sur ma bouche
 » ses lèvres tremblantes , & nous laissâmes
 » échapper ce livre par qui nous fut révélé le
 » mystère d'amour. »

Quand on lit cette Histoire sans l'origi-

nal , on la trouve écrite avec beaucoup d'élégance & de charme; on sent que , quelque agreable que puisse être le texte , il doit être encore embelli par les grâces du Traducteur. Si l'on en rapproche l'Italien , on y trouve une précision que M. de R... n'a point initiée; mais on ne peut lui en savoir mauvais gré. On est fâché seulement de rencontrer quelques inexactitudes de sens , dont voici les plus importantes. Le Poète dit :

A tempo de' dolci sospiri ,

A chè , e come concedette amore

Che conoscest 'i dubbiosi desiri?

Mot à mot : *Au temps des doux soupirs , comment & dans quelle circonstance l'Amour permit-il que vous vous fissiez connoître vos desirs incertains ?* La phrase de M. de R... : “ Quand vos soupirs secrets se raïssoient encore , comment l'Amour a-t'il osé vous parler son coupable langage , ” est un contresens complet. *Si tu aimes à contempler nos infortunes dans leur source* , n'est pas juste non plus. François ne peut pas supposer qu'il aime à contempler ses infortunes. Le texte dit seulement : *Mais si tu desires si vivement de connoître les premières racines de notre amour , &c.*

Ma s'a conoscer la prima radice

Del nostro amor , tu hai cotanto affetto.

Au reste , le trait charmant par lequel

M. de R.... termine cette Histoire : « Nous » laissons échapper ce Livre, &c. » & qu'il substitue si heureusement à l'original, doit faire excuser bien des défauts. Passons à l'épisode d'Ugolin.

Le Dante voit deux malheureux « fixés dans une même fosse, tellement que la tête du premier surmontoit & couvroit la tête du second ; mais celui qui dominoit s'étoit acharné sur l'autre, & lui dévorait le crâne & le visage, comme un homme affamé dévore son pain ». Le Poëte s'informe de la cause de cette haine.

Le fantôme suspendit son atroce repas, & s'essuyant la bouche à la chevelure du crâne qu'il rongeoit, prit ainsi la parole : « Tu veux donc que je renouvelle l'immodérée douleur, dont le souvenir seul me fait tressaillir avant que je commence. Eh bien ! s'il est vrai que mes paroles puissent tomber comme l'opprobre sur la tête du traître que je tiens, tu vas m'entendre sanglotter & parler.

« Je ne sais qui tu es ni comment te voilà, mais tu parois Florentin, si ta voix ne m'abuse. Or, quand tu sauras que je fus le Comte Ugolin & celui-ci l'Archevêque Roger, tu sauras aussi pourquoi sa tête n'est livrée ; car tu n'ignores pas sans doute comment le perfide, n'ayant déjà trahi dans son cœur, me fit ensuite prendre & mettre à mort ; mais ce que tu ne peux avoir appris, c'est combien cette

» mort fut horrible : entends - moi donc ,
» & tu pourras alors juger *le crime & la*
» *vengeance.*

» J'avois déjà compté plus d'un jour à
» travers les soupiraux de la tour qui a mé-
» rité par moi , & qui *doit encore mériter*
» par d'autres d'être appelée la TOUR DE LA
» FAIM , lorsque je fis un songe , fatal pré-
» sage de mes malheurs. Je songeai que celui-
» ci , *tel qu'un maître fort & puissant* , chas-
» soit un loup & ses louveteaux vers la mon-
» tagne qui s'élève entre Lucques & Pise ,
» & que les Guaslands , les Sismonds & les
» Lanfrancs , avec une meute de chiennes
» maigres & légères , courroient en avant :
» au bout d'une courte poursuite , le loup
» & ses petits me paroisoient épuisés , &
» je voyois les chiennes affamées se jeter sur
» eux , & leur ouvrir les flancs.

» Je m'éveillai vers le matin , & m'appro-
» chai de mes enfans. Ils dormoient en-
» core , mais en dormant ils gémissaient &
» demandoient du pain. Ah ! que tu es cruel ,
» si tu ne frémis d'avance de tout ce qu'on
» prépare au mien ! Eh ! pour qui donc
» pleureras-tu , si tu ne pleureras pour moi ?

» Déjà mes fils étoient debout , car l'heure
» du manger approchoit , & chacun attendoit
» son pain avec crainte à cause du songe.
» Lorsque j'ouïs tout-à-coup l'horrible tour-
» se murer par en bas. Immobile , je regardai
» mes quatre enfans sans parler , sans pleu-
» rer , l'œil fixe & le cœur durci comme la
» pierre.

» pierre. Ils pleuroient eux, & mon Ansel-
 » min me dit : COMME TU NOUS REGAR-
 » DES , MON PÈRE ! QU'AS TU DONC ? Et ce-
 » pendant je ne pleurai point , je ne parlai
 » point de tout ce jour & la nuit d'ensuite ,
 » jusqu'au retour d'un autre soleil. Mais dès
 » qu'une foible lueur eut pénétré dans le
 » cachot , je me mis à considérer leurs vi-
 » sages l'un après l'autre ; & c'est alors que
 » je vis où j'en étois moi-même. Transporté ,
 » forcé de douleur , je me mordis les bras ;
 » & mes fils croyant que la faim *me pouf-*
 » *soit* , m'entourèrent en criant : MON PÈRE ,
 » IL NOUS SERA MOINS DUR D'ÊTRE MANGÉS
 » PAR TOI : REPRENDS DE NOUS CES CORPS ,
 » CES CHAIRS QUE TU NOUS AS DONNÉS.
 » Je m'apaisai donc pour ne pas les con-
 » trister encore ; & ce jour , & le jour sui-
 » vant , nous restâmes tous muets. Ah !
 » terre , terre , que n'ouvris-tu tes en-
 » trailles !

» Comme le quatrième jour commençoit ;
 » le plus jeune de mes fils tomba *vers mes*
 » *pieds* étendu , en disant : MON PÈRE , SE-
 » COURS-MOI. C'est à mes pieds qu'il ex-
 » pira ; & *tout ainsi* que tu me vois , ainsi
 » *les vis - je tous trois* tomber un à un entre
 » la cinquième & la sixième journée : *si bien*
 » que n'y voyant déjà plus , je me jetai
 » moi-même , *heurlant & rampant* , sur ces
 » corps inanimés , les appelant *deux jours*
 » après leur mort , & *les rappelant encore* ,
 N°. 26 , 25 Juin 1785. H

» jusqu'à ce que la faim éteignit en moi ce
 » qu'avoit laissé la douleur. »

Ainsi parloit cette ombre , tordant les yeux , & reprenant avec voracité le malheureux crâne qui se rompoit sous l'effort de ses dents.

Pourquoi faut-il que ce morceau , si beau dans le Dante , & beau encore dans la Traduction , soit obscurci cependant par tant de taches ? Il commence par une image fautive , & qui n'est point dans le Dante. Ugolin , serré dans une même fosse auprès de Roger , peut bien lui dévoter le crâne , mais non le visage. Le texte indique l'endroit où le cerveau se joint à la nuque.

Cette phrase : *Eh bien ! s'il est vrai que mes paroles* , n'est pas exacte ni conséquente. Qu'est-ce que des paroles qui tombent comme l'opprobre ? Le texte dit : *Mais si mes paroles peuvent être des semences d'opprobre pour le traître*. On voit que c'est cet espoir qui l'engage à parler.

Je ne sais qui tu es ni comment te voilà , mais tu parois Florentin , si ta voix ne m'abuse. Pourquoi ce ton de récit brusque & familier ? Il n'est point dans l'original. *Si ta voix ne m'abuse* n'est pas juste. La voix d'un Florentin n'a rien de remarquable ; c'est sa prononciation , c'est son accent qui peuvent le faire distinguer. Le texte dit : *A t'entendre tu me parois Florentin. Or , quand tu sauras , &c.* Cette tournure , qu'on emploie dans le style familier pour y répandre de la gaieté ,

manque ici de convenance. Le Dante est bien plus noble. *Comment le perfide m'ayant déjà trahi dans son cœur*, n'est qu'une paraphrase. Étoit-ce là le cas d'être infidèle au texte ? Il dit : *Il n'est pas besoin de raconter que m'étant lié à lui par l'effet de ses méchants desseins*, je fus pris & ensuite mis à mort. Le reste n'est pas plus exact ; il n'y a point dans l'original *de crime ni de vengeance*, il y a seulement : *Ecoute*, & tu sauras s'il m'a offensé. Ce récit n'auroit-il pas gagné à rester précis & simple ?

Je songeai que celui-ci, tel qu'un maître fort & puissant, chassoit, &c. Un maître fort & puissant ! Le texte dit un maître, à la vérité ; mais ce mot est-il aujourd'hui du même usage qu'autrefois ? Le Dante détermine sa pensée en ajoutant à ce titre celui de grand Seigneur.

Questi pareva a me maestro e Donno.

Déjà mes fils étoient *debout*. Cette expression n'est ni noble ni juste. Ils étoient *éveillés*, comme dit le texte ; mais il est probable qu'ils n'étoient pas *debout*. Car l'heure du manger approchoit, & chacun attendoit son pain avec crainte à cause du songe. Conçoit-on ce qui a pu déterminer M. de R... à employer toutes ces expressions triviales ? A lire cet endroit loin du texte, on se croiroit sûr qu'elles y sont, & l'on blâmeroit le Traducteur de les avoir conservées. Voici le Dante traduit mot à mot : *Déjà ils étoient*

H ij

éveillés , & l'heure s'approchoit où l'on avoit coutume de nous apporter notre nourriture , chacun , d'après le songe qu'il avoit fait , étoit dans l'inquiétude. Nous ne dirons rien de l'expression incorrecte , *se murer* par en bas , mais nous croyons que ces deux tercets ont moins de grâce dans la Traduction que dans l'original.

Nous en dirons autant de ceux : *Transporté , forcé de douleur , &c.* où , indépendamment de cette locution ignoble , *croyant que la faim me pouffoit* ; nous pensons que le discours des fils est plus touchant , selon la manière naïve & simple du Dante , que selon celle de M. de R....

Laissons le Lecteur appercevoir ce qu'il y a de vicieux dans ces tournures , *vers mes pieds... & tout ainsi... si bien que*. Observons des fautes plus importantes. *Ainsi les vis-je tomber tous trois...* Il avoit quatre enfans ! Le texte dit : *Je vis tomber les trois l'un après l'autre , c'est-à-dire , les trois restans.* Cela est clair dans l'original.... *Les appelant deux jours après leur mort* , ne veut pas dire en François pendant deux jours , & c'est ce que dit l'Italien. C'est un contre-sens indépendamment même du texte. Ce dernier vers :

Poscia più che'l dolor potè il digiuno.

La faim fut plus puissante que la douleur , est-il bien rendu par cette paraphrase : Jusqu'à ce que la faim éteignit en moi ce qu'avoit laissé la douleur ?

Que conclure de ces observations ? Que cette Traduction, comme nous l'avons dit, n'est pas fidelle. M. de R... convient qu'il s'est écarté de son original toutes les fois qu'il l'a trouvé barbare; mais nous avons fait remarquer plusieurs endroits où le texte l'est moins que la version. M. de R... dit que pour traduire le Dante, il falloit plus de goût que d'exactitude, il a manqué d'exactitude, n'a-t'il jamais manqué de goût ?

Cette analyse pourra paroître sévère; mais nous répétons, d'après M. de R..., qu'il faut l'être avec les grands Écrivains; & dans cet Ouvrage, parmi des fautes nombreuses, on ne peut s'empêcher de reconnoître un grand talent, un homme né pour écrire, & fait pour obtenir la réputation la plus distinguée, toutes les fois qu'il ne portera pas à l'excès le goût de l'originalité; il a jusques dans ses défauts, je ne fais quoi de séduisant qui le fait lire avec intérêt, & qui demande grâce pour eux. Ses notes, pour la plupart, nous ont paru très-bien faites. Les unes prouvent une connoissance très-approfondie de l'Histoire, & les autres sont remplies de ces réflexions ingénieuses, de ces apperçus délicats, dont l'Auteur avoit déjà donné des preuves dans son *Discours sur l'Universalité de la Langue Françoisé*.

(*Cet Article est de M. Framery.*)

S P E C T A C L E S.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE 17 de ce mois , on a donné une première représentation de la reprise d'*Iphigénie en Tauride* , paroles de M. Dubreuil , musique de M. Piccinni.

Cet Opéra a été donné , pour la première fois , en 1781. Non-seulement on y admira cette facilité de composition , cette pureté d'harmonie , cette mélodie tour-à-tour sensible , brillante & délicieuse qui caractérise le talent de ce grand Maître ; mais on fut vivement frappé de plusieurs beautés d'un autre ordre & d'un effet plus dramatique , qu'il devoit sans doute au sujet du Poëme , plus tragique que ceux qu'il avoit mis jusques-là au Théâtre. On ne peut pas douter que des sujets connus , consacrés par l'Histoire Ancienne , pris dans des mœurs tout-à-la-fois plus fortes & plus merveilleuses , ne soient les plus propres à inspirer le Compositeur qui a du génie , & à donner à son Art la dignité , l'énergie & le pathétique dont il sera susceptible lorsqu'on l'appliquera à des sujets vraiment tragiques.

Les beautés de l'*Iphigénie* de M. Piccinni ont été vivement senties à cette reprise , &

plusieurs morceaux ont été reçus avec transport. Le troisième Acte sur-tout a excité presque d'un bout à l'autre un grand intérêt, & les plus vifs applaudissemens. C'est aussi dans cet Acte que l'union de la belle mélodie avec la vérité d'expression, du récitatif avec le chant mesuré, & des chœurs avec la Scène, est combinée avec le plus d'intelligence & de goût; c'est en même temps celui qui est le mieux coupé pour répondre à ces effets; car tout le talent du plus grand Compositeur ne peut produire les grands effets de la musique dramatique, si le Poète n'en a disposé avec art les masses & les détails.

L'Opéra a été remis avec le plus grand soin, & très-bien exécuté.

Le sieur Larrivé a joué le rôle d'Oreste avec la chaleur, l'intelligence & l'énergie qu'on lui connoît. La manière dont il a chanté les plus beaux morceaux de ce rôle prouvent que son talent ne s'affoiblit point, & peut être encore long-temps précieux à ce Théâtre.

Le sieur Rousseau a déployé dans le rôle de Pilade tous les agrémens de son organe, sur-tout dans le bel air: *Oreste, au nom de la patrie*. Il a d'ailleurs joué ce rôle avec intelligence & sensibilité, & l'on doit lui tenir compte des progrès qu'il fait tous les jours & dans l'action & dans le goût du chant.

Mlle Dozon, qui n'a été chargée du rôle d'Iphigénie que peu de jours avant la représentation, & qui ne l'avoit jamais vû jouer,

H iv

l'a rendu avec une vérité & une chaleur d'expression , en a saisi le caractère général & les nuances avec tant de justesse , l'a chanté avec une voix si pure & une sensibilité si intéressante , qu'on ne sauroit trop encourager & ménager un talent si naturel & si rare. Nous répéterons cependant ici l'invitation que nous lui avons déjà faite , de ne pas se livrer à une sorte de chaleur qui la porte quelquefois à multiplier ses gestes , & à forcer sa voix pour donner plus d'expression à son action & à son chant. Avec son intelligence & son âme , elle n'a pas besoin de rien exagérer ; & ce n'est pas dans le chant qu'il vaut mieux frapper fort que frapper juste.

On a vû avec plaisir reparoître , dans le ballet du quatrième Acte , Mlle Gervais , aujourd'hui Mme Pérignon , dont ce Spectacle étoit privé depuis long-temps ; on a retrouvé dans sa danse la légèreté , la précision & l'égalité brillante qui caractérisent son talent.

COMÉDIE FRANÇOISE.

L'HISTOIRE nous représente Mustapha , fils de Soliman II & d'une Esclave Georgienne , comme un des Princes les plus aimables que l'Orient ait vû naître. Général aussi habile que fortuné , fier , intrépide , doux , & même bienfaisant , non-

seulement il étoit adoré dans l'Amasie *, dont on lui avoit donné le Gouvernement, mais encore il s'étoit concilié les suffrages des Peuples & des Soldats; enfin il étoit tout ensemble l'amour & l'espoir de l'Empire Ottoman. Au reste, s'il a paru aux yeux des hommes avec tout l'éclat des Héros, il a terminé sa vie d'une façon bien déplorable. L'artificieuse Roxelane avoit su captiver Soliman, & le conduire, à force d'art, à la nommer Impératrice, en la nommant sa femme: trois fils & une fille étoient les fruits de l'amour qu'elle avoit inspiré au Sultan, & son cœur ambitieux ne voyoit qu'avec fureur le jeune Mustapha appelé au Trône, au préjudice de ses enfans, par les droits de sa naissance, par le vœu des Peuples & par ses éminentes qualités. Elle résolut de le perdre, & elle y parvint. Le Prince connoissoit les desseins de sa Marâtre; il tenta de réprimer son ambition; mais il ne cacha point assez ses projets, & se rendit plus odieux à la Sultane. Celle-ci eut l'adresse de lui trouver des crimes, elle força les probabilités pour les convertir en preuves, ce qui n'étoit pas difficile auprès d'un Roi affoibli par l'âge, esclave de sa femme, inquiet, soupçonneux & jaloux de son pouvoir. Mus-

* Ancienne ville de Turquie, dans l'Anatolie, qui a servi plusieurs fois d'apanage aux fils aînés des Sultans, & dont le Gouvernement sembloit être le gage de leurs droits à la Couronne.

tapha périt , par la main des Muets , à la fleur de son âge ; & , ce qu'il y a de plus affreux , Soliman vit une partie de ce sanglant sacrifice , & détourna les yeux à l'aspect de son fils innocent , qui lui rendoit les bras. Dgéhanghir , fils de Roxelane , & frère confanguin de Mustapha , mourut de la douleur d'avoir perdu un frère qu'il aimoit de l'amitié la plus tendre ; quelques Auteurs disent qu'il se poignarda sur le corps de son ami. Voilà tout ce que , parmi les mensonges historiques imprimés , on trouve d'à peu-près certain sur la mort de Mustapha & sur ses causes.

On lit dans l'Histoire des Favorites , une Anecdote dont l'amitié de Mustapha & de Dgéhanghir (qu'on y nomme & que nous avons l'habitude de nommer Zéangir) , forme , avec la mort cruelle de Mustapha , le principal intérêt. Dans cette Anecdote , Zéangir , envoyé jeune encore auprès du Prince Mustapha , devient l'admirateur de ses vertus , le compagnon de ses exploits , & son ami le plus intime. Les deux frères marchent contre les Persans. Dans une maison où les Sophis font élever leurs enfans , Zéangir rencontre Persélide , fille de Tachmas , Roi de Perse , en devient amoureux , s'en fait aimer , instruit son frère de sa tendresse , & le trouve disposé à la servir. Mustapha députe auprès de Tachmas pour lui faire des propositions de paix , & lui demander Persélide pour un des fils de Soliman , sans autre explication. L'Esclave chargé de cette mission ,

vendu à Roxelane & au Visir Rustan, devenu
 le gendre & le complice de la Sultane,
 leur envoie les lettres que le Prince adres-
 soit à Tachmas. Soliman les voit, devient
 furieux, se met à la tête de ses Troupes,
 passe en Asie, fait enlever la Princesse, &
 mande Zéangir & Mustapha. La vûe du Hé-
 ros enflamme l'enthousiasme des Soldats
 qui portent son nom chéri jusqu'au ciel; on
 arrête Mustapha. Zéangir déclare tout haut
 son amour pour Persélide; son frère en in-
 truit le Sultan, en lui développant les mo-
 tifs de sa conduite; Roxelane va voir échap-
 per sa victime. Alors elle entoure le Sultan
 de soupçons, lui fait craindre que Mustapha,
 nommé par les Chefs & les Soldats comme
 son successeur au Trône, ne veuille se hâter
 de l'envahir; elle parle d'un soulèvement
 dans l'Amasie, obtient un arrêt de mort
 contre Mustapha, & le fait exécuter, tandis
 que, sous prétexte de favoriser l'amour de
 Zéangir pour la Princesse, elle a su l'éloi-
 gner de son frère. A la nouvelle de cet affreux
 événement, Zéangir accourt transporté de
 douleur, embrasse le corps inanimé de son
 ami, le porte à la vûe de l'Armée. Des cris
 s'élèvent de toutes parts, la révolte va écla-
 ter; Roxelane fait paroître Soliman. A son
 aspect le jeune Prince perd toute considéra-
 tion, il accable de reproches Rustan, Ro-
 xelane, le Sultan même, se jette sur le corps
 de Mustapha, & s'enfonce un poignard dans
 le cœur.

On peut croire que ce Roman n'a pas été inutile à Belin, qui a donné une Tragédie sur ce sujet en 1701 ; à M. de Chamfort, qui en a donné une seconde en 1776, ni à M. de Maisonneuve, qui, après une longue attente, vient de voir représenter la sienne en 1781. Examinons jusqu'à quel point ces trois Écrivains ont suivi leur modèle ou s'en sont écartés.

Belin rend les deux Princes amoureux de Sophie, fille de Tachmas, mais Zéangir n'a point encore déclaré ses feux, & Mustapha est aimé; c'est en son nom que ce Prince a proposé la paix au Roi de Perse, & demandé sa fille en mariage. Les lettres de Mustapha ont été remises à Soliman par les soins du Visir Rustan, créature & gendre de l'Impératrice. Mustapha, ainsi accusé, est mandé par son père. Zéangir apprend son danger, force son amour au silence, entreprend tout auprès de Soliman & de Roxelane pour servir son frère, & parvient à lui obtenir une audience du Sultan, qui consent à pardonner à son fils, à condition qu'il renoncera à la fille de Tachmas, & qu'il retournera sur le champ en Amasie. Mustapha, vaincu par Zéangir, se détermine à partir; mais il apprend, on ne devine pas par quel moyen, l'amour de son frère, devient jaloux, revoit la Princesse, est surpris par son père, fait éclater à ses yeux tous les transports de la passion qui le maîtrise, déclare qu'il ne peut se résoudre à la sacrifier, & réveille ainsi la fureur de Soli-

man, qui, cédant à d'anciennes inquiétudes, réveillées d'ailleurs par le bruit répandu d'une révolte générale des Troupes en faveur du jeune Prince, donne l'arrêt de mort désiré par Roxelane. Zéangir, qui croit son frère parti, apprend sa mort, déclare à Sophie qu'il l'aimoit, & se tue, en présence de la Sultane, sur le corps de Mustapha.

M. de Chamfort a rendu, comme Belin, les deux frères amoureux d'Azémire, fille de Thamas : chez lui, comme chez son prédécesseur, Zéangir immole son amour à l'amitié, & Mustapha est aimé de la Princesse. Roxelane est aidée, dans ses projets, par le Visir Osman, à qui elle a promis la main de sa fille. Le Prince Mustapha, après avoir vû tenter sa foi par le Roi de Perse, lui a fait proposer la paix. Les conditions de cette paix sont connues de l'Officier chargé du message, & ne sont point expliquées dans la lettre destinée à Thamas ; mais cette lettre ne parvient point à sa destination, elle est saisie par les Émissaires de Roxelane & remise à Soliman. Le Sultan, prévenu dès long-temps contre son fils, & qui avoit même donné l'ordre de l'arrêter dans son camp, ne voit dans les conditions de la paix proposée à Thamas, que l'espoir d'obtenir le secours des Troupes Persanes pour venir le combattre ; & la fierté avec laquelle Mustapha se justifie est peu propre à convaincre un Despote de l'innocence d'un fils généralement aimé, & maître du cœur des

Chefs & des Soldats. Quand l'Empereur apprend que le Prince est amoureux de la fille d'un Roi qu'il deteste, sa fureur augmente : Zeangir se déclare à l'instant coupable du même crime ; les deux frères demandent à l'envi la mort ; ce spectacle est près d'attendrir Soliman, il va pardonner. Le traître Osmán, guidé par Roxelane, vient annoncer que l'Armée se révolte. Le Sultan ordonne qu'on enferme son fils dans l'enceinte sacrée. Bientôt un ordre est remis au Chef des Muets. Cet ordre porte que si quelqu'un tente de remettre Mustapha en liberté, le Prince sera sur le champ poignardé. Zéangir, qui a su les périls de son frère, accourt vers l'enceinte, les Muets entendent du bruit, le Prince est égorgé, le fils de Roxelane entre pour être témoin de ce spectacle affreux. Il a causé involontairement la mort de son frère, il s'abandonne au désespoir le plus douloureux, & se poignarde sur le corps du Prince en présence de sa mère & du Sultan convaincu trop tard de l'innocence de Mustapha. Roxelane avoue son crime, & Soliman la condamne à traîner ses jours dans les fers & dans l'ignominie.

M. de Maisonneuve a suivi à peu-près la marche de ses prédécesseurs ; mais il a inventé des ressorts neufs. Zéangir n'est point amoureux, il ne respire que l'amitié ; Mustapha, son frère, est l'objet de ce sentiment. Mustapha, amoureux d'Arzénie, fille de Thamas, a proposé à ce Roi de lui donner la

paix en épousant sa fille. Ses lettres, surprises par Ismen, homme vendu à Rustan le Visir, quoiqu'attaché à Mustapha, sont remises à Roxelane, puis à Soliman. Le Sultan a rappelé le Prince; & le jeune Héros a confié, en son absence, le commandement de son Armée à Oliman. Zéangir, qui connoît les projets de sa mère, plaide avec chaleur la cause de Mustapha, & obtient de son père qu'il entende sa justification. L'amour du Prince pour Arzénie révolte Soliman: il consent néanmoins à faire grâce à son fils, à condition qu'il renoncera à l'hymen de la Princesse, qu'il fait garder à vûe dans le camp. Mustapha aime trop pour se soumettre facilement; mais la tendresse & les sollicitations de Zéangir l'engagent à obéir. Roxelane a tout prévu; bien instruite du caractère du Prince, & de l'active amitié que Zéangir lui porte; elle a préparé tous les ressorts capables de satisfaire sa haine; elle a fait séduire Osman. Ce Général a laissé battre les Troupes Ottomanes & reprendre Tauris; le Sultan apprend cette nouvelle & celle de l'enlèvement d'Arzénie au milieu de son camp. Le lâche Ismen, auteur de ce dernier attentat, auquel il a été animé par la Saltane, est conduit aux yeux de Soliman, & lui déclare qu'il a suivi les ordres de Mustapha. La mort du Prince est résolue. Tandis que Zéangir cherche à déchirer le voile qui cache la vérité aux yeux de son père, on donne à Mustapha le choix de mourir par le

poison ou par la main des Muets; il choisit le poison, meurt aux yeux de Zéangir, qui lui apportoit l'espoir de voir bientôt éclater son innocence, & qui se poignarde sur son corps, en présence de la Sultane & de Soliman. Ce malheureux père, éclairé trop tard, & par une trop funeste expérience sur le caractère de Roxelane, la condamne à vivre dans l'opprobre.

Nous ne ferons aucune observation sur le mérite de chacune de ces Tragédies. Nos Lecteurs peuvent comparer & prononcer. Il y a long-temps d'ailleurs qu'on a jugé celle de Belin; on se souvient encore des applaudissemens qu'a mérités celle de M. de Chamfort, & le Public éclairé jouit de l'effet de celle que M. de Maisonneuve vient de mettre au Théâtre. Quand celle-ci sera imprimée, nous ferons connoître les défauts que nous y avons remarqués, & les beautés nombreuses & dramatiques dont elle est pleine, beautés qui annoncent le talent de l'Auteur d'une manière aussi brillante que digne d'être encouragée.

Cet Ouvrage est très-bien rendu. Mme Vestris joue le rôle difficile, & souvent passif, de Roxelane, avec une grande supériorité; M. la Rive, dans celui de Mustapha, prouve ce que peut le talent dans un personnage quelquefois ingrat, & plus souvent subordonné; & M. Saint Phal continue d'embellir celui de Zéangir, par les moyens vraiment tragiques & par la sensibilité intéressante & profonde qu'il y déploie.

ACADÉMIE FRANÇOISE.

JEUDEI dernier, l'Académie Françoise tint une Séance publique pour la réception de M. l'Abbé *Morellet*, nommé à la place de feu M. l'Abbé *Millot*. On a remarqué dans son Discours l'élégance & la pureté du style, & l'on a applaudi aux réflexions sages & aux vûes utiles qu'il a su mêler à l'éloge de son estimable prédécesseur.

M. le Marquis de *Chastellux*, Directeur actuel de l'Académie, a répondu au nouveau Récipiendaire, & a fait applaudir dans sa réponse les principes d'un bon Littérateur, le talent d'un bon Écrivain, avec le langage de l'amitié.

M. le *Mière* a lu un Acte de sa Tragédie, qui a eu tout le succès que peut avoir un morceau isolé d'un Ouvrage qui doit être lu en entier.

Enfin, M. *Marmontel*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, a ajouté à l'intérêt de la Séance par la lecture d'un excellent morceau sur la Langue Françoise, dans lequel on a retrouvé le bon esprit & le bon style de ce célèbre Académicien, si bien fait pour développer les principes d'une saine Littérature, dont il a si souvent donné l'exemple par ses Ouvrages.

Nous rendrons compte, suivant l'usage, des deux discours imprimés. *

* Ces Discours se trouvent chez *Demonville*, Imprimeur de l'Académie Françoise, rue *Christine*.

ANNONCES ET NOTICES

ON trouve chez Lagrange, Libraire au Palais Royal, du côté de la rue des Bons Enfans, N°. 123, & chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, trois Ouvrages intéressans qu'ils viennent de mettre au jour : *Dissertations Critiques pour servir d'éclaircissemens à l'Histoire des Juifs, avant & depuis Jesus-Christ, & de Supplément à l'Histoire de M. Basnage*, par M. de Boissi. 2 vol. in-12. Prix, 5 liv. — *Essais sur les Connoissances de l'Homme*, 1 vol. in-12. Prix, 2 liv. 8 sols. — *De l'Amour de Henri IV pour les Lettres*, 1 vol. in-18. Prix, 2 liv. 8 sols.

Essai Analytique de l'Air pur & des différentes espèces d'Air, par M. de la Méthérie, Docteur en Médecine. in-8°. de 474 pages. A Paris, rue & hôtel Serpente.

Cet Ouvrage intéressant traite d'une matière neuve la théorie des airs, que l'Auteur regarde tous comme des modifications de l'air pur ou air déphlogistiqué. Nous le ferons connoître plus amplement.

Essai Historique sur les Mœurs des François, ou Traduction abrégée des Chroniques & autres Ouvrages faits par les Auteurs Contemporains, depuis Clovis jusqu'à S. Louis. Ouvrage dédié au Roi; par M. de Sauvigny, Chevalier de S. Louis, Conseur Royal, &c.

Faire revivre dans notre langue ce que les Écrivains de ces temps reculés ont dit de notre Nation, rapprocher & lier avec art des traits épars, inconnus au plus grand nombre des Lecteurs; conserver, s'il se peut, aux moindres détails, le charme de leur

naïveté, rajeunir enfin, par une forme plus intéressante, ces vieux monuments de nos Annales : tel est l'Ouvrage qu'annonce M. de Sauvigny, & son nom est un préjugé avantageux en faveur de cette entreprise. La première race de nos Rois contiendra 30 cahiers, qui paroîtront de mois en mois dans l'espace de deux ans & demi. On commence par la *Vie & les Ouvrages de Grégoire de Tours, Père de notre Histoire*. Le mérite de cet Historien est assez connu. M. de Sauvigny s'est attaché à faire connoître l'homme par ses actions & l'Écrivain par ses Ouvrages. Comme Citoyen, dit-il dans son Prospectus, homme considérable, dans les temps orageux & corrompus des Bruneau & des Frédégonde, il a fait éclater une fermeté noble, une prudence consommée, une vertu irréprochable ; comme Historien, le plus judicieux de tous, il a cherché de bonne-foi la vérité, & l'a toujours voulu dire avec courage.

En mettant à contribution son *Histoire des Francs*, on a trop négligé jusqu'ici de puiser dans ses autres Écrits. M. de Sauvigny on a élagué ce qui blesse la dignité de l'Histoire ; il a conservé les détails les plus curieux sur la Vie privée des François, sur l'État Ecclesiastique, sur toutes les classes du peuple. Une foule d'événemens particuliers peut aider à débrouiller le chaos de ces premiers temps ; des traits de caractère y peignent au vif les Rois, les Grands & tous les hommes qui ont eu quelque influence sur des siècles à grandes révolutions. Il a lié une partie de ces détails à la Vie de Grégoire, & l'autre à son *Histoire des Francs*.

L'Auteur a rendu avec fidélité les faits purement historiques, & a cherché quelquefois à faire valoir les détails sans en altérer le fond ; ce n'est pas assez, dit-il, pour un Traducteur d'être fidèle, il faut encore, pour l'honneur même de l'original, que la

Traduction se fasse lire, & c'est ce que j'ai tenté.

La Vie de Grégoire est divisée en six Livres, qui forment six Cahiers, le septième est consacré à l'explication des costumes & des monumens, & à la table des matières. L'Histoire des Francs, divisée en dix Livres, ne formera que six Cahiers, un autre Cahier contiendra l'explication & la table des matières. En souscrivant pour la première année, on donnera 6 liv., & 3 liv. à chaque Livraison; on recevra les deux dernières sans payer, & l'on ne donnera pour un Cahier d'explication qu'une liv. Ainsi, cette Édition, avec les Costumes & les Monumens, coûtera 38 liv.; celle de Dom Ruinar, non traduite & sans gravure, coûte 136 liv. Chaque Cahier de la Vie & des Ouvrages contiendra quatre Planches pour les Costumes & Monumens, & trois feuilles d'impression, grand in-8°. papier raisin. Pour l'Édition in-4°. tirée en petit nombre d'exemplaires avec figures enluminées, on donnera 10 liv. en souscrivant, & 5 liv. à chaque Livraison jusqu'à la dixième, les deux dernières coûteront 4 liv. Les deux Cahiers d'explication *gratis*. On a tiré quelques exemplaires en papier vélin. La Souscription est ouverte pour Paris, chez Cloufier, Imprimeur-Libraire, rue de Sorbonne, vis-à-vis celle des Mathurins, & au Bureau des *Essais Historiques*, rue S. Guillaume, vis-à-vis l'hôtel Mortemar; & pour la Province, on ne souscrit qu'au Bureau.

Le premier Cahier paroîtra le 15 du mois de Juillet prochain, & les autres successivement.

LETTRE Critique sur les Promenades de Clarisse, avec la Réponse, Brochure de 20 pages. A Lordres; & se trouve à Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande; Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine; Mérigot, Libraire, vis-à-

vis l'Opéra , & Bailly , Libraire , rue Saint Honoré , Barrière des Sergens.

RÉFLEXIONS sur les Maladies de l'Urèthre , ou Précis d'Observations-Pratiques sur une Méthode particulière de traiter ces Maladies , par M. Lafond de Freffinet , Chirurgien , dernièrement employé par ordre du Roi pour le traitement de ses Troupes. A Bruxelles ; & se trouve à Paris , chez l'Auteur , rue Plâtrière , la seconde porte-cochère à droite en entrant par la rue Montmartre , & chez Guillot , Libraire , rue Saint Jacques , vis-à-vis celle des Mathurins.

EXPLICATION de la Coutume & de la Jurisprudence de Normandie dans un ordre simple & facile , par Jean-Baptiste Flauft , Avocat en Parlement , Syndic perpétuel de MM. les Avocats en la Cour des Comptes , Aides & Finances de Normandie , 2 Vol. in-folio. A Rouen , chez l'Auteur , rue du vieux Palais.

Cet Ouvrage , d'un célèbre Jurisconsulte , jouit d'une estime méritée. On avoit seulement désiré une Table alphabétique des Matières. M. Flauft , qui avoit senti combien elle faciliteroit la recherche des questions qu'il avoit traitées , en a rédigé une dans les dernières années de sa vie. M. son fils vient de la joindre à l'Ouvrage même , & il l'offre gratuitement aux Souscripteurs.

Il se trouve aussi chez Royez , à la descente du Pont-Neuf.

CATALOGUE raisonné des Ouvrages qui ont été publiés sur les Eaux Minérales en général , & sur celles de la France en particulier , avec une Notice de toutes les Eaux Minérales de ce Royaume , & un Tableau des différents degrés de température de celles.

qui sont Thermales, publié d'après le vœu de la Société Royale de Médecine, par M. J. B. F. Carrère, Conseiller - Médecin ordinaire du Roi, &c., in-4°. Prix, 10 liv. broché & 12 liv. relié. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande.

DICTIONNAIRE pour l'intelligence des Auteurs Classiques Grecs & Latins, tant sacrés que profanes, contenant la Géographie, l'Histoire, la Fable & les Antiquités; par M. Sabathier, Professeur-Emérite au Collège de Châlons-sur-Marne, &c. Tome XXXI. A Paris, chez Delalain l'ainé, Libraire, rue Saint Jacques.

Il falloit bien du courage pour entreprendre seul un Ouvrage pareil; & il falloit une bien vaste érudition pour l'exécuter avec autant de succès.

Le Congrès de Cythère & Lettre de Léonce à Eroftique, son fils, traduit de l'Italien du Comte Aigarotti. Prix, 1 liv. 16 sols. A Cythère; & se trouve à Paris, chez Morin, sous les Arcades du Palais Royal.

Cet Ouvrage est connu & estimé, & l'Edition mérite des éloges.

GÉNIE de M. de Buffon, par M***, un Volume in-12. A Paris, chez Delalain le jeune, Libraire, rue Saint Jacques.

Cet Ouvrage, bien peu volumineux, sera lu sans doute avec beaucoup d'intérêt; il n'offrira rien à blâmer, & laissera beaucoup à regretter.

Vue des principaux Monumens de Rome, peinte par H. Robert, gravée par J. B. Liénard, Elève de J. P. Lebrs. — *Vue du Pont des Sphinx*, peinte par H. Robert, gravée par A. Martini. A Paris, chez l'Auteur, rue de Sorbonne.

Ces deux grandes Estampes méritent beaucoup d'éloges, & doivent faire honneur au talent des deux Graveurs.

Les Fables de La Fontaine, gravées par Simon & Coigny, d'après les Dessins du sieur Vivier, Peintre, & Elève de M. Casanova. Le Texte gravé format in-16, papier d'Hollande. Prix, 3 liv. A Paris, chez Simon & Coigny, Graveurs, au Bureau du Voyage Pittoresque de la Grèce, rue Pagevin, n°. 16.

C'est avec plaisir que nous voyons s'avancer cette Entreprise; & nous devons la justice aux Auteurs de dire que chaque Cahier est exécuté avec le même soin, tant du côté du Dessin que du côté de la Gravure.

BUFFON, Cantate à deux voix, chœur & grand orchestre, exécutée au Musée de M. Pilâtre de Rozier, le premier Décembre 1784, à l'occasion de l'inauguration du Buste de M. de Buffon, couronné par M. le Bailli de Suffren & M. de Flesselles, mise en musique par M. Defaugiers. Prix, 9 liv. A Paris, chez Mme Bailion, Marchande de Musique, rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu, n°. 137.

Cette Cantate, déjà intéressante par son objet, convient très-bien aux Concerts & aux Maisons d'Institution.

JOURNAL de Violon, dédié aux Amateurs, N°. 6. Prix de l'abonnement 15 liv. & 18 liv. Séparément 2 liv. A Paris, chez le sieur Bornet l'aîné, Marchand de Musique, rue des Prouvaires, près Saint Eustache, au Bureau de Loteries.

VINGT-CINQUIÈME Suite d'Airs d'Opéras Comiques en Quatuors concertans, avec l'ouverture pour deux Violons, Alto & Basse, choisis dans

192.

M E R C U R E

l'Opéra du Droit du Seigneur, arrangés par M. Alexandre. Prix, 6 liv. À Paris, chez M. Leduc, successeur de M. de la Chevardiére, rue du Roule, à la Croix d'or, n°. 6.

Nota. Il paroîtra successivement une Collection de ces *Airs*, & on les distribuera par Opéra séparé.

NUMÉROS 29, 30, 31 & 32 des Feuilles de Terpsichore, dont il paroît tous les Lundis une Feuille pour le Clavecin & une pour la Harpe. Prix, 1 livre 4 sols chacune. À Paris, chez Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies, & Salomon, Luthier, Place de l'École.

Fautes à corriger dans le dernier Mercure.

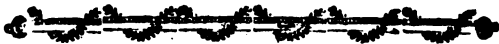
Page 125, ligne 32, fut plus naturel, lisez: fut moins recherché. Page 126, ligne 2, plus naturellement, lisez: plus simplement. *Idem.* Ligne 12, une suite naturelle, lisez: une suite nécessaire.

T A B L E.

<i>V</i> ERS d Mme de Genlis, 145	<i>L'Enfer, Poème du Dante</i> , 152
<i>Épître à ma petite Jument</i> , 146	
<i>Réponse à M. Damas</i> , 148	<i>Académie Roy. de Musiq.</i> 174
<i>La Brebis & le Chien, Fable</i> , 149	<i>Comédie Française</i> , 176
	<i>Académie Française</i> , 185
<i>Charade, Enigme & Logogryphe</i> , 150	<i>Annonces & Nouvelles</i> , 186

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 25 Juin 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. À Paris, le 24 Juin 1785. RAULIN.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 9 Juin.

IL est arrivé à Carlsrone 2746 soldats de divers régimens, qui seront employés dans le port, dans les chantiers & les fortifications.

Le 30 Mai, 5 gabarres Françoises venant de Brest, & allant à Riga, entrèrent dans la rade d'Helsingor.

On apprend de Lammehœnge en Fionie, que Cécile Catherine de Norkeren, y est morte dans la 104^e. année de son âge. Elle avoit conservé jusqu'à sa fin l'usage de ses sens, & une mémoire prodigieuse.

DE VIENNE, le 10 Juin.

Au moment où l'Empereur alloit se rendre à son château de Laxembourg, & que le cortège nommé pour ce voyage se prépa-

N^o. 26, 25 Juin 1785.

g

roit à partir, S. M. I. a déclaré qu'elle alloit se mettre en route pour Milan, Mantoue & Pise. Effectivement, le 28 du mois dernier, notre Monarque a effectué ce projet; & il se rend en Italie, accompagné du seul Comte Ernest de Kaunitz. Ce voyage inattendu au milieu de circonstances que l'Europe jugeoit les plus critiques, prouve assez le fond que l'on doit faire sur les apparences politiques.

Dans un moment où les esprits comme les administrations sont tournés vers les ressources du crédit, de la circulation, des banques de secours ou de dépôts, il est important de suivre les mesures des divers Etats sur cette matiere. L'Empereur vient d'augmenter le nombre des billets de la banque de Vienne en circulation, par des Lettres-patentes de la teneur suivante :

Nous JOSEPH II, &c. &c. Les grands avantages & la commodité que la création des billets de banque en 1771 a apportés dans le commerce & dans les paiemens, leur a donné un cours si général, qu'il arrive souvent que les caisses des susdits billets se trouvent dans un grand embarras pour satisfaire & contenter les personnes qui en demandent.

D'ailleurs par le cours & l'usage multiplié de ces billets, ils ont été tellement usés, qu'on se voit obligé d'en supprimer la plus grande partie, comme ne pouvant plus servir.

Outre cela, l'usage de ces mêmes billets ayant été étendu dans la Gallizie, la Lodomerie, la Hongrie & la Transilvanie, ce qui rend le nombre actuel insuffisant, & nullement proportionné au cours qu'il est nécessaire qu'ils aient, nous

reus sommes trouvé par toutes ces raisons obligés d'augmenter la somme actuellement en circulation, à proportion des besoins, & principalement dans de telles circonstances, d'ordonner de fabriquer de nouveaux billets de banque, qu'on devra échanger contre les anciens, qui se trouvent (comme il est déjà dit) en grande partie trop usés. En conséquence.

» Pour parvenir à ce but nécessaire, la Commission ou Députation de notre banque a fait mettre en ordre pour une somme de vingt millions de florins de nouveaux billets de banque, aux sept sommes connues, de 5, 10, 25, 50, 100, 500 & 1000 florins, dont il en été fabriqué de chaque sorte le nombre suivant, savoir : 1°. 770 mille billets à cinq florins, qui font une somme totale de trois millions 850 mille florins. 2°. 205 mille à 10 florins, qui en font une de 2,050,000 florins. 3°. 102 mille à 25 florins, qui font encore un total de deux millions 550 florins. 4°. 51 mille à 50 florins, qui donnent le même total de 2 millions 550 mille flor. 5°. 30 mille à 100 florins, qui font en tout 3 millions de florins. 6°. 6 mille à 500 florins, qui font encore un capital de 3 millions de florins. 7°. enfin 3 mille à 1000 fl. qui produisent de même 3 millions de florins.

Tous lesquels billets & sommes réunis font en total 167 mille billets, qui donnent un capital de 20 millions.

Pour prévenir tout abus qui pourroit résulter de la création de ces nouveaux billets, on en a attaché à la fin de cette patente le modèle sur un papier bleu, avec ce mot *Formulaire*, ajouté au bas, lequel modèle en représente la forme extérieure. Tous ces billets ont été en outre arrangés en un seul & même jour; savoir

le 1^{er}. Novembre 1784, chaque billet a été progressivement marqué d'un différent numéro & souscrit de la propre main d'un Membre du Conseil de la ville de Vienne.

La fin à l'Ordinaire prochain.

Le régiment vacant du Comte Antoine de Colloredo passe au Général de Kaunitz, dont le régiment est donné au Prince Ferdinand de Wirtemberg.

La Commission des études a présenté à S. M. une requête, rédigée par M. de Sonnenfels contre les contrefactions de livres étrangers. Cette manœuvre, disent les requérans, est contraire au droit des gens, nuisable aux sciences & aux auteurs. S'il étoit ici question des contrefactions de livres nationaux, ces réflexions seroient très-justes : mais c'est la première fois qu'on s'est élevé contre les réimpressions de livres étrangers qui n'offensent certainement que les libraires étrangers. Le meilleur moyen, d'ailleurs, de faire renoncer les imprimeurs à ce commerce, est de faire chez soi de meilleurs livres qu'on n'en fait ailleurs ; alors nul typographe ne leur refusera la préférence.

L'Archiduc François qui a donné déjà tant de preuves de son caractère généreux & bienfaisant, pria ces jours-ci l'Empereur de lui accorder la permission de pouvoir faire présent de 1000 florins à son ancienne grande maîtresse M^{de}. la Princesse douairière de Scharenberg, parce que la pension de 1000 florins dont elle avoit joui sous feue l'Impératrice, avoit été réduite à 120. L'Empereur touché de la reconnois-

sance de son neveu , lui a d'abord accordé sa demande , & fait savoir à cette Comtesse qu'indépendamment de ce don , il lui assuroit sur sa cassette un revenu annuel de 1000 fl. Il est à remarquer que le présent de l'Archiduc François vient entierement des épargnes qu'il fait sur ses menus plaisirs.

On parle d'un brouillard pestilentiel qui a attaqué les semailles dans le district de Closterstein. Le Printemps avoit amené l'espoir d'une abondante récolte ; mais non-seulement l'accroissement des plantes a subitement discontinué ; elles ont de plus disparu presque entierement. On ajoute que cette contagion végétale se communique de proche en proche. Ces faits sont si extraordinaires , qu'il faut les supposer ou mal racontés ou fort exagérés , ou attribués à une cause mal observée.

On raconte beaucoup de merveilles du nouveau commerce sur le Danube. S'il faut en croire des lettres vraies ou prétendues , on équipe trois fois plus de bâtimens cette année-ci que les précédentes : par tout d'immenses cargaisons & des profits miraculeux , que contredisent un peu les banqueroutes qui jusqu'ici ont été le fruit le plus avéré de ces nouvelles entreprises.

Le Roi de Pologne , à ce qu'on prétend , a écrit une lettre très amicale au Prince Czartoriski , pour l'engager à revenir à Varsovie. Le sieur Ryx , ce valet de-chambre du même Monarque , impliqué dans l'accu-

sation d'un complot contre la vie du Prince Czartoriski, vend ses biens, & doit se retirer en France.

Dernièrement le jeune Comte C. conduisant son cabriolet dans une rue étroite, fut heurté en passant par le carrosse de l'Ambassadeur de... Le Comte irrité de ce que le Cocher ne lui avoit pas fait place, lui allongea deux ou trois coups de fouet, auxquels le bras nerveux du Cocher riposta d'une manière très-énergique. Le jeune Comte alla sur le champ porter ses plaintes à l'Ambassadeur, qui lui répondit qu'il ne pouvoit s'imaginer quel différend un Comte pouvoit avoir avec un Cocher; que cependant il laveroit la tête au sien pour son impertinence. Tout le monde a approuvé la réponse de l'Ambassadeur; & en effet ce n'étoit réellement là qu'une dispute de Cocher à Cocher.

Cette anecdote que viennent de réchauffer les papiers publics, date de dix ans, & est absolument désignée. Il est très vrai qu'à cette époque, un jeune étranger courant en cabriolet, s'avisa, selon l'usage des conducteurs de cabriolets, de frapper un cocher de l'Empereur, qui le défigura à coups de fouet. Il porta plainte de ces représailles à l'Ambassadeur de sa nation, auquel l'Empereur conseilla froidement de ne point se mêler d'une querelle de cocher à cocher.

Un autre article de gazette non moins inexact, est l'annonce d'un traité fait entre notre Cour & celle de Madrid, pour fournir à celle-ci, vu l'épuisement de ses mines de mercure, 9000 quintaux de ce minéral.

pendant 20 ans. L'inventeur de ce traité ne savoit pas que la mine d'Ydria en Carniole n'a jamais rapporté annuellement plus de 4000 quintaux de vif argent, & que celles de Hongrie sont infiniment plus foibles.

Les changemens qui avoient été projetés dans les principaux membres de la Chancellerie d'Autriche n'auront pas lieu. Le Souverain s'est aussi désisté du projet de réunir la haute Autriche au gouvernement de la basse. Cette réunion auroit été sujette à bien des inconvéniens.

Le Prince de Reuss, désigné Ministre Plénipotentiaire de S. M. I. à la Cour de Berlin, ayant obtenu la permission de s'arrêter ici jusqu'au mois d'Octobre, pour fréquenter pendant cet intervalle la Chancellerie d'Etat, & se familiariser avec les objets politiques. M de Dreyer, Secrétaire de Légation à ladite Cour, y sera chargé par intérim des affaires de la nôtre, après le départ du Baron de Revisky pour Londres.

Il est toujours question de nouvelles réformes ecclésiastiques, & l'examen d'un plan général qui en occasionneroit un grand nombre, occupe en ce moment l'Empereur ; mais le Cardinal Migazzi, malgré l'espece de disgrâce où il se trouve, & le prélat Okoliesani, Evêque in partibus, premier assesseur de la Commission ecclésiastique, & nommé au siege de Raab, y ont opposé des représentations qui paroissent n'avoir point été sans effet.

Il arriva à Semlin, il y a quelque temps, 50 chevaux hongres, que le Grand-Seigneur envoie à l'Empereur. Ces chevaux ont été conduits ici sous l'escorte d'un détachement de hussards.

Les émigrans qui ont peuplé la Gallicie, y ont répandu, à ce qu'on nous dit, les arts & l'industrie, de sorte que de jour en jour, cette province devient plus florissante. La preuve qu'on nous donne de cette prospérité, est le bas prix des subsistances : la livre de viande coûte 2 creutzers, celle de beurre 8 creutzers, la douzaine d'œufs 2 creutz. : d'où l'on pourroit conclure une assertion précisément contraire à la précédente ; car le progrès des arts & de l'industrie est constamment accompagné d'un renchérissement proportionnel des consommations. .

Le Facteur d'un Marchand Epicier avoit promis à une veuve surannée de l'épouser, & lui avoit, sous ce prétexte, excroqué environ 4000 florins. Sommé & pressé vivement d'épouser ou de rendre l'argent, cette alternative lui a paru si dure, qu'il a mieux aimé se noyer ; il s'est jeté dans le Dauube. Un garçon Boucher qui avoit été maltraité d'une manière barbare par son maître, pour un petit vol qu'il avoit fait, & qui se voyoit près d'être mis entre les mains de la Justice, a choisi le même moyen de se tirer d'affaire.

DE FRANCFORT, le 15 Juin.

Il n'est presque pas un paragraphe de pa-

piers publics qui ne soit ou absurde, ou absolument faux, ou erroné. Voici un nouvel exemple de cette vérité dans le paragraphe suivant :

Nous apprenons qu'il s'est élevé quelques troubles dans le Canton de Fribourg en Suisse. Les mécontents veulent que leur Gouvernement reçoive la même forme que ceux des Cantons de Zurich, de Schwitz & d'Undervald. Ils ont remis à cet effet à ceux de Zurich, Lucerne & Uri une note imprimée, *mais qui n'est point signée*. Ils menacent de se mettre sous la protection de l'Empereur & du Roi de Sardaigne, si on n'accède pas à leur desir. On sait que le Gouvernement des Cantons Suisses est aristocratique & démocratique. Il est aristocratique dans les Cantons de Berne, Lucerne & Fribourg. Il est mixte dans ceux de Zurich, Basse, Soleure, Schafousen, St. Gal & Bienne ; *cependant il penche plus vers l'aristocratie que vers la démocratie*. Il est au contraire plus démocratique dans ceux d'Uri, Schweith, Undervald, Zug, Glaris & Appenzel.

Les troubles de Fribourg n'ont jamais eu l'origine qu'on leur donne ici ; & les mécontents n'ont pu demander en même temps un gouvernement conforme à ceux de Zurich & d'Underwald qui ne se ressemblent point ; les demandes d'une partie des sujets Fribourgeois ont porté sur toute autre chose, & la protection du Roi de Sardaigne, ou de tout autre Prince n'a rien de commun avec ces différends. Les villes de Bienne & de S. Gall ne sont point des cantons, mais de simples alliées du Corps Helvétique.

Le gouvernement de Soleurre n'est pas mixte : il est aristocratique pour le canton , & la bourgeoisie de la ville a seulement l'élection de quelques magistrats. Ni à Zurich , ni à Basle le gouvernement ne penche à l'aristocratie.

Voici la fin de l'intéressante relation , concernant les circonstances de la mort du Duc Léopol de Brunswick.

La barque quitta alors la rive. Au premier glacon devant le pont , elle essuya un petit choc : elle traversa néanmoins le pont avec bonheur ; de sorte que le Duc parut s'en réjouir , & fit tourner son chapeau , en signe de gaieté , vers le Major *von Korpen* , qui se tenoit sur le pont & l'avertissoit du danger. Ce trajet se fit sous les yeux d'une multitude de personnes qui ne regardoient la barque qu'en frémissant. Le Batelier doit n'avoir pas pris , comme le premier , le véritable moment pour faire virer la barque ; au moyen de quoi il auroit eu assez de temps pour sortir du courant & pour aborder aux gros bateaux qui étoient amarés à la digue. Le cours de l'Oder le porta trop loin , & l'entraîna vers la rupture près des maisons de *Lehmann*. Le sribord de la barque heurta contre un arbre près de la rupture ; & la barque commença à prendre de l'eau. Le Duc chancela & sauta vers le milieu du bateau : il en seroit encore échappé heureusement , si la barque avoit pris une direction droite , & si la proue n'en avoit heurté contre un saule , avec tant de force qu'elle chavira. Le Duc tomba malheureusement dans un tournant d'eau , & une grosse vague le couvrit. On le revit de lui qu'une de ses épaules ; la tête resta toujours sur l'eau. On lui tendit , on lui jetta à l'instant des rames , des perches , des cordes dans

Peau ; mais le courant terrible ne permit pas, que ni hommes, ni choses pussent arriver jusqu'à lui ; & de la rive on ne pouvoit atteindre le corps. Contre toute attente même, fondée sur ce qu'on voit ordinairement, ce corps ne reparut plus absolument. Sa disparition & le chavirement de la barque qui la précéda, ne durèrent tout au plus que deux minutes. Il parut prendre sa direction vers le Marché aux Chevaux, où le fleuve avoit déjà renversé toutes les maisons qui se trouvoient sur la route de son courant. Probablement l'épée, le gant, ou même l'habit du Duc doit s'être accroché quelque part, puisque le corps n'est pas même parvenu au Marché aux Chevaux, & qu'on l'a trouvé à environ 200 pas de l'endroit, où il avoit été englouti dans les eaux.

Les trois Pêcheurs remonterent bientôt du fond de l'eau sur la surface & gagnèrent le saule, auquel ils se tinrent, jusqu'à ce qu'on vint à leur secours. Le Duc est le seul homme qui ait perdu la vie par cette grande inondation. Il auroit aussi sauvé la sienne, si une Apoplexie subite ne l'avoit saisi probablement, au moment qu'il tomba dans l'eau, après s'être extrêmement échauffé. Plusieurs Bateliers se mirent en devoir de chercher le corps, sans doute moins pour obtenir la récompense considérable qui avoit été promise à celui qui le trouveroit, que par amour & par vénération pour le défunt Prince. Ce ne fut que le 30 Avril qu'on trouva sa canne à peu de distance de la petite Eglise au fauxbourg de la Digue, édifice qui menace également ruine. Son chapeau ne fut repêché que quelques jours après, lorsque le corps avoit déjà été trouvé. Ce chapeau pendoit à un cerisier d'un jardin voisin, qui avoit été inondé. Le 2 Mai, par conséquent, six jours après le malheureux accident, lorsque l'eau avoit déjà baissé de quelques

pieds , un Batelier trouva le cadavre , ayant passé la rivière avec un petit bateau , pour aller retirer quelques fourrages des magasins écroulés. Il étoit ensablé dans un jardin inondé , qui appartenoit au Chirurgien de la Compagnie Colonelle de son Régiment. Après qu'il eut été conduit , d'abord à la porte des Casernes , ensuite par ses Domestiques à la maison qu'il occupoit , le Professeur *Mayer* & le Docteur *Schumacher* l'embaumerent. Le soir , il fut exposé en parade , sous la garde d'un Officier & de 30 hommes de son Régiment. Le concours fut extraordinaire pour le voir ; l'on ne refusa personne , & les habitans de tout rang s'empressèrent de venir voir les tristes restes d'un Prince , qui vivra dans les cœurs de la postérité , quand même la Nation (ce qu'on ne sauroit croire) seroit assez peu généreuse , pour ne pas ériger à sa mémoire un monument public & durable.

Comme nous ne craignons point d'entretenir long-temps nos Lecteurs de l'illustre victime dont on vient de lire le déplorable sort , nous joindrons un Précis historique de la carrière si cruellement terminée du Duc Léopold de Brunswick.

Le Due Maximilien-Jules-Léopold de Brunswick Lunebourg étoit né le 10 Octobre 1752 , à Brunswick ; il étoit le plus jeune de tous ses freres. Plus ce Prince fit , dès l'âge le plus tendre , paroître de talens aimables , plus ses augustes parens s'attachèrent à développer & à former ses excellentes qualités. Son éducation fut d'abord confiée à M. de Walmoden , puis à M. de Campen , & enfin à M. de Bülow , actuellement premier Maréchal de la Cour de S. A. R. la Duchesse douairiere de Brunswick. Des Sous-Précepteurs habiles enseignèrent au jeune Prince

toutes les sciences nécessaires à son état. Il fut instruit dans les principes de la Religion par le célèbre Abbé Jérusalem, qui a fait imprimer dans le tems la profession de foi, que fit le jeune Prince en recevant la Confirmation. En 1764, le Colonel de Wanstedt lui fut donné pour Gouverneur. En 1770 il visita avec le Roi de Prusse son oncle, les grandes revues de Silésie, & fut présent à l'entrevue mémorable de S. M. avec l'Empereur à Neustadt en Moravie. Au mois de Novembre 1771 il fit, avec le Colonel de Warnstedt, un voyage à Strasbourg, où il mit à profit les leçons des plus grands Maîtres dans l'art militaire & dans les autres Sciences qui sont nécessaires pour former un Général. De là il fit un voyage en diverses Provinces de la France. Au mois de Mai 1772 il revint à Brunswick; & au mois de Septembre de la même année, il fut fait Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Malte à Sonnebourg. Au commencement de l'année 1775 il se rendit avec le Colonel de Warnstedt par Vienne en Italie. Il avoit pour compagnon de voyage ce qu'il pouvoit choisir de mieux, afin d'en tirer des connoissances utiles; c'étoit le célèbre Lessing. Arrivé en Italie, il y visita tous les endroits célèbres par les Antiquités & les Monumens des Sciences & des beaux Arts; mais il s'appliquoit encore plus à connoître & à étudier les hommes célèbres, tant par leurs talens que par leurs bonnes qualités. C'est en cela qu'il avoit goûté la plus grande satisfaction, comme il étoit facile de le remarquer, en l'entendant parler de ses voyages. Vers la fin de l'année 1775 il revint en Allemagne, & se dévoua entièrement aux objets de sa profession. Le Roi de Prusse le nomma Colonel le 12 Janvier 1776, & lui donna le Régiment alors vacant de Dieringsbosen.

Le Duc ne tarda pas à se concilier au plus haut degré à Francfort, où ce Régiment étoit en quartier, l'admiration & l'affection générale. En 1778 & 1779 il conduisit son Régiment en Saxe & en Bohême, avec l'armée aux ordres du Prince Henri de Prusse. En Bohême il fut présent à toutes les expéditions guerrières ; & il se montra animé de ce grand & noble courage qui a toujours caractérisé & qui caractérise encore la Maison illustre dont il étoit issu. Pendant les quartiers d'hiver en Saxe, il consacra tout le tems que pouvoit lui laisser ses autres occupations, de préférence aux Sciences à des actes d'humanité ; & il honoroit là comme ailleurs, de sa confiance, les Hommes de mérite, de quelque condition qu'ils fussent. Depuis l'année 1779, il séjourna constamment à Francfort, où il se distingua tellement par sa bienfaisance & par ses autres vertus, que jamais son nom ne sera oublié par aucun des habitans de cette Ville, & qu'il y restera en bénédiction jusqu'à la dernière postérité. En 1782, il obtint le grade de Général-Major ; & il y finit sa vie généreuse le 27 Avril de l'année courante. Quelques traits de son caractère qui n'ont pas encore été publiés, prouveront la justice des éloges dont on doit l'honorer. Il avoit consacré de ses propres fonds 162 rixdalers pour être distribués tous les mois à un certain nombre de pauvres & de nécessiteux. Il faisoit lui-même en personne à d'autres indigens des largesses, qui excédoient encore cette somme : il entretenoit dans l'école de la garnison de son Régiment un Instituteur & plusieurs enfans ; & souvent il distribuoit en présent à ceux ci des livres & des médailles, pour exciter leur émulation. Il faisoit apprendre à ses frais des métiers à quantité de pauvres enfans orphelins. Un jour que deux pau-

vres enfans , admis par son intercession dans la maison des Orphelins de Berlin , devoient y être envoyés , il fut dès les cinq heures du matin , dans un très-mauvais tems , chez le voiturier , pour voir si on avoit eu bien soin de garantir ces enfans des injures de l'air. Ayant trouvé que les précautions n'étoient pas suffisantes , il les couvrit de son manteau , les vit d'abord partir , & retourna ensuite chez lui , sans être couvert lui-même contre la pluie & le froid. Il montoit souvent plusieurs étages pour aller chercher & visiter les malheureux & les malades , dont il avoit appris la détresse , & il n'étoit pas tranquille qu'il ne les eût secourus , autant qu'il étoit en son pouvoir.

L'Electeur Palatin est arrivé à Dusseldorf, le 31 Mai. S. A. E. compte y passer quelques semaines.

Le 27 Mai, dans l'après-midi , le Prince *Edouard-Auguste* d'Angleterre arriva à Lunebourg. Une partie de la Bourgeoisie , en Uniforme rouge , étoit allée à cheval au devant de ce Prince , & l'accompagna ensuite jusqu'au château, où S. A. R. reçut les complimens de la Noblesse & du Magistrat. Le soir , toute la ville fut illuminée.

Il a passé par Nuremberg plusieurs voitures , qui transportent à Vienne des effets appartenant au Comte de Wassenaër , ci-devant Ambassadeur d'Hollande auprès de S. M. I.

Le Comte de Lerchenfeld , Ministre de l'Electeur Palatin à la Diète de l'Empire , quittera , dit-on , ce poste pour se rendre en la même qualité à la Cour de Dresde.

On lui donne pour successeur le jeune Comte de Seinsheim.

Un Ecrivain porte la population actuelle du Royaume de Bohême , à 2,528,711 ames, & les revenus ordinaires du Souverain à 15,000,000 de florins. — En 1784, on comptoit dans ce pays, 25,110 Protestans de la Confession Helvétique, qui avoient 33 Ministres, & 9,050 Protestans de la Confession d'Augsbourg, & 9 Ministres.

Une liste du dénombrement du Royaume de Sardaigne, insérée dans un magasin allemand, qui paroît à Ulm, porte la population actuelle à 273,000 ames, & celle des autres Etats du Roi de Sardaigne, à 2,733,394.

I T A L I E.

DE VENISE, le 31 Mai.

Notre arsenal vient d'être attaqué de nouveau par des incendiaires. Sans l'extrême vigilance des préposés, ce magasin de nos forces maritimes, & une partie même de la ville eussent été embrâsés. Ces récidives annoncent un complot opiniâtre, dont on soupçonne quelques personnes arrêtées & conduites aujourd'hui dans les prisons publiques.

Le Dimanche matin, 22 Mai, notre escadre, sous les ordres du Chevalier Emo, arrivant de Trapani, mouilla dans le port de Livourne. Cette escadre est composée de deux vaisseaux de ligne, d'une frégate &

un chebec, savoir : la Renommée de 70 can. & 550 hommes d'équipage ; la Concorde de 60 can. & 440 hommes ; la Palme de 40 can. & 340 hommes , & le chebec l'Espion de 12 can. & 120 hommes. Le 25, le Chevalier Emo donna à bord de son vaisseau un superbe repas , où se trouverent tous les consuls , nos principaux Officiers de terre & de mer , ainsi que les premiers Officiers de l'escadre napolitaine.

Le Bey de Tunis avoit offert la paix, moyennant qu'on lui remboursât la somme qui a occasionné la querelle entre les deux Etats ; que la République, à l'installation de chaque nouveau Bey , le fît complimenter , en accompagnant le compliment d'une bourse de 25000 sequins. Ces ridicules propositions ont été reçues comme elles méritoient de l'être ; & le Sénat a ordonné au Chevalier Emo d'aller bloquer la Goulette, à l'entrée de la baye de Tunis, de manière à intercepter le passage de tout navire. Le Sénat a notifié cette résolution à tous les Ministres étrangers. L'Amiral aura dans cette expédition 10 vaisseaux de ligne & frégates , 6 chebecs & plusieurs bombardiers.

Samedi passé ; le Chevalier Pierre Memo a été élu Provéditeur Général de la Dalmatie Vénitienne.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 11 Juin.

L'orage des contestations au sujet du

commerce avec l'Irlande, est aujourd'hui passé des Communes à la Chambre Haute. Les Pairs de l'Opposition n'ont pas été moins véhémens que leurs Alliés dans la Chambre Basse, ni moins opiniâtres dans leur résistance à des réglemens, en faveur desquels l'opinion publique n'est pas convertie encore.

Le Vicomte Lord *Stormont* ouvrit les hostilités dans la séance du 7, par une motion tendante à faire présenter au Roi une adresse, pour le prier de soumettre à la Chambre un état des droits imposés en Irlande sur les importations & sur les exportations. Sur la demande du Lord Chancelier, Lord *Stormont* expliqua le but de sa motion par la nécessité de mieux éclaircir & de développer certaines parties des résolutions proposées à la Chambre par les Communes; quelques débats s'ensuivirent; la motion fut rejetée, reparut sous la forme d'entendre des témoins, & n'eut pas plus de succès. Enfin, la Chambre s'étant formée en Comité pour examiner les résolutions relatives à l'Irlande, on en fit la lecture, & Lord *Stormont* prononça un très-long discours d'une vigoureuse argumentation, dans lequel il compara les anciennes propositions avec les nouvelles, modifiées.

Il fut suivi du Lord Abingdon, qui, avec sa modération ordinaire, rappella à l'Assemblée ses anciennes idées au sujet de l'Irlande.

Les idées, dit-il, que je vous ai présentées dans le temps, Mylords, ne regardoient que la politique & non le commerce des deux pays. Quant à mes vues politiques, le temps en est déjà passé; *jacta est alea*; & ce que j'ai dit alors, doit être enlevé dans le silence. Mais quant aux réglemens de commerce entre les deux pays, je dois vous en témoigner ma satisfaction comme étant la base de l'approbation que je vais y donner.

Je me permettrai cependant auparavant, Mylords, quelques réflexions sur l'insolence de la conduite de l'Opposition en ce moment.

Les mesures politiques qui ont été prises entre l'Irlande & l'Angleterre, & auxquelles en conscience je n'ai pu donner mon approbation, ne sont point l'ouvrage du Ministre actuel de S. M. (M. Pitt). Il peut dire avec son grand-père : *je m'en lave les mains*. Et c'est avec le plus grand plaisir que je le vois dans le cas de s'en laver. Mais à qui devons-nous attribuer ces mesures ? C'est, Messieurs à ce même homme que nous voyons aujourd'hui blâmer ces mesures, que sa conduite seule a rendues nécessaires & inévitables.

Les concessions, sur-tout lorsqu'elles n'ont été ni demandées ni attendues, ne manquent jamais d'en attirer de nouvelles, & les concessions se succèdent tellement que toute la prudence humaine ne fait ensuite trouver le moment d'y mettre un frein. C'est précisément ce qui arrive à l'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande; & cependant nous voyons l'auteur même de ces concessions devenir le chef d'une faction violente qui s'oppose, comme je l'ai dit, à des mesures qu'il nous a mis dans la nécessité de prendre.

Cet homme, Mylords, il seroit inutile de le nommer ; il suffit de penser à celui qui a fait tout ce que la malice & la folie réunies peuvent suggérer ; qui dans toutes les occasions possibles a sacrifié l'intérêt de sa patrie à la soif déordonnée de l'ambition ; en un mot celui qui mérite à juste titre, le nom d'auteur de la révolution de l'Amérique, & par conséquent celui du plus grand criminel de la nation.

C'est cet homme qui, en même temps qu'il plongeait le poignard dans le sein de nos compatriotes Américains, dissipait en Angleterre le trésor public avec une profusion sans exemple dans les annales d'aucune nation, dans l'unique objet, selon ce qu'il disoit, de « maintenir les » droits législatifs de la Grande - Bretagne. » Mais que fait ce Ministre, Mylords ? Sans que l'Irlande le demandât, ni même qu'elle s'y attendît (car alors ses demandes & ses espérances se réduisoient à voir la loi appelée *Poyning's law* modifiée), que fait, dis-je, ce Ministre ? Afin que les mécontentemens de l'Irlande ne pussent point contriouer de concert avec ceux de l'Amérique, à lui faire perdre sa place, *manu sua propria inimica*, de sa main profane, & dans le moment où sa lâcheté politique s'étoit manifestée, il ouvre à l'Irlande, même sans lui proposer un retour équivalent, tandis qu'on auroit pu obtenir d'elle celui qu'on eût désiré, tout le commerce des Isles, & non content de cette concession, il lui abandonne tous les droits législatifs que l'Angleterre avoit sur elle. Abandon que je ne cesserois jamais de rappeler, jusqu'à ce que ce Ministre eût été amené en jugement à la barre de la Chambre, si ce n'est que dans ce moment je m'attribue le caractère de Juge, & que je sens l'indécence de porter une semblable accusation.

S'il est vrai, Mylords, que le droit d'administrer & de gouverner le commerce d'Irlande, a toujours appartenu au Parlement d'Angleterre, & si c'est une maxime fondamentale aussi conforme à la raison & au sens commun qu'à la constitution de ce pays, que « le pouvoir législatif n'étant » qu'un pouvoir délégué par la nation, ceux qui » en sont revêtus, ne peuvent point le passer à » d'autres ; » quel argument pourroit éluder l'accusation, & en prévenir l'issue ?

Pour prouver que ces concessions furent faites à l'Irlande sans qu'elle les eût demandées ou qu'elle les eût espérées, je vais rapporter un paragraphe ou deux d'un pamphlet qui fut publié dans le temps en Irlande, & je crois à l'instigation du Ministre lui-même ; car il est appelé « l'un des plus magnanimes & des plus vertueux » Ministres que l'Angleterre ait jamais eu le bonheur de posséder. » Ce pamphlet a pour titre : *Considérations adressées à la nation Irlandoise*. Il avoit écrit en réponse à un autre pamphlet sur le *bill contre les perturbateurs du repos public*, attribué à M. Grattan. Voici le passage : « L'Angleterre » nous fait donc enfin la concession soudaine & » inattendue d'un commerce illimité, après nous » l'avoir refusé d'une manière violente & injuste » pendant un siècle ! De ce commerce par lequel » elle est devenue la maîtresse & la merveille » du monde ! De ce commerce dont elle s'est réservé la jouissance dans tous les temps & avec » le plus grand risque, au détriment des parties » subordonnées de l'Empire ! De ce commerce » dont l'usupation l'a toujours fait vivre avec » nous, depuis un siècle dans l'inimitié & la jalouse ! Nous nous attendions si peu à ce qu'elle » nous admît d'une manière si subite, si généreuse & si égale à son commerce, qu'à peine

« pouvons-nous croire qu'elle l'ait faite sincère-
 « ment. L'Irlandois étonné, reçoit ce don comme
 « *Scrub* reçoit la libéralité d'*archer* dans la Comé-
 « die. — Ah ! une guinée ! seroit-il possible ; non
 « frere *Martin* , n'est-il pas vrai ; c'est pour m'en
 « demander le change ? »

Tel est donc ce Ministre & cet homme que nous voyons aujourd'hui lié avec la maison irréprochable de Cavendish , & que tous les Whigs d'Angleterre doivent adorer comme l'objet de leur idolâtrie. Honteuse profanation ! *Odi profanum vulgus & arceo*. Et par quels principes, Milords ? un esprit d'intérêt privé , & contraire au bien public ; par des motifs de *coalition* ; dans le dessein connu de se saisir du Gouvernement & d'en éloigner un Ministre qui , par la paix dernière , a sauvé la Nation d'une perte inévitable ; & d'une paix , Milords , qui , pour me servir de l'expression de notre Ministre actuel , avoit été rendue aussi *nécessaire* par une partie de l'opposition , qu'elle étoit tacitement déclarée *nécessaire* par l'autre.

Je vais actuellement revenir plus particulièrement à l'affaire qui nous occupe : Les Réglemens actuels sont purement commerciaux ; leur objet est d'ouvrir une libre communication de commerce entre les deux Royaumes , & de partager ce commerce également entr'eux. Jusqu'ici il ne se présente à mon esprit aucune objection. Non-seulement j'ai désiré à la liberté du commerce d'Irlande la latitude qu'on lui a donnée , mais une encore plus grande. J'aurois désiré que l'Irlande eût joui d'une législation complète & indépendante sur elle même , & c'est dans ce dessein que je vorai très-sincèrement pour que l'on abrégât la Loi déclaratoire de la sixième année du regne de George I. J'avois même formé

un autre souhait , mais d'une nature différente ; c'étoit que l'administration & la Surintendance du commerce extérieur de tout l'empire Britannique restât toujours entre les mains du Parlement d'Angleterre. Je ne consultois pas moins en cela l'intérêt de l'Irlande que le bien général ; le tems m'apprendra si je pensois juste ou non. J'ai détaillé dans le tems , à la chambre , les principes sur lesquels je fondeis mon opinion. Si ces principes étoient erronés , je m'en féliciterai , mais dans le cas contraire , les conséquences fatales qui pourront résulter seront à la charge de celui qui les aura fait naître.

Mais il est un autre point de vue bien plus important , Milords , sous lequel il faut considérer les Réglemens actuels ; je veux dire celui qui les présente comme les principes d'une amitié éternelle entre les deux Royaumes discordans. C'est ainsi que j'envisage ces propositions ; & c'est avec elles que seul & sans appui , je me sentirois la force de combattre & d'argumenter contre tous les Manufacturiers d'Angleterre. Eh quoi , Milords ! les intérêts d'une classe d'hommes , quelque nombreuse qu'elle soit , peuvent-ils entrer en compétence & balancer les intérêts réunis de deux Nations ! Et quel est le Ministre qui , à moins d'être *endormi* , refuseroit d'écouter des propositions semblables ?

Que l'Amérique nous soit toujours présente ; Milords , ainsi que l'issue de cette malheureuse division. Rappelions nous toujours l'empire que la France , contre toute vraisemblance , fut prendre dans ces contrées ; & revenant alors à l'Irlande , considérons les *rappports* qu'elle y a déjà. Cette réflexion seule m'avertit que c'est un point délicat à traiter. Je n'ajouterai qu'un mot. Milords , arrangez-vous avec l'Irlande , tandis que vous le

pouvez , & attachez-la à vous par la force de l'intérêt , puisque vous ne le pouvez point autrement. Elle a déjà secoué le joug de vos Loix ; qu'elle vous soit donc attachée par les liens de l'affection ; que les deux peuples n'en forment plus qu'un. Que vos intérêts soient les mêmes , & enfin que vos vues s'accordent ensemble ; & tout ira bien.

Au reste , Milords , je ne peux que féliciter les Ministres de S. M. d'avoir obtenu avec des commencemens aussi orageux , une fin aussi heureuse. Au milieu du cahos , il s'est formé un système. Puissent les deux Royaumes en retirer les fruits par une longue & tranquille prospérité ! »

Après quelques discussions qui suivirent cette harangue , dont l'emportement gâte quelquefois le patriotisme & la sagesse , on adopta la motion d'entendre le conseil des manufactures : ce Conseil fut appelé , interrogé , & la Chambre s'ajourna. Le Chancelier Lord *Thurlow* , ne s'est nullement opposé au système de M. Pitt , comme on l'avoit très-faussement présagé dans tous les papiers publics.

Ainsi que nous l'avons indiqué précédemment , M. Pitt a abandonné sa première taxe sur les servantes. Le 8 , Lord *Surrey* ayant annoncé à la Chambre des Communes , le dessein de proposer quelques impositions de remplacement , le Chancelier de l'Echiquier le remercia de prendre sur lui le très-désagréable , très-impopulaire & très-indispensable devoir d'un Ministre , savoir celui d'imposer des taxes.

» Le

« Le changement, dans la taxe sur les boutiques, ajouta-t-il, réduira son produit à environ 20,000 liv. au dessous de celui où elle avoit été portée. Ainsi, pour balancer ce déficit, je me vois forcé de proposer d'autres moyens dont je me suis efforcé de ne faire supporter la charge qu'à la classe des citoyens qui en doit souffrir de moins. Quant à la taxe sur les Domestiques du sexe, mon intention est d'en alléger le fardeau pour les familles où il y a un certain nombre d'enfans; en conséquence, je propose l'exemption d'une domestique pour deux enfans, & de deux pour quatre, &c. dans toutes les familles où il y aura plusieurs enfans. Je compte aussi profiter de l'idée qui m'a été suggérée de forcer les hommes non mariés de contribuer aux dépenses de l'Etat, relativement à leurs domestiques, & je ne vois point que ces célibataires aient à se plaindre puisqu'ils sont exempts, au moins en grande partie, des taxes sur les articles de consommation auxquelles les citoyens chargés de famille contribuent si abondamment. En conséquence je propose que, pour remplir le déficit de la taxe sur les Domestiques du sexe, ces célibataires payent une double taxe sur leurs Domestiques mâles avec quelque augmentation à proportion du nombre des femmes ou filles qu'ils auront pareillement à leur service. Je propose encore une autre taxe qui tombera sur les Procureurs. On en compte environ 1200 à Londres dont mille sont Praticiens. Or, en forçant chacun de ces derniers de prendre une Permission qui leur coûtera cinq liv. il s'ensuivra un revenu de 5000 l.; & l'on s'en procurera un de 10,000 l. de plus, en obligeant tous les Procureurs établis dans les autres parties du Royaume à prendre une Permission de 3 liv. Enfin j'imposerai un

droit de timbre de 2 sols 6 den. sur chaque Procuration pour suite & défense d'affaires en justice ; droit qui produira 5000 liv. de plus ; de manière que ces sommes réunies rempliront le déficit de 20,000 liv. sur la taxe des Boutiques. J'espère que ces propositions passeront sans difficulté , puisqu'elles ne coûteront pas aux sujets Britanniques un schelling de plus que ce qui est indispensablement nécessaire pour le service public, & qui y sera immédiatement appliqué.

Lord *Surrey* qui ne vouloit pas perdre l'ouverture de son porte-feuille , n'en exposa pas moins un plan de taxes qui furent toutes rejetées par le Ministre. Entre les discours qui suivirent , celui de M. *Courteney* , dans le genre que les Anglois appellent *humorous* , égaya beaucoup la Chambre. En abrégé , ce Membre dit :

On a prétendu que la taxe sur les Domestiques du sexe ne leur seroit aucun tort , parce qu'elle seroit payée par leurs Maîtres. Le beau raisonnement ! Lorsqu'on proposa une taxe sur les chiens , personne avoit-il jamais imaginé que ce seroit les chiens qui la paieroient ? Mais cela n'auroit point empêché ces pauvres animaux d'en souffrir , puisqu'une pareille taxe auroit fait noyer la moitié des chiens du Royaume. Il en est de même de cette taxe sur les Domestiques du sexe. Elle sera cause qu'un nombre infini d'entr'elles seront renvoyées des maisons où elles ont trouvé un asyle. J'ai lu M. Necker , & beaucoup d'autres Auteurs qui ont écrit sur les taxes , & je n'y ai point vu qu'on ait jamais mis d'impôts sur les femmes dans aucun pays , à l'exception de la Hollande. Mais cette République donne de l'emploi

aux femmes dans différentes especes de Manufactures que nous n'avons point. J'espère donc que le Ministre retirera une taxe dont le moindre inconvénient seroit d'accroître plus que jamais la prostitution.

La motion de Lord Surrey ayant été rejetée à la pluralité de 104 voix contre 22, M. Pitt proposa à la Chambre les propositions suivantes.

» Toute personne qui n'aura jamais été
 » mariée, & qui aura à son service une ou
 » plusieurs servantes, sera tenue de payer, à
 » titre d'impôt, les diverses sommes suivantes.

» Pour une seule servante la somme additionnelle de 2 f. 6 den. sterl.

» Pour 2 servantes 5 f.

» Pour trois dito, 10 f. par tête.

» Tout homme qui n'aura jamais été marié payera annuellement.

» Pour chaque domestique homme, qui
 » ne sera pas employé uniquement à l'agriculture ou aux manufactures, ou à tout
 » autre commerce, dont le maître tire sa
 » subsistance ou son profit, la somme additionnelle de 25 f.

» Il sera payé un droit de timbre de 2 f.
 » 6 den. pour tout acte qui autorise à intenter une action, lorsque la somme réclamée par le créancier, se montera à plus
 » de 40 f.

» Tout Procureur & Avocat immatriculé dans une Jurisdiction quelconque,
 » sera tenu de se faire délivrer tous les ans

» un certificat d'immatricule pour lequel il
 » payera 5 liv. sterl. de droit de timbre, s'il
 » fait sa résidence à Londres, & 3 liv. st.
 » seulement, s'il réside dans tout autre en-
 » droit de la Grande Bretagne.

» Les remises faites aux brasseurs qui ven-
 » dent de la bière en quantité moindre
 » qu'un tonneau contenant 4 gallons &
 » demi, n'auront plus lieu à l'avenir.

Ces diverses résolutions passeront sans
 ultérieure opposition.

Le Ministre doit, dit on, consentir à ce
 que la Chambre des Communes s'ajourne,
 pendant que les pairs seront occupés de
 l'examen des arrêtés relatifs à l'Irlande. Dans
 le cas où ces arrêtés auroient la sanction de
 la Chambre haute, les Communes s'assem-
 bleront aussitôt pour les passer en loi.

L'activité qui regne dans les chantiers des
 autres états maritimes, a déterminé le Mi-
 nistère à ne point toucher à l'établissement
 actuel des charpentiers employés dans les
 chantiers de Portsmouth, Plymouth, Cha-
 tham, Woolwich, Scherneck, Deptford &
 Harwich. Leur nombre, au lieu d'être di-
 minué, comme il en avoit d'abord été
 question, sera conservé en son entier, après
 que les vaisseaux actuellement en construc-
 tion auront été lancés. Tous les vaisseaux
 en ordinaire seront réparés complètement,
 & 6 nouveaux vaisseaux de ligne seront mis
 sur le chantier.

(173)

Voici l'état des vaisseaux en ordinaire au 31 Mai.

Dans la Tamise, 4 vaisseaux de ligne, 38 frégates & 15 sloops.

A Sheerness, 2 vaisseaux de ligne, 2 vaisseaux de 50 canons, 10 frégates & 9 sloops.

A Chatham, 25 vaisseaux de ligne, 7 vaisseaux de 50 canons, 18 frégates & 4 sloops.

A Portsmouth, 47 vaisseaux de ligne, 1 vaisseau de 50 canons, 22 frégates & 8 sloops.

A Plymouth, 32 vaisseaux de ligne, 2 de 50 canons, 11 frégates & 4 sloops.

Total 110 vaisseaux de ligne, 12 de 50 canons, 100 frégates & 40 sloops.

Depuis cette époque, on a lancé deux vaisseaux de ligne, on a désarmé un vaisseau de ligne & une frégate, & l'on a mis deux sloops en commission.

L'état des forces respectives de l'Angleterre & de la France dans l'Inde, au départ de l'Amiral *Hughes*, présente, dit-on, les deux Escadres suivantes.

<i>Vaisseaux Anglois.</i>		<i>Vaisseaux François.</i>	
Défense	74 can.	Fendant.	74 can.
Worcester	64	Brillant.	74
Eagle	64	St. Michel	64
Bristol	50	Alexandre	54
Active	32	Annibal.	50
Calypso	6	Fiamand	50
Cygnat	16	Concours	36
Lizard	14	Rousseloise	24
		Cupide	20
		Syrène	16
		Tornade.	16

Le *Fendant* a péri & le *Fiamand* est armé en tel; ainsi, à une frégate près, les forces des deux nations sont égales.

h 3

On ne fait pas exactement quelles étoient les forces de la Hollande dans ces parages. Il y avoit à Trinquemale deux vaisseaux de 70 canons, un de 56 & deux frégates. On présume que les Hollandois avoient à peu près les mêmes forces à Batavia.

La Compagnie des Indes a reçu avis de l'arrivée dans les Dunes d'un de ses Navires, le *Ponsborne*, venant du Fort Saint George, de Bencoolen, & de la Chine. Il étoit parti d'Angleterre le 24 Novembre 1783.

Le sieur Logwood accompagné des major Money & de M. Blake, ont fait dernièrement une course aërostatique de 54 mille : M. Blake a fait quelques observations physiques, & entr'autres celle que l'aimant perdoit la moitié de sa force attractive à une certaine hauteur de l'atmosphère.

Lundi dernier, dans l'après-midi, l'un des gardes de la Ménagerie de la Tour voulant nettoyer la loge supérieure d'un des lions & le transporter dans celle au-dessous, cet animal s'échappa dans la cour où il roda environ une heure, brisant tout ce qu'il rencontra devant lui ; ensuite, il retourna tranquillement à sa prison, & s'y laissa enfermer sans causer le moindre mal à ses gardiens.

On a reçu l'avis de l'arrivée en bon état de vingt Vaisseaux équipés à Londres pour le Groënland. Ils avoient déjà commencé leur pêche, mais sans avoir eu encore de grands succès.

Le 6 de ce mois, on a célébré à Westminster l'anniversaire d'Handel , par un concert de 614 Musiciens , dont nous avons donné l'état il y a quinze jours. Toute la Cour , la plus grande partie de la haute Noblesse , un grand nombre de personnes de tout rang & d'Etrangers , formoient l'Assemblée. On a compté 2000 voitures autour de l'Abbaye , y compris les fiacres. Plusieurs des Gardes du Corps qui avoient accompagné LL. MM. , s'étant avisés de vouloir écarter la populace , en ont été très-mal reçus , & hautement blâmés , vu qu'en ce pays ci , les femmes , les enfans , du dernier étage , ne doivent être traités qu'avec respect par les Troupes du Roi , sur-tout lorsque la curiosité & l'affection les portent sur le passage de Sa Majesté.

Les dernières Gazettes de Kinston , rapportent en ces termes , un exemple atroce de jalousie , dont elles garantissent l'authenticité : « Un Colon de » Saint-Domingue , très-riche & horriblement » jaloux de sa femme , épia tellement ses démarches , qu'il parvint à se procurer des preuves in- » contestables de son infidélité : l'ayant surprise » au lit dans sa propre maison , avec son amant , » il fit lier les mains de celui-ci , & , après lui » avoir mis un baillon dans la bouche , le fit traî- » ner par trois ou quatre esclaves , dans un en- » droit écarté & presque inaccessible , au milieu » d'un bois dépendant de son habitation ; puis » l'ayant fait attacher par terre avec des piquets » & des cordes , il le fit déchirer à coups de

» foudra , le taillarda lui-même à coups de fabre ;
 » finit par la plus cruelle mutilation. La fureur
 » de cet impitoyable jaloux n'étant pas encore af-
 » souvie , il fit enfoncer dans les plaies dont il
 » avoit couvert le corps de ce malheureux , des
 » morceaux du bois résineux appelé *candlewood* ,
 » qu'il alluma ; & il s'amusa à les voir brûler jus-
 » qu'à ce qu'ils gagnassent la chair : après avoir
 » savouré à longs traits les tourmens de cette
 » victime de sa jalousie , il alla chez lui chercher
 » de l'argent & prit la fuite ». Les Gazetiers de
 Kinston ajoutent que le Gouverneur François
 a promis une récompense très-forte à ceux qui
 arrêteront ce meurtrier , qu'on croit réfugié dans
 cette île.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 12 Juin.

Le Roi a nommé à l'Abbaye régulière de
 S. Cyr, Ordre de S. Benoît, diocèse de
 Chartres, la Dame de Guillermin, Reli-
 gieuse-professe de l'Ordre de S. Augustin ;
 à celle de S. Jacques de Vitry, Ordre de
 Cîteaux, diocèse de Châlons sur Marne, la
 Dame de Pouroi, Abbessé de Fontgouffier ;
 & à celle de Fontgouffier, Ordre de Saint-
 Benoît, diocèse de Sarlat, la Dame de
 Feydeau, Religieuse-professe à l'Abbaye de
 Sainte-Croix, même Ordre, diocèse de
 Poitiers.

Le 5 de ce mois, la Société royale de
 Médecine eut l'honneur de présenter au
 Roi, à la Reine & à la Famille Royale, le

quatrième volume de ses Mémoires. A cette occasion , le Duc de la Rochefoucauld , Associé-libre & Président de cette Compagnie , remit au Roi , comme Fondateur & Protecteur de cet Etablissement utile , le jeron d'or que la Société royale est dans l'usage de présenter à Sa Majesté en même temps que ses volumes.

DE PARIS, le 23 Juin.

Les personnes qui, sans partager l'yvresse, le délire véritablement ridicule, où l'expérience des Ballons avoit jetté la multitude, attendoient un résultat utile de cette découverte, avant d'en faire un objet d'idolâtrie, parurent aux enthousiastes des esprits chagrins & des détracteurs malveillans. Tous les succès étoient possibles à de certains yeux; les dangers seuls étoient imaginaires. Il n'est pas étonnant, que cette confiance ait amené une catastrophe dont notre impétueuse frivolité doit certainement partager le reproche.

M. Pilatre du Rozier, enhardi par des expériences qui avoient intimidé tous les gens sages, par le fanatisme général qui lui applanissoit toutes les difficultés, & par le sentiment d'une fausse gloire, contre laquelle on n'osoit pas même s'élever, sans essuyer une querelle, s'étoit proposé de traverser la Manche depuis Boulogne, ainsi que nous le rapportâmes à son départ de cette Capi-

h 5

taie. Les vents & les circonstances l'avoient heureusement contrarié, assez long - temps pour éteindre le desir d'une expédition, sur laquelle d'ailleurs le public inconstant s'étoit absolument refroidi. Il est affreux que cette longue attente n'ait abouti qu'au déplorable événement, arrivé à Boulogne, mercredi 15 de ce mois.

Ce jour-là, à sept heures du matin, M. Pilatre de Rozier, accompagné de M. Romain, s'est élevé dans un Ballon, à l'usage duquel il avoit adapté, on ne fait trop pourquoi, la combinaison des deux véhicules employés jusqu'ici à l'ascension de ces machines, l'air inflammable & le feu destiné à dilater l'air dans les Mongolfières. Le Ballon s'éleva rapidement à une hauteur qu'on jugea à l'œil d'environ 1000 toises : un instant après on apperçut à la lunette quelque fumée dans la partie supérieure de l'aérostat ; & ses Guides infortunés occupés au travail du réchaud & de la soupape, probablement pour accélérer leur descente. L'effroi fut au comble, lorsque dans l'instant le Ballon parut enflammé, & s'abbatit entièrement après une explosion, entendue, à ce qu'il paroît de la pluralité des spectateurs. On courut à cheval au lieu où la nacelle alloit se précipiter, & l'on trouva les deux victimes dans un état qu'il seroit aussi affreux d'entendre raconter que de décrire. Le corps fracassé de M. Pilatre de Rozier offroit une seule plaie ; & l'on dit que M. Romain respirant encore, a sur-

vécu quelques minutes. On veut que M. Pila-
tre de Rozier ait été suffoqué ou par les
flammes, ou par la pression de l'air, avant
d'avoir été brisé sur le terrain ; mais les
circonstances, les causes de cette cata-
strophe sont absolument conjecturales. Il
n'est pas à douter cependant, que l'em-
ploi du feu, n'ait occasionné ce malheur,
qui enfin rendra les gens de l'art plus
circonspects, & les discoureurs moins témé-
raires. On ne pense point sans saisissement,
à une fin aussi cruelle due à un projet aussi
inutile. Certainement l'intrépidité de M. du
Rozier étoit peu éclairée ; on dit même que
ses connoissances physiques n'égalent pas
son ardeur ; mais enfin tout le monde l'avoit
divinisé, & il est indécent aujourd'hui de
blâmer avec légèreté une intrépidité à la-
quelle on avoit applaudi avec fureur. Nous
reviendrons sur les détails de ce tragique
événement, si toutefois il en existe de plus
avérés & de plus étendus que ceux qu'on
vient de lire.

On nous a adressé l'annonce d'un ballon
proposé par souscription à Lyon : l'Au-
teur ne sera point surpris que nous gardions
le silence sur son entreprise ; & nous le
garderons invariablement sur toutes les an-
nonces pareilles, jusqu'à ce qu'on ait trouvé
les moyens, s'il en existe, de rendre ces
machines sûres & utiles. Jusqu'alors,
toutes ces courses inutiles ne sont qu'un
jeu de bateleur, & tout honnête homme

doit frémir de leur donner le moindre encouragement. :

Le Colonel Fullarton arrivant de l'Inde avoit apporté en Angleterre la nouvelle de la mort du Marquis de Bussy : elle est aujourd'hui confirmée par M. de la Grenée, Secrétaire de l'ancienne Compagnie des Indes , revenu de Pondichéri. Le Général mourut presque subitement d'une goutte remontée, le 8 Janvier, au moment où il venoit d'achever 12 robs de Wisk. Depuis long-temps il demandoit son rappel, & la corvette qui le lui portoit, a dû arriver cinq ou six semaines après sa mort. C'est M. de Souillac qui commande actuellement à Pondichery. Tout le monde connoît les événemens inémemorables & les importantes négociations, dans lesquels se distingua le Marquis de Bussy pendant la guerre de 1741. On fait également de quelle utilité l'expérience & le zele de cet Officier furent à la Compagnie, durant la guerre de 1756 ; quels services il auroit pu rendre, & comment ses plans contrariés devinrent inutiles par des divisions & par des fautes dont M. de Bussy ne partagea point le blâme. S'il n'a pas retrouvé dans l'Inde son ancienne influence , c'est que l'Inde n'étoit plus la même. Livrée à des révolutions successives, gouvernée par la plus inconstante politique , elle n'offroit plus sur la côte de Coromandel, au Decan , au Bengale & au Malabar , que des puissances nouvelles, des intérêts nouveaux & des alliances absolu-

ment différentes de celles ménagées par M. de Buffly, dans les beaux jours de sa carrière. Presque toujours valétudinaire, sa tête n'avoit plus sa première activité; & depuis la paix il vivoit dans une retraite presque entière.

M. de la Jaille, commandant l'*Emeraude*, arrive de la côte d'Afrique, où il a eu à soutenir un petit combat contre les naturels : sa vie même fut en danger, & il a été sauvé par un Enseigne de vaisseau, qui victime de son dévouement pour son Capitaine, a péri lui même.

Les escadres d'évolution, qui d'abord devoient être principalement composées de gabarres, le seront aujourd'hui de corvettes, de frégates & même d'un vaisseau de 64. Celui-ci, qui est le *Séduisant*, sera commandé, dit-on, par M. Aibert de Rioms. Il doit sortir de Toulon avec sa petite escadre, & il trouvera sur le cap Lagos celle de Brest, aux ordres de M. le Chevalier de Buor. Ces deux escadres réunies feront des évolutions pendant toute la belle saison pour l'instruction des jeunes Officiers de la marine du Roi; mais le moment de leur départ est encore incertain.

Le Marquis de la Luzerne a été nommé Gouverneur-Général & Commandant des Isles sous le vent. En même tems M. de Marbois, Consul général à Philadelphie, a été nommé Intendant de S. Domingue.

M. Barthe , Auteur de la jolie Comédie des *Fausses Infidélités* , de la *Mere jalouse* , de l'*Homme personnel* , & de quelques Héroïdes , est mort le 15 de ce mois , d'une hernie inguinale , pour laquelle il avoit été opéré la veille. Il laisse en manuscrit un Poëme de l'*Art d'aimer* , qu'il lisoit dans tous les cercles où il étoit appelé , & l'on assure que , contre l'usage , le public auroit confirmé ce succès de société.

Nous avons annoncé d'après les espérances publiques , la démolition des rues construites sur les ponts par la main de la barbare , comme très prochaine ; mais si ce projet s'exécute une fois , en attendant , il est renvoyé à trois ans , d'autres disent en 1791.

S. A. R. Mgr. Comte d'Artois vient d'acquérir la précieuse Bibliothèque de M. le Marquis de Pau'my , composée d'environ cinquante huit mille volumes. L'ancien Propriétaire en conservera la jouissance sa vie durant.

Le jeu des actions continue avec la même fureur ; celles de la Caisse d'Escompte , des Eaux de Paris , &c. se soutiennent à un prix fort haut ; celle de la nouvelle Compagnie des Indes ne gagnent que 6 pour cent , tandis que la Compagnie Espagnole a vu tout-d'un-coup les siennes s'élever ici à 30 pour cent de profit ; encore ceux qui les vendent ne sont pas assurés de les fournir ;

car l'Espagne met tout en œuvre pour les empêcher de sortir de chez elle.

Un nouvel incendie vient de consumer dix Villages ou Bourgs à l'extrémité de la Franche-Comté, au pied des Vosges. Luxeuil est du nombre, ainsi qu'un autre Bourg dépendant d'une Abbaye voisine. Les Moines de Luxeuil ont fait construire sur le champ des fours pour nourrir les misérables des environs auxquels la flamme a tout dévoré, & qui se réfugient près de cette Abbaye. Ce n'est point par accident, dit-on, que le feu a pris dans tant d'endroits différens; on a découvert dans plusieurs fermes des paniers remplis de charbon, avec de l'amadou pour l'allumer au besoin.

Ces soupçons ne nous paroissent mériter aucune espece de crédit. Certainement les incendiaires de Luxeuil, s'il en est, ne se sont pas trouvés en cinquante lieux différens, pour y allumer, presque au même instant, les flammes qui ont consumé tant de Villages depuis deux mois; un malheur de ce genre, digne d'être rapporté, est arrivé le mois dernier dans le voisinage de Briançon : voici de quelle maniere il est annoncé dans une lettre de cette ville du haut Dauphiné, du 30 Mai.

Le 27 de ce mois, vers les dix heures du matin, on s'aperçut, des remparts de cette ville, que le feu avoit pris au village de Casser, dans la vallée de Monestier; quoiqu'éloigné de trois lieues, on s'empressa d'y porter du secours. M.

de Pagny, Lieutenant de Roi, Commandant de la Place, fit partir aussi tôt un nombreux détachement d'ouvriers du Régiment de Bretagne, que M. le Comte de la Ferronnays, Mest-a-de-Camp en second, conduisit lui-même à pied. M. de Pagny, à cheval, le devança bientôt ; & il eut la douleur de voir, en arrivant, que les flammes avoient fait des progrès si rapides & si violens, que tout le village étoit embrasé. Malgré le zèle & l'activité des chefs, le courage & l'ardeur dont les soldats étoient animés, il fut impossible de pénétrer. Les maisons étant extrêmement resserrées, & presque toutes couvertes de chaume, il fallut se borner, après bien des efforts inutiles, à donner d'autres secours aux malheureux habitans de ce hameau, dont les cris & le désespoir faisoient répandre des larmes à tous les spectateurs. Les consolations ne leur furent pas épargnées, ainsi que l'argent nécessaire dans les premiers momens. De cent trente-quatre maisons dont le village étoit composé, cent dix ont été entièrement réduites en cendres, avec tous les meubles, les fourrages, & une grande quantité de bestiaux. Une femme & un enfant y ont péri ; plusieurs ont eu les mains & le visage brûlés. Le lendemain, le Chapitre de cette ville, le Subdélégué & les Officiers municipaux ont fait une quête ; & chacun s'est hâté d'y contribuer. M. de Pagny, M. de la Ferronnays & MM. les Officiers de la garnison, ont donné, dans cette circonstance, des marques bien frappantes de leur sensibilité. Accourus aux actes de bienfaisance, ils ont étonné les malheureux par l'abondance de leurs dons. Les soldats même, touchés par le récit de leurs camarades, se sont fait une gloire d'imiter leurs supérieurs, en prenant sur leur propre subsistance, de quoi four-

sur à celle des incendiés. Après avoir vivement sollicité, ils ont obtenu l'agrément de leur faire parvenir mille rations de leur pain. Cette libéralité est au-dessus de tous les éloges. Les Officiers subalternes ont achevée qui manquoit encore, dans cette circonstance, à l'entière satisfaction du Régiment de Bretagne. Ils se sont assemblés pour délibérer de quelle manière ils devoient aussi assister les malheureux ; & l'on vient d'apprendre que leur aumône a été très-considérable.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres a élu en qualité d'Associé-Etranger, le Cardinal Antonelli, à la place qu'a laissée vacante le P. Pacciaudi, Bibliothécaire de l'Infant Duc de Parme.

Il paroît depuis quelques jours un Mémoire très-intéressant de cinquante pages sur les corvées, fait par un Intendant dont l'autorité est d'un grand poids.

Bien des gens ignorent que la corvée, dit l'estimable Administrateur, « cette contribution la plus fâcheuse peut-être qu'acquiescent aujourd'hui les sujets du Roi, ne remonte pas plus haut que le temps de la Régence. Le Duc Léopold en donna l'exemple en Lorraine; il fut imité en Alsace, d'abord par des travaux purement militaires, ensuite en Champagne pour des constructions de chemin; & insensiblement, & de proche en proche, dans toutes les Provinces; le tout en vertu d'Ordonnances des Intendans, & sans le secours d'aucune Loi. La première qui existe sur cette matière est l'Edit enregistré au Lit de Justice en 1776. Elle a été provisoirement suspendue, parce qu'elle a rencontré des difficultés dans son exécution...

« Les corvées dont il est ici question ; n'ont
 » rien de commun avec celles qui sont dues au
 » Roi par les vassaux dans l'étendue de ses do-
 » maines. Un grand nombre de Seigneurs jouis-
 » sent de pareils droits attachés à leurs Seigneu-
 » ries. Ces servitudes personnelles dérivent en-
 » core de l'ancien système féodal, & n'ont aucune
 » analogie avec l'institution très-moderne de la
 » corvée pour les chemins, qui n'a d'autre base
 » que celle de l'autorité.

L'Auteur du Mémoire n'a pas de peine ensuite à démontrer que « de l'impossibilité assez gé-
 » néralement reconnue de rétablir la corvée telle
 » qu'elle étoit dans son origine, naît la nécessité
 » d'y suppléer par une contribution en argent ,
 » soit forcée, soit volontaire ». De tous les
 moyens de parvenir à ce changement désiré, il
 préfère la méthode adoptée par l'administration
 provinciale du Berry, qui est « une contribu-
 » tion particulière établie sur chaque Commu-
 » nauté, destinée à payer le prix de l'adjudica-
 » tion de la tâche qui lui est imposée. Ainsi, dit
 » l'Auteur, la corvée en nature est abolie sans
 » avoir perdu son ancienne forme pour la distri-
 » bution des tâches ». Il faut voir les avantages
 que réunit cette méthode, & détruit les objec-
 tions qu'on pourroit faire contre elle ; enfin pour
 ne rien omettre de ce qui a trait à une matière
 aussi importante, il parle d'une dernière forme à
 laquelle on pourroit être tenté de recourir, si on
 rejettoit la précédente ; c'est une Loi par laquelle
 le Roi autoriseroit les Communautés de son
 Royaume à opter pour la contribution en ar-
 gent, ou pour le travail en nature. L'Auteur
 reconnoît « que ce fut M. de Fontette, alors In-
 » tendant de Caen, qui le premier eut le zèle
 » & le courage d'introduire cette méthode dans
 » sa Généralité, en prévoyant sans doute qu'elle

» devoit conduire plus loin. Toutes les Commu-
 » nautés en ayant senti l'avantage , préférèrent
 » le rachat , & bientôt il n'y fut plus question
 » de corvées ».

Cependant l'Auteur ne dissimule pas que
 « l'option aura toujours les mêmes inconvéniens
 » attachés à toute méthode incomplète , &c.

On écrit de l'Auvergne que les pluies abon-
 dantes qui sont tombées dans cette Province
 y ont ranimé toute la nature en moins de
 quarante huit heures ; en sorte que de nom-
 breux troupeaux ont été conduits sur les
 montagnes, où de grands pâturages les
 dédommagent de ce qu'ils ont souffert ; on
 espère recueillir des foins en plus grande
 abondance que dans les années précédentes.

Il est faux que M. de Champfort ait été nom-
 mé à la place d'Historiographe des ordres du Roi,
 & l'on nous avoit induit en erreur d'autant plus
 facilement, qu'il étoit difficile de prévoir cette
 invention.

Les Numéros sortis au Tirage de la
 Loterie Royale de France , le 16 de ce
 mois, sont : 22, 84, 79. 37, & 60.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 21 Juin.

Le Stathouder a ordonné au vaisseau l'*Alc-
 maër*, de 50 can. & au cutter la *Guêpe* d'aller
 joindre dans la Méditerranée l'escadre du
 Chevalier de Kinsbergen. L'Amiral van
 Brakel, de 50 can., & le cutter le *Levrier*
 partiront bientôt pour la même destination,
 & l'on projette de renforcer cette escadre,
 autant que la disette de matelots le permet-
 tra.

Le Général Comte de Maillebois a remis

deux mémoires au Président des États-Généraux. Le premier concerne l'établissement d'un département militaire, sous les yeux & ordres du Stathouder, & présidé par M. le Comte de Maillebois. Dans le second mémoire ce Général opine à porter en tems de guerre l'armée de la République à 55 ou 60 mille hommes, & à 35 ou 40 mille hommes en tems de paix. Le Comte de Maillebois est aujourd'hui occupé à la visite de quelques places frontières.

Au moment, où la République va s'accorder avec Sa Majesté Impériale, l'on assure que le Prince de Prusse répète sept millions des Hollandois, pour une prétention acquise anciennement de la maison d'Hohenlohe. Les arrérages de la dette montent plus haut que la dette même, qu'on se défendra de reconnoître tant qu'on pourra. La Cour d'Espagne se présente aussi comme créancière de la République; voilà bien des réclamations à combattre, ou bien des millions à sacrifier, sans parler du démêlé avec Venise qui ne finit point; mais comme l'observe fort bien la Gazette d'Amsterdam, N°. 47, ces bagatelles ne doivent point arrêter les provinces, ni partager leur attention à porter toute entière sur les tracasseries du dedans.

Entre les paragraphes curieux que l'on met en avant, pour suppléer à la disette de nouvelles, celui qui suit est à remarquer.

Les lettres de Constantinople nous mandent que les immenses préparatifs des Turcs, tant sur

mer que sur terre annoncent de plus en plus une guerre prochaine. Le Capitan-Pacha pousse avec un zèle infatigable l'équipement de deux flottes, l'une destinée pour l'Archipel, & l'autre pour la mer Noire. On fait filer continuellement des troupes le long des rives du Danube; ce qui annonce évidemment que le Croissant menace les deux Cours Impériales; le parti à la tête duquel se trouve le Capitan-Pacha, le nouveau Muphti & l'Ulema, ou Interprète de la Loi, acquiert tous les jours plus de prépondérance, & il n'est pas douteux que les dispositions guerrières de ce parti dominant ne triomphent bientôt de la répugnance que le pacifique Sultan paroît témoigner à s'engager dans une nouvelle guerre. L'Ambassadeur de Russie & le nôtre observent tranquillement tous ces mouvemens, & se contentent d'informer secrètement leur Cour de ce qui se passe. La Cour de Pétersbourg ne paroît pas fort inquiète sur la Crimée; elle fait passer peu à peu ses principales forces vers les rives du Niefter : la flotte qu'elle équipe à Cronstadt doit se rendre dans la Méditerranée & se joindre à celle de la République de Venise; & c'est, selon toute apparence, lors de cette jonction, que se déclarera l'alliance qui vient d'être conclue secrètement entre ces deux Puissances & notre Cour. Raguse attend aussi sans doute cette époque pour s'affranchir du tribut humiliant qu'elle paie à la Porte.

On mande de la Haye un événement auquel on ne devoit pas s'attendre dans un pays où les précautions pour retarder l'époque des enterremens, n'ont pas été négligées par l'Administration.

Un garçon rotisseur ayant été porté en terre, a remué dans sa bière au moment qu'on alloit le

jetter dans le trou. On s'est empressé d'ouvrir le cercueil, & le malheureux jeune homme, revenu à lui, a cru achever un songe pénible, & s'est écrié ; mon Dieu ! est-ce que je rêve encore ? On a vérifié depuis, que son maître n'ayant pas de logement, s'étoit pressé de l'enterrer. Il lui a été enjoint en conséquence de garder le jeune homme pendant six ans chez lui, de le nourrir, vêtir & médicamenter à ses frais ; mais on craint que l'impression que le ressuscité a reçu en voyant l'appareil de son enterrement, ne lui soit funeste, étant en danger de mourir effectivement.

La nuit du 2 au 3 de ce mois, un incendie a dévoré à *Newport*, un magasin de filets & de cordages à l'usage de la pêche, & deux maisons voisines ont été endommagées. On évalue la perte à 20000 florins.

Cause extraite du Journal des causes célèbres [1]

Au commencement de 1784, il s'étoit rassemblé aux environs de Nîmes, une troupe de Brigands sanguinaires & déterminés, qui infestoient les grands chemins, & brisoient les portes des châteaux & des maisons ; ils répandoient la terreur dans la contrée & dans les villes voisines. On n'osoit voyager dans ces cantons : quoique réunis, les voyageurs n'étoient pas moins attaqués, & dans leur légitime défense, toujours quelque malheureuse victime succomboit, & augmentoit l'horreur & les forfaits de ces scélérats. On ne parloit que de vols, que d'assassinats répétés, de maisons forcées, de châteaux pillés ; & l'on ne peut pas même alléguer que la triste nécessité, & les besoins multipliés d'un hiver rigoureux les eussent portés à cette fureur, pour assouvir leur faim, & ravir à main armée une subsistance difficile. Quatre s'étoient échappés

pés des galeres, & n'ayant étouffé la honte & les remords dans le lieu même destiné à en ranimer les restes, n'avoit reporté dans la société que plus d'audace. Errans & vagabens, mais de façon à s'unir au besoin, ils formoient des troupes de trois, de six, de huit & même de douze, qui attaquoient les voyageurs sur les chemins de Sauve, d'Uzès, de Sommières, de Saffolle, &c. & laissoient presque par-tout des traces sanglantes de leur apparition.

Tant d'attentats aussi notoires, aussi répétés, ne pouvoient rester long tems impunis auprès d'un Présidial antique & respectable, qui a toujours donné des preuves de son zèle & de son activité pour la justice, le bon ordre & le repos des citoyens. M. Bemel de la Bruyere, Procureur du Roi du Présidial de Nîmes, parvint à être instruit que ces malfaiteurs se réfugioient, avec leurs concubines, dans des tuileries écartées, situées entre Nîmes & Saint-Gilles. C'étoit quelque chose que d'avoir découvert leur repaire; mais l'important & le difficile étoit de les y forcer ou de les y surprendre. Les combattre ou les enchaîner par la force étoit une entreprise périlleuse. Il étoit donc plus sûr & plus humain de joindre l'adresse à la force, & de chercher les moyens d'endormir les tigres pour les enchaîner. Ce Magistrat choisit trois Huissiers intelligens, qu'accompagnèrent une vingtaine de jeunes gens pleins de cœur & de bonne volonté. Pour n'être pas fusillés par ces brigands, & pouvoir les approcher, ils se donnerent les apparences & les attributs d'une compagnie de chasseurs, & prirent si à propos leurs dimensions, qu'ils avancèrent sans que leur dessein fût pénétré, & investirent tout-à-coup ces tuileries, où ils surprirent & arrêterent dix de ces scélérats étonnés & confondus de leur propre inadvertance.

Là finit le cours de leurs scélératesses : plus de deux cents témoins furent entendus, & complèterent les preuves de leurs méfaits ; & par jugement souverain du 25 Février 1785 , ils ont été condamnés à être rompus vifs.

Le lendemain leurs concubines ont été condamnées à être appliquées au carcan , & ensuite renfermées , pour leur vie , dans une maison de force. Un jeune garçon de douze ans, digne élève de cette affreuse société , avoit déjà fait , au milieu d'elle , un apprentissage de trois mois , & aidé à leurs vols & à leurs assassinats. Il veilloit pour leurs forfaits ; il étoit l'espion qui alloit à la découverte sur les grands chemins ; il arrêtoit même , le premier , les voyageurs , & étoit bientôt soutenu par ses maîtres , postés en embuscade. Il a été ordonné qu'il seroit renfermé dans un hôpital pendant six ans , pour y être élevé dans la Religion Catholique , & peut-être l'âge & la raison changeront-ils son cœur , si-tôt dépravé par les leçons & l'exemple de ces scélérats.

Tandis que l'exécuteur attachoit aux fourches patibulaires les cadavres difformes de ces malheureux suppliciés , un malheureux voloit cent écus à un paysan de Beaucaire , qui porroit cette somme au propriétaire dont il étoit fermier. Il n'en jouit pas long-tems : le vol fut reconnu quelques instans après , & le voleur arrêté. C'est un Italien , Marchand d'Orviétan , espece d'état qui , de l'art de tromper le peuple , mene quelque-fois au métier plus lucratif des filoux , tout voisin du premier. Un mauvais succès qui lui a vallu le fouet & la marque à Dijon , ne l'a pas corrigé , & la circonstance où son impudence bravoit les loix , prouve assez qu'il étoit incorrigible.



